

Le manuscrit de Hédouville

Frère Jérôme

Ferdinand Jérôme Nicolas de HEDOUVILLE

**Relation de mon séjour en exil
et exode des religieux jusqu'en Russie**

Par un novice de la Valsainte

1796-1800

Le manuscrit de Hédouville

Actuellement il existe une copie de la Relation de Frère Jérôme, ancien novice de la Trappe en Suisse, aux archives de l'abbaye de Tamié. Elle fut exécutée en 1927 par M. Dautricourt, généalogiste, de Montreuil sur Mer (Pas-de-Calais), à la demande de dom Alexis Presse, abbé de Tamié, d'après un texte, propriété de Mme de Buttet de Chambéry, alliée à la famille de Hédouville.

Le document se présente comme un volume constitué de deux ensembles comprenant 81 et 214 pages, de feuilles 21 x 27 cm, dactylographiées sur une seule face, brochées en un seul volume, à couverture brune. La page 1 bis comprend “un exposé succinct de sa vie [de Nicolas Ferdinand Jérôme de Hédouville], afin de mettre en lumière les caractéristiques de l'auteur de ce travail”, selon les termes de Dautricourt qui s'est chargé de faire la copie de la Relation.

L'appartement de cette personne fut détruit pendant le bombardement américain de Chambéry survenu le 26 mai 1944 et sans doute le document original disparut-il alors.

Le monastère de la Visitation de Reims a été fermé et ses archives ont été transférées dans celui de Boulogne (Nord). On y a retrouvé une copie de la Relation de frère Jérôme, un peu remaniée et abrégée par rapport à la copie de Tamié, exécutée par une religieuse, durant l'un des supérieurs, de Mère Sainte-Thérèse Jéronyme, fille de Nicolas Ferdinand Jérôme, entre 1847 et 1889.

Il n'est pas impossible qu'il existe d'autres copies de ce document, dans la famille de Hédouville ou alliée.

La présente transcription suit la copie de Tamié. Elle indique entre [] les numéros de page ou bien des mots ajoutés. Certains paragraphes ont été raccourcis. Les titres des chapitres sont de l'éditeur.

Vers la Valsainte

[1] Quelques mots sur l'abbaye de la Valsainte de Notre-Dame de la Trappe.

Étant pressé depuis longtemps de consigner dans un petit mémorial la faveur que Dieu m'a faite de me souffrir trois ans et quelques mois parmi ses fidèles serviteurs, les Révérends Pères de la Trappe, je mets enfin la main à l'œuvre, espérant que le Seigneur daignera m'assister dans une entreprise qui surpasse de beaucoup les forces d'un pauvre ignorant. Puissiez-vous, mes enfants¹, en tirer quelque édification et concevoir une haute idée de la bonté de Dieu qui traite avec tant de douceur ceux qui embrassent avec ferveur la croix de son adorable Fils, en changeant en un séjour de bonheur et de paix un lieu, qui, aux yeux de la nature, ne semble devoir produire que les plus âpres épines !

Ô terre des élus, ô maison de paix, heureux ceux qui sont admis à vivre dans votre enceinte et qui ne franchissent vos saintes limites que pour s'envoler sur les montagnes de la céleste Sion ! Dépouillé d'un si grand bien, je m'efforce de chercher des consolations dans ces paroles pleines d'amour de notre charitable Sauveur : *In domo Patris mei, mansiones multae sunt*. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père².

Je n'ai pas besoin de vous observer, mes chers enfants, que n'ayant jamais écrit, j'ai besoin, dans la lecture de cette [2] petite relation, de toute l'indulgence que j'ai le droit d'attendre de vous. Je n'ai d'ailleurs, d'autre vue que de vous édifier, en rendant, dans la mesure de mes moyens, un très faible témoignage de ma juste reconnaissance à la sainte réforme de la Trappe.

Je prendrai, dans le cours de cette petite narration, le nom de frère Jérôme, nom cher à mon cœur par bien des titres puisqu'il est un de ceux que j'ai reçus au saint baptême, et que c'est sous ce nom que j'ai passé les trois plus précieuses années de ma vie.

Je ne ferai pas de description de l'abbaye de la Valsainte³. Cette maison qui avait passé des enfants de saint Bruno à ceux de saint Bernard est maintenant détruite ou employée à des usages

¹ - L'auteur s'adresse à ses filles entrées au monastère de la Visitation de Reims : Marie-Joséphine (1805-1875) le 29 juin 1830, sous le nom de sœur Sainte-Marie de Gonzague et Pauline (1812-1891) le 3 juin 1833, sous le nom de sœur Sainte-Thérèse Jéronyme; elle y fut plusieurs fois supérieure. Son autre fille, Marie Thérèse Charlotte (1810-1837) avait fondé un couvent de Minimes à Soissons.

² - Jn 14, 2.

³ - La Valsainte, chartreuse fondée en 1294, au diocèse de Lausanne en Suisse, supprimée en 1778. Dom Augustin et ses confrères y arrivèrent le 1^{er} juin 1791, ils la posséderont jusqu'en 1825. Elle fut de nouveau occupée par les chartreux en 1863. Depuis 1791, les bâtiments subirent des modifications importantes.

Bonjean Emmanuel qui fut élève chez les trappistes d'avril 1805 à août 1807, a rédigé une description de la Valsainte en 1822 : La situation de ce bâtiment est des plus romantiques. Placé au fond du val de Charmey, entouré de tous côtés de montagnes fertiles en pâturages, tout y invite à la méditation et au recueillement. En hiver, rien n'interrompt le silence de cette solitude ; en été, l'air retentit sans cesse des chants joyeux des bergers et du bruit confus que font les troupeaux qui paissent en grand nombre sur les Alpes voisines.

Le monastère est bâti sur un plan incliné ; un mur très élevé trace son enceinte et renferme d'immenses jardins qui fournissent aux besoins du monastère ; deux torrents joignent leurs eaux au fond de la vallée et ajoutent, par leur murmure, aux charmes de ces lieux écartés. Les biens-fonds de ce monastère étaient assez étendus et consistaient en prés, bois, montagnes et quelques champs de pommes de terre et d'avoine, la seule plante céréale qui pût prospérer à

profanes. Je n'exposerai pas non plus les motifs qui ont donné lieu à la nouvelle réforme établie par le révérend Père dom Augustin de Lestrange⁴. Divers imprimés répandus dans le public peuvent vous en instruire. Je ne peux cependant pas me dispenser de vous dire en passant que Pie VI, de sainte mémoire, en faveur de cette réforme à laquelle il donna les plus grands encouragements, érigea la chartreuse de la Valsainte en abbaye⁵, et constitua dom Augustin père immédiat⁶ de toutes les maisons qui pourraient en sortir, en quelque lieu qu'elles existassent.

Je passe sous silence tous les événements qui ont précédé ma retraite. Je ne parlerai pas de l'emploi de mes premières années⁷, de ce temps si précieux que les hommes [3] doivent à Dieu comme les prémices de la vie qu'ils tiennent de sa bonté. Je dirai seulement avec le roi prophète :

cette élévation. Cependant l'abbé n'aurait jamais pu fournir à l'entretien de cette nombreuse colonie s'il n'eût reçu fréquemment des aumônes abondantes de divers pays de l'Europe. (*Souvenirs de jeunesse*, p. 58)

⁴ - Louis-Henri de Lestrange né le 19 janvier 1754 au château de Colombier-le-Vieux en Ardèche, douzième enfant sur dix-neuf, d'une famille d'antique noblesse. Il fut ordonné prêtre en mai 1778 et nommé grand-vicaire de Vienne en Dauphiné en 1780, mais il entra à la Trappe et y prit l'habit en octobre de la même année sous le nom de frère Augustin. Il était maître des novices lorsqu'éclata la Révolution. Il mourut le 16 juillet 1827, au monastère des moniales de Vaise près de Lyon. Il fut l'instrument que le Seigneur choisit pour restaurer l'Ordre de Cîteaux en France, après la Révolution.

C'est un homme extraordinaire que M. l'abbé de Lestrange ; je ne saurais mieux le définir qu'en l'appelant un Protée religieux. Moine austère lorsqu'il paraissait à la tête de ses disciples, courtisan adroit quand les intérêts de son Ordre l'appelaient à la cour des rois, homme du bon ton, aimable, plein d'aménité, son caractère était un mélange inconcevable de fermeté et de souplesse. Actif comme un César, adroit comme un Alcibiade, il sut, à une époque où la religion était la plus menacée, planter l'étendard de saint Benoît aux portes de Paris, sur le sommet des Alpes, et dans l'espace de quinze à vingt [ans] la Valsainte, grâce à ses soins, compta douze à treize maisons de sa filiation. (Bonjean Emmanuel *Souvenirs de jeunesse*, p. 58)

⁵ - Dom Augustin parla de l'érection de la Valsainte en abbaye dès sa première comparution devant le Grand Conseil de Fribourg en avril 1791. Ce dernier réserva sa réponse. Pie VI l'accorda par le bref du 27 janvier 1792 (Cf. Rgl tome 1, p. XI). Malheureusement des difficultés politiques en ont retardé la publication. Dom Augustin fut élu abbé à l'unanimité le 27 novembre 1794 et reçut la bénédiction abbatiale à Lucerne le 8 décembre 1794. Le décret d'érection par le Nonce à Lucerne date du même jour. Il a été publié dans Rgl tome 2, p. 517-521. (Cf. J. du Halgouët, "Pierres d'attente..." in *Cîteaux*, 1977, p. 56-59)

⁶ - Le Père-immédiat d'une communauté, dans l'Ordre de Cîteaux, est l'abbé du monastère qui a fondé cette communauté, sous son autorité ou celle d'un de ses prédécesseurs. Il n'a pas d'autorité sur cette fondation, mais une sollicitude pastorale pour l'aider à demeurer fidèle à l'idéal monastique. Le lien de filiation peut être d'adoption quand une communauté existe déjà lorsqu'elle s'agrége à l'Ordre.

Dom Augustin envoya de plusieurs groupes de moines fonder de nouvelles maisons, mais contrairement à ce qui se pratiquait chez les cisterciens, il ne rendit pas ces maisons autonomes, avec un abbé à leur tête. Il pouvait considérer tous les moines comme faisant partie de l'abbaye de la Valsainte et ainsi les déplacer selon qu'il le jugeait bon pour les besoins de l'ensemble des maisons. Il pouvait aussi conserver la haute-main sur leurs finances et s'occuper de tous les détails de la vie matérielle. Cette façon de procéder pouvait se justifier dans les circonstances exceptionnelles de cette période. Elle fut à l'origine de la rupture du monastère de Darfeld, d'avec la réforme de la Valsainte, en 1806-1808.

Sœur Colette Friedlander note : Lestrange gouverne "en supérieur général d'une congrégation centralisée, transférant religieux et fonds d'un établissement à l'autre au gré des besoins." Une telle organisation ne respecte pas le principe bénédictino-cistercien de la légitime autonomie des abbayes. Elle est donc par nature provisoire et inconciliable sur le long terme avec la Charte de Charité qui régit les rapports entre les communautés depuis Étienne Harding. (Cité par Hervé Laffay, p. 197)

⁷ - En 1785, à l'âge de 10 ans, il fut envoyé faire ses études à Laon. Au moment de la Révolution, son père était resté en France tant qu'il crut possible d'y servir utilement la cause du roi. Mais en 1792, ne voyant plus d'espoir, il résolut d'aller, rejoindre l'armée, du prince de Condé au-delà du Rhin. Il rappela près de lui ses deux fils aînés et partit avec eux et plusieurs de ses amis dans les derniers jours de mars 1792. (Gobaille, p. 109)

*“Delicta juventutis meae, ne memineris, Domine. Seigneur, ne vous rappelez point les fautes de ma jeunesse.”*⁸

Les précieux moments des miséricordes étaient arrivés pour moi. Dieu, déjà, avait commencé à frapper mon cœur du plus terrible coup en me privant, dans une terre étrangère, de mon plus ferme appui. Je n’avais que vingt-deux ans et quelques mois quand mon père, après m’avoir laissé les plus touchants exemples d’une fidélité constante à son Dieu et à son roi, termina sa carrière en véritable chrétien, ne recommandant à ses enfants que la crainte du Seigneur. J’étais absent pour mon service lorsque j’éprouvais cette douloureuse perte, mais je ne perdis rien des instructions de mon vertueux père. Elles avaient été fidèlement recueillies par un intime ami⁹ qui, plus heureux que moi, avait été témoin de son dernier combat. Cette lutte suprême a dû lui assurer la victoire par la manière dont il s’y était préparé. (18 janvier 1796) Je continuai mon service militaire pendant tout le cours de cette année.

Comme Dieu parle rarement au milieu du tumulte, mais qu’il a coutume de conduire l’âme dans la solitude pour la toucher au cœur, il permit qu’une légère égratignure, aigrie par les fatigues [4] d’une campagne très active, dégénéra en une plaie fâcheuse, ce qui obligea mes chefs à m’envoyer, pour quelque temps, sur les derrières de l’armée, y prendre le repos nécessaire à ma guérison. La Providence, en ménageant cette circonstance, permit que je fusse réuni à cet intime ami dont j’ai déjà parlé, que lui-même, attaqué d’une fièvre aussi violente qu’opiniâtre, m’avait précédé au dépôt. C’était, sans doute, par ce nouvel Ananie que le Seigneur voulait me faire connaître sa volonté.

Je fus bien étonné de le retrouver beaucoup moins occupé des moyens de rétablir sa santé, en vue de reprendre le service militaire, que de celle de se rendre à la Trappe, aussitôt la fin de la campagne. Rien, jusque là n’avait pu me préparer à une telle confiance. Cependant, me voyant sur le point de perdre mon unique ami, je n’hésitai pas à lui dire que je ne me séparerais jamais de lui.

Après quelques semaines de repos, étant guéri, je pensai qu’il était de mon devoir de rejoindre les drapeaux. Je le quittai en lui réitérant l’assurance d’être son compagnon de voyage aussitôt la campagne terminée. Je retrouvai l’armée du Mr le Prince de Condé¹⁰ près Steinstadt¹¹, quelques jours avant la bataille de ce nom, dont le résultat fut la retraite des Français au-delà du Rhin, sur Huningue¹². Après avoir tenu la campagne quelques jours, nous fûmes cantonnés dans des villages près du fleuve. C’était là que je fus réuni à mon ami. Nous y

⁸ - Ps 25,7.

⁹ - Son frère aîné Nicolas Jean Charles (1772-1865), comme il le dira plus bas.

¹⁰ - Le Prince de Condé fit appel à des émigrés volontaires pour constituer un corps d’armée qui se mit successivement à la solde de l’Angleterre, de l’Autriche, de la Russie, dans le but de renverser le gouvernement révolutionnaire et rétablir la royauté en France.

¹¹ - L’armée du général Moreau, dans son repli de son expédition manquée contre Vienne, en relation avec la Campagne d’Italie, 1796-97, se heurta aux forces de Wurmser.

¹² - Sur la rive gauche du Rhin, proche de Bâle.

passâmes quelques temps, n'attendant [5] que la fin de l'année pour demander des congés qui nous furent accordés par nos chefs, loin de se douter de l'usage que nous en voulions faire.

Enfin se montra l'aurore qui annonçait le jour de notre délivrance ! Il était arrivé ce jour fortuné où nous devions nous diriger sur cette sainte vallée où nos ardents désirs devançaient nos pas. Remplis d'une douce joie, nous quittâmes le cantonnement sans prendre congé de personnes, portant sur nos épaules ce que la Providence nous avait laissé, pouvant dire avec David : *Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis*. Seigneur vous avez brisé mes liens, c'est maintenant que je pourrai vous offrir un sacrifice de louange¹³.

Nous étions alors dans le Brisgau. Nous nous acheminâmes vers la Suisse en passant par la Forêt Noire, ainsi nommée à cause de l'obscurité qui règne dans ces tortueuses vallées hérissées de montagnes couronnées de sapins. On trouve encore dans ce pays des traces de la plus touchante simplicité du premier âge du monde, ainsi qu'une partie des premiers chrétiens dans les lieux que l'hérésie de Luther n'a pas infectés. Nous traversâmes ce pays dans un profond silence, souvent nécessité par le bruit des torrents qui s'échappent des rochers les plus escarpés, retombent en écume dans des gouffres profonds, en imprimant à l'âme un sentiment difficile à décrire.

L'esprit tout occupé du terme de mon voyage, je ne considérais que faiblement tant de belles horreurs dont il a plu à Dieu de [6] varier ses ouvrages. D'ailleurs ces sites ne m'étaient pas inconnus. Nous marchâmes en grande hâte, ne nous arrêtant que le saint jour du dimanche pour reprendre de nouvelles forces. Après plusieurs jours de marche, nous arrivâmes au premier village suisse du canton de Schaffouse. Nous nous sentîmes repris d'une nouvelle vigueur en entrant dans un pays que nous nous propositions d'adopter pour notre patrie. Nous partîmes le lendemain de bonne heure pour nous rendre à Schaffouse, ville célèbre par la chute du Rhin¹⁴. Nous allâmes voir cette belle cascade dont on entend le bruit à plus d'une lieue de distance. Cette vue ne répondit pas toute fois à l'idée que nous nous en étions formée. Le mieux eut été, dans la circonstance où nous nous trouvions, de faire à Dieu le sacrifice de cette innocente curiosité. C'était l'avis de mon compagnon de voyage, mais j'étais trop novice dans la pratique de la mortification pour goûter cette morale.

Nous passâmes ensuite par Berne, qui est la capitale de toute la Suisse, l'étant du plus puissant canton. De là, par plusieurs petites villes de la république, nous nous rendîmes à Fribourg, capitale du canton où se trouve située la Valsainte¹⁵. Nous séjournâmes à Fribourg pour réparer nos forces spirituelles et corporelles, quelque peu altérées par un assez long voyage, les miennes surtout, n'ayant jamais été doué de l'esprit intérieur, ni d'une constitution fort robuste. Nous n'étions plus qu'à six lieues du terme vers lequel nous tendions. Il était utile,

¹³ - Ps 116, 16-17.

¹⁴ - J'arrivai à Schaffouse (...) je ne quittai pas cette ville sans aller voir la cataracte du Rhin à Laufen. J'en ai trouvé le coup d'œil réellement imposant mais cependant au-dessous de mon attente, effet de l'idée extraordinaire que m'en avaient donnée les relations. (Bonjean Emmanuel *Souvenirs de jeunesse*, p. 96)

¹⁵ - Le monastère de la Valsainte se trouve au fond de la vallée du Javroz, rivière qui se jette dans le lac de Gruyère, à 1014 m d'altitude, sur la paroisse de Cerniat, à 37 km au sud de Fribourg.

d'ailleurs, de prendre [7] des renseignements pour franchir les montagnes couvertes de neige très épaisse à cette époque.

Avant d'avancer davantage dans les chemins qui nous séparent de la Valsainte, ainsi appelée parce qu'elle est dominée par de hautes montagnes, faisons en passant, mes chers enfants, une courte réflexion sur la bonté infinie de Dieu qui voulut me préserver de la contagion de ce monde pervers dans un âge où il est si facile d'en être frappé, et qui me mit sous les yeux le spectacle des plus rares vertus. Cette vue devait faire sur mon cœur une impression d'autant plus profonde qu'elle contrastait avec la licence des camps dont je venais d'être affranchi.

Mon ami parla le premier de se remettre en route. Il avait le plus ardent désir d'embrasser la vie monastique. Alors que nous touchions au moment décisif, la nature me livra un terrible combat par les pensées qu'elle me suggéra et dont mon âme se trouva profondément touchée. Je songai que je n'avais que vingt-deux ans, qu'il me restait d'abondants moyens de subsistance, d'ailleurs les portes de la France paraissaient s'ouvrir aux émigrés¹⁶. J'avais une bonne mère à consoler de toutes les pertes qu'elle avait éprouvées, un jeune frère¹⁷ que j'aimais beaucoup, enfin que j'allais renoncer aux jouissances les plus permises et les plus innocentes, pour m'enterrer vivant dans l'Ordre le plus austère ! Mon cœur était dans un grand abattement, mais bientôt une autre voix se fit entendre qui imposant silence à celle de la nature, rétablit mes premières [8] résolutions. Je compris alors le prix de la grâce dont me prévenait la bonté divine en m'appelant à son saint service à la fleur de l'âge. De plus ma démarche n'était pas un engagement irrévocable¹⁸. Fortifié de ces pensées, je me remis en route. La journée laborieuse, par les mauvais chemins que nous avions à suivre¹⁹, se passa plus en silence.

¹⁶ - Après la chute de Robespierre, le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) s'installa une certaine détente. Les émigrés commencèrent à rentrer. La loi du 21 février 1795 proclame la liberté du culte. Les ecclésiastiques émigrés rentrent nombreux. La Constitution de l'an III adoptée le 22 août 1795 inaugure le régime du Directoire. La majorité des conseils était conservatrice et royaliste, laissant beaucoup espérer aux anciens proscrits. Le coup d'état du 18 fructidor (4 septembre 1797) remet tout en question. Les élections favorables aux royalistes furent cassées dans 49 départements et la législation contre les émigrés et les réfractaires se trouva remise en vigueur. Ce fut la seconde Terreur.

¹⁷ - En partant rejoindre l'armée du prince de Condé, au-delà du Rhin, M. de Hédouville père se séparait pour ne plus les revoir, de son épouse, d'une fille âgée de 16 ans et de son plus jeune fils qui n'en avait que 13. (Gobaille, p. 109)

¹⁸ - RB 58 1 à 15 - On n'accordera pas facilement l'entrée à celui qui vient comme novice pour changer de vie. (...) On examinera si le novice cherche vraiment Dieu, s'il est empressé au service de Dieu, à l'obéissance, aux humiliations. (...) On l'avertira de toutes les voies dures et âpres par lesquelles on va à Dieu. (...) On lui lira cette règle (...) et on lui dira : "Voici la loi sous laquelle tu veux militer. Si tu peux l'observer, entre, sinon, retire-toi librement." [... Après un an] si ayant délibéré par devers lui, il promet de tout garder [de la Règle] et d'observer tout ce qui lui sera commandé, il sera reçu dans la communauté, sachant que, par la loi même de la règle, il ne lui sera plus permis désormais de sortir du monastère.

¹⁹ - Rgl tome 1, p. IV - Avertissement - L'âpreté de nos montagnes et les difficultés que l'on éprouve à pénétrer jusqu'ici, sont plus que capables d'étouffer dans bien des âmes, les premiers désirs de pénitence qui ne sont quelques fois pas assez forts pour faire entreprendre une route si longue et si pénible, dans l'incertitude du genre de vie que nous menons et sans savoir s'il conviendra.

Vers la Valsainte

Nous arrivâmes le soir dans un pauvre village²⁰ peu éloigné de la Valsainte. Comme nous ne voulions pas y arriver la nuit, nous la passâmes dans une petite chaumière. Nous fîmes à notre hôte bien des questions touchant les pieux solitaires auxquelles le bonhomme satisfait de son mieux. Malgré son langage peu intelligible, nous l'écoutions avec beaucoup d'intérêt. Je n'oublierai jamais que, parlant de la vie pénitente de ces bons religieux, il termina son récit par ces mots : "Aussi il en meurt bel et bien souvent."²¹ Il était déjà tard, nous allâmes nous étendre sur notre triste et mince grabat. Les sérieuses réflexions auxquelles nous étions livrées ne nous permirent pas de dormir, tant elles nous avaient agités.

Le lendemain, après déjeuner, nous reprîmes notre route. Il nous restait encore une lieue et demie pour arriver aux portes de la maison du Seigneur, laquelle allait s'ouvrir pour nous. Nous marchions dans un profond silence, interrompu seulement par les quelques mots d'encouragement que mon ami me disait, lorsque nous aperçûmes quelques maisons isolées. Ce n'était pas encore le lieu de notre repos ou plutôt [9] de nos combats. Après avoir pris quelques nouveaux renseignements nous sûmes qu'avant 500 pas nous apercevions l'abbaye, mais que nous en étions encore à une demi-lieue. Nous continuâmes à pas précipités et ce ne fut pas sans une grande émotion que nous découvrîmes le terme de notre voyage. Nous rencontrâmes successivement trois grandes croix de bois sans christ, sur lesquelles étaient gravées diverses devises, faites pour porter à l'amour de cet arbre de vie. J'ai remarqué particulièrement la dernière où on lisait les paroles toutes de feu, rapportées dans l'histoire du martyr de saint André²². Nous nous trouvâmes enfin à la porte de la maison des serviteurs de Dieu, à cette heureuse barrière qui, en nous séparant des enfants du siècle, devait nous ensevelir pour toujours en Jésus Christ.

Considérons un instant les pieux ornements de cet humble portique. Au centre du fronton se voyait une petite statue de la sainte Vierge. La droite et la gauche étaient couvertes des sentences les plus propres à porter au mépris de ce monde et à encourager à entrer dans la voie étroite : *Quam angusta est via quae ducit ad vitam* !²³

Ô mes enfants, pour l'édification desquels j'écris cette petite relation, avant de pénétrer dans ce sanctuaire, je crois vous engager à ne pas considérer avec des yeux mondains les pieuses pratiques des serviteurs de Dieu. Gardez-vous surtout de traiter de momeries ce qui a été établi

²⁰ - Cerniat, ou un hameau de cette commune.

²¹ - Dargnies donne en annexe de ses *Mémoires en forme de lettres*, des notices nécrologiques de 29 religieux qui sont morts à la Valsainte entre juin 1793 et janvier 1798, dont 22 entre avril 1795 et juin 1796. Il note p. [249] "Pendant les cinq premières années de la réforme il est mort à la Valsainte au moins 30 personnes qui ont évidemment été les victimes du pain corrompu et d'une nourriture plus que grossière, mal préparée et prise en trop grande quantité. (...) Aujourd'hui [1813] le pain qui fait la base de la nourriture des religieux est bon, les aliments qui composent les pulments sont plus choisis et mieux préparés, aussi les morts ne sont pas, à beaucoup près, aussi fréquentes."

²² - La légende relatant le martyr de saint André lui fait dire en voyant l'instrument de son supplice : "Salut Croix, qui longtemps fatiguée, te reposes en m'attendant. Je suis bien sûr que tu te réjouis de recevoir le disciple de Celui qui fut suspendu à toi. Aussi je suis joyeux en marchant vers toi car je connais ton secret et pourquoi tu es plantée. Reçois celui que tu désires. Enfin ! moi qui désirais ta beauté, je t'ai trouvée. Je vois en toi ce que mon Seigneur m'a promis. Croix choisie, reçois cet humble pour Dieu et transporte-le au Seigneur Jésus."

²³ - Mt 7, 14.

par des saints et qui a sanctifié tant d'âmes, mais rappelez-vous plutôt ces paroles de Jésus Christ : [10] "Si vous ne devenez simples comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume des Cieux"²⁴. Ô heureuse enfance religieuse par laquelle l'homme fait de tout lui-même un holocauste agréable au Seigneur !

Comment pourrais-je vous rendre ce qui se passait en moi pendant les courts instants que je demeurais à cette porte ? Je désirais la voir s'ouvrir et je ne pouvais prendre sur moi d'y frapper, mes sens, comme enchaînés, me tenaient dans une espèce d'immobilité. Cependant mon ami porta la main à la sonnette. Au moment même nous entendîmes distinctement : "Deo gratias" c'est ainsi que répond le frère portier avant que d'ouvrir.

Ô monde perfide, je croyais alors te dire un dernier adieu ! La porte s'ouvre et se ferme derrière nous²⁵. Quel fut mon étonnement en voyant un vieillard vénérable prosterné à mes pieds²⁶. Il se relève au même instant et nous fait signe de le suivre. Précédés de ce guide qui gardait un morne silence, nous traversâmes une cour assez vaste au fond de laquelle se trouve le portail de l'église, construction d'une noble et belle simplicité. Notre conducteur y fléchit les genoux, puis, nous faisant prendre à droite, nous nous trouvâmes à l'entrée de l'hôtellerie. Tout ce qui se présentait à mes regards excitait en moi de nouvelles sensations, mais mon émotion fut encore bien plus grande, lorsque, considérant la porte par laquelle nous étions introduits, j'aperçus au-dessus une [11] véritable tête de mort, les deux os du fémur lui servaient de support. Après ce lugubre passage, nous nous trouvâmes dans un petit vestibule garni de banquettes. Toute la décoration de ce réduit consistait en sentences écrites en gros caractères sur les murailles. On y voyait aussi un petit tableau cartonné, écrit à la main, indiquant aux voyageurs comment ils devaient se conduire au monastère pour n'en point troubler le bon ordre²⁷.

Le frère portier qui ne nous dit aucune parole, détacha le tableau, nous le mit entre les mains, puis se retira après nous avoir fait une profonde inclination. Livrés à nos réflexions, après un assez long espace de temps, nous promenions les yeux sur les sentences des murs lorsque tout à coup nous entendîmes dans le lointain un bruit assez sourd, telle que produit une marche pesante avec de gros sabots. Nous reconnûmes que ce même bruit se rapprochait de nous et nous attendions avec anxiété la venue de nouveaux personnages. En effet nous vîmes apparaître de jeunes religieux dont la maigreur et la pâleur nous frappèrent, lesquels, après s'être prosternés

²⁴ - Mt 18, 3.

²⁵ - C'était le 18 janvier 1797, comme il l'écrivit lors de sa sortie.

²⁶ - Le cérémonial est celui prévu par les Rglts tome 1, p. 261-263.

Dans sa Règle (53, 13) saint Benoît prescrit : "L'abbé et la communauté entière laveront les pieds de tous les hôtes." Cependant Rglts tome 1, p. 263 s'abstiennent : "C'est un service (de leur laver les pieds) que nous désirerions bien leur rendre, mais qu'ils ne voudraient pas recevoir, n'étant plus d'usage dans nos temps".

Rglts tome 1, p. 254 - Le portier - Quelles impressions ne peut pas faire sa vue et sa manière d'agir dans ce premier début sur les postulants (...) Quelles suites ne peuvent pas avoir quelques fois ces premières impressions et combien de vocations qui ne doivent leur commencement et leur heureuse persévérance qu'à cette première impression ! Combien qui ont été si frappés de ce premier pas qu'ils ont fait dans le monastère et de ce qu'ils y ont remarqué, qu'ils n'ont jamais pu se défaire de cette intime persuasion que ce n'est que là qu'on peut être heureux !

²⁷ - On peut en trouver le texte complet dans les Rglts tome 1, p. 245-248 : *Avertissement pour MM les hôtes*. (Cf. Annexe 2)

à nos pieds, nous firent signe de les suivre. Cette scène inattendue m'avait fortement ému. Nous fîmes quelques trajets dans de sombres corridors et nous montâmes dans une tribune où l'on domine sur le chœur. Nous restâmes environ un demi-quart d'heure devant le saint Sacrement, ensuite, y étant invités par nos deux anges tutélaires, nous revîmes au petit parloir où nous avions fait notre première visite. Là nos deux religieux nous ayant fait [12] signe de nous asseoir, en firent de même, et nous ayant lu un chapitre de l'Imitation de Jésus Christ, ils se retirèrent en silence après nous avoir fait une profonde inclination. Rendus encore une fois à nous-mêmes, je rompis un silence qu'il m'eût été trop pénible de garder plus longtemps.

— “Où sommes-nous, mon ami, dis-je à mon compagnon ? Que tout ce que je vois ici m'étonne. Quel sera le dénouement de cette étrange pièce ? Nous ne sommes encore que dans le portique de la maison du Seigneur, et déjà mon courage semble m'abandonner.”

— “Voyons jusqu'au bout, répondit mon fervent ami. Pour ménager notre faiblesse, figurons-nous que nous ne venons ici que comme tant d'autres dont le seul but est de s'édifier²⁸, mais ne doutons pas que si Dieu nous appelle à vivre et à mourir ici, il soit assez puissant pour nous aplanir toute difficulté !”²⁹

Il voulait poursuivre lorsque nous entendîmes marcher dans le vestibule. Nous nous disposâmes à recevoir une nouvelle visite. En effet nous vîmes apparaître un jeune religieux d'une maigreur extrême, cependant sa physionomie douce annonçait la paix et le contentement. Ce jeune religieux, qui faisait les fonctions d'hôtelier³⁰, ne se prosterna point, mais après nous avoir fait une inclination aussi gracieuse que modeste, il nous témoigna le regret qu'il avait que nous ayons attendu si longtemps dans un lieu aussi froid et aussi incommode, puis il nous introduisit dans la salle d'hôtes où nous trouvâmes un bon feu. Notre jeune religieux, [13] après

²⁸ - Rglt tome 1, p. 225 - Chap. 18 - De l'hôtelier - Combien de personnes ne se présentent pas ordinairement en une année dans un monastère où l'on exerce l'hospitalité ? Et que de bien à faire ! Les uns sont déjà tout à Dieu, tout prêts à s'édifier de tout, tout remplis des plus hautes idées de notre état et il faut qu'une parole d'édification de la part de l'hôtelier les porte à Dieu encore davantage. Les autres sont dans des dispositions tout opposées, entièrement au monde et à ses erreurs, à la chair et à ses plaisirs, à l'amour de la gloire et à ses vanités, et il faut que la seule vue de celui qui est chargé des hôtes, les éclaire, les détrompe et les change. D'autres enfin sont entre deux, ni froids, ni chauds, mais tièdes, mais lâches, mais indifférents, et il faut que l'exemple du religieux qu'ils ont plus d'occasion de voir, les encourage, les anime, les embrase. Que de motifs de ne se conduire qu'avec édification et de manière à faire rendre gloire à Dieu !

²⁹ - Dargnies p. [12] - Dom Augustin de L'Estrange et les religieux qui l'accompagnaient faisaient déjà depuis plusieurs années, [lors de son arrivée en 1793] profession de cette sainte réforme. Le Seigneur leur offrant un azile dans le monastère de la Valsainte, il parraissait tout naturel de continuer à y vivre dans les mêmes pratiques, mais déjà exacts observateurs de la Règle et parvenus sans doute à la plus sublime perfection. Ce n'était plus asser pour eux, bientôt ils accusent leur vénérable réformateur [l'abbé de Rancé] d'avoir usé de trop d'indulgence. Ils s'accusent eux-mêmes de lâcheté et de paresse. “Il nous faut, ce disent-ils, remonter à la source, les pères de Cîteaux n'étaient pas différents de nous, pourquoi ne pourrions-nous pas ce qu'ils ont pu ?”

³⁰ - Dargnies p. [283] (...) Frère Jean-Marie dit Pierre Joachim de Sachy, clerc, de la paroisse d'Arbonnières en Picardie, entré le 20 avril 1795 âgé de 26 ans, mort en 1797. Ce jeune homme qui par sa grande piété, donnait les plus grandes espérances à l'état ecclésiastique, fut obligé de sortir de chez lui à cause de la révolution. Il vint à la Valsainte, non pour y faire pénitence des excès d'une première jeunesse, car il avait toujours vécu en saint dans le monde, communiant presque tous les jours et donnant la plus grande partie de son tems à l'oraison, mais pour y favoriser dans la retraite son attrait pour les choses de Dieu. Il fut pendant tout le tems de son noviciat un modèle de ferveur et d'obéissance. (...) Il remplit l'emploi d'hôtelier et y persévéra jusqu'à ce que, vaincu par la faiblesse, ne pouvant plus remplir ses obligations il fut remis à l'infirmerie où il se disposa à la mort (...).

nous avoir entretenus d'une manière aussi agréable qu'édifiante, pendant quelques instants, nous quitta en nous disant qu'il allait s'occuper de nous faire préparer à dîner. La charité qui l'embrasait lui donnait des ailes, sans toutefois ne lui faire rien perdre de la gravité religieuse. Il nous mit une table près du feu. Tout était propre, mais sans préjudice à la vertu de pauvreté. Les assiettes étaient de faïence commune, les cuillers et les fourchettes en bois, mais très bien travaillées. Pendant les petites absences que faisait l'hôtelier pour disposer notre repas, mon ami et moi nous nous communiquions nos réflexions. Il me dit entre autres choses qu'il croyait suffisant que je passasse quelques jours dans cette maison pour m'édifier, que ma santé était trop faible pour penser à autre chose. Je l'écoutais attentivement, mais je me sentais peu disposé alors à suivre cet avis.

Les petits entretiens que nous venions d'avoir avec le jeune religieux, quoique interrompus, m'avaient rendu le calme³¹. Je me sentais porté à ne point quitter le monastère sans avoir éprouvé ma vocation. Heureuse solitude à laquelle je me sentais porté dès mes premières années, pouvais-je vous quitter sans jouir de vous après avoir entrepris un pénible voyage pour vous trouver ? Je répondis donc à mon ami que je voulais partager son sort.

Nous avions certainement besoin de prendre de la nourriture, mais nous étions tellement occupés de ce que nous voyions que nous ne nous apercevions pas que la faim nous dévorait. [14] Enfin le dîner arriva. Il était composé, autant que je puis m'en rappeler, de trois portions de légumes dont nous mangeâmes avec appétit...³² Les deux premières étaient passablement apprêtées, mais il y en avait une troisième, servie dans un petit vase de bois qui n'avait pas grande saveur. C'était une portion de la communauté, dont tout l'assaisonnement n'était qu'un peu de sel. Après ce frugal repas, nous nous empressâmes de demander à l'hôtelier s'il ne serait pas possible d'avoir un entretien du RP abbé. Il nous le fit espérer et nous dit en nous quittant qu'il allait lui faire part de notre arrivée. Nous ne tardâmes pas à jouir des démarches de notre jeune père, car le Père abbé ne se fit pas attendre.

Mes bonnes enfants, je ne saurais vous exprimer les sentiments de respect et de confiance dont je me sentis pénétré à la vue de ce nouveau saint Bernard, si digne de reproduire l'esprit de ce grand saint dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, au milieu duquel les plus épaisses ténèbres sont réputées lumières. Que ne puis-je ici faire le portrait de ce respectable personnage que ne m'est-il possible de faire connaître ici ses moindres vertus. Garderais-je sur ce vénérable

³¹ - Rgl tome 1, p. 251 - Lorsqu'un étranger s'annonce comme postulant, l'hôtelier qui (...) doit être rempli de zèle pour le salut des âmes, ne manque pas de lui témoigner sa joie et la part qu'il prend à la grâce que Dieu lui fait de l'appeler à un genre de vie où il trouvera tant de moyens de sanctification, il remercie le Seigneur dans le fond de son cœur de la grande miséricorde qu'il lui fait en cela et le regarde dès lors comme une personne qui est destinée de Dieu à finir ses jours avec lui, si toutefois sa vocation est véritable.

Rgl tome 2, p. 352 - Ch. 1 Des postulants et des novices - Quand il se présente quelqu'un pour embrasser notre état, il faut considérer son âme comme un trésor que Dieu confie à nos soins, ou plutôt comme une conquête qu'il veut faire et pour laquelle il nous demande notre secours et nous dit "Aide-moi à gagner cette âme". Il faut donc répondre aux desseins de Dieu avec beaucoup de précautions car souvent la persévérance de ceux que Dieu nous envoie dépend de la conduite que nous tiendrons envers eux.

³² - Cf. Annexe 3 - Description de la première journée de Nicolas Claude Dargnies, *Mémoires en forme de lettres*, Seconde lettre. Il est entré à la Valsainte le 10 mai 1793. Il en est sorti en avril 1808.

père un silence absolu ? Non, la reconnaissance me force à le rompre³³. Cependant, pour ne pas quitter le sentier étroit où me retient ma faiblesse, je me contenterai de parler de son extérieur, en attendant que mon récit me conduise naturellement à parler en peu de mots de son rare mérite.

[15] Le révérend Père dom Augustin de Lestrangé, né d'une ancienne famille de France, après avoir fait sa licence avec succès, ne s'est retiré à la Trappe près de Mortagne, que pour éviter le poids des dignités ecclésiastiques que sa profonde humilité seule pouvait lui faire redouter. Il était d'une belle taille, avait un air noble et gracieux, il pouvait avoir trente-six ans³⁴ lorsque j'eus le bonheur de le voir pour la première fois. Sa physionomie était des plus heureuses, en lui, la gravité se tempérant par une bonté engageante, commandant la confiance. Aussi le point de la règle qui prescrit à chaque religieux de découvrir le fond de son cœur à son supérieur³⁵ est-il d'une observance facile à l'égard d'un tel père. Un mot de lui suffisait à rendre la paix et le courage à une âme abattue. Il possédait le grand art de diriger les âmes et de les porter à servir Jésus Christ avec générosité. Tel était le réformateur de la Valsainte...

Le RP nous accueillit avec une extrême bonté. Après nous avoir fait diverses questions touchant notre état et le motif du voyage que nous venions de faire, il nous demanda quelles étaient les raisons qui nous avaient portés à venir visiter son désert dans une saison aussi rigoureuse. Nous lui répondîmes que notre démarche n'avait pour objet que de venir nous jeter dans ses bras et de le prier instamment de vouloir bien nous admettre au nombre de ses enfants spirituels. Ce vénérable père reçut notre demande de la manière la plus [16] favorable et après nous avoir portés à une grande reconnaissance envers Dieu, auteur de telle résolution, il nous interrogea sur les origines et les progrès de notre vocation, ce à quoi nous répondîmes avec simplicité.

Le Père abbé, après avoir loué et encouragé notre bon dessein, nous dit que nous ne pouvions arriver dans un moment plus opportun, que la retraite annuelle³⁶ était sur le point de

³³ - Cf. Annexe 4 - Dom Augustin menteur d'hommes.

³⁴ - Né le 19 janvier 1754, il avait 43 ans en 1797.

³⁵ - Rgl tome 2, p. 100-101 - 1° On peut ouvrir son cœur au R. Père, [pour lui rendre compte de son état et prendre ses avis,] dans les différents endroits où l'on peut parler et il ne faut pas attendre à lui parler de sa conscience que lorsqu'il est en son cabinet, car comme les autres devoirs de sa charge ne lui permettent pas d'y être toujours, on se priverait souvent de ce moyen si nécessaire à sa perfection. (...) Demander à Dieu l'esprit de docilité, de simplicité, de parfaite soumission. (...) On peut s'adresser au supérieur toutes les fois qu'on en a besoin, même pendant les offices [si on est dangereusement tenté].

³⁶ - Rgl tome 1, p. 48 - Le supérieur dit (aux moines réunis en chapitre) qu'il ne suffisait pas de faire le bien pendant un temps, mais qu'il fallait y être fidèles jusqu'à la mort et que, comme il était à craindre que les bonnes dispositions dans lesquelles ils étaient ne vinssent dans la suite à s'affaiblir, ou à s'effacer peut-être entièrement de leur esprit, il fallait établir quelque chose qui pût y conserver leurs successeurs ; qu'ainsi il jugeait très convenable qu'on fît tous les ans, vers la fête de la Purification, une retraite de dix jours ; que durant cette retraite on s'appliquerait à se renouveler dans l'esprit de son état, et à se mettre dans les dispositions où l'on voudrait se trouver à l'heure de la mort, mais que pour travailler plus spécialement au maintien de la régularité dans cette maison, après avoir pensé à soi en particulier et avoir tâché de se renouveler, on s'occuperait aussi du bien général du monastère et on tâcherait d'y renouveler la fidélité et la ferveur, que pour cela on ferait tous les ans, après la retraite, une neuvaine...

Rgl tome 2, p. 314 - Comme la Purification est la fête principale de la maison et le jour où nous nous offrons en holocauste avec Jésus notre Sauveur, par les mains de Marie, en renouvelant nos vœux à ses pieds et la priant de les présenter au Seigneur, ainsi qu'elle présenta autrefois son divin Fils au Temple, ce sera toujours aux approches de cette solennité et pour nous y préparer que nous ferons notre retraite annuelle. Elle sera de dix jours et commencera

commencer, pour se terminer la veille de la Purification, époque de la rénovation des vœux³⁷. Il a ajouté que, quoique l'usage de l'Ordre fût que les postulants demeuraissent trois jours à l'hôtellerie avant d'être admis à suivre les exercices de la communauté, on y dérogerait en notre faveur. Après nous avoir fait une petite exhortation touchante, dom Augustin nous quitta en nous laissant vivement pénétrés de tout ce que nous avions vu et entendu...

Nous jouissions encore une fois, dans la salle d'hôtes, de toute notre liberté, mais le moment approchait où il fallait commencer à prendre quelque part au joug de notre divin Maître. La grande franchise avec laquelle nous avions épanché nos cœurs dans le sein du supérieur général, en avait devancé le moment. Nous nous entretenions de ce qui nous avait le plus touché dans sa personne, lorsque le père hôtelier entra. Après nous avoir abordé avec un air de satisfaction, il nous parla à peu près en ces termes : "Messieurs, ou plutôt mes chers frères, puisque je viens d'apprendre par notre digne supérieur que vous n'êtes pas venus ici comme [17] tant d'autres pour le seul motif de vous édifier, bien moins encore pour satisfaire une stérile curiosité, mais dans l'intention de vous donner à Dieu sans réserve, je viens me réjouir avec vous et vous féliciter de la faveur signalée que le Seigneur vous accorde. Armez-vous d'un grand courage et surtout apportez une parfaite fidélité dans la pratique des règlements établis dans cette sainte maison. Je viens vous instruire de ce qui vous concerne pour le moment présent. Vous devez, maintenant, mes frères, garder un silence absolu entre vous, ce soir vous vous coucherez habillés, ne retirant que vos souliers. Cette nuit, à une heure et demie, je viendrai vous éveiller pour vous conduire à la tribune pour matines, vous assisterez de même aux offices du jour."

Le jeune religieux nous remit ensuite un exemplaire des Devoirs de la vie monastique de l'abbé de Rancé³⁸, réformateur de la Trappe. Cet ouvrage, écrit avec chaleur et onction, est l'esprit de la Règle de saint Benoît. Il nous laissa aussi un petit imprimé abrégé, ou plutôt un précis des austérités qui se pratiquent dans la réforme, avec une courte instruction des dispositions dans lesquelles doivent entrer ceux qui se présentent pour l'embrasser.

Après une courte absence le père hôtelier revint nous annoncer qu'on allait faire la lecture dite de la collation à laquelle les hôtes peuvent assister. Cette lecture précède immédiatement les Complies. Nous suivîmes notre guide qui nous éclairait avec une [18] petite lanterne de papier et

de manière à finir l'avant-veille de cette fête. On ne comptera point dans les dix jours les dimanches ou fêtes chômées qui pourront s'y trouver, parce que les exercices de la retraite ne sauraient trouver leur place en ces jours à cause de la longueur de l'office.

³⁷ - Cf. Rgl't tome 2, chap. 4, - De la fête de la Purification, p. 322-333.

³⁸ - Armand Jean Le Bouthillier de Rancé était né à Paris le 19 janvier 1626 de l'une des plus illustres et des plus anciennes familles de France. D'une très grande intelligence, il fit des études de philosophie et de théologie à Paris. Après avoir reçu la prêtrise, il mena une vie dissipée et toute séculière. Il reçut plusieurs abbayes en commendé. Il eut une grâce de conversion en 1657, se défit alors de ses bénéfices à l'exclusion de celui de la Trappe, accomplit son noviciat à l'abbaye de l'Étroite Observance de Perseigne en 1663 et en 1664 fit profession monastique le 26 juin, reçut la bénédiction abbatiale le 13 juillet et pris possession de son abbaye comme abbé régulier le 14. Dans son monastère il établit une réforme sévère avec travail manuel, silence rigoureux, abstinence absolue de vin, d'œufs, de poisson, de tout assaisonnement aux légumes. Son abbaye eut un très grand rayonnement et attira de nombreuses vocations. Pour des raisons de santé, dom Armand de Rancé démissionna de la charge abbatiale en 1695 et mourut le 27 octobre 1700.

nous arrivâmes dans de vastes cloîtres où il faisait grand froid³⁹ et qui n'étaient éclairés que par deux petites lampes de verre dont la faible lueur nous permit à peine d'entrevoir toute la communauté assise sur de petits bancs sans dossier le long des murs.

Notre jeune religieux, après nous avoir placés de telle manière que nous puissions entendre sans être trop en vue, alla prendre son rang parmi ses frères. La lecture, qui était toujours fort courte, étant terminée, les religieux entrèrent au chœur pour Complies, et nous fûmes reconduits par le père hôtelier à la tribune des étrangers. Cet office se psalmodie très lentement⁴⁰ et le chœur, pendant ce temps n'est éclairé que par la lampe qui brûle devant le saint Sacrement. Les Complies de l'office de la sainte Vierge se disent immédiatement après. Vers la fin, les frères convers, les frères donnés⁴¹, les enfants élevés dans le monastère et leurs instituteurs entrent dans le chœur des religieux et s'y placent dans le plus grand ordre pour le Salve Regina, antienne très solennelle à la Trappe, par laquelle se termine tous les jours l'office divin, excepté les trois derniers de la semaine [sainte]. Les frères convers, qui étaient au nombre d'une douzaine, se rangèrent à la suite des novices du chœur, ainsi que les frères donnés. Quant aux enfants, qui pouvaient être cinquante, ils formaient un demi-cercle en dehors de la balustrade.

On ne peut se faire une idée de l'effet que produit la réunion [19] de tant de voix qui n'en font qu'une pour honorer la Très sainte Vierge, patronne de tout l'Ordre de Cîteaux. Que ne puis-je vous exprimer, mes chers enfants, les douces sensations que j'éprouvais pendant cet office qui dura trois quart d'heure ? Il me suffit de vous dire qu'à mes vaines frayeurs et à mes irrésolutions, avait succédé un calme parfait. Le seul désir de vivre et de mourir parmi ces anges terrestres occupait mon cœur !

L'office étant terminé par l'examen, qui dure quelques minutes, le père hôtelier vint nous reprendre et nous conduisit à l'hôtellerie. Après nous avoir introduits dans la chambre où nous devions coucher, il nous quitta dans le plus grand silence. C'eût été pour moi une grande satisfaction de pouvoir faire connaître à mon ami tout ce que j'éprouvais, mais nous étions entrés l'un et l'autre dans la voie des sacrifices. Tous deux nous étions persuadés qu'on ne pouvait la soutenir qu'avec une exacte fidélité, aussi après nous être regardés avec un air de satisfaction, nous nous approchâmes de nos lits. Tel fut le bonsoir de deux amis dès le premier jour de leur arrivée à la Trappe. Le lit qui m'avait été désigné me parut d'autant meilleur que depuis que j'étais militaire, je ne connaissais d'autre matelas qu'une botte de foin ou de paille. Quoiqu'il en soit, mon imagination avait été trop frappée de tout ce que je venais de voir et d'entendre pour que je pusse me livrer [20] au sommeil, quelque nécessaire qu'il me fût. L'heure des Matines, qui était ce jour-là à une heure et demie, étant arrivée, je fus prêt à suivre le père hôtelier. Toute ma toilette

³⁹ - Le chauffoir est la seule pièce chauffée de la maison où les moines peuvent se rendre, pour un quart d'heure maximum à chaque fois.

⁴⁰ - L'office de complies à la Valsainte. (Cf. Annexe 5)

⁴¹ - Frères donnés : ces personnes forment un ensemble différent des moines de chœur et des frères convers qui sont les membres officiels du monastère. Ils ont un lien plus lâche avec la communauté, sans vœux, seulement une promesse d'obéissance envers la personne du supérieur. Ils ont une vie moins austère que les moines.

se borna à mettre mes souliers⁴². Nous fûmes conduits, comme le jour précédent, à la tribune, où nous trouvâmes des bréviaires pour suivre l'office dont toutes les parties se chantent sur un ton très haut⁴³, excepté le petit office de la sainte Vierge qui se psalmodie, ainsi que celui des morts qui se dit également toutes les fois que l'office est de la férie ou de trois leçons. Après les Matines qui finissent toujours à quatre heures, il nous fut permis de nous jeter sur nos lits⁴⁴ jusqu'à Prime, qui se chante à 5 heures. J'aurais bien désiré profiter de cette condescendance pour dormir un peu, mais j'avais le sang trop agité pour l'espérer. D'ailleurs, pour ne plus revenir sur ce sujet, je dois dire ici que j'ai passé les huit premières nuits sans fermer l'œil, aussi, dès le premier mois que je suis entré au noviciat, étais-je dans un état d'épuisement total.

Nous assistâmes, toute cette seconde journée, aux offices à la tribune. De là nous étions reconduits à la salle d'hôtes où nous employions le temps à la lecture des règlements de la maison, imprimés en trois volumes in-4°⁴⁵. Nous jeûnâmes ce jour-là, pour la première fois, jusqu'à deux heures et demie, heure de la communauté, aussi, quoique j'eusse éprouvé la faim, dans le cours de mes campagnes, le besoin commençait à se faire sentir d'une manière [21] insupportable lorsque notre charitable hôtelier vint nous apporter à manger. Le tout consistait en une soupe ou potage fort épais qui était un mélange de pain bis et de gros légumes tels que navets, carottes et quelques parties de choux, le tout humecté avec un peu d'eau salée, une portion de racines sans beurre ni huile formait le second service, et un tronçon de radis gris était le dessert. Douze onces⁴⁶ de pain et un pot d'eau limpide complétaient le repas des chers frères postulants.

'La faim, dit saint Bernard, est le meilleur assaisonnement'⁴⁷, cependant, quoique la mienne fut au superlatif, elle ne produisit chez moi aucune illusion, je trouvai le tout fort insipide,

⁴² - Rgl't tome 2, p. 171 - Règlement pour le repos - On se couchera en tout temps, c'est-à-dire en été comme en hiver, en maladie comme en santé, avec ses habits réguliers, ainsi que les malades à l'infirmerie (cf. Rgl't tome 2 p. 396).

⁴³ - Rgl't tome 2 p. 34 - Le ton doit être assez haut pour exciter la ferveur, assez bas pour inspirer la gravité, en un mot, il doit être assez réglé pour qu'on puisse s'en acquitter avec piété et édification. Il faut toutefois remarquer que le ton qui est assez haut dans une pièce de chant pour ranimer la ferveur ne l'est point assez dans une autre. Le *Salve Regina*, par exemple, n'aurait presque rien de pieux et de dévot s'il n'était chanté plus haut que tout le reste.

⁴⁴ - Les moines cisterciens ne se recouchent pas après Matines qui finissent à quatre heures, mais se livrent à la lecture ou à l'oraison.

⁴⁵ - Réglemens de la Maison-Dieu de Notre-Dame de la Trappe, par Mr l'abbé de Rancé, son digne Réformateur, mis en nouvel ordre & augmentés des usages particuliers de la Maison-Dieu de la Val-Sainte, Fribourg 1794, deux tomes, 20 x 25 cm, 1054 pages au total. (Cf. le titre complet dans la bibliographie)

J. du Halgouët, "Pierres d'attente... François-Thomas Bodé", in *Cîteaux, commentarii cistercienses*, 1977, p. 54-58, donne des précisions sur l'élaboration de ces Réglemens.

Jean de la Croix Bouton commente : (...) Ce sont un des codes monastiques les plus minutieux qui aient jamais été élaborés. *Histoire...* p. 411.

KERVINGANT, *Des moniales...* en donne une analyse p. 65-68 et 88-98.

⁴⁶ - La réforme de la Valsainte utilisait l'once valant 1/12 de la livre romaine de 327 g, celle dont parle la Règle de saint Benoît, valant 27,25 g. L'once de France valant 1/16 de livre, cette dernière variant de 380 à 550 g selon les lieux.

⁴⁷ - Saint Bernard, lettre 2a.

toutefois je ne cessai pas de l'incorporer de mon mieux, sachant qu'il ne me revenait rien jusqu'au lendemain à pareille heure. Le père hôtelier nous fit la lecture pendant le repas, il nous quitta ensuite pour aller prendre lui-même sa réfection.

Après les Vêpres nous eûmes la visite du RP abbé qui nous parla d'une conversation aussi intéressante qu'édifiante d'un établissement de sa réforme⁴⁸ qu'il venait de fonder en faveur de plusieurs religieuses françaises au nombre desquelles se trouvait Mlle la Princesse Louise de Condé⁴⁹. Ce récit renouvela merveilleusement mon courage et sembla faciliter en moi la digestion laborieuse de mes choux et de mes carottes, en pensant que des femmes délicates et par dessus tout qu'une petite-fille du grand Condé, pour l'amour de Dieu, s'était réduite au même [22] régime. Le RP abbé, après nous avoir confirmés dans de bonnes résolutions par des réflexions touchantes, nous quitta en nous disant que son intention étant que nous ne perdissions rien des exercices de la retraite, qui commençait le lendemain, nous serions présentés au chapitre le jour même pour suivre les exercices réguliers, que, cependant, pour ne pas s'écarter des règlements⁵⁰, nous coucherions encore deux nuits à l'hôtellerie avant d'être admis au dortoir commun.

Le dernier entretien avec le digne abbé avait été pour moi un ample sujet de nouvelles réflexions de ne rien négliger pour la réussite de la grande entreprise que je croyais conforme à la volonté de Dieu. Je n'avais aucune idée d'une communauté religieuse et de cette bienheureuse enfance qui doit s'y pratiquer. Je regardais l'obéissance comme la vertu d'un écolier ou comme le devoir d'un militaire pour tout ce qui regarde le service du prince, mais je ne l'avais jamais

RANCE, *Devoirs et sainteté de la vie monastique*, Paris, 1669 - p. 49 - Citation de Guillaume, vie de s. Bernard "Si leurs maisons et leurs bâtiments étaient simples, leur façon de vivre l'était aussi. Le pain qu'ils mangeaient semblait plutôt être fait de terre que de son, il était fait du blé que la terre de ce désert stérile produisait à peine, quoi qu'elle fût cultivée avec beaucoup de soin et de travail par les frères. Les autres viandes dont ils se nourrissaient n'avaient presque point d'autre goût que celui que la faim ou l'amour de Dieu leur donnait ; et même les novices avaient tant de simplicité dans leur ferveur qu'ils trouvaient que ces mets étaient encore trop délicats et considérant comme du poison tout ce qui causait du plaisir à celui qui le mangeait, ils refusaient ces dons de Dieu à cause de la douceur et du goût qu'ils y sentaient." C'est sur ces témoignages, mes frères, qu'il faut que vous jugiez de l'état des cénobites, c'est par les paroles et par les actions des saints que vous devez connaître la vérité d'une profession si sainte.

⁴⁸ - Pour les femmes, dom Augustin fonda un monastère à Sembrancher dans le Valais (Suisse). Des moines y furent envoyés pour préparer les bâtiments en février 1796 et les premières religieuses y arrivèrent le 13 septembre pour commencer la vie régulière le jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le 14 septembre 1796.

⁴⁹ - Frère Jérôme s'était enrôlé dans l'armée de Louis-Joseph de Condé (1736-1818). La princesse Louise Adélaïde de Bourbon-Condé était née en 1757. À Douze ans elle entra à l'abbaye de Penthemont, à Paris, où la haute noblesse faisait alors élever ses filles. Elle pouvait allier la vie réglée du couvent et les exigences de la vie de société, dans le château familial à Chantilly, ou à Versailles et à Paris. En 1786 elle fut élue abbesse du chapitre de chanoinesses de Remiremont, sans avoir à prononcer de vœux ni à résider. Elle émigra au moment de la Révolution. Elle entra le 26 septembre 1797 à Sembrancher sous le nom de sœur Marie-Joseph. Elle sortira de l'Ordre depuis Orcha en août 1799 sans avoir fait profession. Après avoir vécu dans plusieurs couvents en Europe, elle fonda l'abbaye bénédictine de l'Adoration perpétuelle sur les lieux de la prison du Temple à Paris, en 1816-1817 et y mourut en mars 1824.

⁵⁰ - Les Règlements ont été scrupuleusement suivis d'après ce que décrit frère Jérôme, pour la réception des hôtes et des postulants, cf. Rgl't tome1, p. 224-265 et Rgl't tome 2, p. 352-355.

Vers la Valsainte

considérée sous le rapport du pénible sacrifice de la volonté propre que nous soumettons à un homme à l'exemple et pour l'amour de Jésus Christ⁵¹.

Un silence continuel était pour moi une pratique bien extraordinaire, surtout en quittant le tumulte des camps, cependant j'en entrevoyais l'utilité et déjà je goûtais les délices de la paix qu'il procure. Enfin, rejetant toutes les suggestions de la chair et du sang, je me disposais à baisser amoureusement la tête sous le joug du Seigneur.

⁵¹ - Rgl tome 1, p. 251 - L'hôtelier ne manquera pas de faire connaître au postulant, un peu en particulier, quelques unes de nos pratiques, comme • le silence profond dans lequel nous vivons, • la prompte obéissance que nous devons avoir en toute circonstance pour nos supérieurs, • la soumission, la confiance, la simplicité avec laquelle nous devons agir à leur égard, • l'exactitude scrupuleuse à quitter tout, pour nous rendre aux exercices au premier son de la cloche, • le zèle que nous devons avoir les uns les autres pour nous avertir de nos moindres manquements... • combien c'est pour nous une faute essentielle de blesser tant soit peu la charité et de contrister quelques un de ses frères etc.

Cf. Annexe 6 - Dispositions intérieures.

La Valsainte

[23] Nous ne sommes entrés jusqu'ici que dans le vestibule de la maison de Dieu, mais le jour est enfin arrivé où il nous sera permis de pénétrer jusqu'au sanctuaire⁵². Ô Dieu de miséricorde, de quelle faveur ne me préveniez-vous pas en ce jour où, tout couvert encore de la poussière du siècle pervers, il m'était permis de prendre place près de vos serviteurs fidèles depuis longtemps dépouillés du vieil homme pour revêtir Jésus Christ ! C'est alors que je pouvais chanter avec David : Oui ! le Seigneur tire le faible de la poussière et relève le pauvre de dessus le fumier, pour le faire asseoir avec les princes de son peuple.⁵³

Nous assistâmes à l'office de la nuit comme la veille, nous montâmes à la tribune encore une fois pour l'office de Prime, mais à la fin de cet office, le père hôtelier, au lieu de nous reconduire à notre chambre, nous introduisit dans un vaste cloître dont la voûte et les murailles, tapissées des plus formidables sentences de l'Écriture sainte⁵⁴, parlent sans cesse, mais sans bruit, à des hommes qui gardent un silence éternel. Étant arrivés dans une petite place qui est contiguë au chapitre, notre guide nous remit au père Colomban⁵⁵, jeune religieux plein de mérite, qui remplissait alors les deux charges importantes de prieur et de maître des novices. Ce père nous attendait et après nous avoir fait connaître la manière dont nous devons nous présenter au chapitre, il y entra. Pour nous, le cœur [24] palpitant, nous attendîmes le moment de

⁵² - Dom Urbain Pièce 18 - Lettre du 28 déc. 1791 à son frère - [À la Valsainte] nous sommes retirés entre des montagnes comme on n'en voit point en France [il est originaire de Nantes] et presque toujours couvertes de neige. Le chemin est si mauvais qu'il faut avoir de bonnes raisons pour venir jusqu'à nous, aussi peu s'en donnent la peine. Mais si nous trouvons des secours spirituels, il n'en est pas ainsi des temporels car nous avons bien de la peine à y trouver du mauvais pain. Comme la charité est la plus précieuse vertu, j'ai cru ne pas devoir négliger de procurer à nos chers père et mère une belle occasion de la pratiquer. Je les prie donc, s'ils le peuvent, de vouloir bien nous procurer quelques secours. S'ils avaient tant de bonté que de faire à un chien comme moi qui devrait être foulé aux pieds, une pension de cent pistoles, comment refuseraient-ils d'en faire une maintenant à Jésus Christ dans mes frères, car je les prie de ne pas songer à moi dans une si sainte œuvre. Je ne suis qu'un misérable pécheur, qui ne mérite pas qu'on pense à moi. Ce n'est pas que nous désirions être dans l'abondance, notre pauvreté nous est trop chère, elle est notre gardienne, mais ne serons fidèles à Dieu que tant que nous pratiquerons cette vertu. Mais nous désirons seulement pouvoir vivre car quoique nous nous soyons réduits à ne vivre que de pommes de terre et même de pain fait de pommes de terre, nous sommes dans la dernière nécessité. Nous n'avons pas même de souliers, étant obligés d'aller à la sainte table en sabots et encore sommes-nous obligés d'y mettre des pièces car nous n'en avons pas tant qu'il nous en faut.

⁵³ - Ps 113, 7-8.

⁵⁴ - Rgl tome 1, p. 52 - [Lors de la discussion en communauté du chapitre 4 de la Règle de saint Benoît, Des instruments pour bien agir] le résultat fut : En général qu'on tâcherait d'observer ce chapitre avec le plus de perfection qu'il serait possible et qu'afin de s'en ressouvenir sans cesse, on écrirait plusieurs sentences sur les murs des différents lieux réguliers de la maison, propres à les rappeler, mais qu'on tâcherait surtout de les graver profondément dans son cœur.

⁵⁵ - Père Colomban, Jean-Baptiste Morogue, né à Vesoul en 1772, entré chez les bénédictins puis à la Valsainte le 9 avril 1792, nommé prieur en 1795. Il est mort à Zidyzein, en Russie, en 1799. Il fut la cheville ouvrière pendant deux années entières de la rénovation des Règlements. Il fut ensuite chargé de rédiger l'office du Sacré-Cœur et celui de la Sainte Volonté de Dieu et d'un nouveau bréviaire.

notre introduction. Après que le martyrologe du jour et un chapitre de la Règle de saint Benoît furent chantés sur le ton des leçons, le maître des novices vint nous ouvrir la porte et nous fit avancer vers le milieu de la place où se trouvait réunie toute la communauté, chacun selon son rang d'ancienneté. Nous nous prosternâmes à plate-terre, nous étant ensuite relevés au commandement du supérieur, il nous adressa les paroles suivantes : “Quels puissants motifs de reconnaissance⁵⁶ n’avez-vous pas envers la divine bonté, mes chers Frères ! Sa voix s’est fait entendre à vos cœurs au milieu du tumulte des armes et elle vous a donné en même temps le courage et la docilité nécessaires pour la suivre ! La grâce que le Seigneur a daigné vous faire en vous appelant à la vie religieuse exige de vous une parfaite correspondance, car selon la parole de notre divin Maître, on demandera beaucoup à celui à qui il a été donné beaucoup⁵⁷. Quelle plus grande faveur, en effet, que la vocation religieuse qui élève, en quelque sorte, un homme faible et mortel à l’état des anges, puisque, de concert avec les esprits bienheureux, le religieux chante nuit et jour les louanges de Dieu ! Mais pour persévérer dans un état si avantageux pour le salut, n’oubliez jamais, mes chers frères, que vous n’obtiendrez cette grâce que par une grande qualité à accomplir tous les devoirs que vous impose⁵⁸ et surtout en faisant connaître [25] avec simplicité à vos supérieurs toutes les tentations que le démon ne manquera pas de vous susciter pour vous faire perdre un si grand bien⁵⁹.” Enfin il finit en ces termes : “Que le Seigneur daigne accomplir en vous ce qu’il a commencé !”

Dès que le révérend Père abbé eut cessé de parler, on nous plaça à la suite des novices et le digne abbé lut de suite le sujet de la première méditation qui devait servir de préparation à la retraite, laquelle se terminait la surveillance de la Purification de la très sainte Vierge. Je ne chercherai pas à vous retracer les sujets de méditations qui furent proposés pendant ces saints exercices, vous ne pouvez douter qu’ils n’aient eu pour objet la plus haute perfection⁶⁰. En effet l’attachement à nous-mêmes et aux objets sensibles étant le principal obstacle qui s’oppose à l’oraison, quelle doit être la sublimité de celle des hommes célestes qui, dépouillés de tout, ne conservent d’autre héritage que la croix de Jésus Christ ? Pendant la retraite le chapitre des coupes étant suspendu, je n’en parlerai pas ici, d’ailleurs les postulants n’y assistent pas.

⁵⁶ - Rglt tome 1, p. 41 - On n’essayera point d’exprimer ici les transports de reconnaissance des nouveaux solitaires de la Valsainte envers la divine Bonté, lorsqu’ils se virent, loin de leurs ennemis, rendus à la solitude dont une vue rapide du monde venait encore de leur mieux faire sentir le prix. Aussi tout ce que put leur donner à souffrir la pauvreté et le dénuement de toutes choses leur parut-il des délices.

⁵⁷ - Lc 12, 48.

⁵⁸ - Rglt tome 1, p. 145 - Inspirer aux novices un grand amour pour leur saint état ; les choses les plus pénibles paraissent alors on ne peut plus faciles.

⁵⁹ - RB 4, 50 - Briser immédiatement contre le Christ les pensées mauvaises qui nous viennent au cœur et s’en ouvrir au père spirituel.

⁶⁰ - Rglt tome 2, p. 320 - On prendra pour sujet des exhortations ou lectures les vérités fondamentales de la religion, comme la fin pour laquelle nous avons été créés, la mort, le jugement, l’enfer, le paradis et les autres matières qui se trouvent dans les livres de retraite.

N'ayant aucune idée de l'oraison mentale⁶¹, les méditations me paraissaient bien longues et mon imagination, fatiguée par l'insomnie, avait bientôt épuisé le sujet le plus fertile en réflexions. De plus, n'ayant pas l'habitude de me tenir à genoux, surtout à plate-terre, je souffrais horriblement de [26] cette position et mes désirs se portaient malgré moi vers l'instant où il me serait permis d'en changer. Les méditations de la retraite étaient de trois heures par jour⁶². Il y a, à la vérité, deux intervalles, mais je les trouvais trop courts pour que mes pauvres genoux meurtris eussent le temps de se raffermir avant de retourner à l'oraison. Le temps employé à la méditation, pendant la retraite, se prend en grande partie sur celui qui, dans le reste de l'année, est destiné au travail des mains et aux lectures particulières. Toutefois, pour que ces deux exercices ne soient pas entièrement omis, suivons l'ordre de la journée.

La première méditation étant terminée, toute la communauté se rend au dortoir pour mettre en ordre le petit réduit où on a pris le repos de la nuit, après quoi on vient dans le cloître pour y faire les lectures particulières⁶³. Comme il n'y a aucun exercice à la Trappe qui ne soit enrichi de quelque parcelle de la croix, il est bon de remarquer les différentes mortifications qui se rencontrent dans celui-ci. Le froid est très rigoureux à la Valsainte⁶⁴ pendant au moins six mois de l'année. Cependant, sans distinction de saison, les lectures se font toujours dans les

⁶¹ - Rgl tome 2, p. 78 - De l'oraison - Tous s'adonnent le plus qu'ils pourront à l'oraison. Rgl tome 2, p. 80 - On ne se contentera pas de faire oraison dans les temps qui y sont destinés, mais à l'exemple de notre père saint Bernard, qui dit que les chênes des forêts lui en ont plus appris que les livres et sur les traces des premiers religieux de Cîteaux qui étaient de si grands hommes d'oraison, quoiqu'ils fussent occupés à de si longs et si pénibles travaux, nous nous efforcerons de nous acquitter de ces mêmes travaux avec de si fréquentes pensées de Dieu, une si grande et large liberté d'esprit, tant de recueillement et de paix, qu'ils deviennent pour nous une véritable oraison et un moyen même quelques fois plus efficace pour nous unir intimement à Dieu. Ainsi nous regarderons comme une obligation particulière de travailler à nous établir dans une oraison continuelle, en considérant que ç'a été là l'intention spéciale de saint Benoît lorsqu'il a prescrit si peu de temps pour vaquer à cet exercice en particulier et que c'est pour nous en faciliter le moyen que la sainte Règle ordonne un silence si exact et un si grand recueillement.

⁶² - Rgl tome 2, p. 320 - Une indulgence plénière est accordée à tous ceux qui, pendant dix jours de retraite font deux heures d'oraison. Dans la distribution de nos exercices nous avons cet avantage que, sans fatiguer les plus faibles d'entre nous, les deux heures d'oraison sont néanmoins remplies [réparties en plusieurs moments].

⁶³ - Rgl tome 1, p. 433 - Les cloîtres, considérés par nos Pères comme des lieux consacrés au repos et au silence ; ils n'y ont point eu d'autre occupation que celle d'écouter Dieu, lui qui leur parlait incessamment dans les divines Écritures et dans les livres de ses saints.

1°- Tous les frères feront leurs lectures sous les cloîtres pendant le jour, du côté où sont les bancs. Ils s'y comporteront avec tant de modestie et d'édification que chacun puisse trouver dans la contenance de son frère la règle et le modèle de sa sienne. (...) Les actions qui se font en commun étant toujours plus vives et plus animées, sont aussi plus pures et plus agréables à Dieu. (...) 2°- On y gardera un perpétuel silence, sans qu'aucune nécessité puisse obliger de le rompre. (...) On y lira tout bas, de manière à n'être point entendu de ses voisins.

Rgl tome 2, p. 74 - Tous les intervalles qui se trouvent entre les exercices réguliers sont désignés sous le nom de temps de la lecture, quoiqu'on soit bien libre d'en employer une partie à l'oraison. On doit apporter un égal soin à ces deux exercices, l'un et l'autre étant un entretien de l'âme avec Dieu et dans l'un comme dans l'autre, l'âme devant écouter Dieu qui lui parle et s'adresser elle-même à Dieu. On voit facilement, d'après cette définition, qu'elle ne doit jamais avoir pour objet d'amuser l'esprit et de satisfaire la curiosité, mais de s'instruire de ses devoirs et d'échauffer le cœur.

⁶⁴ - L'altitude de la Valsainte est de 1014 m. Les bâtiments étaient en partie délabrés. Selon les Règlements, une seule pièce était chauffée.

cloîtres⁶⁵ très vastes où il faut demeurer quelques fois une heure de suite dans une immobilité entière, malgré le besoin qu'on éprouve de se donner du mouvement pour surmonter ce que le froid a de plus piquant⁶⁶. Ce n'est pas tout, chaque membre a sa position prescrite [27] par les règlements : les pieds doivent être placés l'un contre l'autre, le corps doit être tourné de manière à faire face aux religieux qui sont vis-à-vis, le livre, quelque soit le format, doit être tenu dans les deux mains, le siège n'est autre qu'un petit banc d'écolier placé de chaque côté des murs, contre lesquels il n'est jamais permis de s'appuyer, si fatigué qu'on puisse être des exercices précédents⁶⁷.

Il y a, à la vérité, un chauffoir commun, mais où il n'est jamais permis de rester plus d'un quart d'heure de suite et toujours debout. On ne peut pas non plus y aller plus d'une fois dans le cours d'un même exercice⁶⁸. La lecture commence par plusieurs versets de l'Écriture sainte qui doivent se lire à genoux et la tête découverte. Il n'est permis de s'asseoir que lorsque le voisin plus ancien vous y invite par une modeste inclination. On ne peut, dans aucun cas, quitter un exercice sans la permission de celui qui préside. Elle se demande et s'accorde par signe, le silence⁶⁹ s'observant partout rigoureusement, mais surtout dans les cloîtres.

⁶⁵ - Rglt tome 2, p. 76 - La lecture d'après l'office de la nuit se fera sous les cloîtres en été ; depuis le premier novembre jusqu'à Pâques elle se fera au chapitre.

⁶⁶ - Rglt tome 2, p. 78 - Lorsqu'on se sentira pressé du sommeil [pendant la lecture] on se lèvera et on se donnera du mouvement pour le surmonter mais on le fera toujours avec décence et modestie, sans frapper du pied, sans agiter le siège et sans ces postures qui sont moins propres à le chasser réellement qu'à donner un certain air de le combattre avec courage. En un mot, on respectera en cette action, comme en toute autre, le silence qui doit alors être très profond.

⁶⁷ - Ceci doit relever des constitutions de la Valsainte, non codifié dans les Règlements qui ne sont pas aussi précis sur ce point. À propos du réfectoire : Rglt tome 2 p. 140 - On sera toujours extrêmement modeste (...) - On tiendra les pieds l'un auprès de l'autre, observant de ne point les croiser, ni les mettre l'un sur l'autre.

Cf. Annexe 7 - Dargnies donne une description de la journée dans : *Observations sur ce qui peut et doit occasionner tôt ou tard la chute de la réforme de la Trappe si on ne la réforme pas* p. [256].

⁶⁸ - Rglt tome 1, p. 436 - Le chauffoir étant destiné au soulagement de la nature toujours portée à se flatter, doit nous être singulièrement suspect et nous ne devons nous en approcher qu'avec crainte et défiance, bien persuadés que l'ennemi nous y attend d'une manière particulière et qu'il nous y tendra des pièges que nous n'éviterons que par une très grande fidélité. En un mot on doit regarder ce lieu comme aussi dangereux pour l'esprit qu'il est favorable au corps, parce que naturellement il porte à la paresse et à l'immortification qui sont la mort du religieux. La première chose que l'on doit considérer à l'égard du chauffoir, c'est qu'il n'a pas pour objet de nous empêcher de souffrir du froid, mais seulement de nous mettre en état de vaquer à nos exercices en nous préservant du froid extrême. Le chaud, le froid et les désordres des saisons font partie de la pénitence commune que Dieu a imposée à tous les hommes après le premier péché et à ce titre c'est une des souffrances les plus respectables et les plus méritoires que l'on puisse durer. (...) On se gardera bien de venir au chauffoir dès qu'on se sentira un peu piqué du froid mais on ne se donnera ce soulagement que lorsqu'on le croira vraiment nécessaire et tel qu'on puisse l'offrir à Dieu comme toutes les autres actions. (P. 437) Au reste, comme les différentes complexions et les différents tempéraments mettent une grande variété dans les degrés du froid que chacun peut soutenir et que l'un est quelques fois entièrement exténué de ce qui est peu sensible à un autre, les frères se garderont bien de se juger mutuellement. (...) Pas plus d'un quart d'heure.

⁶⁹ - Rglt tome 1, p. 53 - Le résultat des avis de la communauté sur le chapitre 6 de la Règle fut : Le silence étant le rempart de toute régularité, on ne pouvait prendre trop de mesures pour en perfectionner la pratique [...] Rglt tome 2, p. 110 - Le silence est regardé comme le fondement de toute la régularité de cette maison et les moindres atteintes qu'on y donnerait seraient de grandes fautes. Par ces atteintes on n'entend pas des paroles prononcées, car c'est un désordre que nous ne supposons pas, mais des signes accompagnés de mouvement de

Après la lecture, vient la messe de communauté qui est toujours précédée de Tierce, laquelle étant finie, on se rend dans un petit vestiaire où on quitte l'habit de chœur⁷⁰ pour prendre celui de travail, qui n'est autre qu'un scapulaire assez large, d'une étoffe brune, fort grossière. La tunique ou robe de dessous se retrousse avec des courroies, en sorte qu'elle ne descende que jusqu'à la moitié des jambes. Ce scapulaire se termine en [28] haut par un capuce de médiocre dimension, coupé en angles droits. L'ensemble de ce costume ne fait pas, à beaucoup près, d'un pauvre trappiste un personnage élégant. Quoiqu'il en soit, nos pieux solitaires ainsi affublés restent à leur place dans une complète immobilité jusqu'à ce qu'on leur ait indiqué le genre de travail auquel ils doivent se livrer, ce qui, par respect pour le silence, se fait par signes.

J'eus, pour mon compte, d'aller en plein air scier le bois, ouvrage qui est le partage des novices ou des plus robustes parmi les profès. On peut comprendre ce que ce travail a de pénible pour un individu affaibli par le jeûne, surtout si l'on pense que celui qui s'y livre a passé la nuit sur deux planches qu'il a dû quitter au plus tard à une heure et demie du matin. Remarquez que l'on travaille toujours sans gants au milieu des neiges, ce qui me mit, en peu de jours les mains dans l'état le plus déplorable⁷¹. Mais hélas, ô mon Dieu, pouvais-je me plaindre dans les premiers pas que je faisais à la suite de Jésus souffrant ? C'eût été mettre le comble à mon ingratitude. D'ailleurs je dois rendre hommage à la vérité : la grâce était tellement sensible qu'elle absorbait une partie de la douleur. Que saint Bernard avait donc raison de dire en parlant des idées fausses que les gens du monde ont de la vie solitaire : "Ces aveugles voient bien la croix mais non l'onction qui la rend douce et aimable !" ⁷² Il y a certainement bien des temps où le [29] Seigneur semble se cacher, mais c'est dans ces obscurités que le fidèle disciple se soutient par la foi et que loin de se décourager, il accepte avec une entière résignation cette précieuse conformité avec le chef des prédestinés. Privé de toute consolation sur la croix, il répète alors amoureuxment avec son divin Maître : "Ô mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?" ⁷³

Le son de la cloche annonçant un autre exercice, tous les outils de travail semblent tomber des mains, tant la promptitude de l'obéissance est grande⁷⁴ et l'on se dispose avec une nouvelle

lèvres qui aident à faire comprendre le signe, ou des bruits de bouche quoique non articulés, tout cela approche infiniment de la rupture du silence et y conduirait bientôt.

⁷⁰ - Pour les profès, c'est la coule, pour les novices, la chappe de couleur blanche, pour les convers la chappe de couleur brune.

Rgl't tome 1, p. 280 - Le scapulaire de travail sera toujours d'une grosse étoffe brune qui ne soit point teinte ; il ne descend que jusqu'aux genoux.

⁷¹ - Rgl't tome 1, p. 151 - Lorsqu'ils (les novices) sont indisposés, il (le sous-maître) les exhorte à souffrir avec courage et s'applique à leur faire comprendre le prix des souffrances.

⁷² - Sermon I pour la dédicace, 5, Éd. Leclercq, t. 5, p. 373, l. 18-19.

⁷³ - Mc, 15, 34.

⁷⁴ - Rgl't tome 2, p. 129 - Aussitôt qu'on entend la fin du travail on quitte tout, laissant même imparfait ce que l'on avait commencé. Lorsqu'on travaille dans l'enceinte du monastère et que l'on est occupé à transporter du bois ou quelque autre chose que l'on puisse laisser sans dommage, on quitte le travail aussitôt que l'on entend la cloche et on se hâte de se préparer pour l'office. Si l'on travaille dans l'intérieur de la maison, on quitte le travail au premier coup de la cloche et si on porte quelque chose, on se hâte de le déposer dans le premier endroit qui peut être convenable et de se rendre ensuite en diligence à l'office. Si cependant ce que l'on porte exige une attention particulière, comme du pain ou toute autre chose semblable, alors il faut le porter au lieu propre et destiné à cet usage.

ferveur à se livrer à une nouvelle occupation. Pendant la retraite le travail cesse plus tôt et après avoir repris l'habit de chœur, on se rend au chapitre pour reprendre la méditation. En autre temps, on va chanter Sexte au chœur, puis on reprend le travail jusqu'à None. Ensuite le dîner. Remarquez que depuis l'Exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre) jusqu'à Pâques, les dimanches exceptés, les trappistes ne font qu'un seul repas, savoir après None, c'est-à-dire à deux heures et demie, jusqu'au carême, pendant lequel on ne prend rien avant Vêpres, c'est-à-dire avant quatre heures et demie du soir. Dans le temps pascal on prend sa réfection vers midi, car à cette époque on fait collation le soir, tous les jours. Après la fête de la sainte Trinité on ne fait qu'un repas tous les mercredis et les vendredis, lors même qu'il tombe ce jour-là une fête solennelle.

[30] J'avais une faim⁷⁵ dévorante, j'avais les genoux tout meurtris de mes méditations, les bras fatigués d'un travail inusité, le cerveau échauffé par l'insomnie et atténué par l'inanition. None était chanté, je suivais mes saints solitaires pour me rendre au réfectoire dont je vais vous faire une petite description.

Que ne puis-je vous faire connaître ici l'esprit dont sont animés ces bons religieux lorsqu'il s'agit de réparer les forces d'un corps qu'ils ne cessent de traiter comme leur plus dangereux ennemi⁷⁶ Jugeons-en du moins par leur contenance grave et modeste. À les voir s'avancer processionnellement vers le réfectoire, on les prendrait pour des esprits revêtus de corps fantastiques auxquels il ne faut plus d'aliments, du moins on serait loin de supposer que, depuis plusieurs heures, ils souffrent une faim qu'on pourrait regarder comme intolérable. À la porte du réfectoire on trouve une fontaine qui n'est qu'une simple cérémonie⁷⁷, son objet est de faire penser à la pureté d'intention qu'il faut apporter à une action tendant directement à réparer la nature. En effet nos bons trappistes craignent plus de satisfaire la sensualité en mangeant leurs choux et leurs carottes qu'un chrétien dans le monde en se nourrissant d'ortolans.

Nous entrâmes enfin au réfectoire, pièce d'une belle dimension, entourée de tables où on avait plus ménagé la façon que la matière, elles étaient fort étroites [31] et sans nappe. Le benedicite qui se dit selon le rite romain, étant fini, on me plaça comme de juste, après le dernier novice, mais quoiqu'à la dernière place, je n'en trouvais pas un couvert moins somptueux que celui du RP abbé. J'avais pour siège un tronçon de sapin scié à la hauteur d'une chaise, je trouvais une grande assiette de bois, deux cuillers de même matière, dont une plus grande et une petite

Nos Pères travaillaient avec tant d'esprit intérieur qu'ils ne craignaient point de passer, comme nous faisons à leur exemple, du travail à l'office.

⁷⁵ - Cf. Annexe 8 - Le jeûne.

⁷⁶ - Rgl tome 2, p. 135 - Du repas - C'est un de ces exercices où le Démon nous tend souvent de grandes et bien dangereuses embûches, non seulement pour nous perdre chacun de notre côté, mais encore pour renverser le monastère tout entier, en s'en servant pour y introduire le relâchement. C'est pourquoi l'on ne saurait avoir sur un pareil sujet des règles trop expresses et trop exactes. (...) - Lorsqu'on est obligé d'user d'indulgence pour la nature toujours prête à se prévaloir de ce qu'on est forcé de lui accorder, il est nécessaire de lui prescrire des bornes si étroites et de la tenir tellement assujettie par une contrainte salutaire, qu'elle soit dans une heureuse impuissance de s'oublier ou de s'échapper.

⁷⁷ - Rgl tome 2, p. 137 - On se lave toujours les mains avant d'y entrer [au réfectoire] et on le doit faire très promptement et très légèrement.

(on ne se sert pas de fourchette à la Trappe), une tasse de bois à deux anses, un pot de terre plein d'eau et pour serviette un petit linge fort commun, dont l'usage est d'essuyer la tasse et la cuiller à bouche. Le premier service consistait en un potage fort épais, servi dans un petit baquet rond, relié de cerceaux. Je me plaçai sur mon tronc d'arbre sans trop de précautions, n'en connaissant pas la conséquence. Je fus à même d'apprendre que, lorsqu'un religieux culbute son siège⁷⁸, ce qui arrive souvent, il doit se prosterner au milieu, devant la table du supérieur, et y rester jusqu'à un signal qui lui permette de retourner à sa place. Personne ne peut toucher à son couvert avant que celui qui préside ait frappé un petit coup sur la table⁷⁹.

Je ne fus pas longtemps à faire l'inventaire du mobilier de la salle. Tout y respirait la pénitence et la pauvreté. Ce qui me frappa le plus fut une petite table carrée placée au milieu de la pièce. Un crucifix et une véritable tête de mort étaient dessus. Je fus surpris [32] d'y voir servir trois portions. J'appris par la suite que cela se faisait en mémoire des religieux décédés et que les portions étaient destinées aux pauvres. Je remarquai qu'à chaque couvert se trouvait une petite planchette ronde sur laquelle était dessinée une tête de mort. On y lisait le nom de chaque religieux. Une salière de bois dont on pouvait user pour manger les radis gris ou les carottes crues se trouvait à côté. Pour ce qui est des portions, il n'est pas permis d'y mettre du sel, quelle qu'en soit l'insipidité, même lorsqu'il ne s'en trouve pas⁸⁰.

En face de la table du RP abbé il y a une chaire pour la lecture. Au signal donné, tout le monde se met à manger et le lecteur commence à offrir à l'âme l'aliment qui lui convient. Le repas dure trois-quarts d'heure⁸¹, dont le premier est employé à l'Écriture sainte qui se chante sur le ton des leçons. Le reste du temps on lit quelque chose d'un livre ascétique tels que les Devoirs de la vie monastique de l'abbé de Rancé, le RP Rodriguez est très prisé à la Trappe ainsi que le père Louis de Grenade, les Conférences de Cassien, etc.

⁷⁸ - Rgl't tome 2, p. 160 - Si durant que l'on est à table on laisse tomber son couteau, sa cuillère, un morceau de pain ou tout autre chose, si on y rompt quelque chose, comme le bout de sa cuillère, si on se coupe ou le petit linge qui sert à essuyer la tasse, si on fait quelque bruit notable, on sort de sa place dans le moment même et on vient se prosterner devant le degré et au milieu jusqu'à ce que le supérieur frappe pour faire lever.

⁷⁹ - Rgl't tome 2, p. 138 - On attend pour prendre son couteau et disposer son couvert que le supérieur en ait donné le signal et qu'il ne fait qu'après la première phrase de la lecture, pour faire comprendre que dans cette action c'est non la nourriture du corps, mais celle de l'âme, je veux dire la lecture, qui doit nous occuper davantage. On profite de ce moment pour se recueillir d'une manière toute spéciale et pour se disposer à entendre la lecture et à en profiter.

⁸⁰ - Rgl't tome 2, p. 139 - On se sert de son couteau pour prendre du sel et on n'en met qu'avec les choses pour lesquelles il est donné, comme les raves, le fromage blanc, les petits oignons, etc. Jamais on n'en met dans sa soupe ni dans sa portion. On n'en met pas même dans la salade. Tout l'assaisonnement y est mis avant qu'on serve et vouloir y ajouter quelque chose serait pure gourmandise.

⁸¹ - Rgl't tome 2, p. 142 - On ne doit jamais rester plus d'une heure à table, les jours de jeûne comme les jours de deux repas, mais on peut y rester moins. On le doit même le soir à souper puisque saint Benoît n'accorde pour ce repas que la moitié du pain qu'on a eu le matin à dîner, ainsi un peu plus d'une demi-heure doit être alors toute sa durée.

On fait cinq pauses pendant le repas⁸². Elles ont pour objet de modérer l'empressement trop naturel que fait naître l'extrême besoin où l'on est de prendre quelque nourriture, mais principalement de sanctifier cette action par une élévation de l'âme vers Dieu.

S'il arrive de faire tomber à terre un peu de pain, de répandre de l'eau sur la table, on doit aller [33] se prosterner au milieu du réfectoire. Le supérieur n'est pas exempt de ce point de régularité. Le repas fini le père chantre impose le verset *Confiteantur*⁸³. Pour le soir, lorsqu'il y a collation, les grâces se terminent par le psaume Miserere, qui se psalmodie en se rendant à l'église⁸⁴ en procession.

Après le repas il y a un intervalle jusqu'à Vêpres. Ce temps est employé aux lectures particulières. C'est alors que se tient le chapitre des coupes⁸⁵ plusieurs fois par semaine. La leçon de plain-chant⁸⁶ se donne aussi alors. C'est également le moment où les religieux, novices ou postulants vont découvrir leurs peines intérieures à leur supérieur qui, à l'exemple du charitable samaritain, bandent les plaies de leurs âmes en y répandant l'huile et le vin, en reprenant les uns, encourageant les autres et les consolant tous. Ô que ces moments sont précieux pour l'âme simple et docile qui, animée d'un esprit de foi, découvre Jésus Christ dans la personne de son supérieur dont elle reçoit les paroles avec la même avidité que si elle les entendait de la bouche de son divin Sauveur ! C'est alors que toute l'austérité d'une règle épouvantable à la nature semble disparaître pour ces saints religieux, joyeux de l'heureux affranchissement de la servitude du monde et du péché. Ils se livrent sans réserve pour être taillés

⁸² - Rgl't tome 2, p. 141 - On évite tout ce qui serait de nature à témoigner de l'avidité. - Toutes les fois que le supérieur sonne la clochette on cesse de manger, on quitte ce que l'on a dans les mains et on les joint sur le bord de la table.

⁸³ - Rgl't tome 1, p. 404 - Des serveurs de table : Celui qui est appliqué à ce ministère doit s'en acquitter avec beaucoup d'amour, d'ardeur et d'humilité, comme étant persuadé que c'est à Jésus Christ même qu'il rend ces devoirs de charité, qu'il n'y a rien de petit dans tout ce que nous faisons par le motif de son amour, que tout ce qui provient de cette cause est grand et nous rend dignes des récompenses qu'il a promises surtout à ceux qui s'abaissent et s'humilient pour honorer son nom et lui plaire.

Rgl't tome 1, p. 405 - (Du cuisinier) - Le soin de préparer la nourriture à la communauté qui détourne nécessairement ceux qui y sont employés de l'assiduité de l'office divin, est confié à nos frères convers qui n'y sont pas obligés. Les religieux de chœur ne sont point dispensés de se servir les uns les autres et de remplir de cet emploi tout ce qu'ils pourraient sans être détournés de l'office divin, qu'ainsi, non seulement ils serviraient à table, mais même, qu'afin de leur faire trouver plus de mérite dans cette fonction, on leur laisserait au moins une partie de ce qu'il y a de plus pénible et de plus humiliant, qui est de laver la vaisselle.

⁸⁴ - Rgl't tome 1, p. 421 - De l'église - Le respect des personnes religieuses dans le lieu saint doit être autant au-dessus de celui des gens du monde que le ciel est au-dessus de la terre. Il faut qu'il soit égal à celui des anges ou du moins qu'il en approche. Il faut que ce respect se montre, qu'il éclate, qu'il soit en quelque sorte personnifié dans nos postures, dans notre chant dans tout nous-mêmes. (...) En allant dans l'église on prendra garde que ses habits soient toujours décentement arrangés avant d'y entrer mais on prendra bien plus garde encore que le cœur et l'esprit soient bien préparés, l'esprit par les saintes pensées, le cœur par de bons sentiments. Pour cela on s'appliquera toujours à exciter sa foi et sa piété d'une manière toute spéciale en cet instant.

Rgl't tome 2, p. 25 - En allant à l'église, on fera paraître un vif empressement ; cependant on excitera plus le sentiment du cœur que l'action du corps, car c'est surtout par les dispositions du cœur que l'on plaît à Dieu : elles seules peuvent donner du prix et du mérite aux autres.

⁸⁵ - Le chapitre des coupes se tient le matin après prime.

⁸⁶ - Le plain-chant correspond au chant grégorien.

et polis par la main sage et bienfaisante de leur Dieu, afin de devenir des pierres propres à l'édifice de la sainte Sion.

Suivent les Vêpres après [34] lesquels se fait un quart d'heure d'oraison. Ensuite il y a un intervalle qui se passe sous les cloîtres, soit à genoux, soit assis, dans une immobilité parfaite, occupé à lire ou à méditer. À six heures a lieu la lecture qui se fait à haute voix et qu'on appelle la lecture de la collation (l'Imitation de Jésus Christ). Viennent ensuite les Complies suivies du chant solennel du Salve Regina, après quoi se fait l'examen de conscience. À sept heures la communauté se rend au chapitre où, prosternée à plate-terre, se dit tout bas le Miserere. À un signal donné, on se relève, alors le supérieur, suivi d'un religieux portant le bénitier et l'aspersoir, va se placer à la porte extérieure du chapitre. Là, il donne de l'eau bénite à chaque religieux qui la reçoit sur la tête nue et fait une profonde inclination. Après cette cérémonie qui termine la journée, on s'achemine vers le dortoir dans le plus profond recueillement. Tel est l'emploi d'une journée d'hiver à la Trappe. Jours pleins. Ô malheureux enfants du siècle que nous sommes, que deviendrons-nous lorsque nous serons cités au tribunal de Jésus Christ s'il nous oppose une vie aussi remplie, à l'inutilité de la nôtre ?

Mais suivons nos bons pères au lieu de leur repos et voyons ce que leur règle accorde à leurs membres fatigués. J'avais déjà passé une journée dans la maison du Seigneur, ce qui en vaut plus de mille, suivant le langage du roi prophète. Aussi me trouvais-je heureux et [35] content quant à l'âme car pour ce qui est du corps, j'évitais d'y penser. Ne voulant pas anticiper, je remets à vous faire la description du dortoir des trappistes pour le moment où j'y aurai été admis. Je suivais la communauté, lorsque dans un angle du cloître, je trouvai le père hôtelier qui nous reconduisit, mon camarade et moi, dans la chambre que nous avions occupée la nuit précédente. Que de réflexions n'avions-nous pas à nous communiquer ? Que ne nous en a-t-il pas coûté pour être fidèles à la règle ? Cependant, soutenus de la grâce, nous nous couchâmes sans oser même nous regarder, de peur que le langage des yeux ne suppléât à la parole. Mon imagination, non moins électrisée de tout ce qui l'avait occupée pendant la journée que par la rigueur du jeûne⁸⁷ inusité, me tint dans une telle agitation, qu'il me fut impossible de dormir. Je n'avais pas d'ailleurs l'habitude de me coucher sans rien prendre et tout habillé, car, à moins d'être de service ou à la barbe de l'ennemi, je quittais toujours une partie de mes vêtements. Je passai donc cette nuit comme les précédentes et les autres qui suivirent ne me reposèrent pas davantage.

Les nuits à la Trappe sont inégales, variant selon la solennité, du moins pour le repos qu'elles offrent à nos fervents religieux. Dans les jours de férie ou d'office simple, un bon trappiste doit être au chœur à une heure et demie, ce qui est la plus longue nuit. Lorsque l'office est de douze leçons, on se lève à une [36] heure. Dans les fêtes de sermons, dites mineures, à minuit et demi et lorsque la fête est de sermon majeur, à minuit. L'heure du coucher est toujours

⁸⁷ - Rgl tome 2, p. 145 - Il semble que de toutes nos pratiques, le jeûne et l'abstinence soient celles qui frappent le plus les gens du monde et contre lesquelles on se révolte davantage, quoique nous les gardions d'une manière si modérée. Ce n'est qu'avec une espèce d'horreur que l'on prononce en général ces mots : "Vivre en trappiste", ne manger ni viande, ni poisson, ni œufs, ni beurre, ne manger qu'une fois le jour pendant plus de la moitié de l'année... Si à cette réflexion vient se joindre l'idée de notre silence, il n'en faut pas davantage à la plupart pour se croire dispensés d'examiner si Dieu les appelle à vivre parmi nous. Une pareille vie est aussitôt jugée surpasser les forces de la nature et ce serait tenter Dieu, dirait-on presque, que de l'entreprendre.

à sept heures en hiver et à huit heures en été. L'hiver compte du 14 septembre jusqu'à Pâques. On peut regarder ce temps comme le carême des trappistes en ce qu'ils ne rompent le jeûne qu'à deux heures et demi, même le jour de Noël. Les dimanches seuls sont exceptés. Mais reprenons notre récit.

Je m'abstiendrais, mes chères filles, de vous décrire comment je passai ma seconde journée, les exercices qui la remplirent étant les mêmes. Ils n'éprouvent de modification qu'en été, et encore ce n'est guère que pour le travail des mains qui est alors beaucoup plus long. Ici se présente une réflexion bien naturelle touchant cette grande uniformité de vie qu'on mène dans l'état religieux et particulièrement à la Trappe. Cette uniformité, dis-je, qui n'admet de variété que dans les croix et les souffrances, semble devoir être accablante dès qu'elle a perdu sa nouveauté, à quoi je réponds, en m'appuyant sur une expérience de plus de trois années passées parmi ces saints religieux, que loin de tomber dans l'ennui et la tiédeur, ils paraissent toujours goûter de plus en plus de bonheur de leur état par les douces communications que Dieu leur accorde en récompense de leur généreuse fidélité à porter son joug doux et léger.

Plus ces âmes privilégiées se dégagent des objets [37] sensibles, plus elles goûtent combien le Seigneur est doux. Le chant des psaumes les élève vers Dieu par la contemplation de ses attributs qui y sont consignés d'une manière si sublime. La lecture des saintes Écritures les nourrit, les humiliations⁸⁸ cimentent leurs vertus et leur rappellent sans cesse les opprobres que Jésus Christ a endurés pour notre amour, lui à qui seul appartient la plénitude de la gloire. Le jeûne apaise les révoltes de la chair. La parfaite obéissance les fait courir à pas de géant dans la voie du salut sans crainte de s'en égarer. Un travail pénible, en mortifiant le corps, le tient dans l'état de servitude qui lui convient par rapport à l'âme et la fréquente participation aux saints mystères est la source précieuse où ils puisent avec joie ces eaux vivifiantes qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle. D'ailleurs le Seigneur qui est fidèle dans ses promesses leur fait goûter des jouissances bien plus douces et solides que celles auxquelles ils ont renoncé pour son amour.⁸⁹

J'avais passé trois nuits, selon l'usage, à l'hôtellerie. Il était temps que j'allasse prendre une connaissance expérimentale de la couche trappistale. Le maître des novices me prévint que je suivrais la communauté au dortoir. Le désir que j'avais d'observer toutes les régularités de la maison me rendit cette nouvelle consolante. Je suivis donc les religieux qui s'acheminaient vers le lieu du repos, d'un morne silence. Après être monté par un long escalier, je me trouvai dans une espèce de [38] fort étroit qui règne sur les vastes cloîtres dans lesquels se trouvent disposés une grande quantité de petites loges construites en planches. Le devant n'en est fermé que par un rideau d'une grosse toile grise. C'est dans un ces petits réduits qu'on me fait signe de m'arrêter. Quelques lampes disséminées de loin en loin permettaient à peine à chaque religieux de pouvoir reconnaître la place qui lui est assignée, laquelle est désignée par le nom de l'individu écrit dessus...

⁸⁸ - Rgl tome 1, p. 150, - Le monastère étant des écoles d'humilité et de fouleries spirituelles, selon saint Jean Climaque et notre profession étant, comme dit saint Bernard, l'abjection même, il (le sous-maître) doit les (novices) exercer avec beaucoup de soin, sans avoir égard ni à leur âge ni à leur condition précédente, mais seulement à leur portée et à leurs dispositions tant du corps que de l'esprit.

⁸⁹ - Annexe 9 - Modérer leur ardeur

J'entrai dans ma petite case où l'obscurité était complète. Après avoir défait mes chaussures, je me mis en devoir de faire à tâtons l'inventaire du mobilier disposé pour mon usage. Je crus d'abord qu'on m'avait mis une (porte ?) piquée sur mon lit, mais après avoir soulevé avec effort cette masse malencontreuse, qui retardait mon coucher, je reconnus que c'était une courtepointe d'un genre nouveau. Elle consistait en une certaine quantité de mousse ramassée dans les bois et piquée entre deux toiles fort grosses. Dessous ce surtout, plus propre par son poids à causer des cauchemars qu'à garantir du froid, je trouvai une couverture de laine et un traversin bourré de longues pailles⁹⁰. Quant au matelas, il consistait en la jonction de trois ou quatre planches non rabotées établies sur des tréteaux. Pour ne qui est du pot de nuit, pour ne rien oublier, il était de même matière et peu différent des vases dans lesquels se servent les portions au réfectoire. Il faut [39] ajouter au mobilier trappistal un gros drap de serge, mais comme ce n'est qu'un adoucissement à l'âpreté de la planche, on jugea ne pas devoir me l'imposer. Quelqu'austère que soit cette manière de prendre son repos, je n'en fus pas étonné, d'ailleurs la joie que j'éprouvais d'avoir quitté le tumulte des camps était si sensible que je ne trouvais rien de pénible dans le saint asile où la divine Providence venait de m'introduire. Mon insomnie n'eut rien de pénible. Je croyais être où le Seigneur me voulait. Il me semblait que tous les obstacles qui devaient s'opposer naturellement à ma marche dans la voie étroite, disparaissaient devant moi et je voyais déjà mon salut en assurance.

Déjà la cloche annonçait les Matines que j'étais encore occupé de ces consolantes réflexions. Je n'avais que la seule inquiétude qu'une telle insomnie finit par me rendre malade avant que d'avoir pu revêtir l'habit de novice. Je passai encore quatre nuits sans reposer, aussi étais-je tellement échauffé que le froid, quoiqu'excessif, ne faisait sur moi aucune impression. Je n'en étais cependant pas plus fort, mes jambes pouvaient à peine me soutenir. J'espérais pourtant que cette langueur n'aurait qu'un temps et un grand courage me donnait assez de force pour ne manquer aucun exercice.

Ce dont je souffrais le plus était le travail des mains⁹¹. Je n'oublierai jamais que peu après mon arrivée, [40] fus employé à scier le bois. Ayant un jour, pour mon partage un énorme tronc de sapin avec le sous-maître des novices, ancien religieux de Sept-Fons, homme d'une grande douceur, malgré son extérieur sévère, ce bon père pesait d'une manière très fatigante pour son second, de sorte que je ne pouvais éloigner la pensée qu'il ne le faisait exprès. N'étant pas très endurant de mon naturel, je sentais ma bile s'enflammer, lorsque l'idée me vint que ce pouvait être une épreuve. Cela me calma à propos, car je sentais ma patience à bout. Je continuai donc en paix mon pénible travail, non toutefois sans ressentir une grande consolation pour prix de la petite victoire que je venais de remporter sur moi-même. Ô ravissante onction de la Croix de mon Sauveur ! Combien ne surpassez-vous pas les prétendues jouissances des enfants du siècle.

Pendant le premier intervalle qui suivit le travail, le maître des novices me conduisit dans un parloir (c'est par ce mot qu'on désigne certains petits réduits où les supérieurs peuvent parler aux religieux). Ce fut là qu'il me fut annoncé que le R.P. abbé se proposait de me donner l'habit

⁹⁰ - Annexe 10 - Le dortoir

⁹¹ - Annexe 11 - Du travail.

de novice. J'appris en même temps qu'il était d'usage de prévenir cette grâce par une demande que je devais faire de suite cette démarche. Indépendamment de la promptitude de l'obéissance qui n'admet aucun retard, l'heureuse nouvelle que je venais d'apprendre m'avait causé trop de joie pour que je différasse un seul instant de prendre les moyens [41] qui devaient en procurer l'accomplissement. Je me rendis donc aux pieds du RPA recevoir sa bénédiction. Je lui demandais comme une faveur insigne de me revêtir du saint habit de religion.

Après m'avoir adressé plusieurs questions auxquelles je répondis avec l'abondance du cœur, ce bon père me parla à peu près ainsi : "Mon cher enfant, puissiez-vous comprendre tout le prix de la grâce dont le Seigneur a daigné vous prévenir. Il ne s'est pas contenté de vous soustraire aux dangers de la milice séculière, dans laquelle des chutes nombreuses ont dû vous convaincre de votre extrême faiblesse, mais il veut bien, par un choix tout particulier, vous agréger à une milice spirituelle où vous pourrez travailler à votre salut en assurance. Vous ne serez pas exempts de combats, mais la victoire dépend de votre fidélité à marcher sur les traces de tant de saints qui nous ont précédés dans la carrière où vous voulez entrer. La nature corrompue fera sans doute de violents efforts pour se révolter, vous la tiendrez sous le joug par l'observance exacte des saintes pratiques que vous trouverez ici établies. Une humble et prompte obéissance fera mourir en vous la volonté propre que vous devez considérer comme votre plus dangereux ennemi. C'est ce que nous apprend saint Bernard par ces paroles : 'Détruisez la volonté propre et l'Enfer n'a plus pour vous rien de redoutable.'"

Le R.P. abbé, après m'avoir donné plusieurs avis particuliers [42] avec cette extrême douceur qui lui ouvrait tous les cœurs, me congédia en me disant ces autres paroles de saint Bernard : 'Si vous commencez, que ce soit parfaitement.' Au sortir d'un si heureux entretien je me trouvai enflammé d'une ardeur toute nouvelle. Je m'acquittai des régularités de la journée, soupirant après le moment fortuné où je pourrais me dépouiller des livrées séculières pour me revêtir de la sainte toison des brebis choisies.

Après vous avoir entretenu de ce qui m'est arrivé pendant mon postulat à la Trappe, je vais essayer de vous raconter de mon mieux, mes chères enfants, ce qui s'est passé pendant mon noviciat. Vous devez vous attendre à bien des omissions dans un exposé que je n'entreprends qu'après tant d'années⁹² pour vous donner quelque idée de la vie et des vertus de nos solitaires.

⁹² - L'auteur écrit en 1839 soit 42 ans après ces événements.

Noviciat

Le jour tant désiré était arrivé, ma joie était sans mélange, ne tenant à rien sur la terre. Je n'avais plus de père et un arrêt de proscription semblait m'avoir séparé pour toujours de ma mère et de mes proches. D'ailleurs cinq années d'exil avaient émoussé ce que les sentiments naturels ont de trop tendre. De tant d'objets d'affection, la Providence ne m'avait conservé que mon meilleur ami, il était auprès de moi et partageait mon bonheur. Chères enfants ! Deux d'entre vous ont vu luire sur elles l'aurore d'un aussi beau jour⁹³ et avec une plus grande abondance de mérites, car sans parler des avantages temporels [43] dont la divine Providence vous avait offert la jouissance, lesquels vous avez généreusement réunis à l'holocauste de vous-mêmes que vous présentâtes au Seigneur, vos cœurs, non moins sensibles que le mien, en ont partagé toutes les angoisses !

La prise d'habit a lieu à la Trappe sans cérémonie extérieure. Tout se passe au chapitre sans n'y admettre aucun séculier. Après avoir chanté Primes, la communauté s'y rendit selon l'usage, pour l'office capitulaire. Je la suivis jusqu'à la porte où le devais attendre le moment de mon introduction qui ne tarda pas. Le maître des novices me conduisit jusqu'au milieu du chapitre où je me prosternai à plate-terre. Le R.P. abbé, après les questions d'usage, me fit relever, après quoi il m'adressa une courte mais bien touchante exhortation dont l'objet était d'exciter dans mon cœur les sentiments de la plus vive reconnaissance envers le Dieu de miséricorde qui m'avait retiré d'un état dangereux pour le salut. Il me représenta ensuite les heureux avantages de la vie religieuse. Les paroles de ce saint homme faisaient sur mon cœur les impressions les plus douces comme les plus consolantes.

Je n'entrerai point dans le détail de la cérémonie qui se fait en toute humilité et simplicité et pendant laquelle on chante le cantique Benedictus Dominus Deus Israël. Quant à l'habit, il consiste en une robe de laine blanche, un petit scapulaire de même étoffe qui descend jusqu'aux genoux⁹⁴, une ceinture qui est une tresse de [44] gros drap et un manteau blanc que l'on nomme chape. Il y a au scapulaire un petit capuce et un beaucoup plus grand à la chape, lequel cache une grande partie de la figure. La vêtue étant terminée, je fus placé après le plus jeune novice et je demeurai pour la première fois au chapitre des coupes du noviciat auquel les postulants ne restent pas. Après que l'accusation des novices fut terminée, je les suivis sous les cloîtres où ils reprirent leurs places ordinaires pendant que se tenait le chapitre des coupes des profès. Quant à moi, d'après l'avis que j'en avais reçu, je montai au dortoir pour y quitter ce qui me restait d'habits séculiers. Pour remplacer le linge, je trouvai une espèce de chemise d'un tissu de laine fort rude. Après m'être vêtu de mon mieux, je rejoignis la communauté. Jusque là j'avais encore

⁹³ - Deux de ses filles ont pris l'habit chez les visitandines en 1830 et 1833 et une autre, alors décédée, avait fondée une communauté de Minimesses (branche féminine des Minimes fondés par saint François de Paule) à Soissons.

⁹⁴ - Ce petit scapulaire est différent de celui du travail, plus étroit et moins long, de même couleur que la robe et il est porté en permanence. (Cf. Rgl tome 1, p. 278 et 280)

ma chevelure, mais un bon père, dont les attributs étaient de mettre les têtes à blanc étoc me fit signe de le suivre avec promptitude. Il n'épargna que le cuir bien juste, ce qui compléta mon costume.

Je vous crayonnerai ici le portrait d'un trappiste profès, quant à l'extérieur, Dieu seul connaissant les grâces dont il se plaît à embellir leurs âmes. L'habit de dessous est le même que pour les novices mais au lieu de la chape, ils ont une large robe sans plis, ayant de larges manches recouvrant entièrement les mains. Ils ont la tête rasée, ne conservant ordinairement qu'une petite couronne de cheveux fort étroite. Ils portent ordinairement de gros sabots qu'ils ne quittent que pour les [45] fonctions qu'ils sont appelés à faire à l'autel. On ne fait la barbe à un trappiste que douze fois par an et on rase en même temps les cheveux. On savonne la barbe, mais non la tête, ce qui se fait bien moins par économie que pour ménager une occasion de souffrir, en mémoire de la couronne d'épines du Sauveur⁹⁵.

En général des trappistes sont suffisamment vêtus⁹⁶, même en hiver, car pour l'été, ils le sont beaucoup. Ils ne quittent l'habit de chœur que pendant le travail. Ils l'échangent alors contre un scapulaire de gros drap brun, fort large et très court, descendant seulement un peu plus bas que le genou. Pendant le travail ils retroussent la robe de dessous jusqu'à la moitié des jambes par le moyen de deux petites lanières de cuir qui sont attachés à cette tunique. Le scapulaire est aussi surmonté par un petit capuchon de grandeur moyenne. Enfin le trappiste meurt dans son habit de chœur qu'il peut regarder comme son cercueil, ne devant point en avoir d'autre.

Je ne vous ai point dit, mes chères filles, en vous parlant de la prise d'habit que mon digne ami avait été admis à la même faveur mais, quoique sans cesse en présence, toute communication nous avait été interdite. Je n'en parlerai que pour vous entretenir de certains rapports que la divine Providence nous a ménagés. Le fait est que mon grand attachement pour lui m'a fait souvent désirer d'en être séparé pour ne pas être le triste témoin de ses souffrances. Mais avant de parler de souffrances, entretenons-[46] nous de cette sainte joie, surpassant tout sentiment, lorsqu'il plaît au Seigneur de la répandre dans un cœur. En effet, j'en étais tellement pénétré, qu'oubliant entièrement mon corps et ses nécessités, je goûtais un bonheur qui, jusque là m'était inconnu. Que les impies ne traitent pas d'illusion cette joie toute céleste. Les illusions ne vont pas jusqu'à faire trouver de la félicité pendant plus de trois ans d'une vie qui est, pour la nature, un crucifiement sans relâche. La félicité d'un bon trappiste est toujours, il est vrai, celle dont le juste peut jouir dans cette terre d'exil. Elle n'est pas affranchie de toutes ces peines qui pèseront pendant le cours de cette vie sur la postérité d'un père coupable, mais elle est plus que suffisante pour justifier cet oracle évangélique qui promet le centuple à ceux qui quitteront tout pour suivre Jésus Christ⁹⁷.

⁹⁵ - Cf. Annexe 12 - La rasure.

⁹⁶ - Cf. Annexe 13 - Les habits.

⁹⁷ - Cf. Annexe 14 - La charité.

Chères enfants, vous le connaissez, vous jouissez de ce centuple. Ah ! qu'une constante fidélité vous en assure la conservation.

L'habit de novice que j'avais reçu avec tant de consolation m'associait à toutes les saintes pratiques de la Trappe dont l'objet est de mettre les bons religieux qui se consacrent à Dieu en rapport direct avec les trois compagnes inséparables du divin Sauveur : la pauvreté, les souffrances et les humiliations. La pauvreté reluit dans un trappiste comme un astre radieux, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, la pauvreté est sa chaussure et son vêtement. La souffrance dont [47] la pointe aiguisée, sans cesse par les pratiques les plus crucifiantes, afflige impitoyablement son corps jusqu'au dernier soupir, mais l'humiliation est pour le trappiste comme un dernier creuset dans lequel le vieil homme continuellement rendu est forcé de s'écrier : "Je suis réduit en votre présence à l'état d'une bête de somme" et il ajoute : "Je suis cependant toujours avec vous"⁹⁸. Ah ! pouvons-nous douter que Dieu ne soit spécialement présent à celui qui soutient par sa seule grâce tant de travaux avec une constante fidélité. Mais en parlant des humiliations par lesquelles la vertu d'humilité prend de merveilleux accroissements, je suis naturellement conduit à vous entretenir du chapitre des coupes⁹⁹.

L'heure de Prime se conclut en se rendant dans un grand recueillement au chapitre pour ce qu'on appelle l'office capitulaire, lequel étant terminé, on lit quelque chose de la Règle de saint Benoît, sur le ton des leçons, ensuite le lecteur porte le livre de la Règle à l'abbé ou au supérieur qui préside, lequel, après une petite glose ou une instruction les fêtes chômées et dimanches, dit en latin : "Parlons de notre Ordre"¹⁰⁰.

Alors tous ceux auxquels il est arrivé de tomber dans quelque manquement extérieur soit à la Règle ou aux usages de la maison, se prosternent à plate-terre et y demeurent jusqu'à ce qu'ils reçoivent le commandement de se relever, par cette [48] formule : "Relevez-vous au nom du Seigneur", ce qui étant fait, le supérieur interroge qui bon lui semble.

L'accusation se fait en toute simplicité et humilité. Il fait ensuite au coupable une correction plus ou moins forte selon la nature de la faute, mais encore plus proportionnée à la vertu de celui qui en est l'objet. Après la pénitence imposée, le religieux est renvoyé à sa place s'il n'y a pas de proclamation contre lui, car c'est un charitable usage à la Trappe de s'avertir par une proclamation au chapitre, des moindres irrégularités dans lesquelles on peut tomber par inadvertance. On est alors obligé de se prosterner de nouveau. Le même ne peut être proclamé plus de trois fois et il n'est jamais permis de s'excuser, lors même que l'accusation ne serait pas fondée. Que s'il arrive qu'un pauvre novice veuille se disculper, tous les religieux novices se prosternent à l'instant en réparation de la faute inusitée commise par celui qui s'est excusée, lequel en reçoit une sévère pénitence. Si la faute était cependant de celles qui peuvent déterminer l'expulsion d'un novice ou une pénitence très grave à l'égard d'un profès, l'accusé, après avoir

⁹⁸ - Ps. 72,22.

⁹⁹ - Cf. Annexe 15 - Le chapitre des coupes.

¹⁰⁰ - Le mot 'Ordre' peut signifier : la règle, le cadre, la lettre, l'esprit de l'observance monastique. L'expression '*Loquamur de ordine nostro* = Parlons de notre Ordre', P. Anselme Dimier la traduit : 'Parlons de nos observances.' (cité dans *Les Ecclesiastica officia...*, p. 442).

savouré l'humiliation au chapitre, fait connaître la vérité en particulier au supérieur. Il arrive souvent que celui qui est assis tranquillement à sa place est proclamé trois fois de suite, ce qui est plus piquant pour l'amour propre que si d'abord on s'était prosterné comme voulant s'accuser.

Il est à remarquer que dans les jours de la semaine, le [49] ne se tient que pour les profès et les novices, ces derniers n'assistent pas à l'accusation des premiers qu'ils n'ont pas le droit de proclamer, aussi les novices sortent-ils aussitôt que leur proclamation est terminée. Les dimanches et fêtes chômées, le chapitre est général et on se proclame ainsi qu'il suit : les premiers qui s'accusent sont les frères du tiers-ordre, ils peuvent être proclamés par tous les individus présents au chapitre. Viennent après les frères donnés ou oblats qui n'ont pas de vœux, qui sortent de même après que leur affaire est terminée. Après se tient le chapitre des novices dont j'ai parlé plus haut, puis celui des seuls profès. Enfin, si l'abbé conformément à la Règle, croit devoir consulter ses frères, soit pour ce qui regarde les affaires du monastère ou pour l'admission d'un novice à la profession, c'est alors qu'il prend les avis de la communauté. Pour ce qui est de la profession, on emploie la voie du scrutin pour laisser une entière liberté aux capitulants.

Il me reste à ajouter qu'il y a plusieurs fois la semaine un chapitre que tient le maître des novices pour ses élèves, parmi lesquels se rendent encore les jeunes profès pendant deux ans. Ce chapitre qui se tient dans une salle particulière peut être considéré comme une école de vertu et de régularité. On y est encore éprouvé avec plus de rigueur et de sévérité afin de ne pas s'exposer à mêler la paille avec le bon grain.

[50] Si ce petit écrit n'était destiné pour vous, mes chères filles, je me garderais bien d'entrer dans le détail des pénitences qui se pratiquent à la Trappe. Je craindrais, avec raison, d'exposer à la raillerie des hommes charnels, de vrais serviteurs de Dieu, dignes de notre respectueuse admiration. Fidèles observateurs des conseils évangéliques, ils ne peuvent négliger les préceptes de notre divin Maître¹⁰¹. Ils n'ont point oublié que pour entrer dans le Royaume des Cieux Jésus Christ pose comme condition rigoureuse de devenir comme de petits enfants. Aussi est-ce pour parvenir à cette heureuse enfance qu'ils s'exercent sans cesse à des pratiques qui sont maintenant à peine en usage pour le premier âge de la vie. Ô sainte enfance préconisée par un Dieu fait homme, souffrez que je soulève le voile qui vous dérobe aux yeux des profanes pour la consolation de ces épouses fidèles qui font de votre imitation leur unique étude !

Les dignes trappistes plus affamés de mortifications que les mondains ne le sont de tout ce qui peut flatter leurs sens, ne sont pas moins industriels pour varier cet aliment de leurs âmes, que ces derniers pour assouvir leur appétit glouton, aussi, quoique tout ce qui se rattache à leur

¹⁰¹ - Rgl tome 1, p. 50 - Les religieux, lorsqu'il fallut donner leur avis, se plaignirent de n'être pas assez exercés, assez repris de leurs défauts, d'être traités avec trop de douceur. Les religieux prièrent instamment le R.P. de les avertir sans ménagement de leurs moindres fautes, de les humilier et de leur imposer des pénitences de toute espèce, sans les épargner en aucune manière, ajoutant qu'ils avaient besoin d'être ainsi traités pour ne pas perdre ce qu'il avait établi de régularité dans cette maison ou qu'au moins rien n'était plus capable de les faire avancer dans la vertu.

Rgl tome 1, p. 54 - Résultat des avis de la communauté sur le chapitre 7 de la RB - De l'humilité - Ce chapitre contenant une infinité d'instructions essentielles à un religieux, on travaillerait avec une nouvelle ferveur à le pratiquer tout entier. On pria le supérieur de ne point épargner les humiliations, mais de les distribuer abondamment, selon que sa charité le lui inspirerait. On le pria aussi de varier les pénitences, dans la crainte, que, venant à s'y habiter, on n'en retirât pas le fruit pour lesquelles elles sont établies.

existence ne soit qu'une chaîne non interrompue d'humiliations et de pénitences, il y en a cependant de particulières qu'on peut [51] comme les centimes additionnels du précieux tribut qu'ils offrent au Seigneur. Une partie de ces pénitences se font au chœur, d'autres se font au réfectoire. Tout religieux qui arrive, l'office commencé, doit rester debout sous la lampe jusqu'à ce que le supérieur, par un signal, lui permette de reprendre sa place. Toute faute, si légère qu'elle soit, est passible d'une satisfaction extérieure, telle que de toucher le plancher avec les articles des mains¹⁰², sans plier les genoux, ce qui est très gênant. Toute fausse intonation dans le chant est punie par une prostration sous la lampe. Il y a aussi la prostration aux saints mystères qui se fait du Sanctus jusqu'au Pater. Cette pénitence est imposée au chapitre. Elle est une des premières qui se fasse à la Trappe, comme étant une des plus légères.

Il n'est point rare de voir un trappiste prosterné en travers contre le seuil de la porte du réfectoire, sur le corps duquel enjambe toute la communauté. Une autre fois un ou plusieurs religieux feront à genoux, à plate-terre, sans autre table que le plancher, l'unique repas qui se fait toutes les vingt-quatre heures, pendant sept mois de l'année. Cette mortification fréquente est très pénible, parce qu'elle nuit à la digestion. Il arrive souvent aussi de baiser les pieds de la communauté, ce qui se pratique ainsi. Le pénitent, après le benedicite, reste debout devant sa place, la tête découverte jusqu'au signal donné. Il vient alors vers le supérieur auquel il fait [52] une inclination profonde, s'étant prosterné à plate-terre, il lui baise les pieds. Il revient à sa place après avoir fait la même cérémonie à tous. J'observe que chaque religieux a soin, dans cette circonstance, de faire descendre la robe sur les pieds afin de ne pas exposer leur frère à baiser leur chaussure.

On demande aussi assez souvent sa portion par charité : après avoir mangé sa soupe à sa place ordinaire, le pénitent prend un vase vide, — il y en a toujours à cet effet — et se met en marche au moment où les portions se distribuent. Il va droit au supérieur auquel il fait une inclination profonde, ensuite il se met à genoux et présente le vase qu'il tient à la main et reçoit une cuillerée de la portion, puis il se relève, s'incline profondément et fait ainsi le tour du réfectoire, ce qu'il continue lors même que le vase est plein. On se contente alors de faire le simulacre. Il est certain que jamais la portion n'est si copieuse que lorsqu'elle est demandée par charité. Seulement, comme la cérémonie est un peu longue, le temps manque pour la manger.

On pratique aussi une pénitence dite d'excommunication de la table. Celui auquel elle est infligée assiste au réfectoire à genoux, sans manger et ne prend sa réfection qu'une heure après la communauté. Cette pénitence est mentionnée dans la Règle de saint Benoît sous le nom d'excommunication mineure. Ces pénitences dont j'ai parlé et même d'autres dont je ne dis rien de peur d'être trop long, se font même en présence [53] des séculiers admis à manger au réfectoire. Quant à celles qui sont secrètes, Dieu seul qui en est le témoin, en sera la récompense comme de celles que j'ai citées.

¹⁰² - Se prosterner sur les articles consiste à se mettre à genoux et à s'incliner, bras tendus, les articles des doigts touchant le sol.

Il n'y avait pas deux mois que j'habitais cette maison de bénédiction lorsqu'il plut au R.P. abbé de changer les officiers du monastère¹⁰³, ce qui se fait fréquemment, beaucoup moins pour l'avantage commun que pour éviter que plusieurs, en s'attachant à leur emploi ne soient exposés à perdre une partie du mérite de leur sacrifice. Il n'est donc pas rare de voir un prieur, après avoir conduit la communauté, reprendre son rang de profession et se retrouver soumis à un jeune profès sortant du noviciat. Ces divers changements ne s'opèrent qu'à la volonté du supérieur, interprète de celle de Dieu. Je fus donc fort surpris de m'entendre nommer, et encore bien davantage d'être chargé de la direction du pupitre des novices¹⁰⁴.

Alors que je commençais à peine à distinguer les différentes parties de l'office divin, je devais seul avoir le droit de toucher aux livres de chant, sans pouvoir être secouru que par le maître ou le sous-maître du noviciat. Il n'y avait pas d'observation à faire, aussi le frère Jérôme se contenta-t-il se faire une profonde inclination au R.P. abbé tout en regardant son emploi comme une mine fort riche en humiliations à exploiter et en cela, il ne s'était pas trompé. Je l'ai conservé plusieurs mois. Il ne me fut ôté que lorsque étant bien au courant des rubriques, mes prostrations, d'abord [54] journalières, devinrent plus rares. D'ailleurs mes forces épuisées ne pouvaient plus supporter le poids de nos massifs in-folio¹⁰⁵. De plus le rubricaire est continuellement debout pour montrer tout l'office aux nouveaux venus pendant six semaines, tant le jour que la nuit, ce qui rend cet emploi un des plus fatigants, le rubricaire ne pouvant être assis que lorsqu'on chante les leçons et les répons, aussi eussè-je les genoux tout enflés.

Il y a longtemps que je n'ai pas parlé de mon digne ami que je ne pouvais perdre de vue, quoique nous ne nous communiquions plus nos pensées, nos travaux étaient les mêmes. Il me semblait voir une forte altération dans tout son extérieur, ce qui était pour moi une bien pénible

¹⁰³ - Rgl tome 2, p. 330 - 1° - Dans le chapitre extraordinaire qui se tient le dimanche où finit cette neuvaine [après la fête de la Purification, pour la régularité], chacun quitte son emploi et porte ses clefs ou son cahier, s'il n'a point de clef, sur une table qu'on met pour cela au milieu du chapitre. (...) Dès cet instant les différents officiers du monastère n'ont plus aucun pouvoir.

2° - Le même jour à l'assemblée commune, (...) le R.P. Abbé annonce les divers changements qu'il fait, nomme et désigne les nouveaux officiers aux emplois de la maison, ainsi que les places que l'on tiendra au chœur. Car quoique ce détachement soit plus nécessaire à ceux qui sont dans les charges qu'aux autres, il ne laisse pas cependant de l'être beaucoup pour les simples religieux. Ainsi pour en faciliter l'acquisition, après avoir changé les places de l'église, on changera par suite celles du réfectoire, des cloîtres et du chapitre. On changera aussi les places des couches, mais surtout les petits meubles qu'on peut avoir, comme images, crucifix, chapelet, évangile, Imitation, psautier, saint Règle, couteaux. Pour les habits on est assez averti de l'indifférence où l'on doit être à cet égard par l'usage où nous sommes de n'avoir pas soin nous-mêmes de notre petit vestiaire, mais de recevoir comme en aumône, chaque fois qu'il faut changer, du religieux de la couture, les hardes qui nous sont destinées.

Toute cette pratique est fondée en général sur l'essence de l'état religieux, je veux dire sur l'état de désappropriation, de pauvreté, de détachement.

¹⁰⁴ - Rgl tome 1, p. 188-190 - Chapitre onzième, du tourneur de livres ou de celui qui est chargé d'ouvrir les livres de l'office pour nos frères novices au pupitre du bas-chœur. (Plus de deux pages). 1° - Celui qui a cet office doit, pour s'en rendre plus exact, considérer d'abord que les livres dont il est chargé contiennent la parole de Dieu, laquelle n'est pas moins précieuse que son corps, dit saint Augustin. Dans cette pensée, il les ménagera avec le plus grand soin et ne les touchera qu'avec beaucoup d'attention et de respect. Il ne les mettra jamais par terre, ni deux ouverts l'un sur l'autre. Il ne pliera point les feuillets pour y faire des marques et ne mouillera jamais ses doigts pour les tourner. (...) 10° - C'est ordinairement un des plus anciens novices qui en est chargé.

¹⁰⁵ - Les in-folio du chœur ont comme dimensions : 40 x 50 cm, les couvertures sont constituées de plaque de bois ; chacun pèse plus de 10 kg.

épreuve. Je me rappelle que, portant un jour ensemble une lourde pièce de bois, il laissa échapper un soupir douloureux qui retentit tellement dans mon cœur que j'ai été sur le point de rompre le silence pour l'engager à renoncer à un état si alarmant, ce que j'eusse fait vraisemblablement si j'eusse pu suspecter sa ferveur¹⁰⁶. Quant à moi je souffrais horriblement des travaux corporels qui me rendaient le jeûne encore plus pénible. D'ailleurs ma peau s'était tellement desséchée par le froid auquel nous étions exposés plus de cinq heures par jour que je ne pouvais rien faire sans avoir les mains toutes dégoutantes de sang et ce que je ne pouvais expliquer, nos supérieurs, de la charité desquels je ne pouvais douter, ne semblaient pas s'en apercevoir. [55] Plus le maître des novices me fit un jour une sévère réprimande de ce que, au mépris des règlements, lorsque par étourderie ou maladresse il m'arrivait de me blesser, je n'allais pas m'en humilier, ce à quoi je ne manquais pas par la suite. Enfin, le mal prenant de tels accroissements, alors que je craignais de perdre une partie de mes doigts, le maître des novices demanda à visiter mes mains et me dit froidement : "Elles ne sont point encore comme celles de Notre Seigneur." Sans dire davantage, il chargea un bon frère d'y remédier en les enduisant de suif et les recouvrant de plusieurs linges ce qui eut un succès aussi complet que prompt. Cela n'interrompt pas le travail ordinaire.

Ce que je viens de dire pourrait donner à penser que nos bons trappistes sont des hommes cruellement durs¹⁰⁷, il est certain cependant que je n'ai jamais trouvé ailleurs de personnes plus compatissantes, mais comme ils sont de justes appréciateurs des souffrances, ils imposent silence à leur sensibilité naturelle pour ne pas priver de ce mérite ceux pour lesquels ils ont une ardente charité¹⁰⁸.

Je croyais connaître à peu près ce qu'on peut voir d'édifiant à la Trappe mais j'étais loin encore d'avoir contemplé toutes les parties d'un tableau si riche en exemples de vertus religieuses. Un jour que nous étions sous les cloîtres à faire nos lectures particulières, j'entendis un bruit fort et lugubre que faisait retentir un religieux. Je ne connaissais pas encore [56] la tablette des mourants mais je compris très bien que ce signal devait annoncer quelque chose de sinistre. En effet toute la communauté se lève et se rend à l'église. À peine y avions-nous pris nos places que la porte du chœur des convers s'ouvre et apparaît en même temps, couché sur un brancard, un trappiste tellement défiguré par les souffrances d'une longue maladie qu'il était peu différent d'un mort. J'éprouvai d'abord un tressaillement de la tête aux pieds mais, m'étant remis un peu et

¹⁰⁶ - Rgl tome 2, p. 113 - On doit être fort réservé [pour demander des dispenses, comme sortir du travail pour cause d'infirmité] et s'humilier beaucoup lorsqu'on en vient là, persuadé qu'un peu plus de ferveur suffirait pour en empêcher. Au reste, quoiqu'on ne doive pas faire légèrement ces sortes de représentations, ni surtout insister lorsque le supérieur ne paraît pas les goûter, c'est cependant un devoir et une obligation pour chacun de les faire lorsqu'il s'en suivrait quelque inconvénient assez important si on ne les faisait pas.

¹⁰⁷ - Rgl tome 1, p. 51 - Résultat des avis de la communauté sur le chapitre 3 de la RB : De la convocation des frères au conseil. - Les religieux représentèrent au R.P. qu'ils avaient toujours souffert avec peine qu'on mît entre eux et les frères convers d'autres différences que celles que prescrivent les constitutions de l'Ordre. Il fut résolu qu'on garderait dans la suite à leur égard la plus parfaite égalité qu'il serait possible et pour leur donner dans la suite la plus parfaite égalité qu'il serait possible...

Rgl tome 2, p. 425 - De la mort et enterrement - Le prieur choisit parmi les religieux de chœur quatre personnes pour porter le défunt à l'église, quelque soit sa qualité, c'est-à-dire, soit qu'il soit religieux de chœur, ou frère convers ou novice.

¹⁰⁸ - Annexe 16 - Charité

envisageant ce cadavre, je crus reconnaître un bon père Michel¹⁰⁹ qui était déjà malade lors de mon arrivée, lequel alors se traînait encore, à l'aide d'un bâton, à différents exercices. Les progrès de la maladie l'avaient obligé d'y renoncer depuis quelques temps. Deux bons frères convers portaient l'agonisant qu'ils placèrent au milieu du chœur.

Je dois remarquer que les frères laïcs sont tout aussi considérés à la Trappe que les religieux de chœur. La seule différence est que les uns n'ayant pas fait d'études ne sont pas tenus à l'office et ont plus de travaux manuels. D'ailleurs la fraternité est parfaite. Aussi est-ce en signe de cette union intime que les religieux malades sont portés à l'église pour la réception des derniers sacrements par les frères convers, lesquels reçoivent, en pareille circonstance les mêmes services des religieux de chœur. Ils sont traités de même, soit en santé, soit en maladie. Leur supplément de travail [mots manquants] [57] nuire à leur santé autant que la fatigue du chœur, aussi vivent-ils généralement plus longtemps. Mais revenons à notre moribond.

Le R.P. abbé revêtu d'une étole sur son habit régulier, assisté du religieux sacristain qui portait l'huile des infirmes, s'approcha du malade auquel il adressa des paroles aussi douces que consolantes, après lesquelles il procéda à l'administration de l'Extrême-Onction. Puis, ayant fait transporter au bas de l'autel cette généreuse victime de la pénitence, il lui donna le saint Viatique. Je ne pourrais parler des consolations ineffables dont Dieu combla l'âme de ce bon et fidèle serviteur, mais ce qui fut très visible aux assistants, c'est que les forces revinrent momentanément à ce moribond qui paraissait à peine respirer encore. Le malade, ayant été reporté au milieu du chœur, le R.P. abbé lui adressa encore quelques paroles enflammées d'amour envers notre divin Sauveur qui l'avait nourri si souvent de son sacré corps pendant le cours de son exil et qui venait encore à lui pour le soutenir dans ses derniers combats, ne désirant rien tant que de lui faire mériter la couronne de justice. Il termina en invitant ce bon père à dire quelques mots d'édification à la communauté rassemblée.

Tout ce que j'avais vu jusque là m'avait profondément touché, mais quel fut mon étonnement lorsque j'entendis parler d'une voix forte celui qui respirait à peine et qui n'avait plus que quelques instants à vivre. Ses paroles étaient un cantique [58] à la louange du Dieu d'Israël qui, malgré ses infirmités sans nombre, l'avait arraché de la servitude du monde pour le faire entrer dans la religion qu'il compare à la Terre Promise où ont coulé pour lui des ruisseaux de lait et de miel. Il encouragea ses frères, en leur faisant les plus tendres adieux, à marcher d'un pas ferme dans la sainte voie où ils ont eu le bonheur d'entrer. Il se recommanda à leurs prières et finit en disant qu'il se trouvait parfaitement heureux et content et ne changerait pas son sort contre celui du plus puissant monarque. Ses paroles enflammées étaient comme le dernier éclat d'une lampe qui va s'éteindre, aussi, à peine fut-il reporté à l'infirmerie qu'on n'eut que le temps de l'étendre sur la cendre et la paille¹¹⁰ et de commencer les prières de l'agonie, sans même pouvoir, selon l'usage, assembler la communauté autour du bûcher où en un instant fut consumé le précieux holocauste.

¹⁰⁹ - Annexe 17 - Notice de frère Michel, Dargnies, p. [284].

¹¹⁰ - Rgl't tome 1, p. 208 - Lorsqu'un malade est près d'expirer, il (l'infirmier) prépare la paille et la cendre sur laquelle il doit terminer sa vie, puis le R. Père ayant fait une croix sur le plancher avec la cendre, il étend la paille dessus et aidé de ceux que le R. Père lui a désignés, il y met le malade.

Je pense, chères filles, que vous ne serez pas fâchées que je vous dise un mot touchant le cérémonial qui s'observe dans les obsèques d'un trappiste. Aussitôt le décès, la communauté se réunit autour du défunt pour chanter le répons *Subvenite*. La nuit ou pendant les offices, ce même répons n'est chanté que par un supérieur ou l'infirmier. Ensuite on lave le cadavre, la figure, la poitrine et les mains. S'il y a longtemps qu'il n'a été rasé, on lui fait la barbe et on lui rase la tête. Après quoi on lui remet les habits avec lesquels il doit être enterré, (ce sont les plus vieux qui se trouvent dans la maison) [59] nets et bien lavés. Après cette préparation, on établit le corps sur le feretrum, espèce de brancard monté sur quatre pieds, la partie destinée à recevoir le haut du corps est relevée en pente inclinée vers le milieu du feretrum, en sorte que le mort est sur son séant. On place sur sa tête un petit sac carré plein de cendre. On met sous le corps trois larges bandes de grosse toile roulées par les deux extrémités, dont une sous les bras, la seconde sous la partie inférieure des reins et la troisième sous les jarrets. Ces bandes servent à descendre le mort dans la fosse.

Ces préliminaires funèbres étant terminés, on frappe la tablette pour réunir la communauté et on se met en devoir de transporter le corps dans le chœur, la tête tournée vers le sanctuaire pour les prêtres, ou les pieds s'il n'était que religieux. Depuis l'exposition jusqu'à l'enterrement, le corps n'est jamais seul, ni le jour ni la nuit, car les offices étant terminés, deux religieux qui se relèvent d'heure en heure, demeurent auprès du mort et récitent le psautier tout entier, ensuite l'office des morts, alternativement, sans interruption, jusqu'au moment où l'on commence les obsèques selon l'ordre prescrit par le rituel.

Les cérémonies de l'enterrement se font ainsi : après le service, ou hors le service si les circonstances l'exigent, on porte le corps au lieu de la sépulture qui était à la Valsainte un assez grand terrain au milieu du cloître. Au moment de l'inhumation, six religieux saisissent en même temps tous les bouts des trois bandes de toile dont j'ai parlé [60] et descendent dans la fosse le corps qui est reçu par l'infirmier déjà descendu à cet effet pour le placer, lui couvrir la face avec le grand capuchon demeuré rabattu sur les épaules du mort pendant l'exposition. Enfin l'infirmier, ayant rendu ce dernier service à un frère qui compte au nombre de ses intercesseurs, remonte avec efforts et la fosse est comblée. La communauté rentre au chœur dans le plus grand ordre et tous les religieux prosternés à plate-terre récitent les sept psaumes de la pénitence.

C'est ainsi que se termine la cérémonie des funérailles, mais le défunt n'est pas oublié. Chaque prêtre dit plusieurs messes, les autres religieux récitent plusieurs fois le psautier et les frères convers un certain nombre de fois le chapelet à son intention. On place au cimetière une grosse croix de bois où se trouve gravé le nom du religieux décédé et une autre petite est mise à la place qu'il occupait au réfectoire, laquelle reste six semaines. Pendant ce temps on y met au profit des pauvres les portions comme s'il était présent. Enfin on creuse une nouvelle fosse au cimetière pour le premier qui doit décéder.¹¹¹

¹¹¹ - Rgl tome 1, p. 52-53. [Lors de la discussion du chapitre 4 de RB, 47, le résultat des avis de la communauté fut] : (...) Qu'on s'occuperait davantage de la pensée de la mort, suivant ces paroles : Avoir chaque jour devant les yeux l'éventualité de la mort, que pour cet effet on lirait plus souvent des livres qui en traitent et qu'on irait de temps en temps prier dans le cimetière.

Rgl tome 2, p. 438 - Pendant tout le tricenaire (les 30 jours suivant la mort d'un frère) on laisse sa place vide au réfectoire et on lui sert une portion comme s'il y était ; on doit la donner ensuite aux pauvres. On met alors une

Si je vous ai parlé, chères filles, des morts avant de vous parler des malades, c'est que je ne voulais vous entretenir que de ce que j'ai vu. Il y avait huit mois que j'étais novice lorsqu'il plut au R.P. abbé de me nommer infirmier, quoique cette place ne soit occupée ordinairement que par des profès, d'autant que l'infirmier a autorité sur les malades qui sont [61] tenus de lui obéir. J'avais été chargé du réfectoire, emploi qui ne laissait pas de me fatiguer beaucoup en ce qu'il ne me déchargeait pas du travail commun. Mon état d'épuisement n'aurait pu soutenir longtemps cette surcharge. L'ancien infirmier, dom François de Paule¹¹², demeurait attaché à l'infirmerie comme médecin. C'était pour moi un grand soulagement de pouvoir me concerter avec ce bon père pour tout ce qu'il y avait à faire pour le service des malades, alors en petit nombre.

En parlant de cet emploi, vous verrez qu'un trappiste porte le poids d'une grande partie de la Règle jusqu'au dernier soupir¹¹³. L'infirmier¹¹⁴ doit employer son temps à ce que tout soit en ordre à l'infirmerie. Il doit prévoir tout ce qui peut être nécessaire aux infirmes tellement mortifiés qu'ils dissimulent le plus possible ce dont ils ont besoin pour ne pas perdre l'occasion de souffrir. L'infirmier couche au dortoir commun et dès qu'on sonne le réveil pour se rendre aux Matines, il s'empresse d'aller porter de la lumière à l'infirmerie, il fait lever les malades, à moins qu'ils ne soient dans un accès de fièvre, ce dont il doit s'assurer par la pulsation de l'artère. Il laisserait au lit celui ou ceux dans ce cas. Les infirmes, couchant habillés comme les autres religieux¹¹⁵, sont promptement en mesure pour réciter entre eux leur office. Lorsqu'il est

petite croix à sa place, afin d'exciter davantage tous ses frères à prier pour lui. P. 435 - Au premier travail après l'enterrement, on creuse la nouvelle fosse aux deux tiers de ce qu'elle doit être et elle demeure ainsi ouverte jusqu'à ce qu'il meure quelqu'un (Constitution de la Valsainte).

D. Martène et U. Dunand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1717, p. 100. [Dans le cimetière des moines de Clairvaux, au 18^e siècle, il y a] toujours une fosse commencée et une moitié faite, proche du dernier religieux qui a été enterré, afin que ce spectacle conserve dans l'esprit la mémoire de la mort et que ce souvenir contienne les religieux en leur devoir.

¹¹² - Père François de Paule nommé dans le monde Nicolas-Claude Dargnies est entré à la Valsainte en 1793. Il s'est révélé un très bon infirmier, compétent et dévoué, sans qu'il ait fait des études de médecine. Dans ses *Mémoires en forme de lettres* il ne parle pas de Frère Jérôme comme nouvel infirmier.

¹¹³ - Cf. Annexe 18 - L'infirmerie

¹¹⁴ - Rgl tome 1, p. 191 - Du Chirurgien (...) Cet emploi n'est pas un des moins importants de la maison, non pas, il est vrai, par rapport à ce qui en est l'objet, je veux dire, la santé, puisque des solitaires doivent faire profession de la mépriser, aussi bien que la vie, mais par rapport à l'influence qu'il peut avoir sur la régularité du monastère. S'il doit paraître peu nécessaire aux religieux, parce qu'ils doivent trouver plus de plaisir à être dans leurs infirmités, comme étaient les anciens solitaires, entre les mains de Dieu, attendant de lui seul le soulagement de leur maux, qu'à se voir entre les mains des hommes et l'objet de leurs soins les plus empressés, mais souvent très impuissants, ils doit être très précieux, aux yeux de celui qui en est chargé, parce qu'il donne l'occasion d'exercer la charité d'une manière très particulière.

¹¹⁵ - Rgl tome 2, p. 396 - Ils ne porteront pas d'autres habits à l'infirmerie que ceux qu'ils avaient dans la communauté et ils y coucheront pareillement tout vêtus. On n'utilisera jamais de linge. Ils coucheront sur une simple paillasse d'un pied environ d'épaisseur et couverte d'un drap de serge, mais on ne se servira jamais de matelas et à plus forte raison de coussins de plumes, toutes ces choses convenant trop peu à la pénitence à laquelle un religieux s'est consacré et n'étant propres qu'à fomenter la mollesse et la sensualité.

Par le même principe, on ne souffrira aucun fauteuil, chaise ou autre meuble semblable rembourré, dans l'infirmerie, mais les chaises, bancs et fauteuils seront tout simplement de bois. On pourra se servir de quelque coussin de paille ou de mousse ou de quelque chose qui en approche, s'il se trouve quelque infirmité qui l'exige. (...)

Rgl tome 2, p. 409 - Les infirmeries sont les lieux où les malades étant dispensés des austérités monastiques tombent plus facilement dans le relâchement et perdent ce qu'ils peuvent avoir acquis de vertu dans la vie pénitente.

commencé, l'infirmier se rend au chœur où il demeure sous la lampe jusqu'à ce que le supérieur lui permette de reprendre sa place, ce qui s'observe toujours lorsqu'il arrive au chœur l'office commencé.

[62] Les malades, après avoir récité Matines et Laudes se reposent sur leur couche jusqu'à cinq heures où ils disent Prime. Lorsqu'on sonne le *Pretiosa*¹¹⁶, ceux qui peuvent se traîner se rendent au chapitre, plusieurs même servent des messes basses. Il est à ma connaissance qu'un jeune religieux, le frère Marie-Joseph¹¹⁷, attaqué d'une maladie de langueur, mourut sur les degrés de l'autel en servant la messe. Les infirmes, autant qu'ils le peuvent, assistent à la messe de communauté dans une tribune. Ils communient aussi souvent qu'ils en ont la permission et que leur état ne s'y oppose pas. Ils font trois repas par jour et sont environnés de tous les soins que la simplicité et la pauvreté leur peut procurer¹¹⁸. Dans l'hiver ils ont du feu dans une des places de l'infirmierie où ils peuvent se chauffer assis, ce qu'un trappiste en santé ne doit jamais faire. Pendant le temps du travail ils font quelques petites besognes proportionnées à leurs forces, telles qu'éplucher des simples, des fleurs pectorales, légumes et même coudre.

Ils doivent garder le silence comme dans l'état de santé, ils peuvent cependant, pour des choses véritablement utiles, parler à l'infirmier à voix basse dans un petit parloir, lorsqu'ils sont levés. Ceux qui sont couchés peuvent parler également, mais de manière à n'être entendu que de lui. L'infirmier doit avoir une attention particulière à ouvrir et à fermer les croisées¹¹⁹, les malades n'ayant pas ce droit. Les supérieurs vont très fréquemment [63] visiter les malades pour les consoler et les encourager¹²⁰.

¹¹⁶ - L'antienne *Presiosa in conspectu Domini. Mors Sanctorum ejus* est chantée vers la fin de l'office de prime.

¹¹⁷ - Dagnies donne, page [286] la notice nécrologique de Frère Joseph "dit Antoine François Prache, normand, entré le 10 mars 1796 âgé de 32 ans, mort vers la fin de l'année 1797. Sa sœur avait été carmélite à Amiens et se fit trappiste parmi les religieuses et mourut à Hambourg". Il ne parle pas des circonstances de sa mort.

¹¹⁸ - Rgl tome 1, p. 192 - Il tâchera de ne se servir pour les remèdes des religieux que de quelques simples et herbes du pays, selon l'avis de saint Bernard et le sentiment de Mr de Rancé. Il n'emploiera les drogues que le moins qui lui sera possible et qu'après en avoir demandé la permission au supérieur.

Dagnies utilisera du laudanum (à base d'opium) et du camphre ; des religieux se firent une pommade contre la vermine à base de mercure.

Rgl tome 1, p. 197 - Saint Benoît renferme en ces trois points toutes les qualités que doit avoir un infirmier en disant qu'il doit être craignant Dieu, diligent, soigneux et entendu. (...) Doux, patient, industrieux à les soulager dans leurs plus grandes douleurs et surtout dans les derniers moments de leur vie et fera qu'il sera toujours vivement touché de leurs maux en quelque temps que ce soit. Le supérieur selon RB doit prendre un soin particulier des malades, car en eux il sert Jésus Christ. Que l'abbé doit avoir toute l'attention possible pour qu'on ne néglige rien dans tout ce qui concerne leur assistance (aux infirmes). Le supérieur doit prendre un soin particulier des malades.

¹¹⁹ Rgl tome 2, p. 396 - Ils n'ouvriront et ne fermeront point à leur gré les fenêtres de l'infirmierie, c'est l'infirmier que cela regarde et s'il s'en décharge sur quelqu'un d'eux, ce doit être ordinairement sur le moins infirme.

Rgl tome 1, p. 198 - L'infirmier doit ouvrir les fenêtres tous les jours au moins quelques moments, pourvu que le temps ne soit pas trop mauvais. Il va les refermer quand il faut : il doit être très attentif sur ce point parce que les infirmes doivent vivre dans une si grande désappropriation, dans un détachement et dépouillement si plein et si entier, qu'ils ne soient point les maîtres de disposer de rien, pas même de fermer et d'ouvrir les fenêtres du lieu où ils sont, pour se préparer à ce dépouillement plus grand encore où la mort les va faire entrer.

¹²⁰ - Selon la RB 36 repris dans les Règlements, Rgl tome 1, p. 197 qui ajoute un texte de saint Bonaventure : Pourquoi cherchez-vous, âme sainte, avec anxiété tout le jour votre Seigneur ? Je vous indiquerai, ô épouse, où

Ils tiennent aussi une fois par semaine le chapitre des infirmes. Ils s'y proclament¹²¹ avec beaucoup de charité les uns les autres. Ils le sont également par l'infirmier qu'ils ne doivent pas proclamer. Tous les samedis, pendant qu'on fait le soir le *Mendatum* ou lavement des pieds à la communauté, l'infirmier fait la même cérémonie aux malades.

Les infirmes couchent sur la paille à laquelle on peut ajouter en certains cas un petit coussin de même paille d'avoine. On peut aussi mettre un de ces coussins sur la chaise de paille d'un malade lorsqu'il est écorché. Les aliments gras peuvent être accordés aux infirmes après trois accès de fièvre, mais toujours des viandes les plus communes¹²². Il est rare que ces bons religieux profitent de cette indulgence, laquelle serait d'ailleurs pour la plupart plus nuisible qu'utile¹²³. Les consultations à la Trappe sont précédées d'assez longues prières, le supérieur y est toujours présent. Il donne au religieux malade la permission d'exposer son état sanitaire au médecin. Ce dernier ayant tout entendu fait toutes les questions nécessaires et examine le malade avec beaucoup d'attention pour en porter un jugement. Souvent le supérieur profite de la circonstance pour exercer la vertu du trappiste dont il semble que les maux n'ont rien de réel que son immortification¹²⁴. Quoiqu'il en soit, après que la consultation est suffisamment éclaircie, le plaignant est congédié et c'est alors que le médecin [64] donne son avis au supérieur qui ne néglige rien de ce qui peut contribuer au rétablissement ou au soulagement du religieux.

Il y a, à la Trappe comme ailleurs, différents modes de traitement qui prolongeraient l'existence de ces dignes religieux si, ayant moins de mépris pour leur corps, ils étaient plus attentifs à en faire connaître les besoins comme la Règle le prescrit, mais leur amour pour la souffrance leur fait souvent oublier ce point important. Il est rare qu'un religieux soit envoyé à l'infirmerie pour y coucher, à moins qu'il ne soit attaqué de fièvre bien prononcée ou d'un commencement de maladie caractérisée, telle qu'une pulmonie, fort fréquente à la Trappe. S'il s'agit de quelque infirmité moins grave, le malade, sans cesser de coucher au dortoir commun, se

demeure celui que vous aimez. Il est couché dans l'infirmerie, c'est là qu'il souffre et qu'il est tourmenté par des douleurs. Accourez, servez-le et prenez compassion de ses infirmités en l'en soulageant. (...)

¹²¹ - Proclamer un frère au chapitre c'est relever en public un manquement extérieur, par ce frère, aux règlements.

¹²² - Rgl tome 1, p. 59 - On lut ce chapitre RB 36 : des frères malades, et voici ce qui fut décidé : Plusieurs religieux témoignèrent un grand désir que l'usage de la viande fût interdite entièrement, mais la prudence et la discrétion du supérieur l'ayant empêché d'y consentir, il fut statué, conformément au vœu unanime que l'usage en serait fort rare, et ne s'accorderait que dans des maladies graves et avec toutes les modifications prescrites par les Règlements de Mr l'abbé de Rancé qui sont les mêmes que les nôtres à cet égard. (...)

¹²³ - Dargnies, l'infirmier, relève plusieurs fois dans ses *Mémoires* que tel ou tel frère malade a été incommodé par l'abondance de nourriture. Cf. par ex. p. [273] Frère Palémon, [... C'est l'infirmier qui parle :] Je ne vis dans sa situation qu'une cachexie scorbutique portée au suprême degré qui n'était que le fruit d'une nourriture plus que grossière, prise en trop grande quantité, après un jeûne trop longtemps prolongé. Comme l'on attribuait sa maladie à la faiblesse et à l'épuisement [par un travail excessif], on lui donnait abondamment de la nourriture. On l'obligeait même à manger, ce qu'il faisait par obéissance et ce qui, bien loin de le rétablir, ne faisait qu'accélérer sa fin.

¹²⁴ - Rgl tome 2, p. 406 - On doit être dans le désir de quitter au plus tôt l'infirmerie. Il est bon même de le demander, mais il ne faut pas le faire avec trop d'empressement, ce qui pourrait venir souvent d'un sentiment d'amour propre, plutôt que d'un vénérable esprit de pénitence, comme du dégoût naturel qu'on a pour les remèdes, ou d'un orgueil secret qui porte à fuir les soulagements permis et à se distinguer des autres, etc. Dargnies, p. [188] Selon les règlements, tout infirme qui se sent près de sa rétablissement doit témoigner au supérieur le désir de sortir de l'infirmerie, mais ordinairement un supérieur charitable se contente de la bonne volonté du religieux et le laisse un tems suffisant pour réparer ses forces.

lève avec la communauté, va réciter l'office de la nuit à l'infirmerie puis il va se reposer jusqu'à cinq heures sur sa couche. Il mange sur les huit heures une soupe au réfectoire. On lui sert une portion mieux apprêtée aux heures du repas. Il suit d'ailleurs les exercices communs et travaille d'une manière proportionnée à son état. Il y a encore un petit soulagement qui consiste en une seule soupe le matin ou une tasse de lait, ce qui s'accorde dans les gros rhumes menaçant de compromettre la poitrine.

Je pourrais beaucoup allonger cet article si je ne craignais d'ennuyer. Je termine en disant que la ferveur des bons trappistes de la Valsainte était telle que, malgré la grande charité du R.P. abbé et des autres supérieurs, il y avait [65] bien des infirmités graves qui échappaient à leur vigilance et se terminaient par une maladie incurable¹²⁵.

* * * *

Le noviciat à la Trappe ne dure ordinairement qu'un an révolu à partir de la prise d'habit. Tous les quatre mois le novice fait une pétition¹²⁶ au chapitre qui se fait avec les mêmes cérémonies que pour la première admission. On reçoit du supérieur quelques mots d'encouragement ou de reproche si la ferveur a paru se ralentir. J'avais déjà fait mes deux pétitions et à peine me manquait-il deux mois¹²⁷ d'épreuves pour être admis à la profession. Ma santé était déjà détruite, je conservais encore l'emploi d'infirmier qui m'exemptait de piocher la terre, ce dont je n'étais plus capable, lorsqu'il plut au R.P. abbé de me faire passer dans une autre maison, ce à quoi j'étais loin de penser.

¹²⁵ - Cf. Dargnies p. [277] - Frère Bernard dit L'Éculée, novice convers, mort en 1795. Ce bon frère travaillait à la forge. Il devint enflé comme les autres et continua toujours d'aller avec son enflure. Il s'y joignit une toux à laquelle on ne fit point d'attention. Allant un jour au dortoir de nos frères convers chercher une couche, j'aperçu une énorme quantité de crachats purulents et sanieux contre la muraille, près d'une couche. J'en avertis le R.P. qui fut à la recherche de celui que ce pouvait être. Ayant trouvé que c'était notre frère Bernard, on le fit venir à l'infirmerie. Il avait la fièvre, le dévoiement et pouvait à peine se traîner. Je jugeai son état mortel, sans cependant croire que sa fin fut encore aussi prochaine. Le R.P. avait décidé qu'on lui ferait un cautère auquel je répugnais parce que je le regardais comme inutile. Un jour comme nous venions à l'infirmerie pour le lui faire, accompagné du R.P., nous le trouvâmes sur sa couche sans connaissance. Il ne la recouvra pas. Tout ce que l'on put faire fut de lui administrer le sacrement de l'extrême onction et il mourut quelques heures après.

¹²⁶ - Rgl tome 2, p. 355 - [Lors de la prise d'habit le postulant fait sa première demande ou pétition au chapitre] Il se prosterne un peu au-dessous de l'endroit où l'on place le pupitre et le RP Abbé lui demande alors ce qu'il veut par ces mots : *Quid petis ?* À quoi il répond : *Misericordiam Dei et vestram*. Le RP. Abbé le fait lever en ajoutant : *Surgere in nomine Domini* et lui expose l'austérité de l'Ordre de Cîteaux qui consiste dans l'observance entière et littérale de la Règle de saint Benoît et des constitutions primitives du même Ordre. Il l'interroge ensuite s'il désire de garder toute la Règle et les pratiques qui sont en usage dans le monastère. S'il répond *Oui* et qu'il a pris la résolution de se rendre fidèle à tout, moyennant la grâce de Dieu, le RP Abbé lui dit encore un mot pour l'encourager ou pour l'engager à bien faire ses réflexions, selon qu'il le jugera plus convenable, et finit par ces paroles : *Qui apit in te Deus, ipse perficiat*, et la communauté répond : *Amen*.

(Pour les autres pétitions) le novices étant entré, se prosterne à l'endroit ordinaire et se comporte comme à la première pétition. Le RP Abbé l'ayant fait relever, lui dit quelque chose pour l'exhorter et finit par ces paroles de la sainte Règle : *Ecce lex sub qua militare vis ; si potes observare, ingredere ; si vero non potes, liber discede*. (Voici la loi sous laquelle tu veux militer, si tu peux l'observer, entre, sinon retire-toi librement. RB 58, 10)

Le novice doit lire trois fois la Règle pendant son année de probation. Cf. RB 58, 9-16.

¹²⁷ - Vers la mi-novembre 1797, son noviciat devait terminer le 23 janvier 1798.

Depuis quelque temps ce digne père me faisait appeler souvent, me demandait des nouvelles de ma santé. Après lui avoir demandé sa bénédiction¹²⁸, je lui répondais avec ma franchise ordinaire. Il voulait aussi sonder mes dispositions sur un engagement dont le terme approchait, ce à quoi je lui répondis qu'il était pour moi l'organe de la sainte volonté de Dieu et il me dit : "Je vous donnerai la couronne."¹²⁹ Je compris qu'il voulait parler de ma profession, ce à quoi il me semblait que j'étais résigné, sans comprendre toutefois la possibilité de suivre longtemps un régime si disproportionné à ma faiblesse. Mais dans cet heureux temps tous mes sentiments [66] se réduisaient à une grande confiance en Dieu et en mon supérieur. J'avais d'ailleurs un si grand éloignement pour le siècle que je regardais comme un très grand malheur d'être forcé d'y rentrer¹³⁰.

Quelques jours après cet entretien, le religieux chargé du vestiaire me fit signe de le suivre. Il me fit essayer une robe de chœur, telle que la portent les religieux profès¹³¹. Satisfait sans doute de la manière dont elle m'allait, il me la retira et me fit reprendre mon manteau de novice en me renvoyant. Le soir, après le grand silence qui dure depuis Complies jusqu'à Prime du lendemain, notre digne maître du noviciat me tira en particulier et me parla d'une manière encore plus affectueuse que d'habitude, sans cependant me rien dire qui eût rapport au voyage que j'étais sur le point d'entreprendre et dont je commençais à me douter. Il finit par me dire qu'il me permettait une communion extraordinaire que je ferais à la messe qu'il dirait le lendemain après les Matines. Ensuite il me dit de le suivre et nous allâmes rejoindre la communauté qui, sous le cloître, faisait la lecture précédant Complies.

Je cherchais en vain à imposer silence à mes réflexions mais mon imagination travaillait malgré moi et j'étais persuadé que le R.P. abbé voulait me séparer de cet intime ami que, depuis quelques temps j'entrevois à peine, mais dont cependant je ne pouvais m'empêcher de demander des nouvelles aux supérieurs. Cette séparation était pénible, sans doute, [67] tout en comprenant qu'elle était nécessaire à notre tranquillité commune. D'ailleurs ce second moi-même, après une maladie sérieuse, était passé au tiers-ordre, ce qui était pour moi une grande consolation, en considérant que son genre de vie était bien adouci. Les exercices de la journée finis, je rejoignis ma planche sans espérer d'y bien reposer, quoique, par la grâce de Dieu, j'y portais comme matelas une grande résignation.

¹²⁸ - Rgl tome 2, p. 101 - Lorsqu'on est auprès de son supérieur, on doit être à genoux et avoir reçu sa bénédiction, se prosternant pour cela sur les articles et lorsqu'on se retire on la lui demande de nouveau et on lui fait ensuite une inclination profonde.

¹²⁹ - Après le noviciat qui dure un an et un jour, le religieux peut faire sa profession monastique qui, selon la Règle de saint Benoît, était définitive. Il n'y avait pas d'engagement temporaire. Cette façon de procéder viendra plus tard. Lors de sa profession le moine avait la tête tondue à l'exception d'une bande de cheveux taillés court, autour du crâne, en forme de couronne.

¹³⁰ - Rgl tome 1, p. 250 - Dieu fait la grâce au postulant qui se présente au monastère de l'appeler à un genre de vie où il trouvera tant de moyens de sanctification.

Frère Jérôme avait connu la vie à l'armée de Condé et il ne pensait pas trouver en France, alors sous le régime révolutionnaire, une situation facilitant la vie selon l'Évangile.

¹³¹ - Les novices quittent leur chape quand ils font profession pour porter désormais la coule : l'habit distinctif du moine.

Noviciat

Aussitôt le réveil je me rendis à l'église directement, ayant été remplacé pour le service de l'infirmerie. Les Matines terminées, le maître des novices sortit de sa place, il me fit signe de le suivre, il me fit placer debout sous la lampe et me suggéra un verset de psaume que je répétais trois fois de suite, après quoi le supérieur qui présidait au chœur récita l'oraison qui se dit pour les frères qui doivent se mettre en route¹³². Ensuite je suivis le bon père à la sacristie où je l'aidais à revêtir les ornements sacerdotaux. Je lui servis la messe où j'eus le bonheur de communier. Après quelques moments d'action de grâce, je fus mis entre les mains d'un bon frère qui me fit la barbe et me rasa la tête¹³³ en me laissant la couronne telle que la portent les pères et je fus revêtu sans cérémonie de la robe que j'avais essayée la veille. C'est de cette manière que je quittai l'habit de novice que je ne repris jamais dans la suite¹³⁴.

¹³² - Rgl tome 2, p. 376 - Des voyages - Un supérieur qui connaîtra bien tous les dangers auxquels est exposé un religieux qui est hors de son cloître, sera très réservé à l'en faire sortir et sacrifiera volontiers quelques légers avantages temporels pour conserver à tous ses religieux le bonheur d'une clôture exacte et perpétuelle. (...) Lorsqu'un religieux sera obligé de sortir du monastère il viendra trouver le RP Abbé pour recevoir sa bénédiction comme une sauvegarde contre les dangers auxquels est exposé un religieux toutes les fois qu'il quitte sa clôture pour se retrouver parmi le monde. Il fait la même chose à son retour afin de témoigner à Dieu sa reconnaissance pour la grâce qu'il lui a faite de le préserver de beaucoup d'inconvénients auxquels il aurait succombé s'il n'avait été soutenu de sa miséricorde. (...) Outre cette bénédiction du supérieur, il demande encore dans l'église le secours des prières de tous ses frères.

¹³³ - Rgl, tome 1, p. 298 - On ne rase point les cheveux des novices, on les coupe seulement avec des ciseaux.

¹³⁴ - Tout en ayant l'habit de profès, frère Jérôme n'avait pas d'engagement définitif dans l'Ordre et pu en sortir sans difficulté juridique.

Vers Sembrancher

Les préparatifs de voyage à la Trappe sont bientôt faits. Le [68] maître des novices me remit un petit bréviaire¹³⁵, ce en quoi consistaient toutes mes provisions de route. Je fus associé à un jeune novice convers et nous eûmes pour conducteur un bon frère donné. Le bon père maître, en m'embrassant, me donna la permission de parler avec mon compagnon de route pour ce qui pouvait être utile et édifiant, puis nous montâmes dans une petite charrette, ayant pour siège deux bottes de paille et nous voilà en route sur un repas pris la veille à deux heures et demie. Nous étions dans le courant du mois de novembre, il faisait grand froid, cependant je n'en souffris pas trop, grâce à mon beau froc blanc qui était tout neuf et d'une étoffe bien chaude. D'ailleurs le bon frère Nicolas¹³⁶, notre conducteur, nous avait empaillé les pieds avec un soin tout particulier et dans un esprit de foi et de charité, il nous charriait comme des corps saints.

Chères filles, vous croyez peut-être que je vais vous faire ici une description intéressante du voyage du frère Jérôme¹³⁷, mais il ne vit rien de plus pendant sa route que ce qu'il voyait sous les cloîtres de la Valsainte dont il s'éloignait avec le pressentiment qu'il n'y reviendrait plus. Il faisait à peine clair pour se conduire lorsque nous quittâmes le monastère, mais notre guide qui connaissait parfaitement les chemins nous conduisit avec tant de précautions qu'il ne nous arriva aucun accident.

Aussitôt qu'il fit jour je me mis à dire les prières [69] de l'Itinéraire, puis l'office de Prime car en voyage comme à la maison, le religieux doit autant que possible se conformer aux heures de la communauté pour tout ce qui n'est pas incompatible. Je vis dans cette circonstance la grande utilité du capuchon trappistal, car étant baissé comme la Règle le prescrit, je ne voyais guère que la croupe du cheval, aussi ayant côtoyé très longtemps le lac de Genève, j'avais à peine aperçu l'eau.

Après m'être mis au courant de mes offices, je me rappelai la permission que j'avais de parler à mon jeune compagnon de route dont je conçus une idée très favorable. Je ne pouvais lui faire aucune question tendant à connaître ce qu'il avait été dans le monde, mais par son ton et sa manière de s'exprimer je compris que si, à défaut d'avoir appris un peu de latin, on en avait fait un novice convers, il avait cependant reçu une première éducation honnête. Il me parut d'ailleurs

¹³⁵ - Les livres d'office au chœur, in-folio, étaient écrits en gros caractères, servant à plusieurs moines la fois, lisibles de loin et par faible luminosité : une seule lampe à huile à l'église, particulièrement utiles pour les personnes presbytes. Pour les voyages et l'usage individuel, il y avait des exemplaires plus petits, d'où le nom de bréviaire.

¹³⁶ - Dargnies p. [209] - Ce Frère Nicolas était un jeune franc-comtois qui n'ayant pu tenir comme convers, resta avec nous en qualité de frère donné. Le R.P. mit en lui toutes sa confiance pour les commissions et il la méritait. Il quitta alors les frères donnés pour être familier ou domestique. Il nous a suivi dans tous nos voyages et nous a rendu les plus importants services, souvent au péril de sa vie. De retour à la Valsainte il demanda quelques adoucissements qui lui étaient dus. Ne recevant aucuns gages, on les lui refusa. Il se présenta une place avantageuse dans une maison de chartreux. On l'y laissa aller en lui refusant même une pièce de 3 F pour faire son voyage.

¹³⁷ - Les voyageurs ont sans doute passé par Bulle, Châtel-St-Denis, Montreux, St-Maurice km 88, Martigny, Sembrancher km 105.

fort content de sa position, ce qui me fortifia beaucoup. J'en avais besoin, étant loin d'être toujours dans une ferveur égale.

Le bon frère Nicolas ne croyait pas avoir rempli toute justice à notre égard pour nous avoir bien empaillé au moment du départ. Il s'occupait sans cesse de nous, nous proposant de temps en temps de descendre et nous rendant tous les petits services qui dépendaient de lui. Malheureusement il n'était pas de sa compétence de nous mettre le pain à la main et c'était [70] bien la plus gracieuse politesse que je pouvais recevoir.

L'air vif que nous respirions sur des montagnes couvertes de neige m'avait tellement creusé l'estomac qu'il n'y restait plus vestiges des choux que j'avais mangés la veille à pareille heure. Heureusement que notre excellent conducteur qui n'était pas tenu au jeûne, avait la merveilleuse attention de manger son pain dans sa poche pour ne pas me réduire à la dernière extrémité, car c'était déjà trop pour moi de voir le bidet dévorer son avoine. Plût à Dieu que j'eusse souffert ce jeûne en expiation des péchés de ma jeunesse et en compensation de tous ceux que je n'ai pu observer depuis ! Enfin, tout en m'efforçant d'oublier mon pauvre estomac qui criait famine sur le ton le plus lamentable, nous arrivâmes dans une petite bourgade. Le soleil de la mi-novembre était sur son déclin, je n'osais me flatter d'être déjà arrivé, tant je craignais de me tromper, mais, grâce au Seigneur, nous étions parvenus à la station mais point encore à la pitance. Le bon frère Nicolas entra dans une auberge afin de s'assurer d'une chambre avant de nous faire descendre de notre charrette. Il revint un instant après et nous introduisit dans une place où nous fûmes parfaitement tranquilles.

J'aurais bien désiré prendre quelque chose avant le repas, mais pour un trappiste un désir de cette nature doit être mis au nombre des mauvaises pensées, aussi, rassemblant le faible reste de mes esprits vitaux, je commençai à réciter [71] Matines de mon mieux car mon cerveau n'était pas moins vide que mon estomac. Grâce aux soins empressés de notre bon pourvoyeur, le dîner arrivé mais ma défaillance était si extrême que je ne pouvais manger qu'avec une grande répugnance. Cependant, petit à petit, je me sentais revenir à moi et vers le milieu du repas je me trouvai aux prises avec la sensualité. Le service était cependant très régulier par le choix des aliments¹³⁸, mais l'assaisonnement ne me paraissait pas avoir cette saveur négative que le frère cuisinier avait le talent de donner à une portion trappistale¹³⁹. Quoiqu'il en soit, après ma réfection, je me trouvais beaucoup mieux et je m'efforçai d'oublier le mal passé en formant de bonnes résolutions pour supporter patiemment le mal à venir.

¹³⁸ - Rgl't tome 2, p. 380 - Pour la nourriture, s'il [le moine en voyage] ne peut pas garder entièrement la même façon de vivre que dans le monastère, il tâchera de s'en approcher le plus qu'il pourra, soit pour la qualité, soit pour l'heure, soit pour la quantité, soit pour la manière d'en user. (...) S'il ne trouve pas autre chose) il pourra manger des œufs mais jamais il ne permettra qu'il entre de la graisse dans l'assaisonnement des mets qu'on lui présentera. (...)

Quand nous sommes forcés de nous trouver à table de quelque personne du monde, nous mangerons simplement ce qu'on nous présente, pourvu que ce ne soit point gras ni apprêté au gras. (...) Si on nous presse pour nous faire prendre des vins rares ou des liqueurs, nous pouvons et nous devons toujours nous en excuser sur ce que nos constitutions nous défendent d'en boire jamais, sans y mettre beaucoup d'eau et sûrement qu'à une pareille condition, on ne nous pressera plus.

¹³⁹ - Cf. Dargnies, p. [249] "Pendant les cinq premières années de la réforme il est mort à la Valsainte au moins 30 personnes qui ont évidemment été les victimes du pain corrompu et d'une nourriture plus que grossière, mal préparée et prise en trop grande quantité.

Après avoir terminé nos petits exercices, vint le moment du coucher. Or, après le repas, j'avais les yeux plus ouverts et j'avais remarqué deux lits dans notre chambre. Je ne connaissais pas encore le point du règlement qui concerne les voyageurs¹⁴⁰. Mon bon père maître, de son côté, avait eu si peu de temps à m'accorder avant mon départ qu'il n'avait pu me donner que des avis généraux sur la manière de se conduire en route. Il me restait encore bien des choses à apprendre. Le croiriez-vous, mes filles, je rougis encore de mon ignorance, quoiqu'il y ait bientôt quarante-deux ans que cela se soit passé, peu s'en fallu que je ne me sois étalé comme un veau de mer sur un des grabats dont j'ai parlé ! Heureusement pour mon [72] honneur, je ne fis, dans cette circonstance qu'un péché d'envie. Mon jeune compagnon s'approcha gravement de l'un des lits qui lui parut être le plus modeste, il prit une couverture qu'il étendit sur le plancher puis un traversin et il ne se trouva pas moins régulièrement couché qu'au monastère. Il ne me fut pas si difficile de l'imiter que d'échapper à une certaine confusion en pensant à ce que j'allais faire.

La nuit me parut courte, d'autant plus que le bon frère Nicolas, non moins exact réglementaire que conducteur attentif, ne fut pas en retard pour nous remettre en route. La seconde journée du voyage n'offre pas matière à épisodes autres que la première : neige et montagnes, même froid, même faim, mêmes exercices.

Nous arrivâmes le soir à Saint-Maurice, lieu où fut martyrisée la Légion thébaine. Il s'y trouve un beau monastère d'Augustins qui nous donnèrent une hospitalité généreuse sans nous gêner en aucune sorte, car je n'ai pas même aperçu un de ces bons religieux qui pourvurent avec charité à nos besoins. J'avais à peine fini de réciter mon bréviaire lorsque nous eûmes la consolante surprise de voir entrer dans notre chambre dom Augustin qui, depuis plusieurs jours était absent de la Valsainte. Ce digne père avait le don de faire oublier toutes les misères présentes et d'encourager contre celles de l'avenir, aussi, en le voyant, me semblait-il que rien ne me manquait. Il était venu visiter plusieurs petits établissements qu'il avait formés dans le Valais¹⁴¹ où nous nous trouvions. Après nous [73] avoir parlé de notre petit voyage avec autant de bonté que d'amabilité, car c'était le ton naturel dont il émaillait son grand amour pour la pénitence, il nous parla à chacun en particulier.

Ensuite il me dit qu'il allait établir des frères du tiers-ordre¹⁴² pour tenir les écoles chrétiennes de la petite ville où nous nous trouvions. Il me demanda si j'avais du goût pour un état semblable, à quoi je lui répondis que je n'y avais aucun attrait. Je ne pense pas que ce digne père eut alors aucune idée de me faire passer dans cette petite congrégation, mais il voulait sonder mes dispositions sur l'état où il me semblait que je dusse m'engager prochainement. Or comme je croyais que la vie d'un trappiste offrait de grands avantages pour le salut, je ne voulais

¹⁴⁰ - Rgl't tome 2, p. 383 - Il (le religieux en voyage) ne couchera point sur des lits de plumes, ni même sur des matelas et s'il ne peut point coucher entièrement sur de simples planches comme au monastère, il aura soin de s'en rapprocher autant qu'il lui sera possible.

¹⁴¹ - Cf. Annexe 19 : Les établissements du Valais.

¹⁴² - Dom Augustin, avec l'accord de la communauté avait accueilli des enfants de 6-7 ans à la Valsainte. Les frères chargés de s'en occuper ne pouvaient pas être des religieux à cause de leur assiduité au chœur pour les offices. Un groupe particulier fut créé, appelé tiers-ordre composé des éducateurs de ces enfants qui furent établis en partie hors du monastère pour éviter de trop perturber la vie des moines.

rien dire qui put m'en éloigner, de même que la connaissance de mon extrême faiblesse m'empêchait de me prononcer sur un état où je ne pourrais vivre que quelques années sans miracle. Ma résolution était donc d'abandonner la décision de cette importante affaire entre les mains de Dieu et de me laisser conduire par celui qui était pour moi l'interprète de sa volonté.

Dom Augustin nous quitta sans nous dire un seul mot sur notre nouvelle destination dont nous n'étions plus éloignés que de trois lieues environ. Je regrettais sensiblement de me séparer d'un tel père, mais ne devant m'attacher qu'à Dieu seul, je m'efforçais de surmonter une affection peut-être trop humaine et je demeurai en paix. La nuit se passa comme la précédente [74] et le lendemain je me réveillai avec la satisfaction que je touchais au terme de mon voyage. Je ne me faisais aucune idée du monastère que j'allais habiter, dont je n'avais jamais entendu parler¹⁴³. Notre conducteur avait la permission de nous entretenir, mais ce bon frère n'en usait qu'avec une extrême retenue. Il nous avait dit pour tout renseignement que la maison de Saint-Brancher¹⁴⁴ était beaucoup plus saine que la Valsainte, qu'à la vérité le froid n'y était pas moins vif mais qu'on y était moins exposé aux brouillards. Tout en mortifiant ma curiosité naturelle, je ne pouvais arrêter mes pensées et je ne doutais pas que le RP ne m'eût fait partir que dans la vue de prolonger mon existence, car déjà ma poitrine avait été assez sérieusement attaquée pour me confirmer dans l'idée que le régime de la Trappe n'était pas un élixir de longue vie¹⁴⁵.

Le temps était beau pour la saison, notre chemin se faisait à tour de roues sans accidents, malgré la difficulté des chemins. Nous approchions de cet heureux désert pour la possession duquel j'aurais sacrifié la plus belle couronne¹⁴⁶. Mes yeux avides de voir ma nouvelle retraite s'échappaient sans cesse à ma vigilance. Ma vue, malgré moi, s'efforçait de pénétrer le capuchon que la Règle m'obligeait à tenir baissé. J'étais aux prises avec la violence de ma curiosité lorsque nous arrivâmes à un pont construit assez légèrement sur un [75] torrent. Le monastère de Saint-Brancher était construit sur sa rive droite. Le bon frère Nicolas avait rempli sa mission. Il nous annonça que nous allions arriver. "Le pont que voilà appartient à la maison." Je croyais que je pouvais sans scrupule considérer une dépendance de notre nouvelle demeure et j'aperçus un

¹⁴³ - Il écrit plus haut que lors de son arrivée à la Valsainte en janvier 1797, dom Augustin lui en avait parlé.

¹⁴⁴ - L'orthographe actuel du nom de cette commune est Sembrancher. Altitude 710 m. Le monastère double se trouvait sur la commune de Vollège, à une extrémité, mais proche de la paroisse de Sembrancher.

¹⁴⁵ - Il y eut des trappistes qui atteignirent un âge avancé, ainsi Père Étienne Malmy, curé de campagne au moment de la révolution, entré à Westmalle à cinquante ans, en 1794, mort abbé d'Aiguebelle, à 96 ans en 1840.

¹⁴⁶ - Rancé raconte ce fait : Il m'arriva un jour de joindre un berger qui conduisoit un troupeau dans une grande campagne et par un temps qui l'avoit obligé de se retirer à l'abry d'un grand arbre pour se mettre à couvert de la pluie et de l'orage ; luy remarquant un air qui me parut extraordinaire et un visage qui faisoit voir que la paix et la sérénité de son cœur estoit grande (il avoit soixante ans), je lui demanday s'il prenoit plaisir à l'occupation dans laquelle il passoit ses jours. Il me répondit qu'il y trouvoit une repos profond, que ce luy estoit une sensible consolation de conduire ces bestes simples et innocentes, que les journées ne luy duroient que des momens ; qu'il trouvoit tant de douceur dans sa condition, qu'il le préféreroit à toutes les choses du monde, *que les rois n'estoient ny si heureux ny si contents que lui* ; que rien ne manquoit à son bonheur et qu'il ne voudroit pas quitter la terre pour aller dans le Ciel, s'il ne" croiyoit y trouver des campagnes et des troupeaux à conduire." [RANCÉ] *Traité abrégé des Obligations des chrétiens*, Paris, .1694, p. 192.

Rgl tome 2, p. 473 - Déclaration de dom Augustin du 27 novembre 1794 - Je soussigné déclare et certifie que je ne croirais point dire assez en disant que je préfère mon état à celui du plus puissant et du plus heureux monarque [...].

écriteau qui contenait ces paroles. “Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus¹⁴⁷ parce que peu sont fidèles.” Loin de me reprocher d’avoir rendu la liberté à mes yeux, j’avais lieu de m’applaudir tout en réfléchissant à la sentence évangélique que je venais de lire.

Ayant passé le pont je me considérais comme sur une route sanctifiée et je cherchais des yeux la maison des serviteurs de Dieu qui ne devait plus être très éloignée. À quelque distance j’apercevais une espèce de grange, mais je ne voyais rien qui ressemblât à une habitation quelconque¹⁴⁸. Enfin nous arrivâmes à ce bâtiment. Il ne me paraissait être autre chose. Le frère Nicolas frappa à la porte qui ne tarda pas à s’ouvrir. Nous descendîmes et après avoir fait nos adieux à notre charitable conducteur, sans toutefois proférer une parole, nous entrâmes dans un petit réduit bas et obscur. Nous aperçûmes une échelle que je jugeai être l’escalier par lequel on accédait à la communauté. Je ne me trompais pas. Je suivis mon nouveau guide, lequel après nous avoir fait faire en silence quelques circuits ténébreux ouvrit une mauvaise porte de planches brutes, mal assemblées et m’introduisit dans un grand [76] taudis éclairé par deux ou trois trous carrés pratiqués grotesquement dans la muraille, fermés avec des lattes recouvertes de papier huilé. Je trouvai dans ce taudis¹⁴⁹, passez-moi le terme, trois religieux, y compris un ancien chartreux, encore novice et moins ancien que moi, l’ayant vu recevoir à la Valsainte. Les deux autres étaient profès et simples religieux de chœur, ils m’étaient inconnus...

Chères filles, il y aura en novembre prochain quarante-deux ans que cette scène se passa elle l’est aussi présente que si elle avait eu lieu hier. Ces bons pères faisaient la lecture sur des bancs d’écoliers et la modestie prescrite par la règle ne leur permit pas de voir entrer le frère Jérôme qui, ne voyant ni prieur ni maître des novices, ne savait à quel saint se recommander.

¹⁴⁷ - Mt 22, 14.

¹⁴⁸ - [Les religieux arrivèrent le second dimanche, 6 mars 1796] de carême et allèrent prendre possession d’un emplacement nouvellement acheté à deux lieues de Martigny, près de Saint-Brancher et séparé par une rivière au cours impétueux, du chemin qui conduit au [col du] Grand-Saint-Bernard. (...) Sur ce terrain se trouvaient deux maisons, l’une fut destinée aux religieuses, l’autre devait être affectée aux hommes. (Archives de la Trappe, cité par *Odyssée Monastique*, p. 99.

Le père abbé avait envoyé en Valais un groupe de moines le 2 octobre 1795. Le monastère fut commencé le 20 février 1796 et les premières religieuses y entrèrent le 14 septembre. (Archives de Bellefontaine, dossier de dom Urbain Guillet, pièce 117)

Les bâtiments avaient fort modeste apparence. Quand le père abbé eut décidé la fondation des moniales, les moines émigrèrent vers une grange du domaine de l’Île-Bernard acheté par dom Augustin et laissèrent la maison vide pour leurs sœurs. On construisit alors tout autour de la maison un mur de clôture et le père abbé baptisa le lieu : Monastère de la Sainte-Volonté-de-Dieu, selon la devise qui lui était chère. C’est toujours au nom de cette volonté divine qu’il aura l’intention d’agir. (M. T. KERVINGANT, *Des moniales face à la révolution française*, Beauchesne, 1989, p. 77).

¹⁴⁹ - Il a été décidé que tous nos monastères devaient être fondés en l’honneur de la Reine du ciel et de la terre. On ne doit construire aucun monastère dans les villes, les bourgs et les domaines ruraux. On ne doit pas envoyer un nouvel abbé dans un lieu nouveau sans au moins douze moines et sans les livres suivants : un psautier, un hymnaire, un recueil d’oraisons, un antiphonaire, un graduel, une règle, un missel, ni sans avoir d’abord élevé ces locaux : l’oratoire, le réfectoire, le dortoir, l’hôtellerie, la porterie, afin qu’ils puissent aussitôt y servir Dieu et vivre selon la Règle. (“*Exordium Cistercii*”, statut IX, traduction dans *Cîteaux, documents primitifs*, 1988, p. 127) Les conditions de l’époque étant telles que dom Augustin ne se conforma pas à cette prescription. Cf. la description du voyage de la colonie envoyée fonder Hongrie, par Dargnies p. [26] - [39], lettres 6 à 8. Cf. La description du monastère des moniales par la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon, *Des moniales...*, p. 78, elles n’étaient guère mieux logées et surtout très à l’étroit.

J'étais extrêmement embarrassé de ma personne, je ne savais quelle heure il était. Mon unique repas de la veille ne laissait qu'un vide affreux dans l'estomac, mes jambes ne pouvaient me porter, mon moral, non moins débile que sa triste enveloppe, était dans une inertie complète. Enfin machinalement j'allai me mettre à genoux contre un des bancs, près du frère Valentin¹⁵⁰ (c'était le nom du chartreux) qui me fit de suite une inclination très affectueuse, ce qui veut dire à la Trappe : "Asseyez-vous". Je ne me fis pas prier. Je n'avais aucun livre, pas même mon bréviaire que je devais renvoyer à la Valsainte par le frère Nicolas. Je demurai donc les bras croisés dans l'état [77] d'un homme qui n'est ni vivant ni mort, lorsque tout à coup mon voisin qui faisait fonction de sacristain s'avança vers l'extrémité du lieu de notre réunion, ouvrit comme une sorte d'alcôve où on voyait un autel fort misérable, en avant duquel était un lutrin. Le bon frère saisit une petite ficelle qui répondait à la sonnette et sonna l'office de None, ce qui me fit grand plaisir, car cette heure sert d'introduction au réfectoire dont je me sentais un puissant besoin de faire connaissance.

L'office terminé le frère Valentin referma le petit oratoire où on ne conservait pas le très saint Sacrement par respect, mais cependant où on célébrait la sainte messe par nécessité, n'ayant aucune place plus haute dans le monastère. Nous nous acheminâmes vers le réfectoire où, après le benedicite on m'indiqua une place que j'occupais de mon mieux. Cette pièce était assez petite, éclairée comme le reste de la maison dans laquelle le vitrier n'avait pas gagné un sous. D'ailleurs fort humide, elle servait de réfectoire, d'infirmierie et de chaufferie, car cette pauvre maison n'offrait aucun lieu régulier, quoique les religieux qui l'habitaient vécussent très régulièrement. Je ne vous parlerai pas du repas qui différait peu de ceux de la Valsainte, seulement au lieu de manger dans des vases de bois, on se servait de vases de terre, ce qui me parut plus propre.

[78] Après les grâces, étant un plus à moi, je jugeai convenable de me présenter au R.P. prieur¹⁵¹ car je ne pouvais comprendre comment j'avais pu passer plusieurs heures dans la maison sans en voir le supérieur. Je regrettais beaucoup de ne pouvoir parler et d'être entouré de muets. Je m'efforçais d'y suppléer par des signes réitérés, j'obtins enfin d'être conduit auprès de lui. Je suivis un religieux qui me fit rentrer au réfectoire, là je trouvai un pauvre trappiste accoudé sur une table, le dos tourné contre un petit poêle et qui semblait toucher au terme de sa course. Frappé de ce que je voyais, je ne savais pas si je devais avancer ou reculer. Ce bon père entendant marcher leva péniblement la tête et me regarda d'un air indifférent qui ne me rassura pas, cependant je lui fis le signe pour obtenir la parole, qu'il m'accorda. Je lui dis le plus brièvement possible que c'était l'obéissance qui m'avait conduit dans sa communauté, à quoi il me répondit qu'il avait été visité la veille par le R.P. abbé qui, effectivement lui avait annoncé deux novices, mais que, dans l'état où il se trouvait réduit, il ne pouvait me dire autre chose que de suivre la

¹⁵⁰ - Dargnies, p. [299] Frère Valentin dit Jaques Pallius, lyonnais, ex-chartreux, entré à la Valsainte le 24 juillet 1797, âgé de 54 ans. Il fit son noviciat et sa profession à la Valsainte et fut aussitôt après envoyé dans le Valais. Il était d'un caractère extrêmement gai et actif. Il nous édifia beaucoup pendant le peu de temps qu'il resta au monastère, par son exactitude à s'acquitter de tous ses devoirs. Il partit de Vienne pour aller à Oresca en Russie, avec la première colonie et il y est mort en 1800. Le R.P. abbé en faisait beaucoup de cas et tous ceux qui l'ont connu l'ont regretté. Il pouvait bien avoir 50 à 54 ans.

¹⁵¹ - Cf. Annexe 20 - Dom Urbain.

petite communauté. Je pris sa bénédiction et me retirai avec la confiance que le bon Dieu prendrait soin de moi, d'autant plus que je ne pouvais attendre que fort peu des créatures.

L'heure du coucher étant venue, je suivis la petite communauté au dortoir où on m'indiqua mon gîte, consistant en trois [79] planches non rabotées, posées sur des tréteaux, mais sans aucune séparation que la distance convenable pour la circulation individuelle. Le pitoyable état de ce pauvre taudis en faisait une véritable glacière, comme de tout le reste de la maison. Tout jeune que j'étais alors, j'étais loin d'avoir le sommeil à mon commandement. J'eus donc tout le temps nécessaire pour réfléchir sur ma nouvelle position naturellement devenue beaucoup plus pénible. À la Valsainte nous avions abondamment tout ce que permettait la Règle, nous avions des supérieurs qui, sans avoir l'air de s'occuper de nous, ne nous perdaient jamais de vue pour nous soutenir dans le besoin, au lieu que je me trouvais aux prises avec la plus affreuse misère spirituelle et temporelle.

Les approches d'un engagement irrévocable¹⁵² se présentaient ensuite et dans un état qui, lors de la tentation, me semblait pire que celui d'un forçat, à l'infamie près. En cela le père du mensonge ne s'écartait pas trop de la vérité pour le fond, mais cet insidieux ennemi avait grand soin de me dérober l'exemple de Jésus Christ, le modèle des prédestinés et celui des saints qui ont suivi, avec une sainte joie, les traces sanglantes de notre divin Sauveur pour partager son bonheur et sa gloire.

Enfin, après avoir été longtemps fatigué par les pensées les plus décourageantes, la paix me fut rendue et à la faveur d'une lumière intérieure, je parcourus les cellules de branchages construites [80] par saint Robert et ses disciples dans la forêt de Cîteaux. Je voyais saint Bernard, jeune seigneur, arrivant avec ses compagnons dans la solitude de Clairvaux, défrichant une terre ingrate qui, quoiqu'arrosée de la sueur des saints, ne les nourrissait que de pain d'avoine avec parcimonie. Je voyais les haillons dont l'amour de la pauvreté avait revêtu ces grands serviteurs de Dieu qui mettaient leur gloire dans l'anéantissement le plus absolu et leurs délices dans l'austérité d'une vie dont la plus légère peinture fait aujourd'hui frissonner la nature. Telles furent les considérations qu'il plut à Dieu de mettre sous les yeux de mon âme abattue pour dissiper des illusions produites par la prudence de la chair et du sang qui commençaient à faire sur moi des impressions malignes susceptibles de miner le frêle édifice de mes résolutions.

Tel fut, chères filles, le combat que j'eus à soutenir pendant la première nuit que je passai à Saint-Brancher dont la grâce de Jésus Christ demeura victorieuse. La planche sur laquelle j'étais étendu me sembla moins dure et un doux sommeil ferma mes paupières.

C'est ici, chères et bien-aimées filles, que se termine la première partie de la petite relation que je n'ai entreprise que pour me rendre à vos désirs. Si le bon Dieu le permet, je ferai ce que je pourrai pour y ajouter encore quelques mots qui ne pourront vous intéresser que parce qu'ils vous mettront [81] sous les yeux une partie des miséricordes du Seigneur sur votre père.

Montbavin 7 juillet 1839

¹⁵² - Entré le 18 janvier, prise d'habit cinq jours plus tard, la date de sa profession était au plus tôt le 23 janvier 1798.

Sembrancher

[82] Chères filles, ce que j'ai dit jusqu'ici de nos bons trappistes serait plus que suffisant si j'écrivais pour des gens du monde, mais comme c'est à vous seules et à vos chères sœurs que ceci s'adresse, je pense qu'il manquerait quelque chose à votre édification si je me contentais de vous représenter ces dignes religieux vivant dans un monastère bien établi, ne laissant rien à désirer sous le rapport des consolations spirituelles et où l'on trouve pour le temporel tout ce qu'accorde la Règle qu'ils professent. Mon but est maintenant de vous parler de ces hommes célestes, traversant une partie de l'Europe par des vues particulières de la divine Providence, afin qu'ils soient en plusieurs lieux la bonne odeur de Jésus Christ. Comme des astres radieux, ils parcourent diverses contrées pour faire briller à tous la lumière de leur vertu sans qu'elle ne perde rien de son éclat.

S'il m'était donné de vous peindre au naturel ces anges de la terre gravissant les montagnes, traversant les vallées, souvent embarqués sur des fleuves et quelques fois sur la mer, vous les trouveriez toujours dans un profond recueillement. S'il leur arrive, malgré leur modestie naturelle, d'être frappés de quelques beautés de l'art ou de la nature, ils s'en servent comme d'échelons pour s'élever vers Dieu dont ils chantent les louanges avec la même fidélité à toutes les heures du jour et de la nuit, que s'ils étaient encore dans leur monastère. Une charrette, un bateau ou même la selle de leurs mulets sont pour ces vrais serviteurs de Dieu comme [83] un temple d'où ils glorifient le Seigneur par des hymnes et par des cantiques. Il n'y a point pour eux de terre étrangère, leur cœur est un sanctuaire, où leur bien-aimé règne avec un souverain empire, aussi ne touchent-ils cette terre que des pieds, tandis que leurs âmes s'élèvent sans cesse vers la céleste Sion où réside le digne objet de leur amour. Vous comprendrez, chères enfants, que toutes les fatigues, les privations et les peines de différents genres inséparables d'aussi longs voyages, ont dû changer de nature pour de tels hommes. Quant à moi qui demeure avec la confusion d'en être séparé, je n'ajouterai rien à cette faible esquisse d'un si édifiant tableau. Je reprends modestement la suite de ma narration sur un sujet qui devient suranné, n'ayant pour guide qu'une mémoire peu fidèle.

La première nuit que je passai à Saint-Brancher était peu propre à réparer mes forces physiques, mais les réflexions qui m'avaient occupées sur la planche m'avaient confirmé dans la résolution de me laisser conduire à défaut de supérieur, par tout individu en qui je reconnaîtrais quelque ombre d'autorité et cela pour m'exercer à la sainte obéissance dans la pratique de laquelle j'avais toujours goûté un grand repos d'esprit¹⁵³.

Lorsque le moment du travail fut arrivé, je fus conduit à quelques pas de notre pauvre habitation par un bon frère, dans une écurie où il y avait, sans rien dire de trop, trois à quatre pieds de fumier fortement entassé. [84] Je compris que ma tâche était de nettoyer cette étable. Je me mis de suite en besogne, cela excédait mes forces, mais en me reposant de temps en temps, j'y demeurai jusqu'à la fin du travail. Ayant rejoint la petite communauté, je me trouvais en nage, quoique le froid fut extrême et qu'il y parut à peine que j'eusse fait quelque chose, tant il en

¹⁵³ - Rgl't tome 2, p. 104 - On s'obéira mutuellement avec beaucoup de promptitude, tant qu'on pourra le faire sans contrevenir aux intentions des supérieurs. On s'obéira mutuellement, RB 71,1.

Sembrancher

restait à faire. Pour ne plus avoir à parler de ce même travail, je dirai qu'il me fut réservé comme privilège et quoique j'y ai sué sang et eau pendant plusieurs semaines, je ne peux me flatter d'y avoir mis la dernière main.

Un autre ouvrage où il y avait moins de frais de transpiration, mais il y avait beaucoup à souffrir, c'étaient les lessives. Nous n'avions pas, comme à la Valsainte de buanderie bien établie où l'eau chaude venait faciliter une besogne où les hommes ont peu d'aptitude. Toute notre ressource était le torrent glacé dont j'ai parlé, lequel servait à nous abreuver et à laver nos vêtements. Hélas ! sur ses bords nous souffrions quelque chose du supplice des martyrs de Sébaste en Arménie. Il ne nous était pas permis de rien déposer sur le bord, car aussitôt ce qu'on y avait déposé s'attachait à la glace, en sorte qu'on ne l'en séparait qu'avec effort, d'où il résulte qu'après s'être donné beaucoup de peine, nous demeurions dans notre malpropreté, ce qui n'était pas une légère mortification. Je cite ceci qui me vient à l'esprit, mais il y aurait beaucoup de choses à dire qui n'offriraient pas de moindres sujets [85] d'une parfaite abnégation, en sorte que si la régularité extérieure n'égalait pas à Sembrancher celle qui se rencontre dans les monastères mieux organisés, nous n'avions pas moins de mérites à acquérir.

Il y avait plusieurs jours que j'étais arrivé, le samedi, jour de confession¹⁵⁴ approchait, j'étais occupé de savoir à qui je pourrais m'adresser, car la position du R.P. prieur était toujours la même. Cependant, à mon grand étonnement, lorsque je craignais que la privation des sacrements ne vint mettre le comble à nos misères, j'aperçus ce bon père se traînant péniblement avec le bras du père Élie, infirmier, venir se placer dans un confessionnal, se mettant en devoir d'entendre tous ses religieux. Je ne pouvais revenir de mon étonnement qui augmenta encore lorsque je vis par expérience qu'il était aussi présent à lui-même dans le tribunal de la réconciliation, que s'il eût été en parfaite santé ! Or toute la communauté était d'environ neuf personnes¹⁵⁵, sans compter huit à dix enfants qui ne se confessaient pas aussi souvent.

Ma confiance se renouvela en voyant les merveilles que le Seigneur opérait pour la consolation de ses pauvres serviteurs et je me livrai à l'espérance de voir le père Urbain sur pieds. Quoiqu'il en soit, la maladie fut longue, mais les dangers de le perdre commençaient à s'éloigner. Si ses forces physiques ne revenaient pas au gré de nos désirs, ses forces morales ne l'abandonnaient pas, il en donnait souvent des [86] preuves à l'avantage de la régularité pour laquelle il eût toujours un très grand zèle.

Tout en regrettant toujours la Valsainte, je commençais à former quelque habitude dans notre pauvre monastère de Sembrancher qui ne me paraissait plus aussi misérable, lorsqu'il plut un jour au RP prieur de me faire demander. Il était toujours où je l'avais vu lors de mon arrivée, mais je lui trouvai un air moins sérieux et moins abattu. Il me fit asseoir auprès de lui et me dit : "Je reçois à l'instant une lettre de dom Augustin qui me parle de vous. Jusqu'ici, mon frère, je

¹⁵⁴ - Rgl tome 2, p. 176 - Tous, tant supérieurs qu'inférieurs, tant religieux ou novices de chœur, que frères convers et donnés, se confesseront au moins une fois chaque semaine, s'ils le peuvent. - Ils se confesseront plus souvent si le confesseur le juge à propos. Ils le feront au contraire plus rarement si par quelque raison extraordinaire, il croit que cela leur soit plus avantageux, comme il peut arriver à l'égard des âmes scrupuleuses. - La confession est entièrement libre pour le choix de celui à qui on doit la faire.

¹⁵⁵ - Annexe 21 - Personnel du Valais

vous prenais pour un de ces novices tels que plusieurs autres qu'il m'envoie de temps en temps et qui partent deux jours après leur arrivée, mais il apparaît que vous êtes des nôtres." Le bon père me dit ensuite quelques paroles d'encouragement, puis il continua : "Vous devez nous trouver bien mal logés ici, après avoir passé dix mois à la Valsainte, mais bénissons le Seigneur qui ne voulut pas avoir où reposer sa tête, tandis que, pécheurs que nous sommes, nous avons un abri et les choses de première nécessité."

Le RP Urbain me dit ensuite qu'il n'y avait pas plus d'un an qu'ils occupaient ce pauvre établissement qui était une dépendance de leur monastère que le R.P. abbé avait repris pour y établir une communauté d'anciennes religieuses françaises. parmi lesquelles était Madame Louise, fille de Mgr le prince de Condé. Il ajouta que cette princesse était un modèle de ferveur et de [87] régularité. Il me dit ensuite que cette communauté s'augmentait journellement¹⁵⁶ et que ces saintes filles, à raison de leur nombre, étaient encore plus étroitement logées que nous ne l'étions nous-mêmes. Le bon père, après un entretien assez long qui ne se ressentait pas de sa grande faiblesse, me renvoya avec des paroles aussi consolantes que pleines de charité.

On se fait à tout. Lorsque le Seigneur daigne visiter ses pauvres serviteurs, la voie semble s'élargir, quelque étroite qu'elle soit naturellement. Les jours de la pénitence s'écoulent avec autant et plus de rapidité que ceux qui se passent dans les délices. Plus la terre se hérissé d'épines pour l'âme fidèle, plus elle se sent portée à désirer les biens d'une vie meilleure dont elle éprouve déjà une certaine jouissance par la fermeté de son espérance.

L'hiver était dans toute sa rigueur et nous arrivions à la solennité de Noël. Nous étions dans une belle position pour célébrer les mystères d'un Dieu fait enfant pour notre amour. Notre monastère, dans toutes ses parties, nous retraçait une vive image de l'étable de Bethléem. Notre grande pauvreté rappelait celle des bergers qui eurent l'insigne privilège d'offrir les premiers à l'auguste Emmanuel le tribut de leur adoration. La veille de cette grande fête, nous étant couchés à cinq heures au lieu de sept, comme cela se pratique en hiver, dès neuf heures nous étions rassemblés dans l'oratoire¹⁵⁷ pour commencer à chanter l'invitatoire de nos [88] matines, dont la durée, à pareil jour, n'est pas moins de quatre heures. Représentez-vous, mes chères filles, quatre pauvres trappistes, ayant la plupart la poitrine fêlée, — quant à la mienne, elle était au point qu'elle s'en ressent encore —, lesquels, sachant à peine la note, se tenant debout devant un pupitre, entreprennent de chanter un aussi long office, n'ayant pour éclairer un livre de chant assez gothique qu'une mauvaise lampe dont l'huile bourbeuse rendait plus de fumée que de lumière, noircissait leurs habits sans éclaircir le plain-chant. Remplis de confiance et d'une sainte allégresse, sans ménagement pour nos poumons, nous avançons dans le premier nocturne

¹⁵⁶ - Dom Urbain Pièce 19 - Nous avons aussi formé un couvent de religieuses fort proche du nôtre. Elles sont 21, y compris 3 petites filles (nous recevons des enfants sans les engager, depuis l'âge de 5 ans) elles suivent la même règle que nous, excepté qu'elles ne travaillent pas hors de leur enclos.

Les candidates furent nombreuses ; nous trouvons 62 inscriptions sur le registre des entrées entre septembre 1796 et décembre 1797. Malgré deux décès et dix-sept sorties, la place manquait dans la 'bicoque', c'est pourquoi il fallait chaque soir improviser des dortoirs. (*Des moniales*, p. 78)

¹⁵⁷ - Rgl tome 2, p. 346. La veille de Noël, Angelus à cinq heures puis coucher. Lever quelques minutes avant neuf heures. (...) Les vigiles doivent finir vers minuit et demi environ. Un quart d'heure après, messe de minuit. Intervalle après la messe (on ne retourne pas se coucher), laudes à trois heures.

Sembrancher

lorsqu'un vent impétueux, avant-coureur d'une neige épaisse, soufflant sur nos croisées sans défense, nous les replia¹⁵⁸, moitié sur les épaules, moitié sur nos têtes rasées de la veille et prises au dépourvu, car le capuchon n'est au chœur qu'un simple agrément sans profit, devant être rabattu. Les plus brillantes illuminations se fussent changées en ténèbres épaisses. Chose admirable, notre petite lampe, abritée par nos gros et larges habits, ne perdit rien de son éclat, et si le saint office en souffrit, ce ne fut que par quelques quintes de toux plus fréquentes qu'à l'ordinaire, ce qui s'expliquera facilement en pensant que la neige entraînait chez nous sans obstacle. Ce petit incident, qui serait un événement partout ailleurs qu'à la Trappe, y est demeuré inaperçu, en quelque sorte et a été réparé sans [89] empressement et sans frais. Je ne me rappelle pas précisément le temps que nous sommes demeurés au grand air, ce qui est certain, c'est que notre office n'a rien perdu de sa durée ni de la solennité que pouvait lui procurer un tel chœur.

La RP Urbain allait un peu mieux quoique toujours bien faible, il commençait à paraître parmi ses religieux. Il continuait à me témoigner un bien charitable intérêt mais il ne m'épargnait pas davantage pour les épreuves, car je peux dire que si j'ai occupé à la Valsainte quelques emplois pouvant flatter mon amour-propre, je ne fus jamais employé à Sembrancher qu'aux travaux les plus rebutants¹⁵⁹. J'étais loin de m'étonner de cette conduite à mon égard. J'approchais de la fin de mon année de probation. Il était de la prudence de mes supérieurs d'en agir ainsi pour s'assurer de la solidité de ma vocation. Mon changement de maison était par lui-même une des plus fortes épreuves auxquelles je pouvais être soumis, car retrouvant à Sembrancher tout ce que la vie d'un trappiste a de plus crucifiant, je m'y trouvais privé de ce qui peut soutenir un novice, je veux dire une communauté où tout se fait dans le plus grand ordre, où rien de ce qu'accorde la Règle ne manque et par dessus tout, de bons supérieurs et un maître des novices d'un grand mérite.

¹⁵⁸ - Lettre de Père Urbain Guillet Pièce 19 - Comme nous sommes d'autant plus pauvres que nous avons employé tout ce que nous possédions à faire le bâtiment des religieuses qui est assez bon et que nous n'avons même qu'une maison trop petite dont le toit de planches est tout pourri et laisse passer l'eau de tous côtés, sans que nous ayons le moyen de le refaire, manquant même de couvertures pour nous couvrir la nuit ou pour tout dire en peu de mots, manquant de toutes les choses nécessaires à la vie, tu nous feras plaisir si tu peux nous aider soit par toi-même ou par quelqu'âme charitable.

Dom Urbain - Lettre de dom Urbain à Mgr Caroll - Bardstown au Kentucky le 12 octobre 1808 - (...) Au moment qu'on nous chassa du Valais (mi-janvier) le bâtiment n'avait pas encore de fenêtre et le toit n'en était fini que depuis 4 jours et les fondements de l'église ne sortaient pas encore de terre.

¹⁵⁹ - Rgl't tome 1, p. 303 - Chap. 24 - Du religieux chargé de tenir propres les cabinets nécessaires. (...) Ses fonctions consistent à balayer les cabinets, en ouvrir les fenêtres, frotter les sièges quand ils sont sales, laver les vases de nuit et mettre de la mousse. (...) - Il fait une visite de propreté tous les matins (...) - S'il s'aperçoit qu'on est sur le point de manquer de mousse dans quelqu'un des cabinets, il a soin d'y en porter aussitôt. (...)

Il se gardera bien de concevoir un certain mépris de son emploi et d'en faire les fonctions avec négligence sous prétexte qu'elles n'ont rien que de bas et de contraire à l'amour propre. Cette manière de juger serait la preuve d'une foi bien languissante et d'un grand orgueil : mais il se féliciterait de se voir mis à la dernière place, estimant que c'est la seule qu'il mérite et il se croira trop heureux et trop honoré d'être admis à exercer la moindre fonction dans une maison consacrée à Dieu d'une manière si particulière.

Il considérera, aussi bien que ceux qui remplissent les autres petits emplois dont on vient de donner les règles, que Dieu n'ayant aucun besoin de nous, c'est bien moins la grandeur et l'importance des choses que nous faisons pour lui qui en fait le mérite à ses yeux, que les dispositions intérieures avec lesquelles nous les faisons. Cette vue bien juste les portera les uns et les autres à faire tous leurs efforts pour compenser la petitesse de leurs fonctions par la grandeur et la sublimité des motifs : ils pourront ainsi y trouver un fond de mérite bien plus grand que n'en trouvent quelques fois dans les leurs, ceux qui remplissent les premiers emplois de la maison.

Quoique ma première ferveur eut peu perdu jusque là, cependant je ne pouvais m'empêcher de comparer ma nouvelle position avec l'ancienne. Quant à ma santé, je ne pouvais me flatter [90] qu'elle put se rétablir en continuant à suivre un régime plus austère que celui qui l'avait détruite. Quoiqu'il en soit, je combattais comme tentation dangereuse, la pensée de regarder en arrière, mais je soutenais seul cette pénible lutte car, outre que je n'avais pas la facilité de recourir à mon nouveau prieur, il n'avait pas le don de s'ouvrir l'entrée des cœurs comme mon ancien supérieur...

Telles étaient mes dispositions pendant que le RP dom Augustin recueillait les suffrages de sa communauté de la Valsainte pour savoir si je devais être admis à la profession et j'ai su depuis que je les avais obtenus. Ce qu'il y a de certain c'est que dans le courant de janvier 1798¹⁶⁰ le R.P. abbé se rendit à Sembrancher pour recevoir mes vœux, ce qui parut faire plaisir au bon père prieur alors convalescent. Ce cher père regardait déjà la chose comme faite et ne s'occupait plus que de trouver un habit de novice¹⁶¹ qu'il n'avait pas dans sa pauvre maison mais qui cependant était nécessaire à la cérémonie de la profession, quoique non indispensable à sa validité.

Il est à remarquer qu'il n'y avait pas de noviciat dans cette petite maison et que dom Augustin faisait toujours voyager ses novices avec l'habit de profès. Quant à moi je ne m'occupais d'autre chose que de prier Dieu de me faire connaître sa sainte volonté par la voix de celle de mon supérieur général¹⁶² pour lequel je n'avais rien eu de caché, car par moi-même j'étais fort embarrassé. Je ne pouvais me [91] faire à l'idée de quitter nos bons pères et de l'autre côté, je ne pouvais me décider à embrasser irrévocablement un état si disproportionné avec mon extrême faiblesse sans être bien certain que le Bon Dieu le voulait.

Telles étaient mes dispositions lorsque le R.P. abbé me tira en particulier. Ce digne père, comme à son ordinaire, me fit beaucoup d'amitié. En le voyant, je sentis ma confiance prendre un nouvel accroissement dont je profitai pour lui ouvrir entièrement mon cœur. Il s'informa avec détail de ce qui regardait ma santé, sur quoi je lui répondis que loin de s'améliorer, j'étais persuadé qu'elle avait encore perdu depuis que j'avais quitté la Valsainte. J'ajoutai que je trouvais encore plus pesante la pratique de la Règle à cause de plusieurs incommodités résultant d'un nouvel établissement, que, cependant, par la grâce de Dieu, je n'avais d'autre désir que de faire sa sainte volonté. Le RP écoutait avec une grande attention les réponses que je lui faisais, puis il me demanda quel jour j'avais pris l'habit des novices. Je le lui indiquai. Il reconnut que mon année de

¹⁶⁰ - C'était le départ des différentes colonies, depuis la Valsainte. La première de moniales partit de Sembrancher le 19 janvier, la seconde le lendemain. Dom Augustin a pu y venir à cette occasion, mais cette date ne correspondait pas exactement à celle de la profession de frère Jérôme, vers le 24 janvier.

¹⁶¹ - La chape à échanger contre la coule, au cours de la cérémonie de profession.

¹⁶² - Ce terme inusité concerne dom Augustin, abbé de la Valsainte et unique supérieur des autres maisons fondées par l'abbaye mère, mais qui ne jouissaient pas d'une existence canonique, tous les religieux faisant vœux entre les mains de dom Augustin et pouvant être déplacés d'une maison à l'autre selon les besoins, à l'encontre de la Règle de saint Benoît (4, 78 : le moine fait vœu de stabilité dans la communauté) et de la tradition cistercienne depuis les origines, avec la fondation de La Ferté immédiatement érigée en abbaye en 11012/1113. À Sembrancher le supérieur a titre de prieur, comme délégué de l'abbé, mais n'a aucune autonomie.

Sembrancher

noviciat n'était point intégralement révolue, quoiqu'il en manquât à peine de deux ou trois jours et qu'il fallait attendre¹⁶³.

J'étais dans un état tellement passif que je ne fis aucune observation, d'ailleurs j'étais si résigné que ce délai ne me causa ni plaisir ni tristesse. D'ailleurs je pensai que le RP passerait quelques jours à Sembrancher pour attendre l'époque de ma profession, s'il plaisait au [92] Seigneur d'en ordonner ainsi. Ce qu'il y a de certain, c'est que le RP dom Augustin repartit dès le lendemain pour retourner à la Valsainte où sa présence était d'autant plus nécessaire que le pays que nous habitions était à la veille d'être envahi par les Français que nos bons trappistes ne voulaient pas attendre.

Arrêtons-nous ici un instant, chères filles, et considérons la conduite de la divine Providence. Je n'avais qu'un pas à faire pour contracter un engagement irrévocable. J'y étais résigné et c'est dans ce moment qu'elle suscite des obstacles. Que nos vues sont bornées pour vouloir pénétrer les desseins du Seigneur ! Je pensais que je n'avais plus qu'une petite course à fournir dans la carrière de la vie¹⁶⁴. Je croyais que mon corps, épuisé de fatigue, allait se reposer sous peu en rentrant dans la poussière dont il a été tiré. Déjà je considérais le lieu sauvage où il devait attendre que la trompette ait sonné pour se réveiller du sommeil de la mort. Mais non, il me restait de formidables écueils à traverser, beaucoup de dangers à courir et les vicissitudes qui accompagnent une longue vie à supporter !

Jouissant de l'heureuse ignorance d'un bon trappiste pour tout ce qui se passe au dehors, j'étais loin de penser que les Français étaient tout près de nous et qu'il ne nous restait que quelques jours pour quitter notre asile si nous ne voulions pas nous exposer à tomber sous leurs mains. On sait ce que pouvait craindre de l'esprit révolutionnaire des religieux [93] et des prêtres qui n'avaient quitté leur patrie que pour s'en affranchir. L'heureux bandeau qui jusque là nous avait caché le danger, fut enfin déchiré ! Les précautions qui étaient à prendre ne pouvaient avoir lieu sans alarmer la petite communauté dont chaque membre, selon son industrie, devait

¹⁶³ - Il semble que dom Augustin ait volontairement attendu, car il devait penser que frère Jérôme, toujours dans l'état de novice, pourrait sortir plus tard librement de l'Ordre si son état de santé ne lui permettait pas de rester. Il permit à frère Jérôme de faire une promesse privée d'obéissance à dom Augustin lors du séjour à Bustehrad en Bohême.

L'abbé sut exploiter une circonstance semblable pour un autre novice, d'une manière toute différente. Cf. Dargnies p. [160] [Un] religieux nommé Ambroise était venu pour embrasser la réforme à la Valsainte. Environs un an avant la révolution, il était bernardin (cistercien) d'une communauté d'Allemagne. Son but était de tendre à une vie parfaite. Comme c'était un excellent sujet, le R.P., quelques jours avant qu'il vint nous enlever de la Valsainte, écrivit au prieur de recueillir les suffrages dans un chapitre extraordinaire, pour l'admettre à la profession et de la lui faire faire le lendemain, sans le prévenir de ce qui allait arriver. La chose fut exécutée et par ce moyen il fut forcé de rester avec nous et de nous suivre. Il eut un mal inexplicable pendant toute notre route. La manière dont il avait été reçu à la profession lui revenait souvent. Il y croyait voir une nullité frappante. Lorsque nous fûmes à Hambourg, il consulta des personnes éclairées qui lui dirent qu'on l'avait trompé et que son engagement était nul. Comme son abbé n'avait jamais voulu lui donner son consentement d'ailleurs, il profita de ce qu'il se trouvait près de son ancien monastère pour s'y retirer, dans l'espérance d'établir dans cette maison la réforme de la Trappe. Je n'ai pas entendu parlé de lui depuis.

¹⁶⁴ - Dargnies, en arrivant à la Valsainte en mai 1793 ne demandait à dom Augustin qu'une place dans son cimetière et chaque fois qu'il enterrait un frère et traçait la tombe pour le prochain, il pensait qu'elle serait pour lui. Il a fait le voyage de Russie et en est revenu, pour ne mourir qu'en 1824.

concourir aux dispositions d'un voyage aussi prompt que nécessaire et dont on ne connaissait d'autre terme que celui qu'il plairait à la divine Providence de fixer.

Le RP Urbain crut qu'il était temps de faire connaître à ses religieux ce qu'il ne pouvait plus cacher. Alors qu'il portait encore les traces de la grave maladie dont il relevait à peine, nous ayant rassemblés il nous parla ainsi : "Le Bon Dieu vous a donné jusqu'ici trop de preuves de sa miséricordieuse protection pour que nous puissions éprouver la plus légère inquiétude en nous abandonnant à la conduite de sa Providence. C'est à elle que nous sommes redevables de la conservation de notre saint état tandis, qu'il est anéanti dans notre malheureuse patrie. Nous jouissons encore du bonheur de vivre en communauté sous la sainte Règle que nos pères nous ont laissée. Le Seigneur nous ménage sans doute de grandes grâces, puisqu'il semble vouloir nous faire passer dans de nouvelles épreuves. Regardons les, mes frères, comme de nouvelles faveurs, car n'en doutez pas, si nous lui sommes fidèles, il sera avec nous dans la tribulation, il nous en tirera pour la gloire de son nom... Mais c'est trop différer de vous parler franchement, comme si des moines ne devaient pas être toujours prêts à tout événement. Une horde [94] de révolutionnaires français vient de se répandre dans le pays hospitalier que nous habitons¹⁶⁵. Ils sont très près de notre solitude dans laquelle nous espérions pouvoir attendre le jour du Seigneur. Elle ne nous offre plus de sûreté pour l'observance de nos saintes Règles. Nous allons en chercher une autre sous la conduite de Dieu. Espérons tout de sa bonté."

Le bon père Urbain quittant le ton pathétique pour en prendre un plus naturel ajouta : "S'il en est encore parmi vous, mes frères, auxquels quelque consolation humaine soit nécessaire, je leur dirai qu'il n'est pas possible que nous soyons plus mal ailleurs."¹⁶⁶

Je crois que ces derniers mots ont dû obtenir une approbation spontanée. Quant à moi, j'en étais si persuadé que j'eus besoin de toute la gravité d'un trappiste consommé pour ne point laisser éclater ma joie.

Le temps passait, on se mit de suite à faire les paquets qui furent réduits au plus strict nécessaire. Le RP Urbain, malgré sa grande faiblesse, déploya une activité peu commune pour le détail, sans négliger les affaires importantes. Déjà les deux monastères vendus. (J'ai su depuis qu'il en avait tiré la modique somme de 2 400 livres.)¹⁶⁷ Remarquez qu'un de ces monastères remplaçait le palais de Chantilly pour l'illustre descendante du grand Condé, Madame Louise de Condé, ancienne abbesse du chapitre noble de Remiremont, alors novice trappistine, sous la direction du Père Urbain.

¹⁶⁵ - Dès les derniers mois de l'année 1797, dom Augustin de Lestrang, qui suit de près les événements politiques et militaires conduits par le Directoire en France, sent le péril se rapprocher de la Suisse. Il mesure sa responsabilité : plus de 200 personnes ont trouvé asile dans les différentes maisons ouvertes par lui en Suisse, moines, moniales, religieux du tiers-ordre, enfants. Il lui faut assurer la sécurité de tout ce monde. (KERVINGANT, *Des moniales...* p.105.)

Sous la pression française le Conseil des Deux-Cents de Fribourg en date du 18 janvier 1798, fixa au 1er février le dernier délai pour les émigrés pour quitter le pays. Les autorités fribourgeoises avaient temporisé autant qu'elles avaient pu l'exécution de cette mesure qui leur répugnait. (Cf. Tobie de Raemy, *L'émigration française dans le canton de Fribourg*, 1789-1798, Fribourg, 1935, p. 406.)

¹⁶⁶ - Annexe 22 - Pauvreté

¹⁶⁷ - L'acte notarié du 16 février 1798 porte la somme de 100 louis d'or - Annexe 23 - Sembrancher et population locale

Sembrancher

Que ne puis-je, chères filles, vous dépeindre une communauté [95] nombreuse¹⁶⁸ et surtout bien fervente, composée en grande partie de religieuses françaises de différents Ordres, qui s'étaient expatriées pour suivre la réforme de la Valsainte¹⁶⁹. Ces courageuses filles jouissaient dans leur étroite clôture des fruits de leur dévouements et, dans une profonde paix¹⁷⁰, elles bénissaient leur divin époux de leur avoir rendu leur saint état contre toute espérance. Leurs souhaits se bornaient à la persévérance dans la pratique des saintes rigueurs¹⁷¹ où elles trouvaient déjà les prémices de la béatitude céleste pour prix de la générosité avec laquelle elles avaient brisé les nouveaux liens que le monde leur avait préparés.

Telles étaient les heureuses dispositions de ces saintes religieuses lorsqu'il leur fut annoncé que leur chère solitude n'était plus à elles, mais qu'il leur fallait en chercher une autre ! Cette effrayante nouvelle qui eut bouleversé des âmes moins parfaites, ne fut pour celles-ci que l'occasion d'un nouveau sacrifice. Jésus Christ vivait en elles. Elles l'emportaient dans leur cœur et pouvaient dire en vérité : "Que nous séparera de la charité de Jésus Christ ? Sera-ce la faim, la soif, la nudité, la persécution et le glaive ?¹⁷²" Il est certain que ces héroïnes chrétiennes eurent

¹⁶⁸ - KERVINGANT *Des moniales...*, p. 80 - En 3 mois et demi, la jeune communauté a rassemblé quinze membres, un décès et une sortie. Treize présentes en fin d'année 1796. (...) Malgré les conditions misérables de la vie matérielle à la Sainte-Volonté de Dieu, les postulantes affluaient. (...) 62 postulantes entrées (entre 14 septembre 1796 et 13 février 1798). P. 87 Il y eut 17 départs entre le 20 décembre 1796 et le 4 décembre 1797. Quel était donc cette forme de vie austère capable de retenir plus des deux tiers des candidates accourues au monastère de la Sainte-Volonté-de-Dieu ? Qu'est-ce qui les attirait, les stimulait, leur procurait paix et joie dans une discrète charité mutuelle ? Ce n'était pas la facilité, (...) mais une volonté ancrée sur un désir de fidélité à Dieu qui se riait des obstacles. Et ce que femme veut... nous savons bien que Dieu le veut !

Id. p. 189 - Au début de l'exode vers l'Est, les volontaires pour le départ étaient au nombre de 42. Au long du voyage il y eut des décès, des départs et des entrées. 11 décès de celles de Sembrancher, dont 4 profès et 7 novices, 10 départs de novices. [En 1801, lors du regroupement] à Hamm, il reste 21 personnes entrées à Sembrancher, 11 mortes et 10 sorties. 36 sont entrées en route, depuis 1798, 14 sorties et 2 décès. Bilan : 42 - (11 + 10) + 36 - (14 + 2) = 39 personnes.

¹⁶⁹ - Cf. *Moniales*, origine des moniales p. 79-81

¹⁷⁰ - Cf. Annexe 24 - Paix et joie

¹⁷¹ - KERVINGANT, *Des moniales...* p. 88 - Dans leur générosité, les premières arrivantes à Sembrancher avaient demandé de suivre intégralement les Règlements adoptés par les moines de la Valsainte. Dom Augustin semble se faire prier, hésiter quelque peu, mais au fond, il est ravi de ce mouvement de ferveur et acquiesce. Apparemment, il ne se demande pas quelles seront les conséquences de ces austérités sur des tempéraments féminins plus fragiles et moins enclins que ceux de leurs frères moines à s'écarter pratiquement de la lettre d'une loi.

Cf. Dargnies, *Observations présentées au RP Abbé pour obtenir quelque adoucissements pour les religieuses* p. [254].

¹⁷² - Mère Stanislas p. 201 - L'ennemi de notre salut ne tarda pas à venir s'opposer à un si grand bien et à troubler cette sainte troupe. Les troubles de la Révolution de la France se firent sentir à la Suisse. Les Français vinrent y porter la terreur et à peine seize mois étaient écoulés depuis l'établissement qu'il fallut penser à quitter. La force nous obligea donc à céder la place, mais non point d'abandonner notre entreprise. La confiance que notre Révérend Père avait à la divine Providence lui fit espérer qu'il pourrait conserver son Ordre dans d'autres pays étrangers. Cette entreprise paraissait impossible à tous ceux qui n'écoutaient que la prudence humaine. Mais ce nouveau saint Bernard, conduit et éclairé par le Saint-Esprit, prit ce parti de diviser en plusieurs colonies tous les religieux et religieuses et de les envoyer ainsi en différents pays.

Dargnies p. [51] N'ayant point suivi cette caravane, je ne saurais, Monsieur, vous dire par quelle route elle se mit en marche. Vous l'eussiez rencontrée et curieux de savoir le terme de son voyage, vous eussiez interrogé quelques uns de ces bons religieux, (en supposant que l'amour du silence ne leur aurait point interdit de vous répondre) aucun n'eut été capable de vous satisfaire. Tout ce qu'ils eussent pu vous dire : "Le R.P. abbé nous a ordonné de partir, nous avons obéi, mais où allons-nous ? Où veut-il nous conduire ? C'est ce que nous ignorons." C'est ainsi,

beaucoup à souffrir pendant un long et pénible voyage dont je ne peux donner ici aucun détail. Autant que je peux le conjecturer, elles quittèrent leur pauvre monastère un jour avant les religieux¹⁷³ et parcoururent une partie du nord de l'Europe avec toutes les incommodités qui sont les compagnes d'une grande pauvreté. Je sais qu'elles ont [96] été quelques fois logées dans de mauvaises auberges, quelque fois dans des granges, d'autres fois dans des monastères de religieuses bernardines¹⁷⁴ où elles ont plus ou moins longtemps séjourné et elles ont été partout la bonne odeur de Jésus Christ. Elles ont toujours conservé leur habit qu'elles ont enfin rapporté en France où la divine Providence leur a procuré plusieurs établissements par les soins du RP dom Augustin¹⁷⁵. Un bon trappiste ne voyant rien au-delà du bord de son capuchon, je quitte une digression que je ne pourrais prolonger que par un récit conjectural. Je rentre dans notre pauvre grange que nous allons quitter sans regret.

Monsieur, que l'on pratique l'obéissance. Et après tout, un général d'armée dit-il à ses soldats où il veut les conduire quand il fait battre la générale ?

Id. p. [60] (...) Vous n'attendez pas sans doute de moi, Monsieur, que j'entre dans le détail des moindres circonstances de notre voyage. Ce serait demander de moi l'impossible puisque j'ignore jusqu'au nom de la plupart des lieux par où nous avons passé, le silence rigoureux que nous observions ne nous laissant pas la liberté de nous en informer (...)

Id. p. [138] J'aurais bien désiré, Monsieur, pouvoir vous dire quelque chose de particulier sur les différents endroits par où nous avons passé, mais comme je n'en connaissais aucun et qu'il ne m'était pas même permis d'en demander les noms, ils ont fait si peu d'impression sur mon esprit qu'à peine m'en reste-t-il aujourd'hui un léger souvenir.

¹⁷³ - KERVINGANT, *Des moniales...* p. 107 - "Le premier départ s'effectua le 19 janvier, le second était prévu pour le lendemain selon une lettre de la sœur Marie-Joseph, et le troisième eu lieu au début de février.

¹⁷⁴ - Les religieux bernardins sont des cisterciens, en souvenir de saint Bernard (1090-1153) de Clairvaux. Ce peut être aussi des franciscains vivant selon la réforme propagée principalement par saint Bernardin de Sienne (1380-1444).

¹⁷⁵ - En 1841 il y avait sept monastères de moniales issus de la Valsainte-Sembrancher et soixante-six en 1997 ; quelques uns ont une origine différente et furent rattachés à eux.

Vers l'inconnu

Le moment du départ était arrivé. Nous étions dans la seconde semaine du carême 1798¹⁷⁶. Écrivant ceci en 1839, vous me pardonnerez d'avoir oublié la date précise. Nous entendîmes parler à la porte extérieure, ce qui est remarquable dans une maison de silence perpétuel. C'était le signal du départ. En effet, nos muletiers étaient arrivés et ne paraissaient pas disposés à attendre patiemment dans les neiges, aussi nous ne tardâmes pas à descendre la fameuse trappe dont j'ai déjà parlé. L'échelle nous remit sur la terre ferme, nous montâmes sur des mulets assez mal harnachés et nous voilà en route¹⁷⁷. Nous passâmes par Martigny et, suivant le pays du Valais, nous nous dirigeâmes vers le Simplon, montagne remarquable par son élévation et qui sépare la Suisse de l'Italie.

Le voyage pour un trappiste, loin d'être pour lui un obstacle aux réflexions sérieuses, doit les favoriser s'il est exact à [97] se conserver dans la modestie qui lui est prescrite à l'égard de tous les sens. En effet, il ne voit rien, si ses oreilles sont forcées d'entendre quelque chose de nature à distraire, il doit en détourner son attention sans efforts violents, il est vrai, mais l'habitude du

¹⁷⁶ - Le mercredi des cendres tombait le 21 février en 1798 ; la seconde semaine du carême court du dimanche 4 au samedi 10 mars.

AEvS 377-36 - Lettre de dom Urbain de St-Maurice, cher [= chez] nos frères que j'emmène avec moi, le 10 février 1798 -

Monsieur,

À la veille d'un départ forcé et dans le plus grand embarras, je n'ai que le tems de vous prier de remettre cette lettre à Sa Grandeur si toutes fois cela est à propos, car je crains que les pouvoirs de Sa Grandeur ne puissent pas s'étendre au delà de son diocèse. Cependant il faut observer que je demande des pouvoirs, non d'aller confesser des étrangers, mais seulement de confesser nos religieux et religieuses qui peuvent toujours passer pour diocésains de Sion, puisqu'ils ne s'en éloignent que pour un tems, l'intention du R.P. Abbé étant que nous revenions, si cela se peut, au moins en grande partie.

Je ne puis vous donner de nouvelles du R.P. Abbé, si ce n'est qu'il vient de m'écrire qu'il avait été conduire 50 des religieux et autres à Constance et qu'il datte de Fribourg. Il ajoute que les religieux qui sont restés à la Valsainte sont guettés comme les souris par le chat et qu'on n'en peut rien faire sortir. Pour moi je tourne mes pas avec 20 religieuses et 30 ou 40 religieux, y compris les enfants, vers l'Italie. Pour le reste : *Deus providet*.

Votre très humble et dévoué serviteur, f. Urbain, prieur indigne.

P. S. Vous voudrez m'excuser et vous-même et auprès de Sa Grandeur, si je vous écris sur un papier si peu présentable, mais je n'en ai pas d'autre, ni le tems d'en aller chercher sans manquer l'occasion de faire partir la lettre.

AEvS 377-36 bis - Le projet de voyage [mot illisible] insinué fut contremandé par le Rme abbé de la Trappe en leur assignant la route par le Haut-Valais vers l'Allemagne ou même en Russie. En conséquent, passant aujourd'hui par Sion, les deux communautés des religieux et religieuses de la Trappe de la Sainte-Volonté, près Sembrancher, se sont constituées devant Monseigneur l'évêque de Sion pour recevoir sa bénédiction épiscopale avec laquelle les adieux ont été pris avec consternation de part et d'autres.

Sion ce 19 février 1798, Valleran a sacré.

¹⁷⁷ - Selon Braun et Bouton, " Les trappistes et les trappistines en Suisse " in *Helvetia Sacra* III/3, Die Orden mit Benediktinregel, vol. 2, p. 1053-1085, dom Urbain reste le dernier avec un convers. Frère Jérôme dit que le supérieur est avec eux pour le voyage. Mais les deux derniers ont pu rejoindre la colonie. Il n'est pas fait mention des religieuses dont les restantes suivirent le même chemin.

Dargnies, p. 78 "Des religieux et religieuses du Valais, de l'émigration desquels je n'ai eu aucuns détails. Tout ce que j'ai su c'est qu'ils ont eu grandement à souffrir aux passages des montagnes et qu'ils ont été exposés plusieurs fois à être inquiétés par les troupes."

recueillement le lui rend un besoin¹⁷⁸. La conduite de nos mulets n'était pas pour nous un sujet de dissipation. On les laisse dans une telle liberté, tout en marchant sur le bord des précipices, qu'ils n'ont qu'un simple licol dont la longe demeure attachée à la selle pendant la course.

Quelles amples matières à réflexions n'avais-je pas ! Je pouvais m'y livrer avec d'autant plus de facilité qu'aucune action extérieure n'occupais mon esprit. Nous allions au petit pas, l'un après l'autre, dans un sentier fort étroit, tracé dans des neiges fort épaisses, sans pouvoir réciter nos offices, le froid extrême ne nous permettant pas de nous servir de livres pour remplir ce devoir que nous étions obligés de remettre à la fin de la journée. Le chapelet était la seule prière vocale qui fût possible dans une marche aussi pénible. Quelques efforts que je fisse pour retenir mon imagination s'échappant sans cesse, elle me représentait les différentes circonstances où je m'étais trouvé depuis mon enfance. Mon cerveau, vidé par la faim dévorante que j'éprouvais, me fournissait des idées non moins burlesques qu'extravagantes, excitant en moi des rires involontaires. Je me voyais quelques fois à l'armée, manquant [98] de tout en pleine retraite, d'autres fois, ce qui était encore plus fâcheux, ma mémoire me remettait sur les lèvres différents couplets de chansons militaires dont je n'avais conservé le souvenir que par l'impression pénible que j'avais éprouvée dans le temps en les entendant chanter.

Je n'avais pas seulement à lutter contre la faim et l'âpreté du froid, mon excessive maigreur me rendait très pénible l'exercice de la selle où il fallait demeurer assis toute la journée sans descendre, ma faiblesse étant telle que je ne pouvais suivre le pas de notre petite caravane qui était cependant loin d'être accéléré. J'avais encore à lutter contre le dégoût de ma position, je voulais fuir le monde et je me voyais condamné à parcourir, d'une manière aussi incommode, peut-être une partie de l'Europe, sans avoir d'autre repos que celui qu'on peut espérer trouver dans de mauvaises auberges, étant exposé à la dérision des hérétiques et des mauvais chrétiens, ce qui s'est assez souvent vérifié.

Je n'avais pas alors d'expérience de la vie. Je conservais encore certaine idée d'un bonheur dont je pouvais jouir ici-bas et mon pauvre cœur se soulevait contre un régime si révoltant pour la nature. Il me semblait être un trop rude châtiment pour les plus grands crimes. Mon imagination fatiguée par des pensées si décourageantes, que je rejetais avec effort, me plongeait dans un grand affaissement moral, me suspendant pour un temps la faculté de penser.

Après cette espère de repos d'inertie, le divin Soleil de Justice laissait échapper [99] sur mon âme accablée un rayon de lumière qui la ranimait. Je voyais alors la main protectrice de la divine Providence qui nous conduisait dans un lieu de rafraîchissement et de paix et ne nous demandait qu'un entier abandon. Je considérais aussi le peuple d'Israël se dirigeant sous la conduite de Moïse vers la Terre Promise. Je tremblais pour moi-même au souvenir des châiments terribles que Dieu, non moins juste que bon, infligea dans le désert à ce peuple murmureur. Je me reprochais alors les égarements de mon imagination. J'acceptais en réparation les peines de tous genres que je souffrais et aurais à souffrir. Je formais une ferme

¹⁷⁸ - Rgl tome 2, p. 378 - [Pendant le voyage, le religieux] n'ira précisément que dans les lieux où il aura à faire et se gardera bien de faire quelque démarche pour contenter sa curiosité, par même pour voir de belles églises. Ceux qui doivent avoir une foi vive n'ont pas besoin du secours de ces magnificences extérieures pour concevoir de Dieu une haute idée et un profond respect.

résolution de ne penser au mal présent que pour mériter, par la patience, les récompenses promises à la persévérance.

Après avoir passé la journée tout entière à gravir des montagnes de neige, nous arrivâmes, vers le déclin du jour sur le Simplon¹⁷⁹, au sommet duquel est un petit village, terme de notre premier jour de marche. Je descendis avec peine de ma monture, ayant tous les membres dans un engourdissement tel que je ne pouvais me mouvoir que très difficilement. Il fallut pourtant monter dans une grande chambre où il n'y avait pour tous meubles que quelques chaises et un grand poêle bien chauffé, d'autant plus nécessaire que l'air est extrêmement vif sur cette haute montagne. N'oublions pas que nous étions en carême et que nous avions fait une terrible journée sur une soupe à l'eau et au sel, suivie d'une portion de gros légumes apprêtés de même, lequel repas unique avait été pris la veille à quatre [100] heures et demie¹⁸⁰, car les voyages n'exemptent pas de la pénitence accoutumée. Aussi ne vous parlerai-je plus du régime animal tant pour les vivres que pour le lit. Il me suffira d'ajouter que lorsque nous trouvions du plancher pour nous étendre nous nous regardions comme chez nous.

J'étais tellement glacé pendant la dernière course que je n'étais pas encore réchauffé entièrement lorsqu'il fallut prendre le repos de la nuit, ce qui me donna l'idée de me caser dans un petit coin qui se trouvait entre le poêle et la relais du bâtiment, ressemblant assez à la ruelle d'un lit. J'y dormis fort lourdement mais à mon réveil je me trouvais comme un hareng saur, tant l'humide radical avait en moi rapidement absorbé. Il fallait cependant satisfaire aux exercices du jour et, sans prendre même un verre d'eau, fournir une course qui ne devait se terminer qu'au coucher du soleil, encore non levé. Maintenant qu'il y a environ quarante-deux ans que cela est passé, le seul souvenir de tout ce que je souffrais alors me fait frissonner et je ne peux pas comprendre comment nous avons résisté à de telles épreuves. Grand Dieu, que j'ai dégénéré en force, en vertus et surtout en amour pour vous !

Le jour précédent nous avions presque continuellement monté, il fallut descendre le fameux Simplon¹⁸¹ sur lequel nos gros habits nous semblaient bien légers. Nous traversâmes ensuite une vallée où nous eûmes une très douce température, aussi je m'aperçus des progrès de la végétation : des berdeaux de vignes ombrageaient [101] la route et la suave odeur de la violette parfumait l'air plus approprié à nos poumons affaiblis. Nous arrivâmes de jour dans une petite

¹⁷⁹ - De Sembrancher au col du Simplon (altitude 2005 m) il y a 128 km. Frère Jérôme semble oublier des étapes intermédiaires.

¹⁸⁰ - Pour saint Benoît, le jeûne se caractérise par le retardement de l'heure du repas. RB 41, À quelle heure les frères doivent prendre leur repas : - (...) De la sainte Pâque à la Pentecôte, les frères prendront leur réfection à la sixième heure et dîneront le soir. À partir de la Pentecôte et pendant tout l'été [...] ils jeûneront jusqu'à la neuvième heure (vers 15 heures), les mercredis et vendredis. Les autres jours, ils déjeuneront à la sixième heure (midi). [...] Du 13 septembre au début du carême, ils prendront toujours la réfection à la neuvième heure (...) - En carême et jusqu'à Pâque, ils prendront leur repas après l'heure de vêpres - Cette heure de vêpres se dira de telle sorte que, pour manger, ils n'aient pas besoin de lampes, mais que tous s'achève à la lumière du jour.

Horaire de la Valsainte les jours de travail en hiver : repas à 14 heures et demie. En carême, repas à 16 heures et quart. En été : dîner à 11 heures et demie, souper à 18 heures ; les jours de jeûne : repas à 14 heures.

¹⁸¹ - Cf. Annexe 25 - Itinéraire vers Constance

ville de la Suisse Italienne où nous devions passer la nuit et d'où nous ne partîmes qu'après avoir fait la communion générale.

Pendant les deux premières journées, j'avais ressenti toutes les horreurs de la faim, aussi, avant le départ, me trouvant dans un épuisement total, je me décidai à faire connaître au RP Urbain, notre prieur, que j'étais absolument à bout, ce que le bon père n'eut pas de peine à croire¹⁸², mais comme il ne faut rien perdre à la Trappe et qu'il faut regagner par l'humiliation tout ce qui peut manquer sous le rapport de l'austérité, après s'être moqué de moi, il me conduisit dans une chambre voisine où on faisait manger de la soupe à un certain nombre d'enfants¹⁸³ qui faisaient, sous la conduite d'un frère du tiers-ordre, partie de notre caravane. Je fus donc mis en rang immédiatement après les enfants. Le bon frère m'administra une portion très copieuse qui trouva en moi tant vide que peu s'en fallut qu'elle me descendit jusqu'aux talons. Quelques moments après ce réconfort, nous nous mîmes en route, mais comme il nous manquait un mulet, pour que tous nos bons pères fussent montés, notre père prieur vint me dire à l'oreille, par respect pour le silence, que nous n'aurions qu'une monture pour nous deux, ce qui m'inquiéta un peu, ce bon père étant d'une extrême faiblesse. Quant à moi, je ne me sentais pas, malgré mon déjeuner, capable de faire une demi-lieue à pieds. Quoiqu'il en soit, [102] il voulut que je montasse le premier et nous partîmes.

Nous quittâmes donc notre ville hospitalière qui doit se nommer Domod'Ossola. Nous y avions été aussi bien qu'un trappiste peut être en ce monde. Nous traversâmes une petite partie de son beau vallon mais après avoir passé une rivière assez large, nous rentrâmes dans les montagnes¹⁸⁴ et dans les neiges. Toutes blanches qu'elles étaient, elles ne cessèrent pas de rembrunir les pensées en me resserrant les poumons. Je me laissai conduire comme un aveugle, ne voyant d'autre terme à ce pénible pèlerinage que la bienheureuse éternité, laquelle est effectivement le seul but où doivent tendre nos désirs. Marchant le dernier de la caravane, à l'exemple de la femme de Loth, je regardais souvent en arrière pour voir ce que devenait le bon père Urbain¹⁸⁵. Il marchait avec tant de courage dans les neiges assez peu frayées, qu'il nous

¹⁸² - Rgl't tome 1, p. 219 - 1^o - Le réfectoire sert le mixte aux frères donnés et à ceux à qui le supérieur jugerait à propos de faire prendre quelque chose le matin pour quelque besoin particulier. Ce mixte alors consiste en une demie livre de pain régulier, 6 onces ou une livre de pain plus grossier, c'est-à-dire du pain d'indulgence.

¹⁸³ Dargnies p. [53] (...) Trois jours se passèrent à peine entre l'ordre et le départ, religieux, convers, frères donnés, enfants, car sans les y forcer on leur laissa la liberté de nous suivre. Quelques uns retournèrent chez leurs parents, les uns de bonne volonté, les autres parce qu'ils en furent requis. Plusieurs nous suivirent parce qu'ils n'avaient ni l'âge ni le discernement suffisant pour opter. Le plus grand nombre ne demanda pas mieux que de venir avec nous parce qu'à cet âge on aime à courir et que ce voyage d'ailleurs, qu'ils croyaient peut-être n'être que de quelques jours, leur offrait la perspective d'une vie beaucoup plus dissipée et plus agréable que celle qu'ils menaient à la Valsainte. Cette émigration des enfants fit de la peine au gouvernement qui le regarda comme un attentat contre le droit des parents, au moins pour ceux qui n'avaient pas été prévenus, à qui par conséquent on avait ôté la faculté de les retirer chez eux. Tous donc se trouvèrent prêts à partir de beau matin le 10 février 1798. (...) Il était environ 10 h du matin, vers le milieu de février de l'année 1798 lorsque nous sortîmes du monastère.

¹⁸⁴ - Franchissement du col de San Bernardino (2065 m).

¹⁸⁵ - Lettre de dom Urbain à Mgr de Plessis de Bardstown le 4 sept. 1809. [Quelques temps après son arrivée à la Valsainte il devint incapable de marcher sans béquille à cause d'une sciatique]. Étant entré dans le cabinet de dom Augustin, pour me mettre à genoux comme le veut les Règlements, je me fit aider. Le supérieur me dit : — "Si je vous disais aujourd'hui de partir, que feriez-vous ?" Je prie ce discours pour un badinage et je lui répondis en riant :

suivait à très peu de distance. Je lui faisais des signes auxquels il ne répondait pas. Je pris le parti de l'attendre mais il me dit qu'il se portait bien, que lorsqu'il serait fatigué, il monterait à son tour. Le fait est qu'il ne monta sur le mulet que la valeur d'une demi-lieue quoique la course fût longue et très pénible.

Nous étions dans le pays des Grisons et sur le soir nous arrivâmes à Coire¹⁸⁶ où nous passâmes la nuit. Je regrette, chères filles, de ne pouvoir vous faire aucune [103] description d'un pays qui est fort curieux, mais n'oubliez pas qu'un trappiste affublé de son capuchon, doit être aveugle, sourd et muet. Peut-être même est-ce pour avoir trop vu, entendu et parlé que je n'ai point persévéré parmi ces bons pères !

Mais revenons à notre voyage dont je n'ai tenu aucun journal et dans le cours duquel j'ai été très mauvais observateur. D'ailleurs ma mémoire étant souvent en défaut, je ne peux guère parler que de ce qui m'a frappé davantage. Nous prenions notre direction vers l'Allemagne. Nous eûmes à franchir le mont Bernardino. Jusque là nous avions franchi à dos de mulet mais il nous fallut changer d'équipage. En sortant de l'auberge nous trouvâmes de petits traîneaux en forme de huches à pétrir le pain dans lesquels on ne pouvait placer qu'un voyageur. Ils étaient tous attelés d'un bœuf de la taille d'un fort chien de boucher. Nos trappistes prirent place sur ces mêmes traîneaux. Quant à moi, le RP me fit donner le seul mulet qui se trouvait là, avec ordre de prendre les devants pour aller disposer les vivres et le logement dans le premier village que je rencontrerais au bas de la montagne. Cette commission me fut sans doute assignée comme entendant un peu l'allemand¹⁸⁷.

Je pris donc la tête de la caravane, bien persuadé que j'arriverais beaucoup plus tôt à la conchée, ne pouvant croire que les traîneaux pussent aller aussi vite. Je suivis donc un étroit sentier au pas de ma monture qui ne gravissait qu'avec peine une montagne aussi ardue. J'observais de temps en temps la marche de la [104] colonne que j'avais laissée loin derrière moi et considérant la distance que j'avais déjà gagnée sur elle, je me persuadai que j'allais trop vite, ce que je voulais éviter pour ne pas être trop longtemps seul au milieu des protestants auprès desquels mon costume trappistal était une fort mauvaise recommandation. Je rencontrais souvent des parties moins raides où j'aurais pu hâter le pas, mais je ne me pressais pas et je perdis bientôt de vue nos bons pères. Après avoir marché plusieurs heures, toujours occupé à suivre le frayé dont on ne pouvait s'écarter sans s'exposer à se perdre dans les neiges, j'arrivai sur le sommet du Bernardino et je n'augmentai pas mon train lorsque j'entendis crier derrière moi. C'étaient, à mon grand étonnement, nos bouviers qui m'avaient rejoint et réclamaient le passage. Ils couraient

— “Mon R. Père, je commencerais par vous prier de m'aider à me lever pour voir si je me tiendrais bien sur mes pieds...” - “Mais, ajouta-t-il, si cependant je vous disais de partir, encore une fois, que feriez-vous ? — “Je vous demanderais votre bénédiction, puis je partirais...” - “Eh bien ! Me dit-il en me donnant sa bénédiction, levez-vous au nom du Seigneur et disposez-vous à partir pour la Hongrie.” Je me levai aussitôt sans secours et sans y faire réflexion, quoique depuis 8 ans je fusse très infirme et j'étais si bien guéri que je mis à courir parce que j'étais fort pressé. (...) Peu après je partis à pied pour la Hongrie. Depuis ce temps j'ai toujours bien marché.

Dargnies fut envoyé en Hongrie avec Père Urbain et un novice. Il en parle dans sa lettre sixième.

¹⁸⁶ - Autre nom : Chur, canton des Grisons. Il a fallu plusieurs jours de marche pour passer de Domo d'Ossola au col de San Bernardino distant de plus de 100 km.

¹⁸⁷ - Et aussi comme ayant servi dans la cavalerie, en Allemagne, l'usage d'une monture devait lui être familière.

d'une vitesse extrême. Je quittai avec empressement le sentier et mon mulet entra dans la neige jusqu'au poitrail. Lorsque le convoi fut passé, ce ne fut qu'avec peine, qu'en regrettant le temps perdu je pus reprendre la voie étroite. Mon ambition eut été alors de suivre modestement la caravane mais je vis qu'il fallait y renoncer, surtout en reconnaissant que le reste de la route n'était qu'une descente.

Nos bons pères arrivèrent au village où nous devions passer la nuit près d'une heure avant moi, mais ils n'en étaient pas beaucoup mieux. Je les rejoignis dans une assez mauvaise auberge, dans une salle basse où était le rassemblement de tous les survenants, en assez grand nombre, attirés sans doute par la [105] nouveauté du spectacle. Le pays était protestant et il n'y avait pas un individu qui parlât français. Je trouvai le père Urbain et ses dignes religieux resserrés les uns contre les autres à peu près comme des brebis dont le loup a forcé le parc, nous étions les seuls qui n'eussions pas la pipe à la bouche. Je m'approchai du RP qui me fit signe de me placer auprès de lui afin de lui servir de truchement¹⁸⁸. Il y avait assez longtemps que nos respectables religieux faisaient tapisserie dans un lieu inconvenant où se tenait le cabaret, lorsque j'allai, d'après le désir du prieur, demander à l'hôtesse une chambre haute où nous puissions être libres, à quoi cette protestante qui avait l'air d'une bonne personne, me dit qu'on s'occupait à débarrasser une grande place où l'on serait très bien.

Les moments nous paraissaient longs, tandis qu'ils semblaient courts à cette foule de spectateurs désœuvrés qui ne se lassaient de nous examiner avec une maligne curiosité. Ensuite chacun disait son mot avec d'autant plus de liberté qu'ils ne craignaient pas d'être compris. D'ailleurs le mépris que ces pauvres aveugles avaient pour nous les mettait fort à leur aise. Dans ces sortes de réunions, comme dans les cercles plus policés, il y a toujours quelqu'individu qui tient le dé. Effectivement un, par son ton assuré aussi bien que par son geste animé, donnait le bon ton à cette multitude qui applaudissait à tous ses mauvais propos. Je n'en citerai qu'un pour donner une idée des autres : "Que fait cette engeance dans ce monde, si elle dépendait [106] de moi, j'aurais bientôt déchargé la terre..." Heureusement on nous avertit que nous pouvions monter, ce qui fit à tous un grand plaisir car quoique je fusse le seul qui comprit à peu près nos orateurs, je ne doute pas que tous nos bons pères ne souffrissent beaucoup dans cette dégoûtante tabagie. Le mal passé n'est que songe, surtout pour des personnes qui n'en connaissent d'autre que le péché. Nous avions à gémir, il est vrai, sur l'aveuglement de tant d'âmes vivant dans l'hérésie, mais nous avions du moins la consolation de participer aux opprobres de Jésus Christ.

¹⁸⁸ - Interprète.

Allemagne

Nous avons passé les montagnes et nous entrions en Allemagne. il n'était plus question de mulets ni de traîneaux. Ils furent remplacés par des charrettes, lesquelles divisées par quelques bottes de pailles mises en travers nous formaient des banquettes que nous trouvions d'autant plus douces que nous ne connaissions d'autre siège que la planche. Nous étions fort serrés les uns contre les autres mais le froid que nous éprouvions nous faisait trouver une sorte d'adoucissement dans une position naturellement inconfortable.

Je pense encore quelques fois avec une douce émotion à cette manière de voyage dans laquelle nous goûtions souvent de vraies consolations, tout en répandant la bonne odeur de Jésus Christ dans les différents pays que nous traversions. L'office du jour se disait comme dans le monastère. Le supérieur se plaçait de manière à pouvoir être entendu de toute la petite colonne ambulante et par le moyen d'une sonnette, il donnait [107] le signal pour commencer les différentes heures de l'office. Si nous rencontrions une croix sur la route, nous chantions : *O crux, ave*. On récitait aussi le chapelet¹⁸⁹. Le reste du temps se passait dans le plus profond silence. La faim était toujours pour moi comme un levier qui exaltait mon imagination et m'exposait à de fréquentes tentations de découragement. Le RP Urbain oubliait très souvent de me faire prendre quelque chose le matin. Je n'avais pas assez de simplicité pour lui faire connaître toujours à quelle extrémité je me trouvais réduit. Je faisais mes efforts pour me contenir car, excepté les courts instants où je jouissais d'une grâce sensible, j'étais dans une agitation intérieure difficile à exprimer. J'attribuais cet état violent à quelques infidélités et je vivais dans l'espérance d'un avenir plus calme.

Après plusieurs jours de marche depuis notre sortie des montagnes, nous arrivâmes à Biberach qui est une petite ville de Souabe que je connaissais pour y être passé en 1796 avec l'armée de Mr de prince de Condé où il y avait eu une affaire sérieuse¹⁹⁰. Le RP Urbain avait ordre de s'arrêter dans cette ville où il devait avoir une entrevue avec dom Augustin pour se concerter avec lui sur la direction que nous devons prendre, car nous étions encore bien loin du terme de notre voyage dont Dieu seul s'était réservé la connaissance.

Les magistrats de la ville nous accordèrent un logement spacieux à la maison de ville où nous étions fort mal pourvus de ce qui nous était nécessaire pour [108] y vivre même en trappistes. J'ai lieu de croire qu'une autre division de nos bons pères était passée avant nous car on nous amena, aussitôt notre arrivée, un bon vieillard, prêtre de l'Ordre qui s'était sans doute

¹⁸⁹ - Rgl tome 2, p. 379 - Lorsqu'il [le moine] sera en chemin il tâchera de réciter trois fois par jour le chapelet. En passant devant une église, il dira le *Pange lingua gloriosa*, devant une croix, il dira : *O Crux ave*, devant une image de la sainte Vierge, *Ave Maria* etc.

¹⁹⁰ - 65 km au nord du lac de Constance, dans la Forêt-Noire. Victoire française de l'armée de Moreau sur l'armée autrichienne, en août 1796. (À cette date l'armée de Condé était à la solde de l'Angleterre, au service de l'Autriche et donc a pu combattre contre d'autres français.)

trouvé intransportable. Il se nommait dom Richard¹⁹¹ et m'était inconnu. La divine Providence avait sans doute ménagé cette circonstance pour nous mettre sous les yeux, dans un tableau bien déchirant pour la nature, jusqu'à quel héroïsme peut aller la constance d'un fidèle serviteur de Jésus Christ aux prises avec tout ce que le dénuement le plus absolu entraîne de misères.

Ce bon père était attaqué d'une maladie mortelle à laquelle il devait succomber sous peu de jours. Je le vois encore, revêtu de son habit régulier, couché à plat sur le plancher dans un petit coin d'une chambre sans feu. Il était sans doute l'objet de tous les soins d'une ardente charité, mais soins dont son corps, accablé de douleurs ne pouvait tirer qu'un bien faible soulagement. Cependant, quel air de sérénité, de contentement et même de joie reluisait sur ce vénérable vieillard, dont le visage pâle et décharné était peu différent de celui d'un mort. Ce vrai religieux, dans une position naturellement pénible, éprouvait-il quelque regret ? Oui, n'en doutez pas, celui de ne pas souffrir assez pour l'amour d'un Dieu qui lui montrait de si précieuses récompenses.

Je n'ai pas eu la consolation d'être présent au trépas de ce digne père, ayant été envoyé rejoindre une partie des religieux de la Valsainte qui avaient [109] reçu une hospitalité précaire dans les environs de Constance¹⁹².

J'étais encore à Biberach lorsqu'un jour le RP Urbain me prit en particulier et me dit : "Je n'ignore pas que vous avez servi dans la cavalerie, vous devez donc vous connaître en chevaux. Or je sais qu'il y en a ici beaucoup à vendre, qu'on dit être à bon marché. Je me propose d'en acheter plusieurs, ainsi que plusieurs charrettes pour nous conduire où il plaira à Dieu."

J'étais loin d'avoir cette belle simplicité religieuse¹⁹³. D'ailleurs quoique j'eusse beaucoup de confiance dans notre bon prieur pour faire avancer ses frères dans le chemin de la vertu, je le regardais cependant comme assez médiocre administrateur pour le temporel¹⁹⁴. Je me permis donc de réfléchir sur son projet qui me parut au premier coup d'œil impraticable, d'abord à cause de notre peu de moyens pécuniaires, ensuite à cause du peu d'aptitude que je supposais à nos frères convers pour soigner convenablement des animaux dont on ne peut obtenir de services que proportionnellement à la manière dont on les traite. Je me voyais déjà palefrenier de la cavalerie du RP Urbain. Enfin je crus pouvoir, en conscience, déjouer une mauvaise spéculation. Je me permis d'abord de demander au bon père prieur s'il s'était concerté avec le R.P. abbé sur les moyens à prendre pour aller plus loin, à quoi il me répondit négativement. Je n'insistai pas

¹⁹¹ - Dagnies, p. [293] Frère Richard dit Nicolas Richard Morin, religieux, prêtre de Sept-Fons, normand, âgé de 66 ans, entré le 29 septembre 1797, mort à Biberach, novice, en 1798. Il ne fit que paraître à la Valsainte et partit pour le Valais presque aussitôt qu'il eut pris l'habit. Je ne sais rien de particulier de lui. (Il rédigea ses notices nécrologiques à partir de ses souvenirs et des registres qu'il a pu consulter.). Dagnies le dit parti pour le Valais et F. Jérôme ne le connaît pas.

¹⁹² - Peut-être dans l'abbaye de Salem ou de Klosterwald ou bien dans une maison prêtée par un bourgeois, sur le lac.

¹⁹³ - Cette "belle simplicité religieuse" l'aurait fait entrer dans les vues de son supérieur, sans chercher à prendre en considération son propre point de vue et en acceptant d'agir comme à un ordre de Dieu. C'est "l'obéissance aveugle" telle qu'elle avait été demandée aux moines de la Trappe comme condition, avec une grande pauvreté, pour faire partie du groupe fondateur de la Valsainte, en 1791. Cf. Rgl tome 1, p. 25.

¹⁹⁴ - Cette remarque peut faire comprendre les difficultés que dom Urbain aura tout au long de son séjour en Amérique où il sera envoyé en 1803, pour essayer d'y fonder un monastère et l'échec final, après des essais en différents lieux, jusqu'en 1814.

davantage et dès le lendemain le RP Urbain m'ordonna de l'accompagner dans la visite des chevaux à vendre.

Je fus fort surpris de reconnaître sur la [110] cuisse de ces animaux la marque du régiment dont je faisais partie, il y avait moins de quinze mois, ce qui fit sur moi une certaine impression, car j'aimais beaucoup les chevaux. Je ne me déconcertais cependant pas et demandai qu'on me les fit sortir l'un après l'autre afin qu'on les fit marcher et trotter devant moi. Il ne me fut pas bien difficile de leur trouver bien des défauts. J'en demandai le prix qui me paraissait fort modique, ce dont je me gardai bien de rien laisser paraître, d'autant que le père Urbain les trouvait très chers. Nous fîmes la même visite dans plusieurs autres écuries qu'on nous avait indiquées et nous nous retirâmes sans rien conclure, ce qui me fit grand plaisir.

De retour au logement je dis au RP Urbain qu'indépendamment de tous les défauts que je lui avais signalés dans ces chevaux, il y en avait un plus grand pour l'usage qu'il en voulait faire, c'est qu'étant généralement des chevaux de monture, il était fort douteux qu'on pût s'en servir de suite pour le trait, que d'ailleurs ces animaux étaient accoutumés à se mouvoir au son de gros mots, ils se feraient difficilement au silence et même aux signes, langage ordinaire des trappistes. Le RP parut satisfait. Il ne fut plus question d'acquisition de chevaux, ce qui me fit grand plaisir.

Maintenant un mot pour expliquer comment j'avais retrouvé à Biberach une partie des chevaux de notre régiment. Les Anglais, à la solde desquels était le corps de Condé depuis plusieurs mois, venaient de les licencier et nos camarades [111] étaient passés au service de la Russie¹⁹⁵. Or, par suite de ce licenciement, les chevaux avaient été donnés à ces messieurs qui n'ayant plus de ration pour les nourrir, les avaient vendus à vil prix dans le pays où ils se trouvaient alors.

Il y avait, lors de notre passage à Biberach, un certain nombre d'émigrés qui n'ayant pas voulu faire le voyage de Russie, y étaient restés en attendant la possibilité de rentrer en France, de ce nombre était M. de Hédouville de Jumigny que j'y ai vu, ainsi que plusieurs autres laonnois que j'ai reconnus. Ces messieurs venaient nous voir fréquemment et assistaient même quelques fois à nos repas, encore plus maigres que ne l'étaient ceux de nos pauvres émigrés.

Il y avait déjà plusieurs jours que nous occupions l'hôtel de ville de Biberach lorsque nous eûmes la consolation d'y voir arriver dom Augustin, lequel, après s'être occupé avec une sollicitude toute paternelle de notre pauvre malade dont les maux prenaient un accroissement sensible, vit en particulier tous les membres de notre petite réunion qui tous, sans doute, avaient besoin d'encouragement car, en ressentant tout ce que la vie d'un bon trappiste a de crucifiant pour le corps, nous perdions une grande partie de ce qui peut soutenir l'esprit. Quant à moi je me sentais d'une faiblesse extrême et n'étais retenu que par la crainte d'être infidèle à ce que je croyais être ma vocation, mais surtout de me voir forcé de rentrer dans le siècle dont la licence des camps m'avait donné une grande [112] aversion.

¹⁹⁵ - KERVINGANT, *Des moniales...* P. 142, note 25 - L'armée de Condé [jusqu'alors à la solde de l'Angleterre] qui avait combattu aux côtés de l'Autriche contre les armées révolutionnaires, avait été sollicité par le tsar de gagner la Russie dès janvier 1797. Déjà en 1793, Catherine II avait proposé à Condé un commandement dans son armée ou un établissement en Crimée. Son fils Paul 1er suivit ce mouvement de résistance et ouvrit un asile à l'armée de Condé en Volhynie (Cf. *Vie de la princesse Louise de Condé*, par Rabory, p. 232.)

Le R.P. abbé eut la charité de m'entretenir longtemps. N'ayant jamais rien eu de caché pour lui, je lui exposai toutes mes misères spirituelles et temporelles, ce que je ne faisais pas avec la même ouverture à l'égard de notre bon prieur dont la vertu avait quelque chose de plus austère¹⁹⁶. Après avoir tout entendu, il me dit avec une bonté si persuasive les motifs qui pouvaient m'encourager, que je me reprochai mon manque de courage, mais comprenant que mon abattement était une suite du jeûne, il ordonna que tous les matins on me donnerait une soupe¹⁹⁷, ce qui n'avait plus lieu surtout depuis notre arrivée à Biberach.

Nous ne conservâmes pas le RP dom Augustin autant que je l'aurais désiré. Le bon père se devait à une nombreuse famille qui, quoique intimement liée par les liens de la charité, se trouvait alors fort disséminée, ce qui l'obligeait à des courses presque continuelles, tant pour pourvoir aux besoins du moment, que pour faire les dispositions d'un voyage de longue haleine dont la divine Providence seule devait fournir les frais.

Le nombre des religieux et religieuses¹⁹⁸ que dom Augustin avait à conduire n'était pas moindre que deux cents cinquante, sans compter beaucoup d'enfants élevés gratuitement dans ses monastères, lesquels avaient préféré suivre leurs charitables instituteurs que de retourner dans leurs familles, très pauvres pour la plupart. D'ailleurs une grande partie d'entre eux étaient orphelins¹⁹⁹.

Il n'est pas douteux que ce digne supérieur n'ait fait connaître à dom Urbain les [113] moyens sur lesquels il se reposait pour fournir aux frais du voyage d'une si grande multitude et que ce dernier n'eût point à regretter de n'avoir pas acheté de chevaux. Quant à moi, si j'ai eu à gémir de mon défaut de simplicité dans cette circonstance, je m'applaudissais du résultat.

Quelques jours avant le départ du R.P. abbé notre bon prieur me tira en particulier et me dit que nous allions nous mettre en route pour faire ensemble un petit voyage, ce qui me fit d'autant plus de plaisir que messieurs les émigrés français qui étaient en assez grand nombre, me gênaient un peu, étant connu de la plupart. Notre bon père dom Richard vivait encore et de dessus son plancher, comme un autre Job sur son fumier, par sa patience à supporter ses maux, il faisait une ample provision de mérites pour l'éternité. Les adieux de ce moribond avec le père prieur qu'il ne pouvait guère espérer de revoir en cette vie, loin d'inspirer de la tristesse,

¹⁹⁶ - Dom Urbain possédait cependant un charisme spécial pour les enfants. Cf. *Vie du R.P. dom Urbain Guillet*, Anonyme [par Hermeland], 1899. P. 123 : "Le P. Urbain en mars 1802 avait été déchargé de ses fonctions de supérieur du tiers-ordre. Il est simplement aumônier et confesseur du tiers-ordre. Tous les jours il enseigne la religion aux enfants qui sont au nombre de plus de cent." L'auteur cite de longs passages des leçons de P. Urbain.

¹⁹⁷ - Les règlements laissaient une certaine marge d'interprétation, utilisée de façon très différente selon les supérieurs. Ainsi à Darfeld, en 1802, Dargnies se retrouve avec un père prieur très rigoriste sur les principes, mais assez large dans leur interprétation.

¹⁹⁸ - Au départ on pense qu'il y avait 254 personnes, plus de 50 moines, 42 moniales, membres du tiers-ordre, donnés, enfants : 60 garçons et 40 filles. Il y eut des entrées, des morts et des sorties tout au long de l'itinéraire. Il n'y a pas de registre pour le tiers-ordre ni pour les enfants, et pour les moines, il y a des lacunes. Le recensement exact paraît difficile.

¹⁹⁹ - Lettre de dom Urbain, du 10 octobre 1796, pièce 19 - Pour nous, nous sommes 21 y compris 6 enfants dont le 6ième vient d'arriver tout à l'heure, c'est un pauvre exilé que notre vicaire vient de ramasser au milieu du chemin ne sachant où aller...

n'offrirent que du consolant. Il désirait la mort mais l'attendait en paix. Il souffrait, mais souhaitait de souffrir davantage encore²⁰⁰. Son amour ardent pour son Dieu crucifié émoussait la pointe de ses douleurs qui devaient être extrêmes. Une petite charrette nous attendait à la porte. Le prieur fut forcé de s'arracher d'auprès de son cher malade qui ne tarissait pas sur ses espérances pour l'autre vie dont il jouissait déjà en quelque sorte par la vivacité de sa foi.

[114] Notre voyage qui ne fut pas long, ne présente rien de remarquable. Il s'agissait de nous rendre dans les environs de Constance où je devais être réuni à une autre division de religieux, le père prieur devant revenir promptement reprendre la conduite de celle qui était à Biberach. Lorsque nous arrivâmes, ce ne fut pas pour moi une petite satisfaction de reconnaître que la plus grande partie des religieux étaient nos bons pères de la Valsainte, mais ma joie fut encore plus complète lorsque je reconnus que dom Colomban, mon ancien maître des novices, en était le prieur.

Cependant une chose qui me surprit beaucoup c'était de voir faire les fonctions de sous prieur à un novice assez jeune prêtre que j'avais précédé de plusieurs mois à la Valsainte lequel, suivant mon calcul, ne pouvait avoir son année révolue pour être admis à la profession. Alors je me rappelai que le RP Urbain m'avait dit en route : "Vous aurez soin de proclamer votre sous prieur." Ce que je n'avais pas compris, étant contre l'usage mais cela s'expliqua dans la suite.

Il est assez étonnant de voir un novice occuper la seconde place d'une maison religieuse, cela n'a jamais lieu même à la Trappe, cependant comme il était indispensable de diviser beaucoup les voyageurs, il fallait aussi multiplier les supérieurs qui devaient les conduire. Pour cela il était nécessaire d'avoir des hommes qui pussent paraître avec avantage devant les autorités séculières et ecclésiastiques pour obtenir secours et protection dont nous avions un besoin journalier et le bon [115] frère Philippe²⁰¹ a bien justifié le choix qu'en avait fait le R.P. abbé.

Le logement qu'occupait nos bons pères était sur le lac de Constance. C'était sans doute une maison de campagne appartenant à quelque bourgeois charitable qui ne l'habitait pas alors. Quoiqu'il en soit, elle était devenue comme un sanctuaire de toutes les vertus sous la conduite du digne prieur. Je croyais être rentré à la Valsainte, tant la régularité s'observait dans un lieu si étroit. Je passai environ quinze jours avec le bon père Colomban que j'ai toujours regardé comme le plus capable de remplacer dom Augustin, aussi toutes les charges de la communauté se sont-elles réunies sur sa tête tant que ses forces purent seconder son zèle et son grand courage, ce qui dura trop peu.

²⁰⁰ - Rgl tome 1, p. 43 - Toutes les fois qu'il se présentait quelque occasion de parler au chapitre de l'austérité de la vie, le supérieur n'avait qu'une chose à faire qui était de modérer leur zèle, car ils auraient été prêts d'y ajouter encore beaucoup, si cela leur avait été permis.

Mais ce n'était pas seulement par amour de la pénitence qu'ils vivaient de la sorte, c'était (...) le désir de pouvoir être utiles à un plus grand nombre d'âmes, en se procurant ainsi le moyen de recevoir plus de sujets. (...) Ce sentiment de charité (...) répandait sur leur vie toute sorte de douceurs et de charmes, qui leur rendait le joug de la pénitence si léger, que plusieurs se plaignaient et qu'on en a vu même pleurer de ce qu'ils n'avaient pas assez à souffrir. C'est elle qui faisait que les journées ne leur paraissaient que des instants et qui les rendait si heureux, qu'ils n'auraient pas changé leur état pour la possession de l'empire de plus florissant.

²⁰¹ - Philippe Madrolle, avant l'émigration était directeur du séminaire de Rennes en Bretagne, homme d'un vrai mérite, entré à la Valsainte, il sortira, peu de temps avant Frère Jérôme, depuis Zydydzine, sans avoir fait profession, en 1800. Ils feront ensemble le voyage de retour vers la France.

Les dégoûts sans cesse renaissants dans lesquels je vivais depuis que j'avais quitté la Valsainte étaient entièrement dissipés pendant ce trop court séjour et j'aurais bien désiré ne plus m'éloigner de mon bon père, mais la divine Providence en avait ordonné autrement. Il fallut donc nous remettre en route. Pour cela il y eut une nouvelle division dont le frère Philippe fut nommé le supérieur et je lui fus donné comme conseil dans l'observation des règlements, ce que j'ai été forcé de reconnaître, voyant qu'il ne faisait rien de ce qui se rattachait à la Règle sans prendre mon avis, ce qui me gênait assez, surtout en communauté²⁰².

Notre petite colonie se composait de plusieurs religieux de chœur, de quelques [116] frères, tant convers que donnés et de huit à dix enfants sous la conduite d'un frère du tiers-ordre. Nos ressources pécuniaires étaient loin d'être en rapport avec un aussi grand nombre de voyageurs, mais la divine Providence, sur laquelle nous avions fondé nos espérances, fut pour nous un fonds inépuisable, car n'ayant qu'une somme de trente francs environ en quittant le lac de Constance, le bon frère Philippe avait encore la même somme en bourse à son arrivée, après avoir traversé une partie de l'Allemagne, quoique la plupart des individus fussent hors d'état d'aller à pied.

Il est à remarquer que le pays que nous traversions comptait beaucoup d'abbayes fort riches dont une partie des abbés étaient princes et beaucoup d'autres communautés d'hommes et de femmes où nous recevions une charitable hospitalité²⁰³. Après y avoir séjourné plus ou moins longtemps on nous faisait conduire avec des charrettes dans un autre monastère sur notre route. Lorsqu'il ne s'en rencontrait pas, nous prenions notre logement dans une auberge. Alors il fallait payer notre dépense mais dans ce cas, après avoir visité le curé du lieu, nous nous rendions tous à l'église principale où après avoir adoré le saint Sacrement, nous chantions le *Salve Regina*²⁰⁴. Or comme notre arrivée était bientôt la nouvelle du lieu, une grande affluence de fidèles venait bientôt à l'église et en sortant il était rare que les aumônes que nous recevions ne fussent assez considérables pour payer notre nourriture et notre gîte. Pour le trappiste c'est toujours le plancher d'une chambre ou [117] galetas. Quant aux enfants, un peu de paille leur suffisait.

²⁰² - Frère Jérôme a dû pour cela consulter bien souvent le livre des Règlements et l'a-t-il su presque par cœur. Ajouté à la pratique, il a pu, 40 ans plus tard, décrire fidèlement ce qui se passait à la Valsainte et à Sembrancher. On a pu relever seulement des différences de détails dans la première partie de son récit.

²⁰³ - Il est très difficile de reconstituer les itinéraires différents suivis par les colonies. Dargnies dit que souvent il ne savait pas le nom des lieux traversés, sa mémoire ne lui restituant pas toujours celui des monastères d'accueil. Les groupes furent plusieurs fois regroupés, plusieurs fois modifiés. Sœur Odile de Chambarand donne une liste de localités traversées, sans être exhaustive, dans l'*Histoire de l'Ordre de Cîteaux*, fiches historiques, sous la direction de Jean de la Croix Bouton, p. 421-424.

²⁰⁴ - Dargnies [83] [Lors du voyage sur le Danube, à une étape] Le curé reçut notre supérieur avec toutes sortes d'honnêtetés, le conduisit à l'église, fit sonner la messe à laquelle la nouveauté du spectacle attira un grand concours de peuple. Pendant que le prêtre se préparait, les religieux et les enfants chantèrent le *Salve Regina* qui fit la plus grande impression. Le curé après cela, exposa en deux mots notre situation aux fidèles et nous recommanda à leur charité, puis il fit pendant la messe la quette lui-même. Elle fut très abondante, tellement que la bourse de notre supérieur qui contenait à peine quelques modiques pièces de monnaies, se trouva presque entièrement remplie. On fit tous les efforts possibles pour retenir la communauté et lui donner à dîner, mais comme le jour avançait, pour ne point retarder et faire murmurer nos conducteurs, le supérieur, après avoir témoigné sa reconnaissance, fit revenir tout [84] son monde vers la barque. Il y fut suivi d'une grande foule de peuple dont plusieurs portaient du pain et autres nourritures qu'ils distribuaient particulièrement aux enfants. Ce spectacle d'une si ardente charité me toucha jusqu'aux larmes.

Allemagne

Parmi les maisons religieuses où nous fûmes reçus avec une grande charité, je peux citer Salem²⁰⁵ dont l'abbé était prince de l'Empire Germanique. Cette abbaye qui est de l'Ordre de Cîteaux, peut être comptée parmi les maisons religieuses bienfaitrices des trappistes de la Valsainte. Elle était fort riche, je la crois supprimée comme tant d'autres. Elle était située en Souabe. Ce que je n'oublierai jamais de cette maison, qu'on peut regarder comme une des belles d'Allemagne, c'est que nous trouvâmes à la porte du monastère un corps de garde occupé par un assez grand nombre de soldats qui prirent les armes pendant que le tambour battait. Je croyais entrer dans une place de guerre. Nous fûmes d'ailleurs reçus avec une grande fraternité. Or comme le bréviaire était le même, nous chantâmes l'office au chœur avec les religieux, à l'exception des Matines que nous récitons la nuit. Comme nous avons passé plusieurs jours dans cette abbaye nous avons pu y pratiquer tous les exercices réguliers, même le travail, ce qui étonnait beaucoup certains religieux de ce monastère et particulièrement les frères convers qui n'avaient jamais entendu parler de la réforme de la Trappe, aussi se demandaient-ils les uns aux autres en nous voyant travailler au jardin : "Quels sont ces gens-là ?" À quoi nous aurions pu leur répondre : "Ce sont des gens qui professent la même Règle que vous et rien de plus, mais ils l'observent..."²⁰⁶

Pendant notre séjour à Salem nous eûmes [118] la consolation de nous trouver réunis avec une autre division de nos bons pères que nous n'avions fait que précéder et qui suivaient la même route. Nous n'avions pas de cité permanente, l'arrivée des uns était le signal de départ des autres. Nous partîmes donc sur des charrettes que nous procurèrent nos charitables hôtes en nous dirigeant sur la Bavière.

Après avoir reçu l'hospitalité dans plusieurs monastères où nous fûmes très bien accueillis, nous arrivâmes dans une autre abbaye²⁰⁷, également de l'Ordre de Cîteaux où nous séjournâmes quelque temps. Je fus désigné pour être mis en rapport avec le procureur de cette maison pour en obtenir ce qui nous était nécessaire pour la vie, emploi qui m'était assez pénible, non seulement parce que je n'ai jamais aimé demander, mais encore parce que ce père semblait ne pas nous voir avec plaisir. Cependant comme l'obéissance porte sa grâce avec elle, je m'en acquittai de mon mieux. Il est bon d'observer que nos trappistes voyageurs se trouvèrent réunis en assez grand nombre dans cette abbaye par l'arrivée du RP Urbain et de ses religieux. C'était alors ce bon

²⁰⁵ - Salem, abbaye de cisterciens, fondée en 1138 par Lützel, filiation de Morimond, supprimée en 1803, au diocèse de Constance, dans le Bade, près d'Überlingen.

²⁰⁶ - Cf. Dargnies [149] [À propos d'une autre maison, Wictrice] est une des plus régulières que j'ai vu car on y garde une clauture exacte, on n'y sort que deux fois la semaine pour aller promener ensemble. Si la bière et le vin ne se buvaient qu'au réfectoire, on n'aurait rien à leur reprocher car ils y sont très sobres. Ils se lèvent régulièrement à deux heures de la nuit pour chanter l'office et les autres heures de la journée sont toutes séparées, tellement que si leur bréviaire n'eut pas été en quelque chose différent du nôtre, nous nous serions joints à eux dans tous leurs offices. Nous ne laissons cependant pas d'aller toujours à l'église pour les chanter. Nous avons soin seulement de choisir des heures différentes des leurs. Ils usent de la viande par dispense selon qu'il est maintenant usage dans tout l'Ordre, pour ceux qui ne sont pas de la Stricte Observance de Cîteaux. Notre genre de vie leur parut d'abord un peu raide, mais venant à l'approfondir et à le comparer avec celui de nos Pères, ils ne purent s'empêcher de nous dire : "*Vere estis cistercienses* : Vous êtes de vrais cisterciens."

²⁰⁷ - Kaisersheim (Kaisheim, *Caesarea*) abbaye de cisterciens, fondée par l'abbaye de Lucelle, filiation de Morimond, en 1134, supprimée en 1802, au diocèse d'Augsbourg, proche de la ville de Donauwörth, Souabe, Bavière.

prieur qui étant le supérieur de la réunion, avait barre sur le frère Jérôme, son ancien disciple qu'il faisait trotter sans l'épargner.

Depuis mon départ de la Valsainte j'avais perdu de vue ce digne ami qui, depuis la mort de mon père n'était devenu si nécessaire que sa seule retraite avait déterminé la mienne. Vous le savez, chères filles, ce tendre ami n'était autre que mon frère aîné. [119] Je pensais souvent à lui sans oser m'en informer dans la crainte d'apprendre de lui des nouvelles affligeantes. La pensée qu'il était passé dans le tiers-ordre était ma consolation en considérant que son genre de vie était beaucoup moins austère.

Il y avait plusieurs jours que nous étions dans l'abbaye de Kaiserchem lorsqu'une vingtaine d'enfants de la Trappe y arrivèrent sous la conduite du frère du tiers-ordre qui n'était autre que ce bien-aimé frère. Ce digne ami s'empressa de voir le RP Urbain pour savoir de lui si les enfants pourraient être logés dans le monastère. Le prieur lui dit de s'adresser au frère Jérôme qui seul correspondait avec les religieux de la communauté de la maison pour toutes les nécessités de la communauté. Il ne se doutait pas que nous fussions frères, il eut probablement évité cette entrevue. Je vous laisse à penser quelle fut ma surprise en reconnaissant mon frère. Quant à lui il a pu s'y attendre en m'entendant nommer, je le crois même à en juger par l'air composé avec lequel il m'aborda. Il me croyait sans doute profès car le RP Urbain et les trappistes de Sembrancher étaient à peu près les seuls qui sussent que j'étais encore novice.

Ce cher frère me salua avec une grande modestie et d'un air aussi sérieux que si j'eusse été un inconnu. Il m'exposa sa demande le plus brièvement possible. Je ne puis exprimer les divers sentiments que j'éprouvai alors. Il est certain que si je n'avais fait sur moi les plus grands efforts je me serais jeté à son cou, mais la crainte de le scandaliser me retint [120] cependant en renfermant ma réponse dans le strict nécessaire, je lui parlai sur le même ton que j'aurais pu prendre à son égard avant son entrée à la Valsainte. Avec un air affectueux je lui dis : "Mon ami, je ne me fais entendre qu'avec difficulté des religieux cisterciens qui ne comprennent pas le français, ce qui m'oblige à me servir du latin ou de l'allemand, langues dont tu te sers mieux que moi. Viens avec moi chez le père procureur, vous vous expliquerez ensemble."

Le ton amical et familial dont je répondis à ce bon frère ne lui fit rien rabattre de son extrême réserve envers moi dont j'étais déconcerté. Je jugeai de là que ce bon ami dominait sur tous ses sentiments naturels, tandis que sa présence rendait les miens si impétueux qu'il ne s'en fallait de rien qu'ils ne rompiennent toutes les digues. Nous marchâmes ensemble dans un profond silence, du moins extérieur, jusque chez le père procureur qui, d'après les ordres du R.P. abbé de Kaiserchem, donna une lettre à ce cher frère pour aller loger avec ses élèves dans une maison de religieuses du même Ordre et de la juridiction de ce même abbé²⁰⁸. Tel fut l'entrevue fortuite avec celui pour qui mon attachement fut si grand que je ne peux m'empêcher de le regarder

²⁰⁸ - L'abbaye de moniales cisterciennes la plus proche est Niederschönenfeld, à une dizaine de kilomètres, proche du confluent de la Lech et du Danube.

Allemagne

comme le moteur de ma vocation à la vie de la Trappe, que j'ai supportée plus de deux ans et demi lorsqu'il fut obligé d'y renoncer lui-même après huit mois d'épreuve²⁰⁹.

²⁰⁹ - Il était sorti du noviciat des religieux de chœur au bout de huit mois, à la Valsainte, pour entrer dans le tiers-ordre. Il renonça définitivement à la vie à la Trappe environ deux ans après son frère Jérôme.

Danube

Après un séjour qui me parut trop long chez les bons cisterciens, à cause de l'emploi que j'exerçais chez eux, nous changeâmes [121] nos moyens de transport. Nous fîmes de longs trajets sur les eaux du Danube. Tantôt nous étions entassés dans de petits bateaux fort incommodes, ou tantôt sur des radeaux sur lesquels nous trouvions à peine un abri contre la pluie ou les ardeurs du soleil.

Il me semble que c'est pendant ce temps que j'ai souffert davantage parmi nos respectables trappistes. J'étais travaillé d'une faim dévorante, j'avais les nerfs dans une irritation dont celui-là seul peut se faire une idée qui en a éprouvé le douloureux agacement. À ces maux, dont mon peu de vertu se laissait accabler, venait se joindre la piquûre d'autant plus importune qu'elle était continuelle, de ces odieux insectes dont on n'ose prononcer le nom. Toute ma consolation était de considérer ces excellents religieux qui ne devaient pas moins souffrir que moi²¹⁰, mais dont la sérénité de visage annonçait la profonde paix, la douce joie qui inondait leur cœur tout dévoué au Seigneur. Alors je me faisais des reproches, je formais la résolution de mieux profiter de mes peines pour expier les péchés de ma jeunesse et par là obtenir les biens de l'éternité. Mais hélas ! comme si ces résolutions avaient été écrites sur un sable mouvant, le moindre coup de vent. en enlevait les derniers vestiges. Je venais de contracter cette maladie de nerfs dont j'ai toujours souffert depuis d'une manière plus ou moins exerçante.

Notre digne et respectable abbé dom Augustin comprenait tout le préjudice que l'état errant dans lequel nous vivions, devait [122] apporter à la longue à la ferveur et à la régularité de ses religieux, aussi ne négligeait-il rien pour mettre un terme à nos voyages. Ce bon père avait à peine quitté la Suisse qu'il s'était mis en requête, auprès de différents souverains, pour obtenir dans leurs états des établissements pour sa congrégation, ne craignant pas d'en diviser les membres pour étendre sa réforme.

²¹⁰ - (En 1806) À l'extrême pauvreté et à toutes les privations auxquelles elles [les moniales] s'étaient condamnées, se joignit encore la vermine, mais il paraît assez que les bonnes religieuses encouragées par leur supérieure (Mère Edmont Paul) étaient contentes de souffrir ce nouveau genre de pénitence, puisque ce ne fut que pendant le noviciat de la supérieure suivante (Mère Hélène) qui, ne pouvant s'habituer à cette incommodité, fut tentée de s'en retourner, que la Révérende Mère fit employer des remèdes pour détruire le fléau. (Cité par KERVINGANT, *Des moniales...*, p. 208)

Dargnies [au cours d'une maladie à Clausterval] p. [73] Je ne quittai plus la couche sur laquelle je passai 6 semaines entières sans fermer l'œil un seul moment, sans rien prendre absolument de nourritures solides et sans aussi qu'il me soit sorti pendant tout ce tems la moindre chose du corps que des urines en petite quantité et une évacuation abondante de glaires par l'expectoration qui avait lieu trois ou quatre fois le jour, dans des quintes de toux qui duraient souvent plus d'un quart d'heure. Ajouter à tout cela l'espèce d'impossibilité où j'étais de changer les habits dont j'étais toujours couverts et qui étaient remplis de vermine, ce qui me fit souffrir un supplice plus grand que toutes les douleurs de ma maladie réunies.

Ses pressantes sollicitations paraissaient avoir d'heureux résultats auprès de François II²¹¹, empereur d'Allemagne, par la protection de l'archiduchesse Marie-Anne²¹², tante de ce prince et sœur de l'infortunée reine de France. Paul 1er²¹³ empereur de Russie avait aussi accordé dans ses états des monastères aux trappistes, en considération de Madame Louise de Condé qui avait étonné l'Europe en embrassant courageusement la réforme. Mais des passeports qui se firent attendre plusieurs semaines arrêtaient la marche de nos bons religieux qui furent contraints de séjourner dans les environs de Passau²¹⁴, n'ayant que des granges pour retraite, la ville leur étant fermée.

Je serais trop long si j'entreprenais le genre de vie que nous menâmes dans cette circonstance, tout piquant qu'il peut être, tant sous le rapport de la singularité que de l'édification²¹⁵, mais outre les privations imposées par la Règle, nous eûmes à souffrir les plus rudes épreuves d'une extrême pauvreté, parmi lesquelles rien ne révoltait [123] tant ma désolante nature que la malpropreté²¹⁶. Nous faisions dans ce triste campement nos exercices réguliers mais, hélas ! je n'y trouvais plus ce goût qui me soutenait autrefois. J'attribuai ce déplorable changement à quelques difficultés, sans doute avais-je raison. Je les détestais sans pouvoir les découvrir pour y remédier, j'en gémissais et je me trouvais toujours le même. Le temps des consolations était passé pour moi, cependant je suivais la communauté, tant le bon exemple a de forces.

Il y avait peu de temps que j'avais contracté cette souffrance de nerfs dont je sentais les douloureux effets sans pouvoir me persuader de toute l'étendue de leur influence sur les facultés morales, ce dont j'eus tout lieu de me convaincre par l'expérience que j'en fis. J'attribue cette maladie beaucoup moins aux austérités que j'ai pratiquées à la Trappe qu'à l'emploi d'une pommade mal préparée dont nous fîmes usage contre ces importuns insectes dont j'ai parlé²¹⁷,

²¹¹ - François II (1768-1835) dernier empereur du Saint Empire Romain Germanique de 1792 à 1806, premier empereur héréditaire d'Autriche sous le nom de François 1er, de 1804 à 1835.

²¹² - L'archiduchesse Marie-Anne était une Habsbourg-Lorraine, la plus jeune sœur de l'empereur d'Autriche François II et de la reine de France Marie-Antoinette (1755-1793). Cf. KERVINGANT, *Des moniales...*, p. 137) [Elle n'est donc pas la tante de l'empereur.]

²¹³ - Paul 1er (1754-1801) empereur de Russie de 1796 à 1801, mort assassiné.

²¹⁴ - Dom Augustin avait donné rendez-vous aux différentes colonies à Passau sur le Danube, afin d'entrer ensemble dans l'Empire autrichien grâce à un passeport collectif obtenu par l'entremise de la princesse de Condé.

²¹⁵ - Cf. Annexe 26 - Voyage sur le Danube

²¹⁶ - Les Règlements essayent de prévoir toutes les circonstances de la vie d'un trappiste. Ils mentionnent ainsi le fait que les moines se lavent : Rgl tome 2, p. 137 - On se rend au réfectoire (...) on se lave toujours les mains avant d'y entrer et on le doit faire très promptement et très légèrement pour ne pas faire attendre les autres, car ce n'est pas ce moment qu'on doit prendre pour les nettoyer lorsqu'elles sont sales, parce qu'on a dû le faire avec plus de soin à la fin du travail.

²¹⁷ - Cf. Dargnies [78] (...) En deux ou trois jours je me vis capable de me lever et de me traîner dans les appartements pour y visiter plusieurs de nos frères qui étaient malades et dont la maladie embarrassait fort le médecin. La maladie dont était atteints ces religieux était une salivation excessive avec ulcération de la langue et des gencives. Le médecin ne soupçonnant point l'usage du mercure chez des religieux trappistes, n'avait pas même osé en faire la question et était très embarrassé. J'arrivai et je lui dis que je pariais que ces bons frères, ayant voulu se délivrer de la vermine, s'étaient servi d'onguent gris. Nous en vîmes à la vérification et nous trouvâmes que pour

lesquels, favorisés par l'incurie qui accompagna nos voyages quant à ce qui regarde le corps, avaient établi sur nos pauvres individus des colonies dont la population s'augmentait à vue d'œil. Or, le désir naturel d'arrêter leurs progrès me porta à leur livrer un combat d'extermination, sans considérer qu'étant le champ de bataille, j'aurais dû garder quelques ménagements.

J'ignorais le moment où nous changerions de position, cependant c'était pour moi une certaine satisfaction de voir croître les blés²¹⁸ car, après tout, je pensais bien qu'il faudrait quitter [124] nos granges pour faire place aux moissons. J'avais beaucoup souffert à la Valsainte mais Dieu me consolait alors d'une manière si sensible que je ne pouvais penser à cette chère solitude sans regrets car pour y être heureux il suffisait d'oublier son corps et de soumettre son esprit à l'obéissance, tandis que depuis que j'étais sorti de cette terre de bénédiction, la croix perdait sensiblement de son onction et devenait journallement plus pesante.

Les passeports nous arrivèrent enfin. Nous fûmes embarqués de nouveau sur le Danube. Un radeau qui ressemblait assez à un village flottant nous servait de bateau, une baraque en planches mal jointes était notre monastère où on exerçait la Règle avec la plus grande exactitude possible. Nous traversions un pays enchanteur sans en jouir. Je ne me rappelle plus trop comment nous vivions alors. Je crois que nous ne passions pas les nuits sur l'eau mais que nous nous resserions dans quelque auberge où nous prenions une petite réfection très régulière²¹⁹, que la fraîcheur du fleuve creusant l'estomac faisait désirer longtemps avant de l'obtenir. Le jeûne m'était devenu impossible. Je recevais un petit morceau de pain que je mangeais sans scrupule mais non sans crainte d'être une pierre d'achoppement pour mes voisins que je supposais n'en avoir guère moins besoin que moi.

Je n'ai pas oublié que c'est dans cette circonstance, qu'il m'ait échappé une de ces irrégularités extérieures dans lesquelles je suis tombé plusieurs fois dans la suite, lesquelles me firent comprendre [125] que le Seigneur ne me voulait pas à la Trappe. Voilà comment la chose se passa.

Un jour, que sur les midis, notre radeau était arrêté sur le rivage, sans doute pour faire quelques réparations nécessaires, par un mouvement irréfléchi, je sortis de la baraque sans permission, ce qui, je crois, ne m'était jamais arrivé, voyant devant moi une belle prairie qui semblait inviter à la promenade. J'y entrai, sans trop savoir ce que je faisais, je m'y promenais en

être plus tôt quittes, ils avaient mis 4 fois plus de mercure qu'il ne fallait dans l'onguent et qu'ils en avaient usé sans règle et sans discrétion. Le mal connu, nous y apportâmes bientôt le remède.

²¹⁸ - C'est la mi-avril.

²¹⁹ - Dargnies p. [57] On se mettait à table pour manger la première fois de la journée. Il était souvent 8 et même 9 h du soir. Si c'était dans une auberge, on avait grand soin de ne rien demander qui ne fût conforme à la Règle. Ainsi tout le repas consistait en une soupe et un seul plat de légumes si l'on pouvait en avoir, ou le plus souvent des pâtes cuites ou frites et de l'eau pour toute boisson. On avait soin de recommander aux aubergistes de faire d'amples portions. Mais les gens peu accoutumés à servir des trappistes ne donnaient le plus souvent aux pauvres religieux que la moitié leur soul, ce qui les contristait fort et les forçait de se rejeter sur le pain, au risque souvent de s'incommoder. C'était bien pis lorsque nous mangions dans quelque monastère. Nous avions alors une nourriture plus choisie et mieux préparée, il est vrai, mais elle était si modique pour des gens affamés et accoutumés à se remplir jusqu'à la gorge, que la plupart mouraient de faim en sortant de table et surtout ceux qui se tenant strictement à la lettre du règlement, refusaient de manger plus d'un seul met après la soupe ou qui ne voulaient point y toucher parce que ces mets étaient le plus souvent ou des œufs ou du poisson. On nous servait du vin. Mais jamais dans les premiers tems de nos voyages nous ne bûmes que de l'eau.

toute liberté pendant un temps assez long, sans penser à autre chose qu'au besoin que j'éprouvais. C'était ma première promenade d'agrément depuis que je vivais parmi les trappistes, aussi y éprouvais-je un plaisir que je ne puis comparer qu'à celui que paraît ressentir un oiseau pris au trébuchet qui, après avoir passé quelques mois dans une cage, retrouverait la clé des champs dans une belle journée de printemps. Je n'avais pas même idée que j'étais en contravention à la Règle, tant des besoins de tous genres affectaient en moi les facultés morales, lorsque j'entendis appeler. Ayant regardé d'où partait la voix, j'aperçus à une assez grande distance le R.P. abbé qui venait à moi. Je précipitai le pas pour rejoindre ce digne père qui adoucissait tellement ses reproches touchant mon escapade qu'il faisait bien voir qu'il la jugeait sans malice. Nous descendîmes ensemble sur le radeau, je repris modestement ma place dans la baraque.

Si ma lubie en fut demeurée là, elle eût été inaperçue pour la communauté réunie en assez [126] grand nombre, mais trop de contrainte avait excité en moi une grande fermentation qu'il n'était plus en mon pouvoir d'empêcher d'éclater, je ne le sentais que trop. Enfin, après avoir fait les derniers efforts, je quittai brusquement ma place, j'allai trouver dom Augustin par une sorte d'instinct, je me mis à genoux et ayant obtenu la parole, je lui dis d'abord d'un ton assez bas, mais qui s'éleva ensuite fort haut par la véhémence du sentiment dont j'étais transporté : "Mon RP je ne puis vous exprimer combien je vous aime et mon grand attachement pour tous vos religieux que j'aime aussi de tout mon cœur, mais pour votre règle, je la déteste à tel point que quelque jour elle me fera sauter par les fenêtres si je ne trouve pas la porte assez vite ouverte."

En même temps un déluge de larmes s'échappa de mes yeux et soulagea en moi le système nerveux qui était alors dans une excitation effroyable. Une semblable confiance en présence d'une nombreuse communauté et dans des circonstances où tous les membres souffraient de mille manières, aurait pu déconcerter tous autres supérieurs, mais le RP dom Augustin se possédait si bien, que loin de témoigner aucun mécontentement ou embarras, il me fit beaucoup d'amitié et me dit : "Mon frère Jérôme, on a oublié sans doute de vous donner à déjeuner ce matin. ." Il me fit donner de suite un morceau de pain. Jamais il ne me parla de cette fâcheuse aventure et je puis dire ici qu'en cessant d'être mon supérieur, il ne cessa jamais de me traiter comme un ami de sa personne et de son Ordre.

[127] Cependant mes nerfs s'étaient calmés avec ma faim dévorante, je me reprochai amèrement une faute qui, malgré le retentissement qu'elle pouvait avoir, n'était après tout que matérielle. Nos dignes supérieurs me témoignèrent par leur constante et ardente charité qu'ils ne la regardèrent jamais comme la faute du cœur.

Enfin nous abordâmes à Lintz où dom Augustin eut la consolation de voir tous ses enfants réunis dans un même hôtel situé sur le port. Il y avait à Lintz plusieurs communautés établies par lui en Italie²²⁰, lesquelles avaient fui devant les français.

²²⁰ - En Piémont, Mombracco fondée en août 1794, transférée à Sordevolo à une trentaine de km de Turin, diocèse de Biella, en septembre 1796.

Dargnies : [137] Vers le milieu de notre route, [en bateau sur la Vistule, vers la Lituanie] en arrivant dans un gros endroit qui, si je ne me trompe, s'appelait Kazimières [une localité de ce nom se trouve tout proche de Cracovie], nous fûmes joints par un détachement de nos frères du Piedmont. Ce pays étant menacé de la révolution, le supérieur instruit du succès du R.P. abbé et de ses espérances en Russie, avait proposé à ses religieux de se détacher un certain nombre pour nous venir joindre et courir fortune avec nous. Il s'en trouva douze bien déterminés qui,

Chères filles, la vie présente ne nous offre quelques jouissances que pour fortifier notre courage, pour nous faire marcher avec une nouvelle ardeur sous l'étendard de la croix qui remplace pour le pauvre pécheur l'arbre de vie planté dans le paradis terrestre que nos premiers parents perdirent par leur prévarication. Aussi après avoir passé quelques jours dans le repos et les douceurs d'une réunion où les cœurs se dilatèrent saintement, il fallut se séparer.

La majeure partie des religieux de la Trappe s'achemina sur la capitale de l'Autriche²²¹, tandis que l'autre marcha sur Prague, capitale de la Bohême. Nous repartîmes dans le même ordre dans lequel nous étions arrivés à Lintz et je continuai à suivre le frère Philippe, notre supérieur novice qui eut toujours pour moi beaucoup de charité. Il pourvoyait avec un grand soin aux besoins de mon pauvre individu, aussi me trouvai-je tout autre avec ce bon frère dont le caractère gai était pour ma tête malade [128] un remède spécifique.

sous la conduite du Père Jean de la Croix, entreprirent le voyage. Il n'était pas sans dangers car il leur fallait passer au milieu de l'armée française pour venir habiter un climat bien opposé à celui du Piedmont. Il ne leur arriva cependant rien en route. Ils eurent même beaucoup à se louer de la conduite des officiers français à leur égard, mais il n'en fut pas de même du climat de la Russie qui leur donna presque à tous le coup de la mort. De 12 qu'ils étaient, en 4 ans il en est mort neuf et on en comprend facilement la raison, car vouloir que des Italiens puissent vivre en Russie, c'est comme si l'on voulait que des arbres, pris dans une pépinière grasse et fertile, réussissent dans un terrain sec et pierreux.

²²¹ - Vienne, avec dom Colomban comme supérieur. Frère François de Paule Dargnies fut du groupe.

Bohême

Nous allions à Prague. Notre route se fit par terre, ma santé délabrée s'en trouvait mieux que par eau. Déjà ma poitrine fêlée ne supportait les brouillards qu'avec de pénibles étouffements. Il me semble que pendant ce voyage nous rencontrâmes moins de maisons religieuses et que les frais de la route s'élevèrent plus haut, mais la divine Providence fournissait à nos nécessités avec tant de libéralité que la bourse, toujours plate, pouvait toujours faire face à la dépense de la petite communauté. Chemin faisant, nous récitons tous nos offices sur les charrettes. Nous étions alors dans les longs jours, le plus beau temps favorisait les voyageurs.

Notre petit détachement arriva à Prague dans le meilleur état possible. Nous passâmes sur le fameux pont d'où le martyr saint Jean Népomucène²²² fut jeté dans la Moldau. Je ne me souviens pas que nous ayons couché mais je crois que nous fûmes conduits à Boucherat²²³, château appartenant à un prince bavarois, lequel château nous avait été accordé pour y séjourner plusieurs mois à la recommandation de Son Altesse l'archiduchesse Marie-Anne, tante de l'empereur François II et sœur de l'auguste épouse du roi martyr. Depuis le commencement de notre voyage nous ne nous étions pas encore trouvés dans une position plus favorable à notre genre de vie, aussi ce château servit à réunir tous les religieux destinés à occuper en Bohême plusieurs monastères, vacants depuis Joseph II²²⁴. La pieuse archiduchesse nous les avait obtenus de son neveu mais nous n'y demeurâmes pas longtemps [129] comme je le dirai après.

Notre illustre bienfaitrice avait donné des ordres si précis que rien ne nous manquât à Boucherat, jamais nous n'avions été l'objet d'une hospitalité plus généreuse, aussi si la règle de la réforme avait admis quelques rafraîchissements, il est certain que nous ne pouvions être mieux pour nous reposer des fatigues d'un long voyage que dans ce château solitaire. Comme nous

²²² Sœur Maur p. 204 - Nous nous embarquâmes sur la Mule (Moldau) rivière remarquable par le martyre de saint Jean Népomucène. C'est dans ces eaux que son saint corps fut jeté après sa mort et qu'il apparut au-dessus tout éclatant de lumière. Aussi puis-je vous dire que ce souvenir anima ma dévotion pour ce grand saint et, approchant de Prague où son saint corps repose et est en grande vénération, je le priai de tout mon cœur. Ce grand saint est fort honoré dans l'Allemagne, la Bohême et la Pologne et on a la consolation de voir souvent son image dans les routes. Note 16 de KERVINGANT, *Des moniales...* p. 137 : L'existence même de ce saint a parfois été contestée. Il s'agirait d'un saint prêtre Jean, confesseur de l'impératrice Jeanne, et qui refusa constamment de révéler à l'empereur Venceslas le contenu de l'accusation. L'empereur exaspéré, après un emprisonnement, l'aurait fait lier et jeter de nuit dans le fleuve qui baigne la ville de Prague.

²²³ - Butehrad, identifié par KERVINGANT, *Des moniales...* p. 137.

²²⁴ - Joseph II (1741-1790), empereur germanique. À partir de 1780 il inaugure un vaste programme de réformes inspiré des Lumières qui fait de lui le modèle des 'despotes éclairés'. Il instaura la liberté de conscience, voulu ramener la religion à sa 'pureté primitive' et y détruire toute mystique : le clergé doit être socialement utile. Il supprima les jésuites en 1773, et en 1781 les monastères qui ne pratiquaient ni l'enseignement ni la charité hospitalière. Les capucins, camaldules, carmélites, clarisses furent dispersés. Sa politique religieuse, connue sous le nom de 'josephisme', se caractérise par l'intervention du prince dans la discipline de l'Église nationale afin d'affaiblir la souveraineté pontificale. Les monastères cisterciens de cette région ne purent survivre qu'en prenant en charge des activités éducatives, ou du ministère paroissial, éloignés de leur vocation purement contemplative.

étions dans le temps pascal pendant lequel le régime est plus doux, j'éprouvais un mieux sensible dans toute ma personne.

Ce qui acheva de me faire du bien fut l'arrivée de dom Augustin qui passa quelques jours avec nous. Sa présence nous rendait une nouvelle vie. J'eus la consolation de plusieurs entretiens avec ce bon père. Je n'omis pas de lui parler de ce que j'avais éprouvé tant à l'âme qu'au corps depuis que nous étions en route et en particulier de l'effet du jeûne qui devenait pour moi intolérable, qu'il agissait si fortement sur mon moral qu'il bouleversait toutes mes résolutions et qu'alors il me semblait que ma vocation ne tenait à rien. J'ajoutais que n'ayant fait aucun vœu, ma liberté servait comme de levier au démon pour me donner de telles secousses que j'avais lieu de craindre de ne pouvoir persévérer longtemps dans de si rudes combats et je finissais par témoigner à ce digne père le désir que j'avais de faire profession.

Dom Augustin m'écouta avec autant de patience que de bonté mais il avait trop de discrétion pour accorder ma demande. Loin de là il se confirma de plus en plus [130] que je n'étais pas appelé à m'engager dans une règle si disproportionnée à ma faiblesse, cependant il jugea qu'avec des adoucissements je pourrais vivre dans sa réforme. Il me permit donc de faire le vœu simple de lui obéir, en me disant sur le ton d'une grande affection : "C'en est assez pour vous." (Je dois dire ici par anticipation que lorsqu'il fut décidé que je quitterais les trappistes, il se rappela ce vœu et qu'il me dit en m'embrassant de ne jamais m'en inquiéter, qu'il m'en relevait autant que besoin pouvait être.)

Après nous avoir établis au château de Boucherat le R.P. abbé partit pour la Russie où Paul 1er lui avait accordé plusieurs monastères²²⁵. Mais il n'est pas de mon sujet de décrire toutes les courses que fit ce digne père pour procurer la gloire de Dieu et la conservation de sa réforme²²⁶.

²²⁵ - Les premiers monastères donnés à dom Augustin furent ceux d'Orcha en Russie Blanche, pour les moniales et les moines, puis se furent ceux de Zididszine et de Derman en Volhynie et celui de Podolie.

Dom Urbain - Pièce 22 - Warsovie le 2 octobre 1798 [À son frère] Tu seras surpris, cher ami, d'apprendre que je suis à Warsovie dans la Pologne Prusse, en bonne santé, après un très long et pénible voyage. Mes affaires sont en mauvais état. C'est à peu près tout ce que je puis te dire et si je puis aller en France, je t'en dirai davantage. Je t'apprendrai aussi une nouvelle qui te surprendra c'est que le citoyen Urbain mon parent que tu connais est ici, mais ne pouvant pas s'y établir comme il l'espérait, il va s'établir dans la Podolie, [le nom de ce monastère de Podolie n'a pas été conservé] sous la domination de l'empereur de Russie. Il est parfaitement rétabli de sa maladie. (...)

Il paraît que les Français ont heureusement vaincu les Suisses car je viens de voir ici beaucoup de ces pauvres diables de trappistes qui en avaient été chassés, leur entêtement à conserver leur état religieux leur coûte cher et ils sont réduits à la misère, mais on dirait qu'ils sont enchantés tant il se trouvent heureux et contents. Je n'ai vraiment jamais vu de si drôles d'hommes, il semble qu'ils se plaisent dans les souffrances. Le supérieur majeur a été reçu en Russie avec 30 des siens et celui du Valais, après avoir cédé une bonne partie des siens à un autre supérieur, s'est retiré dans ce pays, mais ils portent comme les juifs un caractère de malédiction et ils en sont bientôt chassés car l'ambassadeur de France (jadis prêtre) a déjà fait entendre au roi ce que c'était que ces misérables moines bons à mettre partout la confusion.

Comme je n'ai pas fait fortune ici, je me dispense d'écrire à ta mère et toute la famille. Je te prie de leur présenter mes respects. Je ne sais si ta famille est augmentée et je voudrais bien embrasser tes petits enfants. À Dieu cher citoyen. L'éloignement ne diminue rien de mon amitié pour toi. Je suis ton serviteur et ami U. J. M. Telliug [signature inversée pour Urbain Jacques Marie Guillet, à cause des risques de censure].

²²⁶ - Dargnies p. [79] - J'aurais bien désiré pendant tout ce voyage pouvoir accompagner cet homme, en supposant qu'il m'eût mis dans la confiance de tous ses projets et du but de toutes ses démarches. J'aurais certainement aujourd'hui des mémoires très curieux et très intéressants car je ne crois pas qu'il y ait eu de général d'armée qui ait

Quant à nous, pendant qu'il ne se donnait aucun repos, nous nous trouvions dans une profonde paix, non troublée par aucune prévision de l'avenir. Une parfaite régularité renouvelait notre ferveur. Je conserve toujours un heureux souvenir des quatre mois que j'ai passé dans cet heureux asile où nous trouvions tout ce que la règle permet. Nous n'avions que le regret de ne pas avoir de chapelle dans l'intérieur du château pour chanter nos offices de la nuit car pour la sainte messe et les offices du jour nous avions une petite église située dans le parc, laquelle était à notre disposition.

Il est certain que le voyage, malgré toutes les précautions prises pour éloigner des religieux toute occasion de se dissiper, fut [131] préjudiciable à la grande régularité en général. Plusieurs même y échouèrent dans leur vocation. Le silence qui fut toujours observé rigoureusement, semblait devoir nous laisser ignorer la retraite de plusieurs profès qui quittèrent la réforme pour s'attacher à la Commune Observance²²⁷, cependant cela ne fut pas longtemps inconnu, ce qui fut pour moi, novice, une tentation assez spécieuse de quitter un genre de vie si disproportionné à ma faiblesse.

Parmi les religieux qui nous quittèrent alors, un fit sur moi particulièrement une forte impression. Il se nommait dom Benoît. Je l'avais vu quelque temps prieur à la Valsainte, jeune encore, il pouvait passer pour un des sujets les plus distingués de cette maison. Il se fit recevoir dans une abbaye en Bavière où, vraisemblablement nous avions séjourné. Il paraît que les nonces du Saint-Siège accordaient très facilement des dispenses à nos profès pour passer chez les cisterciens non réformés.

Mais revenons à notre cher Boucherat où nous eûmes la consolation de célébrer l'octave du saint Sacrement en juin 1798. Je ne puis pas au juste préciser le nombre de religieux qui s'y trouvaient réunis à cette époque mais il me semble que nous étions plus de vingt-cinq à réciter l'office, sans compter les frères convers, donnés et le tiers-ordre, ce qu'il y a de certain c'est que la régularité s'observait en tous points. Nous n'avions pas, il est vrai, de lieux réguliers mais de vastes salles nous en tenaient lieu. Nous n'avions pas de dortoir organisé comme à la Valsainte [132] mais comme toutes les pièces étaient planchées, nous retrouvions sans peine des

employé plus d'adresse et d'industrie, qui ait fait jouer plus de ressorts pour conduire et faire subsister ses troupes que le R.P. abbé pour l'entretien de sa communauté qui composée de plus de deux cent personnes n'a, pendant près de trois ans, eu d'autres ressources que son industrie à solliciter les secours du public. Au moins s'il avait lui-même écrit quelque chose et que l'on eut l'espérance de trouver après lui ne fut-ce qu'un journal abrégé de toutes les démarches et de ses entreprises, avec un état exact de toutes les ressources que la Providence lui a fait trouver dans la charité des fidèles et de l'emploi qu'il en a fait, on pourrait espérer de pouvoir par la suite travailler à sa vie qui, bien différente des autres réformateurs de son genre, n'offrirait pas un tableau moins intéressant, quoique pas tout à fait aussi édifiant quand aux détails de la vie monastique, car au vrai, et c'est une justice que l'on doit rendre à dom Augustin de l'Étrange, que tout ce qu'il a fait et entrepris n'a eu d'autre principe que le désir de procurer la gloire de Dieu. Il a pu se tromper dans les moyens qu'il a pris pour y parvenir, mais son but a toujours été pur et désintéressé. Le peu d'ordre qu'il met ordinairement dans toutes ses affaires ne nous laisse absolument rien à espérer après lui. L'impossibilité où on sera de recueillir tout ce que sa vie aura pu offrir d'intéressant, empêchera d'en entreprendre le travail et après s'être donné beaucoup de fatigues et avoir fait beaucoup de bruit dans le monde pour des entreprises qui auront presque toutes échouées, il sera vrai de dire de lui ce que dit le prophète : *Periit memoria illius cum sonitu.*

²²⁷ - En France, à partir du début du 17^e siècle, il y eu un mouvement de réforme à l'intérieur de l'Ordre de Cîteaux, pour essayer de rétablir un peu plus de discipline, d'austérité dans la vie monastique. Les monastères qui adhèrent à ce mouvement se dirent de l'Étroite ou de la Stricte Observance ; les autres et ceux hors de France furent nommés de la Commune Observance, mais tous ne formaient qu'un seul Ordre.

couchettes selon la règle. D'ailleurs chacun avec son paquet de voyage qui lui servait d'oreiller et une couverture qu'on déplaçait pendant la nuit, voilà tout notre mobilier. Nous avions de plus la facilité de lessiver nos hardes, ce qui était pour nous d'une double nécessité, mais par dessus tout, ce qui contribua le plus à réparer nos pertes, ce fut cette heureuse solitude et ce silence profond qui paraissaient si délicieux à des religieux fatigués par le fracas du monde, dont il n'avait pas été possible de les garantir entièrement pendant un voyage de plusieurs mois. Pour terminer cet article je dois dire que le Dieu de toute bonté versa sur nos dignes trappistes des grâces si abondantes que je ne pense pas les avoir vus plus zélés pour toutes les observances de leur état qu'alors.

Après quatre mois d'un séjour encore plus réparateur pour l'âme que pour le corps, le signal du départ vint nous rappeler que nous n'avons pas dans ce monde de cité permanente. Le R.P. abbé était de retour de son voyage en Russie. Il voulait que nous prissions possession des monastères que l'empereur, sur la recommandation de son auguste tante, nous avait accordés en Bohême. Il paraît sans doute étonnant et je fus le premier à en être surpris, qu'étant sur le point de nous établir dans une maison où nous devions avoir de la stabilité, la supériorité fut rendue au frère Philippe, tandis que plusieurs [133] profès faisaient partie de cette colonie. Mais outre que cette supériorité n'était que provisoire, le RP n'ignorait pas, qu'au moins dans les premiers temps, ses religieux seraient dans le cas de dépendre pour le temporel d'un commissaire autrichien. Il fallait donc mettre à leur tête un homme qui fut en état de les protéger.

Ce qui est encore plus surprenant c'est que malgré ses escapades de voyage, le frère Jérôme fut continué pour être le réglementaire²²⁸ du jeune prieur. L'ambition ne fut pas son péché dominant. Je me trouvais fort consolé de ce choix ne sortant pas d'une trop grande taciturnité qui augmentait mes maux de nerfs, j'en souffrais habituellement. On me mettait en rapports journaliers avec un digne prêtre dont le genre d'esprit était pour moi un rafraîchissement nécessaire.

Notre voyage ne fut pas long, il se fit pour la plupart d'entre nous en charrettes. J'étais tellement faible que je n'aurais pu faire une lieue sans être excédé de fatigue. Nous arrivâmes vers le mois d'octobre à l'abbaye de Cladraux²²⁹ qui était le lieu de notre destination. Cette superbe maison dont les religieux avaient été sécularisés depuis plusieurs années, appartenait à l'Ordre de saint Benoît et avait servi depuis d'hôpital militaire. Elle n'était pas aussi dégradée qu'un semblable usage devait le supposer, mais en revanche nous trouvâmes une ample récolte de puces.

Le RP qui n'avait pas fait route avec nous, nous suivait de près car il arriva en même temps. Je ne me souviens pas que nous n'ayons fait aucune [134] cérémonie en arrivant dans cette belle abbaye qui était censée être notre propriété. Quoiqu'elle ne fût pas entièrement évacuée, nous avions à notre disposition beaucoup plus de place que nous ne pouvions en occuper, le reste séparé entièrement pas de fortes cloisons de bois, était des magasins.

²²⁸ - Cet emploi n'est pas recensé dans les règlements.

²²⁹ - Cladraux ou Cladrug, (*Cladrubium*) abbaye bénédictine fondée en 1108, au diocèse de Prague, cercle de Pilsen ou Plsen, République Tchéque.

Nous entrâmes par le grand portail dans l'église qui était magnifique et dont les riches boiseries du chœur faisaient contraste avec l'extrême pauvreté de ceux qui devaient y chanter les louanges de Dieu. Après avoir remercié le Seigneur de nous avoir non seulement protégés pendant ce long et pénible voyage mais aussi de nous donner, pour continuer à le servir un lieu qui lui était consacré depuis plusieurs siècles, nous entrâmes dans l'intérieur de la maison que le patriarche saint Benoît aurait trouvé sans doute trop somptueux pour ses enfants, mais nos bons trappistes n'étaient pas gens à se laisser éblouir et ils n'y furent ni mieux logés ni mieux restaurés que dans leurs pauvres monastères.

Il me semble que notre premier et unique repas, car nous étions déjà dans les jeûnes d'Ordre, différa peu du pain sec. Quant à la boisson, n'oublions pas que c'est l'eau la plus claire possible. Nous avions à notre disposition beaucoup plus de cellules que nous ne pouvions en occuper mais une chambre suffisamment grande fut désignée pour dortoir. Nous l'occupions encore pour cet usage lorsque quelques mois après nous fûmes expulsés de cette abbaye par suite des intrigues des Illuminés²³⁰ dont plusieurs faisaient partie du conseil aulique²³¹.

[135] Le lendemain le RP célébra la messe très solennellement mais comme il n'avait pas sa crosse qui n'est que de bois²³², il y fut suppléé d'une manière digne de la simplicité monastique. Il y avait dans le chapitre, pièce d'une grande beauté, plusieurs statues de saints de l'Ordre de saint Benoît, de grandeur naturelle et en tête, celle du saint patriarche dont on prit la crosse qui servit à la cérémonie, après en avoir gratté la dorure, ouvrage dont je fus chargé. Je ne voudrais pas citer un pareil trait devant les gens du monde qui, loin de l'apprécier, le regarderait comme un acte de vandalisme.

Pendant le temps du travail on s'occupa à nettoyer différentes parties de la maison en commençant par l'église, fort négligée sous ce rapport. Quant au beau chapitre qui avait servi de salle d'hôpital, on ne pouvait y mettre le pied sans être couvert de puces qui étaient d'autant plus redoutables que depuis quelques temps elles étaient à la diète.

Les moments de notre digne supérieur étaient comptés et quelque nécessaire qu'eût été sa présence, surtout au commencement d'un établissement, il fut obligé de nous quitter. Avant son

²³⁰ Illuminés de Bavière : société secrète philosophique et politique fondée à Ingolstadt en 1776 par Adam Weishaupt. Son but était de lutter contre la religion, notamment catholique, romaine et contre l'État. De ce chef elle fut dissoute en 1785 par les autorités. (Grand Dictionnaire Larousse Illustré) Une fois la secte dissoute, des personnalités pouvaient encore s'inspirer de ses principes.

²³¹ - Aulique : se dit de quelque chose qui appartient à la cour d'un souverain. - Conseil aulique : tribunal suprême institué en 1501 dans l'ancien Empire germanique, par Maximilien 1er. - Un conseiller aulique est un membre de ce tribunal suprême puis membre de tout conseil supérieur politique, administratif et militaire de la cour de Vienne. (Grand Dictionnaire Larousse Illustré)

²³² - Rgl't tome 1, p. 430 - On ne fera aucune dorure dans l'église, rien de ce qui y est ne sera ni d'or ni d'argent, excepté les objets : calices, patènes, ostensor, saint ciboire, vases des saintes huiles d'argent et s'il se peut, dorés, mais jamais d'or. Quant aux dorures que nous avons trouvées en arrivant ici et qu'on ne peut enlever sans dommage (car nous en avons ôté beaucoup), on les conservera ainsi que nos Pères paraissent le permettre par le règlement qu'ils ont fait au sujet des vitres en couleur, ils défendaient de faire des vitres peintes, mais permettaient de conserver celles qui se trouvaient dans les anciennes églises. Mais on ne les réparera pas, on ne les entretiendra point et on n'en fera jamais d'autres.

Rgl't tome 1, p. 431 - Si le supérieur de cette maison est abbé, sa crosse ne sera jamais ni d'or ni d'argent, mais de bois seulement.

départ il tint un chapitre dont l'ouverture fut une bien touchante instruction qui n'était qu'un cantique d'action de grâce sur les bienfaits du Seigneur qui, après quelques épreuves nous rendait tous les avantages de la vie religieuse²³³. Il concluait en nous présentant l'étroite obligation où nous étions de nous attacher avec une nouvelle fidélité à toutes nos saintes pratiques. [136] Ensuite il tint le chapitre des coupes et termina par confirmer provisoirement la supériorité du frère Philippe, me chargea de la réception des hôtes et du vestiaire de la communauté. Il pourvut à tous les autres emplois et se remit en route pour s'occuper du placement des autres religieux qui étaient restés au château de Boucherat.

Le soin d'extirper les puces de notre chapitre m'échut comme travail des premiers jours. Je n'y parvins qu'avec peine, par de longues et fréquentes irrigations d'eau bouillante. Mon emploi de vestiaire m'occupa beaucoup, me rappelant ce que dit saint Bernard, que le moine doit toujours être pauvre mais jamais malpropre²³⁴. Cet avis trouvait chez nous son application journalière d'autant que les quatre mois de notre séjour précédent à Boucherat où nous étions nombreux, n'avaient pu suffire à la destruction radicale des dégoûtants insectes dont je n'ai que trop parlé. Notre prieur me donna carte blanche d'autant plus volontiers pour faire à cette engeance une guerre d'extermination, que lui-même était d'humeur à ne pas faire de quartier. Mais comme le silence que je devais garder ne me permettait pas de connaître les besoins extraordinaires des religieux, frère Philippe me suggéra de regarder leurs épaules. Il ajouta : "Si vous remarquez dans cette partie quelques mouvements irréguliers²³⁵, signalez-moi de suite

²³³ - Mère Stanislas p. 212 - Oui, mes chères sœurs vous serez abreuvées des délices divines, si vous vous rendez dignes de votre vocation, étant comme des victimes toujours immolées par une obéissance aveugle, une pénitence sévère, un silence exact, et la pratique de nos saints Règlements.

P. 213 - Que ce récit, mes chères sœurs, que je viens de vous faire, vous fasse réfléchir. Combien la foi et la confiance en Dieu sont puissantes et font opérer de grandes choses à ceux qui les possèdent ! Si notre Révérend Père Abbé n'eût écouté que la sagesse et la prudence humaines, il eût certainement abandonné son entreprise, voyant qu'après les difficultés qu'il avait eues de transférer l'Ordre de la Trappe en Suisse, il était obligé, par la violence de la persécution, d'abandonner la Valsainte et toutes ses maisons qu'il avait établies dans ce pays. Il cru contre toute espérance, et comme ce père des croyants il a été récompensé par une grande postérité, car il y a déjà six maisons de religieux et trois de religieuses.

Que cette protection de la divine Providence sur notre sainte Réforme soit pour nous un aiguillon qui nous excite à pas redoublés dans le chemin de la perfection où notre saint état nous appelle. Donnons aussi des marques de notre reconnaissance en priant Dieu qu'il conserve la foi et la paix dans ce pays de la Suisse qui a bien voulu nous recevoir et donner asile que nous n'avons pas pu trouver ailleurs. Mais Dieu par cette épreuve a voulu épurer notre foi et notre amour dans le creuset des tribulations et couronner notre persévérance en nous faisant entrer de nouveau aux lieux où nous avions pris naissance. Mille et mille actions de grâces vous en soient rendues, Seigneur, dans le temps et dans l'éternité, par toutes les âmes qui auront le bonheur d'habiter cette sainte maison.

²³⁴ - La référence à saint Bernard n'a pas été identifiée.

²³⁵ - Dom François-Nicolas Moreau, moine de Lucelle, avait noté lors de son passage à la Valsainte en août 1792 : Au fort de l'été, trempés de sueur, ils n'osent pas essuyer les gouttes avec le mouchoir, ni chasser les mouches, pas même les guêpes. (Cité par Raemy, *L'émigration française...*, p. 316)

Les supérieurs pouvaient interpréter les Règlements plus ou moins sévèrement. Dargnies p. [195] - Darfeld où ils étaient encore aussi mal logés que les premiers jours de leur établissement car tous les religieux, les infirmes eux-mêmes couchaient par terre, divisés dans deux ou trois endroits. La plus grande partie était logée au grenier. Notre réforme n'était pas pour eux assez sévère ils y ajoutaient encore dans bien des points quoiqu'il y en eût beaucoup de très essentiels qui étaient très mal observés. La maison était presque habituellement conduite par des prieurs néophytes qui ne savaient pas les règlements ou qui les interprétaient à leur manière. Le R.P. supérieur [dom Eugène Bonhomme], (...) on soumettait à sa décision tous les points des règlements qui avaient été contestés en son absence. Il avait une pente singulière à approuver tout ce qui portait les choses à outrance et s'écarterait des règles de la

l'individu. Je l'interrogerai sur sa doctrine." Je remplis si ponctuellement les intentions du supérieur qu'en moins de quinze jours je [137] pus, à cet égard, me reposer sur mes lauriers.

Le premier dimanche que nous passâmes à Cladraux nous reconnûmes qu'il serait difficile de nous séquestrer autant des séculiers que nos usages le demandaient. Nous avions à peine commencé Tierce que déjà des fidèles de tout âge, de tout sexe remplissaient l'église. Des femmes et des jeunes personnes s'introduisaient dans le chœur qui n'était pas fermé. Nous cherchâmes à parer à cet inconvénient en obstruant les passages avec des bancs mais voyant que ce moyen, loin d'y remédier, pouvait causer des irrévérences, nous fûmes contraints de prendre notre parti, d'autant que nous ne pouvions pas fermer la porte extérieure de l'église, dans la position assez précaire où nous nous trouvions. L'affluence augmenta encore dans la suite, ce qui n'attribuait pas moins à la piété de la population des villages voisins du monastère qu'à la belle voix de notre prieur qui officiait avec dignité.

Le bon frère Philippe justifia bien le choix inusité que le RP avait fait de lui, il trouva le moyen de soutenir la régularité dans la petite colonie qui lui fut confiée et de pourvoir à tous les besoins des individus. Le seul point qu'il omit était le chapitre des coupes, ne pouvant le tenir, n'étant que simple novice, mais il ne négligeait pas dans l'occasion de donner des avis particuliers qu'il présentait toujours avec tant de charité et de discrétion qu'il produisait l'effet qu'il se proposait. Il avait d'ailleurs toutes les [138] précieuses qualités qui font le bon directeur, aussi quoiqu'il y eût parmi nous un autre prêtre approuvé, il confessait la communauté.

Ma place de vestiaire m'avait beaucoup occupé pendant les premières semaines qui suivirent notre arrivée. Quant à mon emploi d'hôtelier pour lequel je n'avais pas d'inclination, il me dérangeait peu de mes autres devoirs. Cependant par la suite, nous fûmes visités par messieurs les ecclésiastiques du voisinage. Entre ces visites, les plus touchantes furent celles de plusieurs anciens religieux de la maison que Joseph II avait sécularisés depuis un certain nombre d'années. Ces bons bénédictins ne pouvaient retenir leurs larmes en parcourant les cloîtres qui leur rappelaient des souvenirs bien précieux. Ils se consolaient un peu par la considération que leur monastère, longtemps habité par des soldats, l'était alors par des religieux reconnaissant saint Benoît pour législateur. Je ne doute pas qu'ils n'aient vu avec regret notre expulsion qui eut lieu peu de temps après.

Un jour que j'étais à travailler avec la communauté, le frère chargé de la porte vint me chercher, ce qui arrivait souvent car comme il était le tailleur de la communauté, nous avions ensemble des rapports journaliers. Ce bon frère, lorsque nous fûmes dans un lieu où nous pouvions parler, me dit qu'un officier et une dame étaient à la porte et faisaient grand bruit pour entrer. Je me hâtai d'y aller.

discrétion. Cependant dans le particulier il était trop bon, on peut même dire qu'il excédait en charité. Il accordait à la première demande tous les soulagements qu'on pouvait lui demander.

Dargnies p. [208] En quittant Darfeld je quittais une maison où, si j'eusse voulu profiter de l'indulgence et de la bonhomie des supérieurs, je pouvais faire tout ce que je voulais, car il ne tenait qu'à moi d'entretenir correspondance de lettres avec ma famille, le supérieur voulant m'y engager, d'avoir des communications avec tous les étrangers, de sortir et rentrer quand je voulais, etc.

C'était un autrichien qui recommença ses instances et d'abord avec une certaine politesse. [139] J'avais toute facilité pour m'expliquer avec lui, il parlait assez bien français. Je dis à ce monsieur que sa personne pouvait entrer, que je me ferais un plaisir de lui faire voir la maison et ce qui pourrait l'y intéresser, mais que quant à madame, la chose était absolument impossible que non seulement nos constitutions s'y opposaient, mais que c'était expressément défendu par les lois ecclésiastiques. Cet officier qui n'avait d'autre objet que de contenter la curiosité de la dame, parut ne tenir aucun compte des raisons qui motivaient mon refus, il insista de nouveau avec un air impérieux et menaçant. Voyant que cet individu n'avait rien de juste à objecter et qu'il voulait faire peur à un pauvre trappiste, je le regardait fixement et lui dis d'un ton ferme : "Monsieur, il paraît que mes raisons ne vous suffisent pas, sachez que vous n'entrerez qu'après m'avoir passé sur le corps." Mon officier, tout en exhalant sa bile en gros mots, leva sa canne dont cependant il n'osa pas me frapper, il me tourna le dos tout en murmurant et sa femme le suivit. Je refermai la porte et en rendit la clé à mon bon frère André qui, pendant cette scène avait déjà repris son aiguille.

Je peux dire que mon emploi d'hôtelier m'occupa peu et qu'à cette visite près, il ne me procura que des rencontres édifiantes. D'ailleurs le soir et le matin je n'étais jamais dérangé, n'ayant jamais eu personne à coucher à Cladraux, nous aurions eu à peine une paille à offrir à un étranger.

[140] Je ne me trouvais pas mal sous la conduite de notre cher frère Philippe qui avait les plus grandes attentions pour pourvoir à tous les besoins de sa petite communauté, mais en même temps je ne pouvais m'empêcher, en voyant en lui toutes les qualités qui conviennent à un digne ministre du Seigneur, de reconnaître qu'il n'avait pas ces vertus spéciales d'un religieux et surtout d'un trappiste. Il était naturellement fort gai et même facétieux, aussi nous ne tardâmes pas à nous lier d'une amitié plus naturelle que celle qui règne à la Trappe. Il parlait bien mais trop volontiers, dans un Ordre où le silence est une spécialité. Il était l'homme qui me convenait pour me rafraîchir moralement et physiquement, mais non pour nourrir en moi une vocation que je mettais souvent en question. Mais ses instructions, qu'elles fussent adressées à la communauté ou dans le particulier, n'étaient que la plus pure morale évangélique, aussi je ne doute pas qu'elles ne fussent aussi utiles que consolantes. On peut dire que ce digne prêtre avait reçu, avec l'importante mission dont le R.P. abbé l'avait chargé, les grâces nécessaires pour conserver toute la petite communauté dans la régularité et la ferveur.

Il y avait un peu plus d'un mois que nous étions dans notre beau monastère lorsque l'hiver commença à nous faire éprouver ses rigueurs. Déjà nous nous étions bien aperçus que les vitraux de notre église étaient bien défectueux. En demander la réparation à notre commissaire qui ne paraissait pas très porté [141] en notre faveur, c'était peut-être l'indisposer davantage. D'un autre côté nous n'étions pas en état d'en faire les frais. La patience était pour de bons trappistes le premier remède qui dût se présenter. Il fut suivi plusieurs jours. Cependant le froid augmentant, notre supérieur considérant que nous n'avions ni médecin ni pharmacie pour traiter les rhumes à craindre, trouva un moyen de conciliation que je goûtai beaucoup. Ce fut de continuer à faire sonner nos offices à l'église, mais de les chanter au chapitre. C'est ainsi que nous passâmes les premiers froids de l'hiver 1798 à 1799.

Bohême

L'empereur François, prince juste et religieux s'était laissé toucher sincèrement en faveur des trappistes par les recommandations empressées de l'archiduchesse Marie-Anne sa tante. Mais péniblement occupé des progrès rapides que faisaient les révolutionnaires français qui menaçaient ses états, ce bon prince s'était reposé trop entièrement sur un de ses ministres pour l'exécution de ses charitables intentions à notre égard. Or ce même ministre, circonvenu par des gens appartenant à la secte des Illuminés, philosophes qui sous le règne de Joseph II avaient provoqué le bouleversement des communautés religieuses, mit tant d'entraves à l'exécution des ordres bienfaisants de son souverain que dom Augustin fut obligé de renoncer aux dons qui lui avaient été offerts mais auxquels on attachait des conditions qu'il ne pouvait accepter, entre autres celle que [142] les trappistes ne pourraient plus recevoir de novices, ce qui eut été le tombeau de la réforme.²³⁶

Nous étions dans une grande tranquillité, ne nous doutant pas qu'un long voyage nous menaçait dans une saison déjà avancée²³⁷. Nous vivions dans une heureuse ignorance des intrigues de la philosophie pour neutraliser les généreuses intentions d'un prince religieux envers les pauvres exilés qui, dans la pratique d'austères vertus, commençaient à goûter, en cette terre hospitalière, une paix d'autant plus douce qu'ils en avaient été privé plus longtemps. Nous ne pouvions nous reposer sur aucune illusion. Notre supérieur venait de recevoir l'ordre du père Urbain que dom Augustin, avant de partir pour la Russie, l'avait investi de son autorité sur les trappistes de Bohême.

Le même père Urbain, averti sans doute des machinations, avait différé de transporter ses religieux, qui étaient le plus grand nombre, dans le monastère dont ils devaient prendre possession²³⁸, voulant éviter un déplacement qui ne devait aboutir à rien. Il était resté avec eux au château de Boucherat²³⁹.

²³⁶ - Cf. Dargnies, lettre 20, les difficultés à Vienne.

²³⁷ - KERVINGANT, *Des moniales...*, p. 163 - Dom Augustin avait obtenu du tsar Paul 1er, dès le mois d'octobre 1798, l'autorisation d'établir plusieurs monastères dans ses États. Il était vite reparti vers l'Ouest pour organiser les départs.

Sœur Stanislas [La colonie de Bustehrad] Au mois d'octobre, nous reçûmes l'ordre du Révérend Père de nous rendre en Pologne. Ce voyage fut long et pénible. La Pologne est un pays où le froid est extrême ; nous marchâmes presque toujours dans la neige et la glace, nous ne trouvions où nous loger dans notre chemin car il y a très peu d'hôtelleries dans ce pays-là et le peu qu'on y trouve est tenu par des juifs. Ainsi, nous eûmes beaucoup à souffrir du froid et de la faim, étant quelques fois jusqu'au soir pour trouver du pain et du mauvais fromage et une écurie pour faire retirer les chevaux et les chars qui nous conduisaient et où nous étions obligés de rester et d'y passer la nuit quoiqu'ils fussent bien étroits et bien incommodes. Nous fûmes en chemin jusqu'au 7 décembre, veille de la Conception de la Sainte Vierge, où nous arrivâmes à la ville de Léopol [Lemberg] qui était le terme de notre voyage. (Sœur Stanislas, *Cîteaux*, p. 204-205)

Le groupe de Vienne partit le 24 novembre, arriva à Cracovie dans les premiers jours de décembre.

²³⁸ - (Hervé Laffay, p. 231.) Dans un récit de sa première audience de l'empereur, dom Augustin écrit : Lui ayant fait la demande il nous donna un Monastère en Boême appelé Claudrau dans le cercle de Pilsen. (Archives de La Trappe, cote 217, pièce 28,) Si l'empereur était prêt à lui céder deux autres monastères, le conseil des ministres lui imposait de ne pas recevoir de novices (Archives de La Trappe, cote 871/7), c'était la mort des communautés à plus ou moins long terme. La rupture était inévitable, Lestrangé la provoqua en multipliant les revendications. (Cf. Dargnies, lettre 18, p. [99])

Vie du RP dom Urbain Guillet, p. 91-92 - [Au départ de Vienne, Dom Augustin] divisa sa petite armée en trois parts, une première composée de quinze religieux et de quinze religieuses, ainsi qu'il était convenu avec le tzar, et qui

Notre commissaire, avant notre départ, se fit rendre avec une sorte de rigueur tous les meubles et ustensiles qui nous avaient été donnés à notre arrivée. Je fus témoin de l'inventaire de la sacristie et je vis à mon grand étonnement, un laïc tenir à main nue les calices, patènes et autres objets sacrés qu'un bon religieux, à moins qu'il ne fût dans les ordres majeurs, n'osait à peine regarder par respect. Notre commissaire avait sans doute des pouvoirs plus étendus !

[143] Enfin il fallut partir, les uns à pied, les autres sur des charrettes. Mes forces physiques avaient un peu gagné, ce dont j'étais redevable aux soins du cher frère Philippe qui me faisait donner avec une scrupuleuse attention tous les genres de soulagement que dom Augustin m'avait accordés avant de nous quitter. Nous nous dirigeâmes sur Brünn²⁴⁰ capitale de la Moravie, avec toutes les incommodités accoutumées, cependant avec la consolation de traverser un pays catholique dont les habitants nous témoignaient un charitable intérêt. Nous avons été reçus plusieurs fois pendant cette route dans quelques maisons religieuses, entre autres chez les frères hospitaliers de saint Jean de Dieu qui nous accueillirent avec une extrême charité. Les simples fidèles nous faisaient aussi des aumônes assez abondantes pour fournir à la dépense des auberges lorsque nous étions forcés d'y loger.

devaient partir aussitôt pour Orcha, dans la Russie Blanche, sous la conduite de P. Étienne ; la seconde qui devait se fixer aux environs de Vienne, avec le P. Colomban pour supérieur. (...) La troisième colonie fut confiée au P. Urbain qui devait la conduire en Bohême et s'installer avec elle dans le monastère de Clodrau, indiqué par l'empereur.

P. 96 - Dom Urbain, ayant avec lui ses religieux et des enfants du tiers-ordre, prit le chemin de la Bohême et se rendit à petites journées, au lieu de sa destination. Il reçut d'abord pour asile le château de Bustehrad, à Prague (...)

P. 98 - Dom Augustin ayant appris la situation difficile où se trouvait les deux colonies de Vienne et de Bohême, envoya l'ordre au P. Colomban et au P. Urbain de quitter aussitôt un pays qui menaçait de les rendre apostats. Dès le mois de novembre les trappistes de Vienne s'échappèrent par petits détachements dans la direction de Cracovie. Dom Urbain, qui s'était dirigé vers la Prusse avec sa colonie, n'y resta que fort peu de temps, s'y trouvant en butte à la malveillance des habitants et se hâta de rejoindre les autres communautés au midi de la Pologne. Il traversa la Moravie. Le gouverneur de Brünn le reçut avec froideur. (...) La saison commençait à être rigoureuse, le P. Urbain s'occupa de trouver au plus tôt un logement pour sa colonie. À peine arrivé aux frontières de Pologne, il plaça la plus grande partie de ses religieux et de ses enfants, à quelques lieues de Cracovie, dans un monastère de Franciscains, de la petite ville de Kenty où ils devaient passer l'hiver. Puis, laissant le reste de sa communauté, sous la conduite du P. Colomban, il partit en toute hâte pour Varsovie où l'attendaient des ordres de dom Augustin. (...) P. 101 - À cette époque (octobre 98) dom Augustin avait donné mission au P. Urbain de se rendre à Podolie pour y choisir un endroit où il pourrait conduire prochainement ses religieux, avec les enfants du tiers-ordre. Le P. Urbain arriva dans cette province aux derniers jours d'octobre. Après y avoir cherché quelques temps, il finit par trouver, auprès de la petite ville de Derman, un lieu d'établissement pour ses religieux et s'en revint à Varsovie. [Ceci ne semble pas correspondre aux documents actuellement connus]

²³⁹ Le 23 octobre 1798 encore, dom Urbain écrit, en latin, à son frère, depuis Varsovie, lui demandant de lui envoyer un modèle de joug à bœufs et des livres pour apprendre le latin à ses 12 garçons et filles de 5 à 8 ans. Il a le projet de passer en Podolie.

²⁴⁰ Brünn actuellement Brno (en République Tchéque).

Vie du RP dom Urbain Guillet, p. 98 - Le gouverneur de Brünn le reçut avec froideur, regardant ses religieux comme des hommes suspects. Mais bientôt les procédés tout contraires du marquis de Bombelles, réfugié français en ce pays, réussirent à changer les dispositions de cet agent des ministres philosophes. Le marquis reçut les religieux du P. Urbain dans sa maison, pria dans leur compagnie et les reconduisit lui-même au moment de leur départ (...) Le gouverneur à son tour accueillit le P. Urbain et ses religieux dans son hôtel, leur témoigna beaucoup d'intérêt et leur promit sa protection pour le reste du voyage.

[Il semble que Dom Urbain ait envoyé plusieurs des religieux qui étaient avec lui à Brünn et lui-même restant à Varsovie encore pour un temps.]

Pologne

Enfin nous arrivâmes à Brünn la veille de la Toussaint 1798 et nous fûmes réunis aux religieux du RP Urbain. Nous ne restâmes que deux jours dans cette ville d'où nous partîmes le trois novembre pour entrer en Pologne en nous dirigeant sur Cracovie où nous n'arrivâmes qu'après plusieurs séjours forcés occasionnés par la chute d'une grande abondance de neige qui encombrait les routes. Mais avant d'aller plus loin je ne peux me dispenser de parler d'une petite course que je regardais bien comme la dernière de ma vie.

Après que les chemins furent un peu frayés, nous en profitâmes non sans souffrir beaucoup de l'âpreté du froid dont un bon [144] trappiste serait mort indubitablement sans la rencontre d'une auberge de grande route où on le porta pour le réchauffer et lui faire prendre quelque nourriture. Enfin ce frère étant revenu à lui, nous continuâmes notre route et nous arrivâmes sains et saufs à Calvaria²⁴¹ qui est à douze lieues de Cracovie. On nomme ainsi cette petite ville à cause des stations de la passion de Notre Seigneur qui s'y trouvent représentées en grandeur naturelle sur un terrain fort élevé dépendant d'un couvent de franciscains. Ces stations attirent dans la belle saison un nombre considérable de pèlerins. Ces religieux qui l'on nomme dans ce pays bernardins, ayant pour réformateur saint Bernardin de Sienne, nous reçurent avec beaucoup de charité sans s'effrayer de notre grand nombre car tous les trappistes sortant de Bohême se trouvaient réunis chez eux.

Cependant il fallait de la discrétion. Il n'eût pas été juste de surcharger des religieux qui font profession de vivre dans la plus étroite pauvreté. Aussi dès le lendemain de notre arrivée, le RP Urbain, supérieur de notre réunion, donna obédience à deux d'entre nous à l'effet de se rendre à Cracovie pour y voir dom Colomban qui s'y était retiré avec tous les religieux destinés précédemment à vivre dans des monastères en Autriche²⁴². Nous devions prendre de ce père des renseignements sur le point où nous devions nous diriger pour passer l'hiver qui avait déjà fait sentir ses rigueurs avant que nous quittassions la Bohême. Je fus choisi pour accompagner mon frère Philippe dans ce petit [145] voyage qui pouvait nous quitter la vie.

La divine Providence nous procura une occasion des plus favorables pour faire cette route. Un officier autrichien qui se rendait à Cracovie dans une chaise de poste à quatre places nous offrit charitablement de voyager avec lui, ce que nous acceptâmes avec reconnaissance. Nous partîmes

²⁴¹ - Calvaria est à 37 km de Cracovie et Kenty à 68 km. - Cf. Annexe 27 - Cracovie.

²⁴² - Ce sont ceux du groupe qui étaient à Vienne, à qui l'empereur avait fait espérer de pouvoir s'établir dans son empire, mais que des ministres hostiles aux moines essayèrent de disperser et qui parvinrent à expulser (cf. Dargnies, lettre 20) Ils arrivèrent à Cracovie dans les premiers jours de décembre.

vers le soir par un froid extrême. La route était tellement couverte de neige qu'il fallait au postillon la plus grande attention. Notre officier eut pour nous toutes sortes d'égards. La voiture étant bien close, nous faisions la route sans être trop incommodés de la rigueur du temps, d'ailleurs nous nous échauffions mutuellement en nous resserrant les uns contre les autres. Tout allait au mieux, mais il fallait un épisode pour égayer les voyageurs. Il ne tarda pas à se présenter. Soit que notre postillon ait bu un coup de trop, soit qu'il se soit endormi, soit enfin que la blancheur de la neige l'ait ébloui, il culbuta la voiture dans un fossé de grand route. Le choc fut rude mais ce qu'il y a de très heureux est que d'une belle chute il ne résulta pas une seule égratignure. Le plus grand embarras fut de sortir de ce mauvais pas. Le postillon trop abasourdi ne pouvait nous être d'un grand secours. Nous avions bien de la peine à prendre un parti, étant repliés les uns sur les autres. L'officier alors bien réveillé, ouvrit une des glaces de la voiture et trouva le moyen d'en sortir. Nous prîmes la même route. Il ne s'agissait plus que de relever l'équipage. Ce ne fut pas le plus facile. Cependant non sans peine, nous [146] en vîmes à bout. Nous fûmes édifié de la patience de notre digne militaire qui se montra fort modéré dans les reproches qu'il fit au postillon. Au fait, il avait couru au moins autant de risque que nous.

Le voyage se termina heureusement. Au petit jour nous nous trouvions aux portes de Cracovie. L'officier autrichien dont nous avions tant à nous louer, était à sa destination, nous étions loin de la nôtre. Il fallut nous séparer, ce ne fut pas sans nous exprimer les sentiments d'une grande cordialité réciproque.

Descendus de voiture, il nous fallut traverser beaucoup de rues qui étaient toutes glacées, dans lesquelles les personnes aisées ne vont l'hiver qu'en traîneaux et les gens à pied, même les religieux, qu'avec des bottes dont les talons sont un demi cercle d'acier tranchant qui, à chaque pas, s'incrute dans la glace, seul moyen d'éviter de glisser. Le froid de la route de nuit nous avait mis dans un état d'engourdissement qui était peu favorable à l'exercice que nous avions à faire, je veux dire patiner sur la glace. Aussi frère Philippe et moi étions-nous souvent tentés de crier : "À moi la muraille !" J'avais une faim dévorante car hélas les ordonnances sanitaires rendues par le RP dom Augustin en faveur du pauvre estomac du frère Jérôme étaient tombées en désuétude depuis que le cher frère Philippe n'avait plus le pouvoir exécutif. Il fallait marcher, glisser ou tomber. Heureusement les gros habits trappistaux nous servaient de parachute.

Il ne nous fut pas difficile d'apprendre que nos [147] bons pères avaient été recueillis par les RP capucins. Le tout était d'y arriver, le couvent étant à l'autre extrémité de la ville qui est une des plus grandes et des plus belles de Pologne. Nous reprîmes courage ou plutôt je m'efforçai de suivre mon confrère qui avait encore de la vigueur. Quoique le trajet fût long nous arrivâmes à la capucinière sans encombre. Nous fûmes reçus par dom Colomban, mon cher maître des novices, avec effusion de cœur. Je ne doute pas que ce saint homme dont le caractère était une tendre charité ne nous plaignit beaucoup intérieurement de nos fatigues et de la déplorable nuit que

nous venions de passer mais, vrai supérieur de la Trappe, il s'occupa de la mission dont nous étions chargés, beaucoup plus que de nos propres besoins²⁴³. Le bon père nous fit entrer dans une petite place où il y avait un poêle dont la douce chaleur fut pour nous un soulagement dont nous profitâmes pour reprendre notre long office de la nuit qui était tout entier à réciter.

Ma faim était extrême, elle me jetait dans un si grand abattement que je n'agissais que machinalement. Cependant sachant qu'étant dans les jeûnes d'Ordre, il me fallait attendre jusqu'à deux heures et demie. Je me raidissais contre le besoin, aux dépens de mon pauvre physique, n'ayant pas même assez d'énergie pour demander un misérable morceau de pain. Hélas, chères filles, si j'avais supporté ces souffrances dont je ne me rappelle qu'avec effroi, en union avec celles de Jésus Christ, quels mérites n'aurais-je pas acquis pour l'autre vie ? [148] j'étais, en marchant et en agissant, comme un homme oppressé du cauchemar et qui manque de force pour s'en délivrer. Cet état, il est vrai, n'était pas sans quelques suspensions, mais j'y retombais fréquemment, l'âme étant trop affaiblie pour supporter le faix.

Pendant que nous récitons notre office dom Colomban s'occupait des moyens de nous obtenir des asiles dans les différents monastères de la ville, ce à quoi il réussit enfin. Ce digne père en qui la ferveur suppléait à la force, vint nous rejoindre et nous fit part du succès de ses démarches. J'étais dans un anéantissement trop absolu pour être susceptible de prendre intérêt à rien. Il y avait vingt-quatre heures que je n'avais rien pris. J'avais passé une nuit affreuse et n'éprouvais qu'un sentiment, celui d'un besoin extrême.

L'heure de la réfection était venue, il me semblait même entendre un mouvement extraordinaire que j'interprétais être celui de la communauté se rendant au réfectoire. Je sommeillais péniblement sur cette pensée lorsqu'un de nos frères vint nous apporter du pain et du fromage. Quant à la boisson elle était conforme littéralement à la Règle. Le père Colomban avait sans doute craint de surcharger ses charitables hôtes des deux survenants²⁴⁴, il nous avait fait acheter en ville cette pauvre nourriture, si peu appropriées aux grandes fatigues que nous venions d'éprouver, bien moins encore à celle qui nous étaient réservées.

Nous avons rempli l'objet de notre mission : des logements avaient été accordés à nos bons trappistes expulsés de la Bohême [149] comme nous, lesquels nous avons laissés en grand nombre à Calvaria. Il fallait leur porter cette bonne nouvelle. Hélas, chères et bien-aimées filles, si j'ai la consolation d'être votre père, je ne la dois qu'à la protection bien spéciale de la divine Providence car je n'ai jamais, je crois, couru de plus grands dangers qu'en Pologne, dans ce retour

²⁴³ - *Vie du RP dom Urbain Guillet* p. 91-92 - [Le Père Colomban] quoique infirme et presque toujours souffrant, on redoutait fort ce religieux à cause de sa sévérité et de sa rudesse, quand il avait à réprimer quelque manquement à la règle, mais encore plus dur pour lui-même que pour les autres, il était toujours charitable et bon ; on l'aimait quand même à cause de son grand dévouement.

²⁴⁴ - Le séjour à Cracovie fut difficile pour les trappistes. (Cf. Dargnies lettre 21)

de Cracovie à Calvaria. Il est bon d'observer qu'en été les jours sont beaucoup plus longs qu'en France mais aussi les nuits d'hiver se prolongent beaucoup plus.

Après notre frugal repas nous nous remîmes en route, non en bonne chaise de poste mais sur un mauvais petit traîneau qui n'était qu'un coffret très étroit pour deux personnes avec une place sur le devant pour le conducteur, le tout ajusté sur deux quarts de cercle et attelé d'une rosse toute décharnée. Notre patron était un jeune garçon de dix-huit à vingt ans au plus. À peine restait-il assez de jour pour distinguer la route, lorsque nous quittâmes les portes de la ville²⁴⁵. Nous prîmes probablement le chemin qui devait nous conduire à notre but, nous apercevions d'ailleurs des arbres plantés régulièrement de chaque côté qui ne nous laissaient pas de doute que nous ne fussions sur la grand-route. Nous nous laissions traîner en toute sécurité, nous occupant de quelque bonne pensée. Cette assurance que nous étions sur le bon chemin nous accompagna plusieurs heures. L'allure plus accélérée que nous n'avions osé espérer de notre pauvre haridelle semblait nous promettre [150] un heureux retour.

Seulement le froid excessif dont rien ne pouvait nous garantir, en creusant nos estomacs, avait déjà dissipé en moi jusqu'au plus léger souvenir des faibles aliments que nous avions pris à Cracovie, mais comptant rencontrer sur la route quelque lieu habité, je me flattais de trouver un morceau de pain dans la nécessité. Tout allait jusque là aussi bien que possible mais la divine Providence nous ménageait une de ces épreuves dont elle seule pouvait nous tirer. Remarquez, chères filles, que nous voyagions dans un pays où il ne se passe pas d'hiver qu'on ne retrouve au dégel quelques restes d'individus asphyxiés par le froid et ensevelis dans la neige.

Notre jeune conducteur qui méritait sans doute moins de confiance que nos anges gardiens, s'écarta de la grand route, ce qui se comprend facilement en pensant à la circonstance de la nuit. D'ailleurs outre que les routes sont peu frayées en hiver, qu'elles ne sont pas plantées d'arbres dans toute leur étendue, il n'est pas rare que l'abondance des neiges ne fasse disparaître sur certains points jusqu'aux moindres vestiges des fossés, en sorte qu'il faut avoir l'habitude de ces chemins pour ne pas être exposés à s'y méprendre même en plein midi. Nous fûmes longtemps à nous apercevoir que nous nous étions fourvoyés. Le terrain était nivelé par la grande quantité de neige qui par sa congélation, avait acquis assez de fermeté pour ne point fléchir sous le poids de notre frêle équipage qui jusque là, [151] sans trop chavirer.

Notre douce illusion s'évanouit. Nous nous trouvâmes dans des buissons d'épines ou bosquets qui nous prouvaient clairement que nous errions dans un désert glacé en pleine nuit et sans provision. Notre pauvre guide allait à l'aventure et sans nous exprimer ses inquiétudes qui,

²⁴⁵ Il semble difficile d'admettre que les voyageurs se soient engagés sur la route à la tombée de la nuit pour un trajet aussi long. De plus pour que dom Colomban ait eu le temps de trouver des communautés capables d'accueillir de nouveaux arrivants, les difficultés du lieu et du moment ont peut-être dû le contraindre à plusieurs jours de démarches. Les souvenirs de frère Jérôme datant d'une quarantaine d'années ont pu abréger la durée, mais sans doute pas la difficulté du voyage.

après tout, ne pouvaient qu'augmenter les nôtres. Enfin nous nous trouvâmes dans des lieux que les neiges n'avaient pas nivelés, ce qui rendait nos culbutes plus fréquentes mais moins périlleuses qu'utiles pour nous obliger à prendre du mouvement, chose très nécessaire pour combattre cette torpeur mortelle qui ne nous laissait que le sentiment de la douleur. Le ciel était d'un gris obscur qui nous dérobait la vue des astres. Notre traîneau était quelques fois conduit dans ses enfoncements tortueux qui nous indiquaient que nous étions dans le lit d'une rivière glacée. Enfin nous étions tellement désorientés que nous ne marchions plus que pour ne pas rester en place.

Dans cette extrémité la faim me tourmentait extrêmement, mes nerfs étaient dans une irritation qu'il n'était plus en mon pouvoir de modérer. J'exprimais toutes mes pensées sans distinction, comme font les insensés. Dans cette circonstance je ne ménageais pas nos bons trappistes. Mais je m'arrête ici, chères filles, j'aime mieux vous occuper du digne frère Philippe qui semblait s'oublier lui-même pour s'efforcer de me calmer par les expressions les plus charitables comme les plus tendres. Il ne cherchait pas à combattre mon délire qui n'était pas sans [152] quelques fondements, mais il parlait d'une manière sublime de la confiance en Dieu qui nous conduit aux portes de la mort et nous en retire, pour nous mieux pénétrer de sa puissance et de sa bonté.

Enfin ce bon frère m'avait un peu calmé lorsque nous aperçûmes dans le lointain une faible lumière qui nous fit tressaillir et rendit cœur à notre jeune conducteur qui n'était pas moins terrifié que nous du danger que nous courions. Il nous dirigea vers cette lumière bienfaisante. Le pauvre cheval n'en pouvait plus mais les coups de fouet tombaient comme la grêle sur son triste squelette. Il n'y avait pas de temps à perdre, d'un moment à l'autre la lampe pouvait être soufflée, nous le sentions, les culbutes se multipliaient, mais nous relevions notre traîneau avec une sorte de joie en revoyant la lumière dont nous nous approchions de plus en plus. Enfin nous arrivâmes heureusement à la porte d'un pauvre paysan qui, dans cette circonstance nous fit plus de bien qu'un potentat de l'Europe n'eût pu nous en faire en tout autre.

La porte hospitalière nous est ouverte, nous trouvâmes un pauvre ménage composé de deux époux et de plusieurs enfants en bas âge. Tout annonçait la misère mais elle semblait disparaître en considérant le bon accueil que nous firent ces excellentes gens. Ils ne parurent même aucunement étonnés de notre costume qui devait leur sembler bien bizarre. Quant à nous, le froid nous avait fait perdre le sentiment dans toutes les extrémités. Nous devions perdre du moins le nez et les oreilles qui sont les parties [153] les plus sensibles aux impressions de la gelée. Le bon frère Philippe craignait beaucoup pour ses pieds. Nos hôtes nous allumèrent un bon feu dont nous ne nous approchâmes qu'avec précaution, ce qui était prudent après avoir été si longtemps exposé à un air glacial. Ensuite ils détachèrent de leur plancher un morceau de viande boucanée qu'il voulaient nous faire manger. Après leur avoir fait entendre, non sans beaucoup de peine que nous n'usions point de chair, ils nous firent bouillir du lait.

Il est certain que la divine Bonté nous avait tiré d'un grand danger car la nuit était déjà fort avancée, il est tout à fait extraordinaire que dans une chaumière isolée, il se soit trouvée une lumière pour nous indiquer un asile dans l'extrémité où nous étions réduits. Après nous être un

peu remis et ayant mis notre office au courant, nous nous étendîmes quelques heures par terre pour prendre du repos.

Le lendemain dès que le jour commença à poindre, après avoir payé de grand cœur le plus généreusement possible nos charitables hôtes, nous nous remîmes sur le traîneau. Nos bonnes gens nous reconduisirent à quelque distance de leur humble demeure pour indiquer non le chemin car on n'en voyait aucun, mais la direction que nous devions suivre pour rejoindre la route de Calvaria. Nous avions heureusement le jour pour diminuer nos culbutes mais à cela près notre jeune conducteur nous fit errer longtemps sans pouvoir nous remettre sur la voie. Nous arrivâmes enfin dans un village où nous prîmes un guide avec lequel nous arrivâmes à la chute [154] du jour chez nos pères franciscains à Calvaria.

Nous étions excédés de fatigue et très affamés. Nous retrouvâmes la portion de la communauté et ses exercices pour satisfaire à tous nos besoins spirituels car le corps du vrai trappiste ne se repose que dans la poussière du tombeau. Notre grande consolation était de nous trouver réunis à nos respectables confrères pour réciter ensemble les premières vêpres de la fête de Noël dont l'office est très long mais que nous psalmodiâmes seulement pour ne point entraver celui de nos charitables récollets.

L'église de ces bons pères n'est pas très grande mais bien ornée. Je crois aussi que toutes les précautions y étaient gardées pour qu'elle fut bien fermée, cependant je peux assurer que le froid y était à un tel degré que la salive expectorée retombait en glace sur le pavé, j'en ai fait plusieurs fois l'expérience.

Il était temps de décharger les RRPP franciscains que notre grand nombre devait nécessairement gêner. Aussitôt les solennités nous partîmes pour Cracovie où nous arrivâmes sans autres inconvénients que celles qui résultent d'une saison rigoureuse. Dom Colomban avait dans sa sagesse, calculé nos logements dans les diverses communautés de cette grande ville pour que nous y fussions à charge le moins possible.

Je sentais alors plus que jamais le poids de ma misère, mon existence était une suite non interrompue de douleurs tant à l'âme qu'au corps. Je voyais très clairement que si la Trappe ne me convenait plus, je convenais bien moins encore à cette [155] fervente réforme. J'avais été jusque là, d'une grande régularité, mais alors je commençai à remarquer que tout en m'observant, il m'échappait de ces actes involontaires qui sont très affligeants, surtout dans un Ordre comme à la Trappe où les religieux sont continuellement en présence les uns des autres. Je pensai aussi que si je persévérais plus longtemps, je ruinerais absolument ma santé en m'exposant à tomber dans une sorte de démence. D'un autre côté dom Augustin était absent et je pouvais oublier que je m'étais [engagé] par un vœu simple de lui obéir.

Il y avait aussi une raison temporelle il est vrai qui n'était pas à négliger. En quittant comme novice nos bons pères, j'étais en droit de leur réclamer une somme de 1 200 francs qui j'avais apportée en entrant chez eux²⁴⁶. Or, étant isolé, à trois cents lieues du pays d'où je pouvais attendre quelque secours, je ne pouvais faire ma retraite les mains vides, surtout dans un

²⁴⁶ - Cf. Annexe 28 - Sortie de novice.

pays dont je ne savais pas un seul mot de la langue. Toutes ces considérations, jointes à l'horreur que j'avais de rentrer dans le monde, me tenaient attaché à nos bons pères que j'ai toujours sincèrement aimés. Je ne me décidais à quitter la réforme que pour rentrer dans une congrégation dont je pusse suivre la règle. Enfin je tenais beaucoup à ce que ce fut le R.P. abbé qui fit pour moi ce choix.

Telles étaient les dispositions dans lesquelles j'arrivai à Cracovie. J'aurais bien désiré être réuni au frère Philippe qui [156] entraînait plus que personne dans mes besoins, mais voulant avant tout faire la volonté du Seigneur, je ne me permis aucune demande.

Je fus donc désigné pour suivre chez les RRPP récollets un religieux prêtre nommé dom Maur. Je l'avais vu autrefois à la Valsainte : homme d'une grande simplicité, après avoir été procureur de l'abbaye de Cluny, il était entré à la Trappe assez âgé et avait toujours conservé un extérieur qui n'était pas tout à fait celui de la Trappe.

Nous avions avec nous un jeune religieux que dom Augustin avait fait passer pour le chœur, de convers qu'il avait été d'abord. C'était un bien vertueux frère convers mais peu propre à occuper un emploi. Plusieurs frères convers, un frère du tiers-ordre et six élèves formaient le nombre des individus recommandés à la charité des franciscains. Le père Maur, notre supérieur, était chargé de la direction de plusieurs religieuses trappistines logées en ville dans une communauté de femmes²⁴⁷, ce qui l'obligeait à s'absenter souvent dans la journée. Je me trouvais alors obligé de répondre.

Outre la charge du vestiaire, j'eux à recevoir les étrangers qui venaient nous visiter, ce qui heureusement était assez rare, excepté pourtant un certain chanoine français, logé à Cracovie qui nous témoignait une grande affection. Ce digne prêtre d'un certain âge, rendait ses visites de jour en jour plus fréquentes, il rencontrait rarement le père Maur. J'étais donc obligé de l'entretenir, ce qui me gênait souvent, ne voulant rien lui dire que d'édifiant, d'autant qu'il ne tarissait pas [157] sur le bonheur dont jouissaient les trappistes. Les plus grandes austérités lui semblaient tellement emmiellées qu'il ne voyait partout que des roses. Il m'arrivait quelques fois de lui laisser entrevoir quelque épine, alors le bon chanoine semblait me regarder de travers, ce qui me faisait craindre de lui en avoir trop dit, cependant il ne se rebutait pas et revenait peu de temps après.

Les relations que j'étais forcé d'avoir avec les récollets ne me permirent pas de douter que, malgré notre petit nombre, nous ne laissions pas de leur être à charge. J'en parlai au père Maur qui ne parut pas croire que ma remarque fut fondée. Il me dit même sur le ton de la bonhomie : "Nos hôtes vivent très à leur aise, sachez, mon frère Jérôme que nous sommes chez des cadets qui mangent des grives." Ce que je connaissais moi-même ayant vu décharger un grand sac plein de ces oiseaux qui avaient sans doute été donnés en aumône par quelque seigneur polonais. Je riais intérieurement en pensant que le bon père Maur étant autrefois religieux de Cluny avait été lui-même un de ces cadets auxquels les bons et friands morceaux n'étaient pas inconnus.

J'eus lieu de voir se confirmer mes conjectures car il n'y avait pas six semaines que nous étions logés chez les RRPP récollets lorsqu'un d'eux, en l'absence du père Maur, me vint trouver

²⁴⁷ - KERVINGANT, *Des moniales...*, p. 170, note 12 - La communauté accueillante était celle des Norbertines de Zwierzyniec alors hors les murs de Cracovie [fondée en 1162].

et me dit sur un ton qui n'avait rien d'agréable, que nous étions pour leur maison une charge pesante, d'autant que la charité des fidèles était très refroidie, que le produit [158] des quêtes, leur seul moyen de subsistance, diminuait sensiblement, que si nous voulions demeurer plus longtemps chez eux, il fallait nécessairement que nous allassions nous-mêmes quêter dans la ville. Il terminait en disant : "Que celui-là doit rougir de vivre d'aumône qui a honte de demander l'aumône." Au retour de notre supérieur je m'empressai de lui faire part de l'avis que je venais de recevoir, lequel lui fut notifié le même jour par le même religieux, à peu près dans les mêmes termes. Alors dom Maur ne voulant rien faire sans consulter dom Colomban lui fit connaître ce que nos hôtes demandaient de nous et il fut décidé que nous ferions la quête dans Cracovie.

Nos pères récollets parurent satisfaits de la promptitude avec laquelle nous étions entrés dans leurs vues. On fixa au lendemain le jour où nous devions commencer nos visites intéressées. Le père Maur me nomma pour son second et nos hôtes nous firent accompagner par un de leurs frères oblats qui devait nous conduire partout où il y avait lieu d'espérer quelque aumône. Le bon père qui, comme je l'ai dit, avait été procureur de Cluny, une des plus riches abbayes de France, fit voir dans cette circonstance que si il avait été autrefois habile receveur, il n'en valait pas mieux pour faire fructifier la besace. Il portait la parole. Je n'avais, pour mon compte, qu'à partager avec lui le produit le plus certain, je veux parler des humiliations. La langue française est celle de la haute société de Cracovie ce qui semblait devoir assurer le [159] succès de la quête mais nous n'y gagnâmes dans certaines maisons que de pouvoir, sans interprète, savourer les persiflages. Il faut convenir que la capucinade du bon père était assez comique et que tout en partageant son embarras, j'avais peine à ne pas sourire un peu à l'abri du capuchon.

Je dois rendre justice à Messieurs du chapitre et aux différents membres du clergé qui tous nous reçurent très bien et nous promirent d'envoyer leurs aumônes aux RRPP bernardins²⁴⁸. Nous n'étions pas également bien accueillis par les laïcs où souvent, après avoir excité l'hilarité des valets et des femmes de chambre, nous n'étions pas mieux traités par les maîtres et les dames dans les salons où ils nous arrivait de rencontrer de nombreuses réunions. On nous promettait cependant assez ordinairement d'envoyer quelques secours à nos hôtes, ce qui était l'objet de nos visites.

Je ne me rappelle pas bien combien de jours durèrent ces promenades urbaines, ce qu'il y a de certain c'est que je n'y pris pas le goût des salons et que si j'avais mieux profité de cette circonstance, j'aurais pu acquérir de grands biens dans l'ordre du salut. Quant aux aumônes que nous désirions procurer à nos chers franciscains, j'ignore si elles ont été abondantes, n'ayant reçu par nous-mêmes que des promesses. Si j'en excepte une petite miche qui pouvait peser au moins trois quarterons²⁴⁹ que je logeai dans ma grande manche, quoique la personne qui m'en gratifia le fit de manière à me faire croire que c'était une mauvaise plaisanterie d'une dame de haut parage.

²⁴⁸ - Saint Bernardin de Sienne (1380-1444) contribua à réformer les Frères mineurs sous le nom de l'Étroite Observance, d'où leur nom de bernardins, conciliant la vie érémitique avec l'étude et l'apostolat. Les récollets proviennent d'une autre réforme des franciscains commencée en Espagne en 1484.

²⁴⁹ - 3 quarterons : environ 1,5 livres selon sœur Michel Maur, p. 447 Sœur Saint-Maur MIEL *Cîteaux*, 1990, t. 41, p. 403-466.

[160] Nous pouvions espérer que les récollets, après la preuve de bonne volonté que nous nous étions empressés de leur donner, nous témoigneraient un peu plus de bienveillance mais nous n'avons pas eu la consolation de nous en apercevoir. Heureux enfants de la divine Providence, nous ne tardâmes pas à ressentir les effets de sa protection ! Notre quête avait été la nouvelle de la ville, elle ne put être ignorée même des religieuses cloîtrées.

Il y avait à Cracovie une abbaye de religieuses de l'Ordre de Prémontré²⁵⁰. Or Madame l'abbesse ayant eu connaissance que nous étions regardés comme une pesante charge chez les pères bernardins, fit préparer un bâtiment extérieur dépendant de son monastère et nous invita d'une manière si charitable à venir l'occuper que nous n'hésitâmes pas à accepter avec reconnaissance une offre si avantageuse. Nous ne fûmes pas longtemps à reconnaître que c'était la Providence qui nous avait ménagé cette ressource par les bontés prévenantes et persévérantes dont nous comblaient ces dignes épouses de Jésus Christ. Loin d'être jamais obligés à leur exposer nos besoins, nous étions quelques fois obligés de les contrister par nos refus.

Pendant que nous n'avions à soutenir que des épreuves communes, le RP dom Augustin semblait s'oublier que pour ne s'occuper que de la conservation de sa sainte réforme qui était en butte à une persécution ne tendant qu'à la détruire. Il avait entrepris le voyage à Saint-Petersbourg dans un hiver rigoureux et avait obtenu de l'empereur de Russie différents monastères pour y [161] établir les trappistes rejetés par le gouvernement autrichien. Consolé par le succès de ces pénibles démarches il venait respirer un instant parmi ses enfants bien-aimés avant de les introduire dans une terre hospitalière.

Quelle fut ma joie lorsque je revis cet excellent père ! La pesante croix que je traînais avec si peu de profit pour mon âme, semblait s'être allégée de moitié, peut-être me serais-je contenté de n'accuser que ma lâcheté si l'expérience ne m'avait clairement démontré que mes efforts ne faisaient que me rendre plus irrégulier en augmentant en moi une irritation dont il ne dépendait plus de ma volonté de contenir les laves volcaniques qui se répandaient souvent au dehors. D'ailleurs je connaissais trop la Règle de saint Benoît pour en ignorer le point essentiel touchant l'obligation d'un religieux de n'avoir rien de caché pour son supérieur²⁵¹.

Le RP ne tarda pas à visiter notre petite réunion et après les témoignages de sa bonté toute paternelle, il procéda selon sa coutume et accorda à chaque individu une audience particulière. Il y avait trop longtemps que je désirais un entretien avec ce digne père pour ne pas profiter d'une occasion favorable. Je ne négligeai rien pour lui faire connaître ce que ma position avait d'affligeant pour le présent et d'inquiétant pour l'avenir. Je terminai tant de pénibles aveux en disant au RP que, quelque fut la grandeur de ma misère, j'étais loin d'éprouver aucune diminution de mon attrait à la vie religieuse, que mon dégoût pour la vie séculière allait toujours croissant mais [162] que les rigueurs de sa réforme me devenaient intolérables. J'ajoutai que je n'avais pu ignorer que plusieurs de nos pères étaient entrés, quoique profès, dans différentes maisons de

²⁵⁰ - Ce monastère de Norbertines fut fondé en 1636, supprimé en 1803. Les prémontrés furent fondés en 1121 par saint Norbert (1080-1134), suivant la règle de saint Augustin, avec vie commune, office canonial et ministère apostolique.

²⁵¹ - RB 4, 50 - Briser immédiatement contre le Christ les pensées mauvaises qui nous viennent au cœur et s'en ouvrir au père spirituel.

l'Ordre de Cîteaux, que je ne me permettais point de les approuver quoique ce fut le même Ordre pour la Règle et l'expression des vœux, cependant qu'il me semblait qu'étant novice, non seulement je n'aurais aucune répugnance à prendre le même parti, mais que s'il voulait consentir à ce projet et m'accorder sa protection pour l'exécuter, ce me serait consolation de demeurer du moins cistercien de la Commune Observance²⁵².

Le RP m'écoutait avec bonté mais je voyais bien qu'il n'était pas de mon avis. Il m'embrassa et me dit que je ne connaissais pas les hommes ni le peu de régularité qui existait dans ces maisons non réformées, qu'il préférerait me voir retourner dans le siècle plutôt que de contracter des engagements que je ne pourrais accomplir, qu'il reconnaissait bien clairement que je ne pouvais plus demeurer parmi ses religieux mais que je me tranquillissasse, qu'il me ferait donner tous les soulagements dont je pourrais avoir besoin jusqu'à mon passage dans le tiers-ordre.

J'étais trop affectionné à l'obéissance pour ne point me soumettre humblement à la décision d'un tel père. Je rejetai même toute pensée contraire comme une suggestion de l'ennemi de tout bien, mais mon cœur était loin d'être satisfait, d'autant que j'avais toujours éprouvé de la répugnance pour le tiers-ordre [163] qui n'était alors qu'une petite association pieuse, nouvellement établie par dom Augustin et nullement approuvée²⁵³. Le costume même m'en paraissait ridicule. Nous en parlerons plus tard. Je continuai de suivre les exercices de notre petite communauté et de remplir à l'ordinaire tous les devoirs de l'obéissance. Seulement les petits soulagements qui m'avaient été accordés depuis longtemps m'étaient donnés avec plus d'exactitude.

C'est ainsi que nous arrivâmes aux fêtes de la Pentecôte 1799²⁵⁴. La veille de notre départ de Cracovie qui eut lieu aussitôt cette solennité, s'effectua le passage du frère Jérôme dans le tiers-ordre, après un noviciat de deux ans et quelques mois chez les pères de la Trappe où il avait occupé tous les emplois de l'Ordre, excepté la supériorité, aussi était-il regardé comme profès par tous les religieux si ce n'est par ceux qui étaient jadis à Saint-Brancher qui savaient que sa profession avait été différée pour la seule cause d'un départ précipité²⁵⁵. Dieu le permit ainsi !

Ce passage que je me représentais être pour moi une exclusion de l'Ordre eut lieu sans aucune cérémonie. Tout se fit au dortoir où je quittai l'habit de chœur, sauf le petit scapulaire blanc qui se porte sur la tunique que je gardai. Je pris un scapulaire noir sur le devant duquel se

²⁵² - Dans de nombreux monastères de la Commune Observance les austérités avaient subi des adoucissements plus ou moins importantes.

²⁵³ - Annexe 29 - Le tiers-ordre - L'évêque de Sion en Valais, dans un document latin, en date du 14 décembre 1797, écrit : Nous estimons qu'à côté de la double colonie de moines et de moniales de ce même Ordre cistercien de la Valsainte, érigée dans notre diocèse sous le nom de la Sainte-Volonté-de-Dieu, près de Sembrancher, de la même manière, une autre plus récente, Agaune [Saint-Maurice en Valais], dite tiers-ordre de la Trappe, a été érigée par zèle pour le Seigneur dans le Christ du R. Père Augustin de Lestrang, abbé du même Ordre. Elle a été accueillie avec notre approbation et à la satisfaction de tous ceux qui pensent en honnêtes gens (...) Cité par KERVINGANT, *Des moniales...*, p. 86. Mais il n'y a pas d'approbation officielle par le pape, seulement des éloges.

²⁵⁴ - 12 mai 1799.

²⁵⁵ - Dom Augustin lui avait fait prendre la tenue des profès avec coule et couronne, prêtant ainsi à confusion.

Pologne

trouvait un cœur de grande dimension sur lequel était brodé assez grossièrement ces mots : La sainte Volonté de Dieu. Puis on ajouta sur chacune des manches de la tunique, au-dessus du poignet un petit cœur de drap rouge comme celui qui se trouvait [164] sur la poitrine, on y lisait : Dieu le veut. Le scapulaire dont j'ai parlé était maintenu par une petite ceinture et terminé par un capuce d'une ampleur assez médiocre. J'ajoute pour compléter le costume, qu'on fait usage de linge. Ce fut dans ce nouvel équipement, chères filles, que réuni aux frères du tiers-ordre et avec les enfants je me mis en route à pied, en avant de la communauté.

Lituanie

Nous nous dirigeons vers la Lituanie. Tous les religieux qui étaient alors à Cracovie prirent d'abord la même direction. J'en jugeai ainsi par la visite que me firent deux de nos supérieurs avec lesquels j'avais eu les plus étroites relations. Ils semblaient vouloir me témoigner leur charitable commisération. Le premier était dom Colomban, un des sujets les plus distingués de la réforme, il m'embrassa avec une tendre affection et me dit à l'oreille : "*Elegi abjectus*, etc. : J'ai préféré vivre dans l'abjection dans la maison de mon Dieu plutôt que d'habiter sous la tente des pécheurs.²⁵⁶" Le second fut le bon père Urbain, mon prieur en Valais qui, après m'avoir témoigné beaucoup de charité, me dit d'un ton prophétique : "Hélas, mon frères, vous ne serez jamais religieux de Cîteaux."

Le capuce des frères du tiers-ordre étant plus petit que celui des pères ne favorisait pas autant la modestie. D'ailleurs nous avions une surveillance à exercer qui ne la permettait pas aussi grande. Aussi commençais-je à voir un peu plus le pays et ce qui se passait sous mes yeux. J'étais loin de penser à ce bon [165] chanoine dont j'avais reçu si souvent la visite à Cracovie dans le temps que nous logions chez les récollets et que je craignais d'avoir scandalisé par trop de sincérité, lorsque j'aperçus un vieux trappiste que je ne me rappelais pas d'avoir rencontré dans aucune de nos réunions, cependant ses traits ne m'étaient pas absolument inconnus. Je l'examinais avec attention et je vis clairement que non seulement c'était Monsieur le chanoine, mais encore que l'habit qu'il avait sur le corps était la belle robe dont le cher frère Philippe avait fait revêtir le frère Jérôme dans le temps qu'il était le père hôtelier de l'abbaye de Cladraux. Je me contentai alors de faire des vœux pour la persévérance de ce bon ecclésiastique. Je pensais aux conversations que nous avions eues ensemble et je me disais que si ce cher frère me reconnaissait dans mon nouveau costume en se rappelant mon peu de ferveur, il ne serait que peu surpris de me voir devenu, selon le style vulgaire, d'évêque, meunier.

Les frères du tiers-ordre, en vertu de leur triple pitance, étaient regardés comme les forts de la Trappe, aussi sur les routes, étaient-ils employés en première ligne au chargement des bagages²⁵⁷. Tout faible que j'étais je ne restais pas en arrière dans ces occasions.

²⁵⁶ Ps (120, 5)

²⁵⁷ - Dargnies p. [135] Les barques n'étaient pas encore tout à fait équipées lorsque dès la pointe du jour on vit approcher du rivage grand nombre de voitures chargées de coffres et de paquets de toutes espèces. Comme nous nous trouvions tous réunis, notre bagage était considérable car, outre une quantité énorme de vieilles hardes dont nous ne pouvions cependant pas nous passer, nous portions avec nous de grandes caisses pleines de livres d'église et autres, dont le poids énorme nous faisait passer dans l'esprit du peuple pour avoir des trésors. Nous avions de plus une quantité considérable d'objets concernant le service divin et outre cela, bien des choses tout à fait inutile. (...) On peut juger par là de l'énorme quantité de bagages qui fut déposé sur le rivage et placé dans les barques pour y servir de bancs et de tables.

Nous ne descendions jamais sur les places publiques sans y être environnés d'une nombreuse populace (...). Le peuple ne pouvait trop admirer l'immensité de notre bagage qui était au moins aussi considérable que celui de tout un régiment et ils étaient convaincus que toutes nos caisses étaient remplies des plus précieux trésors et s'ils en eussent fait l'inventaire ils eussent été bien surpris de ne trouver dans la plupart que des vieux bouquins, des vieilles savates et des chaussons percés, etc. Si nous n'avions pas le profit, nous en avions l'honneur mais cela ne nous rendait pas plus riches. Cette persuasion du peuple aurait dû nous exposer ou à des vols ou à des insultes. Cependant

Peu de jours s'étaient écoulés depuis la reconnaissance de notre digne chanoine lorsque je le vis dans les bras de deux de nos frères qui, avec tout le respect possible le chargeaient comme une vieille valise sur une misérable charrette. Son visage me parut tellement altéré que je ne doutai pas qu'il [166] ne prit très probablement congé de la compagnie pour peu qu'il désirât prolonger son existence. C'est effectivement le parti qu'il choisit car je ne le revis plus.

J'étais passé dans le tiers-ordre par obéissance et avec résignation. J'espérais que le bon Dieu m'accorderait quelques grâces sensibles qui m'élèveraient au-dessus de cette langueur habituelle si pénible à soutenir et que quelques étincelles de ma ferveur de novice accompagneraient les premiers pas que je ferais dans cette nouvelle carrière. Je m'étais trompé. Je n'avais gagné que d'être affranchi du tourment de la faim. J'avais perdu mon bréviaire qui était mon soutien. J'étais réduit au petit office de la Sainte Volonté de Dieu qui est composé, à la vérité, du psaume 118 : *Beati immaculati in via*, etc. qui est un des plus longs comme des plus beaux du psautier, avec quelques hymnes nouvelles, des capitules, versets et oraisons pour toutes les heures du jour, mais comme cet office que nous ne chantions jamais n'était aucunement varié dans tout le cours de l'année, il me sembla bientôt d'une monotonie satisfaisant peu les besoins d'une tête malade. Nous entendions, les jours ouvriers, une messe basse, du reste nous ne paraissions au chœur que le soir pour assister au Salve Regina. Le personnel du tiers-ordre me soutenait bien peu à l'époque où j'y suis entré mais, quelques mois après, le RP y plaça plusieurs ecclésiastiques d'un mérite distingué qui relevèrent cette petite congrégation. Une partie de ces messieurs la quittèrent avant moi²⁵⁸.

Mais revenons [167] au voyage de Lituanie. Je ne me rappelle qu'avec une idée confuse les fatigues que nous y éprouvions²⁵⁹ car alors je marchais à pied, étant réputé vigoureux depuis que je faisais régulièrement mes trois repas par jour.

Nous arrivons enfin dans une abbaye de l'Ordre de Cîteaux²⁶⁰ habitée par un petit nombre de religieux et un seul novice qui me parut fort jeune. Les logements suffisants furent accordés à nos bons trappistes dans l'intérieur du monastère. Quant au tiers-ordre et aux enfants ils furent casés dans quelques bâtiments dépendants de la maison. Comme nous étions en plein été²⁶¹, je n'aurais pas craint un bivouac dans l'espoir d'être moins fatigué de ces vilains insectes domestiques qui, non moins en Pologne qu'ailleurs, rendaient tributaires nos misérables corps.

quoique souvent nous ayons passé des nuits exposés à la belle étoile sur les places, nous ne nous sommes jamais aperçu qu'on nous ait rien volé.

²⁵⁸ - Entre autre les Frères Philippe Madrolle et Raphaël Le Bouleux.

²⁵⁹ - La région portant alors le nom de Lituanie était beaucoup plus étendue qu'actuellement. Au milieu du 14^e siècle, le Grand Duché de Lituanie atteignait la Mer Noire - Cf. Annexe 30 - Voyage en Lituanie

²⁶⁰ - Wistycse, de la lignée de Morimond, fondé en 1675 (ou Wystice ou Vistic) proche de Brest-Litovsk. Avec Derneburg (1651) en Hanovre, seuls monastères cisterciens fondés dans la seconde moitié du 17^e siècle, (selon Bouton, p. 357)

²⁶¹ - Selon Dargnies, arrivée vers le milieu de juin. *Vie du RP dom Urbain Guillet* p. 104 : La chaleur était si grande que personne ne put éviter d'en souffrir beaucoup. (...) Car ce pays-là est aussi brûlant en été qu'il est froid en hiver. Mort le 11 juin 1799, à Wictrice, de François de Paule, enfant originaire de Vacheresse [dép. de Haute-Savoie], entré à Sembrancher quelque temps seulement avant le départ des trappistes.

Jusque là, chères filles, je n'avais encore flairé que les roses de ma nouvelle position. Je n'avais qu'à suivre mon modeste rang parmi les frères du tiers-ordre où je m'empressais d'exécuter ce qui m'était commandé. D'ailleurs je me considérais comme dans une école d'humilité pratique, ce à quoi je me résignais avec une espèce de consolation dans l'espérance que par des actes multipliés je pourrais acquérir un petit degré de cette importante vertu. De nouveaux combats m'étaient réservés. Dom Augustin, rempli de l'esprit de saint Benoît, attachait le plus grand intérêt à l'instruction des jeunes enfants²⁶² que sa charité avait rassemblés. Jusqu'ici le tiers-ordre était assez généralement [168] composé de gens simples et vertueux mais dont l'éducation sous le rapport de l'instruction, laissait à désirer.

Ce respectable père s'était persuadé, sans doute sur de trop faibles apparences, que le frère Jérôme devait être un peu moins ignorant et qu'il pouvait être utile sous quelques rapports à la jeunesse. Je fus donc chargé d'une division d'enfants assez nombreuse. Je fis alors toutes les représentations que peut faire consciencieusement un religieux connaissant son insuffisance mais qui, avant tout, veut rester dans les limites de la dépendance à l'égard de son supérieur. Je me soumis donc à une charge que je ne pouvais supporter sans miracle.

À Dieu ne plaise que je permette de blâmer les institutions du RP dom Augustin qui, dans toutes ses œuvres s'est rendu le zélé imitateur de saint Benoît et de saint Bernard²⁶³. Cependant il est certain que pour entrer parfaitement dans les vues de ce digne abbé quant à ce qui tient à l'éducation des enfants, il eut fallu être doué de tous ses talents et par dessus tout, de ses vertus²⁶⁴.

²⁶² - RB chapitres 30, 37, où il est indiqué la façon de corriger les enfants et de se comporter envers eux, et chapitre 59, le cérémonial de réception des enfants en bas âge amenés par leur parents.

²⁶³ - Les cisterciens ne se sont pas conformés, à l'origine, à la Règle de saint Benoît, en n'admettant pas d'enfants au monastère, bien qu'ils "voulaiement s'attacher plus étroitement et plus parfaitement à la Règle du bienheureux Benoît", "Petit Exorde de Cîteaux", II, 3, *Cîteaux, documents primitifs*, 1984, p. 29.

²⁶⁴ - Dargnies p. [41] (...) Un si grand nombre d'enfants ne pouvant plus être gouvernés et instruits par un seul, il fallut songer à leur procurer des pédagogues. Mais comment faire ? Il n'y en avait aucun. Ce nouvel établissement qui était l'ouvrage de trois mois au plus, n'avait été nullement prévu. On se trouvait chargé d'enfants et personne pour les soigner et les instruire. Tout autre que le R.P. eut été sans doute très embarrassé. Cependant, sans sortir de son monastère, il trouva le moyen de pourvoir à tout. Quelques novices de chœur à qui les circonstances firent trouver qu'ils n'avaient point de vocation pour être religieux, quelques novices convers et des frères donnés lui fournirent en un instant, ce qui, selon bien d'autres, eut exigé plusieurs années de préparation. Tous les frais du doctorat consistèrent en un changement d'habit et ces bonnes gens se trouvèrent fort étonnés d'être devenus en un instant capables d'élever et d'instruire les enfants. Comme le nombre ne laissa pas d'en être assez considérable, ils formèrent une espèce de corporation à part dans l'ordre, à laquelle le R.P. voulut donner un nom et après une délibération capitulaire, il fut décidé qu'on les appellerait les frères du tiers-ordre de la Trappe. Et afin qu'ils fussent distingués des enfants, le R.P. voulut que tout maître en charge porta la couronne, que sur le scapulaire devant la poitrine, il eut un morceau d'étoffe rouge taillé en forme de cœur, de même que sur les parements des manches, avec cette inscription ou en latin ou en français : *La Sainte Volonté de Dieu*. On a depuis supprimé le cœur des manches, parce que il a sans doute paru trop militaire. Vous comprenez facilement, Monsieur, que cette création subite de nouveaux docteurs n'était qu'en attendant, le R.P. était bien persuadé qu'une fois que son établissement serait connu, ils ne manqueraient pas de gens instruits qui s'empresseraient de le venir aider à faire la bonne œuvre. Mais il compta devant son hôte et tout le tems que j'ai été au monastère je n'y ai jamais vu que deux à trois sujets capables d'enseigner ou s'il y en a eu quelques autres, ils y ont tenus si peu de tems qu'on peut les compter à peu près pour rien. Il a presque toujours été obligé de puiser dans la même source.

Un mot sur le régime qui s'observe à l'égard des élèves de la Trappe²⁶⁵. Il éclaircira ma proposition. Les enfants élevés dans les monastères de dom Augustin y trouvaient une nourriture saine et assez abondante. Ils pouvaient même faire gras ainsi que leurs instituteurs lorsque le logement qu'ils occupaient était situé dans l'enceinte des dits monastères. Le temps du repos était bien suffisant. Ils étaient convenablement couverts mais ils couchaient toujours habillés sur des paillasses. [169] Leur costume consistait en une petite tunique de laine blanche avec un scapulaire noire, un petit capuce y tenant et une ceinture de même couleur. Les vêtements de dessous étaient en rapport avec la saison et le climat. Quant à la chaussure elle était celle des religieux : de gros souliers ou même des sabots. Ils faisaient usage de linge. On peut dire que ces enfants, nés pour la plupart dans la classe pauvre, étaient mieux pour le vivre et le vêtement que chez leurs parents. Ils étaient jour et nuit sous les yeux de leurs maîtres qui protégeaient leur innocence. Les élèves aussitôt leur lever faisaient leur prière, assistaient à la sainte messe, puis venait le déjeuner suivi de l'étude.

Jusqu'ici tout se présente naturellement et ne montre qu'un établissement d'éducation ordinaire, au costume près. Mais la grande difficulté se rencontre dans ce qui me reste à dire. La loi du silence, si rigoureuse chez les trappistes, existe pour le tiers-ordre et pour les enfants. Les frères ne pouvaient parler qu'à leur supérieur, à moins d'une dérogation commandée par une nécessité absolue et avec la permission du supérieur. Comme par exemple si deux maîtres étaient forcés de se concerter entre eux pour procurer le plus grand avantage des élèves.

Les enfants ne peuvent se parler en aucun temps, seulement ils peuvent se faire quelques signes pour quelque objet d'utilité. Mais comme l'abus se glisse partout, il s'en trouvait de si exercé dans cette sorte de pantomime que plusieurs avaient des conversations suivies. Ils ne peuvent [170] point parler indifféremment à tous les frères, mais à celui-là seul à qui ils sont confiés ou au frère supérieur. Les élèves de la Trappe n'ont point de récréation proprement dite. Il y a dans le jour, des intervalles où pour y suppléer, ils sont employés à des travaux manuels proportionnés à leurs forces mais toujours en silence.

Nous pouvons maintenant juger de la difficulté qu'il y a à contenir dans les limites étroites d'un tel règlement, une multitude d'enfants parmi lesquels il s'en rencontre qui sont naturellement vifs et pétulants. Ce n'est que par la grande variété des exercices, par l'art de rendre l'étude agréable et par les châtiments à l'égard de plusieurs, qu'on peut arriver à ce but si difficile à atteindre, ce qui suppose des qualités peu communes chez l'instituteur.

La première fois que je me trouvai au milieu des enfants comme maître, je ne pus m'empêcher de remarquer la joie qu'ils en éprouvèrent. J'y pris part, sans toutefois concevoir la moindre espérance de succès. De la joie, les élèves passèrent à la dissipation et dès la première séance, je vis clairement que je n'étais pas plus dans ma vocation que dans mon attrait. Cependant par une sorte d'habitude, le bon ordre fut maintenu dans la classe mais mon air gai et indulgent promettait à cette jeunesse une liberté dont elle devait abuser.

De mon côté, souffrant habituellement des nerfs, ne pouvant me composer à volonté, je voulais éviter de paraître trop sérieux. Mais hâtons-nous de sortir de ce mauvais pas en disant que

²⁶⁵ - Cf. Annexes 31 - Les enfants

les trois premiers jours [171] étaient à peine écoulés que les élèves ne sachant plus comment me témoigner leur affection, sautaient à mon cou et sur mes épaules. Je ne pouvais plus contenir leur élan. Je m'étais montré trop bon enfant, pour essayer du rôle de rébarbatif.

J'allais donc trouver le RP abbé et lui fis le détail de ce qui s'était passé pendant ces trois fameuses journées. À quoi il me répondit qu'il fallait employer les punitions. Je lui représentai que dans l'état où je me trouvais continuellement, il m'était impossible de faire l'emploi de ce dernier moyen en demeurant dans les bornes de la modération qui seule peut les rendre utiles. Puis prenant mon ton naturel, j'ajoutai que je ne pouvais pas répondre que le premier enfant que je serais obligé de réprimander ainsi ne s'en ressentît trop longtemps, que j'aimerais mieux laisser la correction à d'autres plus maîtres d'eux-mêmes. Le RP se rappela les petites équipées involontaires qui m'étaient échappées dans les différents voyages, il me fit remplacer.

N'ayant que le petit office de la 'Volonté de Dieu', peu d'exercices spirituels, je me trouvai employé à quelques fonctions extérieures propres à me faire faire quelques progrès dans la sainte humilité, plus nécessaire que jamais dans ma nouvelle position. Mais je n'étais pas assez soutenu extérieurement pour surmonter le dégoût qu'elle me causait, ou plutôt je n'étais pas assez fidèle à la grâce. Habitué à vivre avec des hommes célestes, les moindres imperfections de nos bons frères choquaient ma fausse délicatesse qui [172] souffrait de la rusticité de plusieurs.

Le supérieur à la tête du tiers-ordre était un vertueux jeune homme mais en qui, par suite de ma mauvaise disposition, je ne voyais que du ridicule et des scrupules. Il avait profité des salutaires avis de son curé pour la morale, et des soins du maître de son école pour l'instruction. Il eut pu m'être utile dans les beaux jours de ma ferveur, mais ayant perdu ma simplicité dans les emplois que j'avais occupés et par la dissipation des voyages, je ne voyais en lui qu'un homme fort commun pour lequel mon estime n'allait pas jusqu'à la confiance.

Je ne saurais exprimer les rudes combats que j'eus à soutenir de la part de mon imagination pendant le temps que je passai en Lituanie. Je me voyais hors de mon attrait et à peu près assimilé à un mercenaire qui paie de ses sueurs le pain dont on le nourrit. Lorsque j'entendais de loin des cisterciens chez lesquels nous étions logés, chanter à pleine voix le saint office qui est absolument le même que celui que j'avais chanté moi-même plus de deux ans et demi, je sentais naître en moi le désir d'aller me présenter à leur abbé. Cette tentation prenait en moi d'autant plus de force que j'étais persuadé que je serais reçu à bras ouverts comme plusieurs de nos bons trappistes qui, tout profès qu'ils étaient, avaient pris ce parti. Puis ensuite, pensant à la très affectueuse charité de dom Augustin envers moi, j'avais horreur d'avoir pu penser à lui causer ce déplaisir. Je devenais ensuite plus calme, me considérant entre les mains [173] de la divine Providence, je formais la résolution de boire le calice jusqu'à la fin et de me laisser aller au fil de l'eau jusqu'à ce que le bon Dieu en ordonnât autrement.

Lorsque j'avais l'occasion de voir le RP en particulier, ce qui était assez rare car il voyageait continuellement dans l'intérêt de ses religieux fort dispersés alors, je lui parlais de mes dégoûts et de toutes mes idées extravagantes, à quoi ce digne père me répondant sur un ton gai et aimable, me remettait d'aplomb pour quelques jours jusqu'à ce qu'il se formât de nouveaux orages. Je ne fus pas le seul qui éprouva la tentation de passer chez les cisterciens de Lituanie, un de ces anciens pères se donna à eux au moment où nous quittâmes leur abbaye. Cependant ne se

trouvant pas relevé d'une manière assez tranquillisante de son vœu de stabilité dans la réforme, il revint nous rejoindre peu de temps après. Mais j'ai su qu'au bout de deux an il était sorti derechef ayant obtenu comme beaucoup d'autres un bref de sécularisation.

Pendant que je combattais contre tous les égarements de mon imagination, notre infatigable supérieur surmontait toutes les difficultés qui jusqu'ici avaient retardé l'effet des bonnes dispositions de l'empereur de Russie à notre égard. Deux monastères venaient d'être accordés. ils étaient situés l'un et l'autre en Volhynie. Celui vers lequel nous fûmes dirigés était une abbaye de basiliens. La belle saison qui dure peu dans ces pays commençait à faire place aux frimas lorsque nous nous mîmes en route mais les peines de tous genres que j'avais [174] éprouvées pendant le séjour de plusieurs mois que nous venions de passer ne me permettaient pas de craindre un nouveau déplacement. Ce voyage fut long et très fatigant tant à cause des pays marécageux que nous avions à parcourir que par la rareté des villages et des habitations. On voyageait à pied²⁶⁶. Le RP abbé marchait en tête de la communauté. De temps en temps on s'arrêtait dans ces vastes déserts pour faire cuire les légumes portés à la suite avec les marmites. On prenait en plein air le frugal repas dans la vaisselle de bois usitée à la Valsainte, transportée avec autant de soin que si c'eût été des vases de grand prix.

Le digne supérieur malgré tant de fatigues et de privations montra toujours son invariable attachement à la règle. Pendant qu'on préparait ainsi en plein champ une nourriture insipide dont une faim dévorante était le seul assaisonnement, cet imperturbable père tenait le chapitre des coupes.

²⁶⁶ - Cf. Annexe 32 - Voyage vers Zidizine

Ziditzine

Enfin vers la fin de septembre 1799 nous arrivâmes à l'abbaye de Ziditzine²⁶⁷ à deux lieues environ de Lucko capitale de la Volhynie. Ce fut le terme de mes voyages avec les bons pères de la Trappe. Chères filles me voilà donc parvenu à ma dernière station. Ce fut là que, sans rien perdre de mon attrait pour la vie religieuse, se terminèrent mes épreuves, malgré tous les efforts que je fis pour les prolonger, mais ce fut en vain, le Seigneur ayant sans doute d'autres vues sur son pauvre serviteur.

Le monastère où nous arrivions avait été donné aux trappistes en toute propriété par l'empereur de Russie ainsi que tous les [175] revenus qui y avaient été attachés, mais le R.P. abbé, après s'être concerté avec l'archevêque de la province, était convenu de laisser la jouissance de la moitié des propriétés aux anciens religieux basilien qui étaient au nombre de trois, qu'ils se retireraient dans la maison abbatiale qui était belle et spacieuse.

Les religieux de dom Augustin occupèrent le chœur, les cloîtres et tous les lieux réguliers. Cet arrangement, loin d'être considéré comme une disgrâce par les anciens propriétaires, leur parut d'autant plus avantageux qu'ils étaient menacés depuis longtemps d'être renvoyés de leur monastère, tandis que par ce traité ils avaient plus d'assurance de rester dans leur maison et d'y conserver des moyens d'existence qui les mettaient non seulement à l'abri du besoin mais les laissaient dans l'aisance. Ce qu'il y a de certain c'est que ces religieux ont toujours vécu dans la plus parfaite union avec les trappistes et qu'ils ne les ont vu partir qu'avec regret²⁶⁸. Les trappistes qui occupèrent l'abbaye de Ziditzine étaient en grand nombre. Comme le père dom François de Paule le médecin en faisant partie, dom Augustin y avait fait transporter plusieurs de nos bons pères sérieusement malades. Aussi on pouvait considérer cette maison comme l'infirmierie de la réforme.

Mais revenons au tiers-ordre dont je ne devais sortir que pour aller respirer l'air du siècle. Il y avait au bout du vaste jardin un grand bâtiment qui avait servi de serre pour conserver des arbustes pendant l'hiver. Ce fut le lieu désigné pour nous [176] loger ainsi que les enfants. Il y avait dans ce même bâtiment différentes pièces dont on nous fit quelques lieux réguliers, mais le tout se trouvait si étroit à raison du nombre d'individus, qu'on y respirait à peine. Tous les matins il fallait empiler les paillasses des maîtres et des élèves, ce qui causait une poussière insupportable. Le soir nous éprouvions le même désagrément en disposant les couchés. Il n'était pas très facile

²⁶⁷ - Cf. Annexe 33 - Description de Ziditzine par Père François de Paule Dargnies.

²⁶⁸ - Dargnies p. [169] - Si nous pleurions en sortant de Ziditzin, Monsieur, tout le monde ne pleurerait pas, l'abbé et ses bons religieux je crois, se mirent à table ce jour-là en signe de réjouissance et si la Providence leur a conservé la stabilité dans leur état, ils l'ont inscrit sur le calendrier de leur monastère, pour en faire un jour de fête solennelle à perpétuité. Quoi qu'il en soit cependant, nous ne pouvions qu'admirer leur vertu et certainement, nous autres Français, ne serions pas capables de nous comporter avec la tranquillité et la modération qu'ils ont fait paraître en cette circonstance à notre égard.

de donner une issue à cette même poussière dans un climat où le froid s'élève jusqu'à 22°²⁶⁹. À l'époque de notre arrivée n'ayant aucun emploi, j'étais assez souvent chargé de faire le ménage ce qui convenait peu à ma poitrine délabrée. Les améliorations dont je m'étais flatté en quittant la Lituanie jusqu'ici, ne répondaient pas à mon attente, aussi mon dégoût pour le tiers-ordre croissait sensiblement, lorsque la divine Providence daigna me procurer une diversion qui me devenait nécessaire.

Dans le cours de nos voyages nous avons perdu quelques religieux qui nous avaient quittés, mais aussi nous avons fait quelques prosélytes, au nombre desquels se trouvait un jeune homme de Vienne en Autriche, horloger de profession²⁷⁰, lequel continuait à travailler de son état. Il avait fait son noviciat sous les ailes du RP Colomban si utile à la réforme.

Ce bon père qui depuis deux ans supportait si courageusement une maladie de poitrine, remplaçait encore dom Augustin pendant ses fréquentes absences²⁷¹. Ce bon père, dis-je, malgré ses souffrances continues [177] voulut bien penser à moi qu'il avait vu avec regret passer dans le tiers-ordre. Il se rappela que j'avais une certaine adresse pour plusieurs petits ouvrages et jugea que ce pourrait être une occupation agréable pour moi de travailler à l'horlogerie. Il m'en fit donc la proposition que j'acceptai avec joie. Je fus donc donné pour apprenti au bon allemand qui

²⁶⁹ - On ne précise pas si ce sont des degrés réaumur ou celsius : 22° R = 27,5 °C.

RAEMY, p. 152 - En décembre 1794, par 20 degrés réaumur de froid, le duc d'Ayen cheminait à pied sur la route de Morat pour se rendre à Greng (dans le canton de Fribourg).

Sœur Maur, p. 417 - Le premier hiver que nous passâmes [à Orcha, 1798-1799] fut très rigoureux, les gens du pays disaient même, qu'il avait 60 ans qu'ils n'en avaient vu un pareil. Nous souffrîmes grandement du froid. (...) Les règlements ordonnaient que l'on n'eût du feu, pour la communauté, que dans un seul endroit, et qu'on ne s'y chauffât qu'un quart d'heure ; mais le froid était si grand qu'il nous fut impossible de les suivre sur ce point.

Dom Urbain - Pièce 29 - Amsterdam le 18 janvier 1803 - Dimanche dernier pendant la messe une dame en communion est tombée de froid et on l'a emporté pour morte. Tu peux croire que la place que je tenais là n'était pas des plus chaudes, il n'y avait pas de feu sur l'autel ni dans l'église. À la vérité dans ce pays les églises catholiques étant des maisons particulières donc moins froides que les autres, mais comme elles sont fort grandes, quoique mieux fermées, elles sont encore très froides.

Ce froid m'embrasse beaucoup parce que je ne puis passer plus loin et qu'il m'en coûte plus ici pour un jour que dans l'endroit que je viens de quitter, pour deux semaines. Cependant *quand même le port ne serait pas gelé*, je n'ai rien du tout pour payer mon passage. Je cherche à passer du côté des États-Unis.

Des variations de températures de grande amplitude sont connues : de 2 500 à 1 000 av. JC, climat plutôt chaud ; de 1 000 à 300 av. JC, plutôt froid ; de 250 av JC à 400 ap. JC, période chaude ; de 400 à 750, froid ; de 800 à 1150, dans cette période se situe la fondation de Cîteaux, chaud, certains cols des Alpes ont pu être praticables alors qu'actuellement, ils sont envahis par les glaces ; de 1200 à 1460, en baisse ; de 1460 à 1590, en hausse. La période de 1645 à 1715 fut particulièrement froide et jusqu'en 1850 elle est appelée le 'petit âge glaciaire', à cause de la baisse générale de la température. Les glaciers des Alpes ont connu une très importante avancée. Depuis le milieu du 19^e siècle, on constate un adoucissement du climat ; les glaciers ont reculé de façon très importante.

Le 16 décembre 1997, il fit -30° C à Kiev en Ukraine et -45° C dans la république des Komis. (DL du 17 décembre 1997)

²⁷⁰ - Lorsqu'un groupe de moines sera en Amérique, avec dom Urbain Guillet à leur tête, envoyés pour essayer de fonder, il y aura parmi eux un horloger au nom inconnu, dont les œuvres de grande qualité seront la principale source de revenus pendant un temps. Était-ce le même personnage ?

²⁷¹ - Père François de Paule Dargnies écrit dans la notice de Frère Colomban Morogue : "Lorsque nous fûmes sur le point d'entrer en Russie, le R.P. [Augustin] ayant cru apercevoir de l'affaiblissement dans son esprit, mit un autre prieur à sa place."

n'eut pas de peine à me mettre au courant de certains petits ouvrages que je faisais avec plaisir et qui me fatiguaient beaucoup moins que mes précédentes occupations. D'ailleurs j'avais la permission de parler avec le père horloger. C'était un très bon religieux, d'une forte complexion et qui ne paraissait pas trop souffrir des rigueurs de la règle qu'il supportait avec joie.

Il y avait déjà plusieurs semaines que je me livrais à ce genre de travail auquel je prenais goût, lorsque dom Augustin vint nous rejoindre. Après s'être occupé des besoins de la communauté, il alla visiter l'établissement du tiers-ordre auquel il ne portait pas un moindre intérêt. Enfin ce bon père vint à la petite horlogerie où je me trouvais. C'était l'heure du travail. Ce digne père après nous avoir adressé quelques paroles encourageantes et pleines de bonté me tira à part. Il me demanda comment je me trouvais de mon nouveau genre d'occupation. Je lui répondis gaiement que je m'en trouvais fort bien et qu'il me semblait que je commençais à faire mieux ce à quoi j'étais employé. Le RP prenant un air plus sérieux me demanda ce que je préférais ou de continuer à m'occuper de ce travail ou d'aller seconder [178] le père infirmier. Je lui répondis que par goût j'aimais mieux l'horlogerie mais qu'il fallait aller à l'infirmerie. "Eh bien, mon frère, vous irez à l'infirmerie..."

Il est probable que si j'avais fait quelque observation au R.P. abbé qui d'ailleurs connaissait mes misères de plus d'une espèce, il m'eût laissé dans le seul genre d'occupation qui me convint et dans lequel j'aurais pu me soutenir à la Trappe. Mais le bon Dieu qui me voulait ailleurs, permit que par un acte de vertu qui n'était pas selon la science, je me prononçasse pour un emploi tout à fait incompatible avec ma position physique et morale.

Enfin, chères filles, le Seigneur voulait que je fusse l'époux de votre digne mère que je devais perdre dans un âge si peu avancé²⁷² et que vous fussiez mes enfants afin que vous offrant de bon cœur, quoique avec douleur, à sa divine Majesté, je préludasse au redoutable office de sacrificateur de la loi nouvelle dont il a daigné me revêtir malgré mon indignité²⁷³.

Mais avant d'aller faire mon service à l'infirmerie, revenons un peu sur le tiers-ordre qui éprouva, au retour du R.P. abbé, quelques améliorations. Parmi les personnes qui vinrent se joindre aux trappistes furent plusieurs jeunes ecclésiastiques français qui, après avoir mesuré leurs forces avec la règle, se proposaient, comme beaucoup d'autres avaient fait avant eux, de battre en retraite. Dom Augustin leur proposa d'essayer de son tiers-ordre avant de rentrer dans le siècle. Parmi ces messieurs il y en eut quelques uns qui y consentirent, ce qui [179] fut très avantageux à cette petite congrégation ainsi qu'aux jeunes élèves, en fortifiant les études. Je pourrais citer entre les sujets que nous eûmes à cette époque deux professeurs dont l'un de Paris et l'autre de Fribourg en Suisse. Mais comme je n'ai eu que très peu de rapports avec ces messieurs, je passe à un troisième qui, avant l'émigration était directeur du séminaire de Rennes en Bretagne, homme d'un vrai mérite²⁷⁴, que le RP nous donna comme supérieur.

²⁷² - Son épouse est morte le 16 juillet 1828, à l'âge de 43 ans.

²⁷³ - Il était alors prêtre depuis le 18 décembre 1830.

²⁷⁴ - Frère Philippe Madrolle. Dargnies, p. [67] [Au printemps 1798 celui qui fut chargé de confesser la communauté fut] Frère Philippe c'était un novice, très peu instruit de nos règlements et qui avait à peine quelque teinture du saint ministère.

Le sacrifice que je venais de faire volontairement d'une position qui semblait faire une sorte de diversion à mes souffrances habituelles pour la pratique de l'obéissance, m'obtint de la bonté de Dieu quelques grâces sensibles, à l'aide desquelles je me rendis à l'infirmerie sans avoir trop à combattre ma répugnance naturelle pour les fonctions qui m'attendaient, car je n'y étais envoyé que pour y remplir les plus bas offices. Je fus loin de trouver ce séjour de douleurs, de mourants et de morts aussi commodément disposé que notre infirmerie de la Valsainte. Il consistait en une grande chambre où se trouvaient confondus celui qui n'y était retenu que par un gros rhume, avec l'agonisant et le cadavre encore chaud de celui qui venait d'expirer. Ce misérable hôpital était tellement éloigné de ces lieux qu'on ne nomme pas, qui sont cependant si nécessaires, qu'il fallut y suppléer de la manière la moins inconvenante et la moins fâcheuse pour les infirmes. Mais ne nous arrêtons pas trop humainement à un sujet d'horreur pour l'homme charnel, pensons que ce lieu [180] fut pour plusieurs de ces saints pénitents le vestibule du ciel.

Cette infirmerie²⁷⁵ était la seule, aussi y trouvai-je des religieux du chœur, des frères convers et donnés, des frères du tiers-ordre et même des enfants. Le charitable père François de Paule²⁷⁶, tout à la fois médecin et infirmier, était accablé du soin de tant de malades. À peine avait-il le temps de dire son bréviaire, il réclamait un aide et ce fut une joie sensible pour lui lorsqu'il vit entrer le frère Jérôme qu'il reconnut malgré son changement de costume²⁷⁷. Aussi la circonstance du lieu ni le grand nombre de témoins ne purent retenir son élan et nous nous embrassâmes comme si nous eussions été à une noce.

À tant de malades dont plusieurs touchaient au dernier terme de leur existence, vint se joindre dom Colomban, notre prieur. Ce digne père qui fut peut-être le sujet le plus distingué que le R.P. abbé ait reçu dans sa réforme, comme aussi celui qui l'a servi le plus utilement, était déjà attaqué de sa maladie de poitrine avant de quitter la Suisse. Cet excellent religieux que ses vertus élevaient au-dessus des faiblesses de l'humanité, travaillé d'une fièvre lente et d'une toux continuelle, conduisit la plus nombreuse colonie des trappistes, traversa l'Allemagne, vint établir ses frères à Vienne, se fit admirer de l'empereur François II et soutint la réforme contre la secte des Illuminés qui, par des manœuvres dignes de la philosophie moderne, était sur le point de l'anéantir et d'en disperser les sujets. Non seulement il parvint à détromper ce prince qui s'était laissé séduire, mais [181] il en obtint une somme considérable pour fournir aux frais du voyage quand on se retira dans la Pologne russe.

Enfin ce saint religieux qui n'avait pas trente-cinq ans²⁷⁸, usé de travaux et d'austérités et chargé de mérites, venait terminer sa précieuse course aux yeux du Seigneur sur une misérable paille dans l'infirmerie la plus pauvre qu'on puisse imaginer. Je ne saurais exprimer la pénible impression dont je fus pénétré en voyant cet excellent homme réduit à une telle extrémité. Le bon père François de Paule n'en était pas moins touché. Sa grande expérience et ses

²⁷⁵ - Annexe 34 et Annexe 18 - Infirmerie

²⁷⁶ - C'est toujours le même infirmier depuis la Valsainte.

²⁷⁷ - Ils s'étaient connus quelques mois à la Valsainte et avaient collaboré à l'infirmerie.

²⁷⁸ - Dargnies p. [295] : "Il expira en pleine connaissance, au commencement de l'hiver 1799, âgé à peu près de 26 ans".

connaissances dans l'art de guérir ne lui permettaient pas de douter que ce cher malade ne fût sans espoir. Nous ne pouvions par nos soins empressés, que tempérer ses douleurs et éloigner quelques jours sa dissolution prochaine. Dom Colomban dont la douceur était comme le vernis donnant le plus brillant éclat à ses précieuses vertus, se confondait en recevant les petits soulagements qu'on s'efforçait de lui procurer. Après quelques jours de repos, la poitrine du malade, sans donner plus d'espérance, parut moins déplorable.

Le démon, cet ennemi acharné du genre humain et surtout des grands serviteurs de Dieu, crut sans doute que le séjour de l'infirmerie lui serait favorable pour attaquer avec quelque succès celui qui, à la tête d'une fervente communauté, l'avait tant de fois terrassé. Cet esprit de malice commença par diminuer dans notre pieux malade l'amour des saintes rigueurs qu'il avait constamment exercé sur lui-même depuis le jour de son [182] entrée en religion. Il parvint ensuite à lui persuader que son état n'était pas tellement désespéré qu'il ne pût même recouvrer la santé si on faisait l'emploi de remèdes moins communs que ceux qui sont en usage chez les trappistes. Ce bon père demanda à user de potages gras, ce qui n'est pas contre la règle mais ce dont les plus fervents religieux désirent se priver ordinairement et ce que n'acceptent ceux d'une vertu commune que d'après l'ordre positif du supérieur. Dom Colomban parut plus empressé pour obtenir ce qu'il croyait pouvoir le soulager et semblait moins touché des services journaliers que nous lui rendions. Dans l'état où il se trouvait, il avait encore de quoi édifier des séculiers, cependant à la Trappe il était comme un astre qui semble s'éclipser. Dans les petites exigences du bon père, nous nous regardions avec dom François de Paule et sans rien dire nous avions la même pensée, celle du prophète Jérémie : "Comment l'or a-t-il perdu son excellente couleur ?²⁷⁹"

Nous redoublions de soins à l'égard de dom Colomban dont les maux semblaient se modérer, lorsque tout à coup il lui survint une crise si forte qu'il fallut s'empresser de lui administrer les derniers sacrements, qu'il reçut cependant avec une parfaite connaissance et beaucoup d'édification pour toute la communauté. Ce fut le moment que Dieu avait marqué pour rendre à la vertu de son généreux serviteur son premier éclat. Revenu de cette crise effrayante, ce digne père se reprocha devant ses frères son immortification dans les termes les plus touchants.

Dom Colomban vécut encore quinze jours et fut un parfait modèle [183] de renoncement à lui-même, de régularité et de patience au milieu des douleurs les plus aiguës. Sa mort fut aussi consolante que sa vie avait été remarquable par la pratique constante de toutes les vertus religieuses. Il est bien visible que le bon Dieu ne permit quelques petites marques de faiblesse dans un si saint homme que pour le préserver dans ses derniers combats de tout sentiment de présomption. Ce fut le 2 octobre 1799 que la réforme de dom Augustin fit cette grande perte, sentie vivement par tous, et ce fut une grande consolation pour dom François de Paule et pour moi qu'il ait rendu à Dieu sa belle âme entre nos bras après nous avoir promis de nous secourir de ses prières si le Seigneur lui faisait miséricorde, ce qu'il espérait fermement par les mérites infinis de Notre Seigneur.

²⁷⁹ - Lm 4, 1. Rgl tome 1, p. 60 - L'infirmerie est un lieu où l'on perd souvent l'esprit de pénitence et de mortification qui doit nous accompagner jusqu'à la mort.

La mort de dom Colomban²⁸⁰ fut précédée et elle fut suivie de celle de plusieurs de nos bons pères²⁸¹. En moins d'un mois nous perdîmes quatre religieux, ce qui faisait dire à un père basilien que le climat tuerait tous les trappistes en peu de temps. Nous avions parmi nos infirmes un jeune religieux que nous appelions frère Bernard²⁸². Malgré le silence continu et toutes les pratiques d'anéantissement en usage, lesquelles travestissent tellement un religieux qu'il est assez difficile de pouvoir deviner le rang qu'il a pu tenir autrefois dans la société, tout annonçait en celui dont je parle un homme distingué, malgré sa profonde humilité. J'ai su depuis que c'était un gentilhomme provençal, entré comme officier dans les troupes du roi de [184] Sardaigne. Dom Augustin, qui avait apprécié le mérite de ce jeune homme, voulait l'élever au sacerdoce pour le rendre plus utile à la réforme. Il était déjà diacre lorsqu'il fut atteint de la maladie de poitrine qui l'enleva.

Le frère Bernard était dans la dernière période de la maladie pendant laquelle il avait été un exemple de vertus. Déjà il avait reçu à l'église les derniers sacrements. Cependant tout semblait annoncer qu'il ne touchait pas encore à son heure extrême lorsque tout à coup, se sentant défaillir, il dit au père infirmier qu'il n'y avait plus de temps à perdre pour le mettre sur la cendre et sur la paille afin d'y rendre le dernier soupir. Une circonstance, fort rare sans doute à la Trappe, s'opposait à pouvoir satisfaire de suite le pieux désir de ce cher agonisant. On avait cru devoir accorder l'entrée de l'infirmerie à un médecin séculier pour un frère du tiers-ordre attaqué d'une maladie de vessie et qui souhaitait beaucoup faire une consultation²⁸³. Or, ne voulant point rendre ce docteur étranger, témoin d'une pratique qui eut pu le scandaliser, toute respectable qu'elle fût en elle-même, il fallut différer jusqu'à son départ. Aussitôt que l'œil étranger eût disparu, nous mîmes en devoir de placer le cher frère Bernard sur l'autel (la cendre et la paille) où il voulait consommer son sacrifice. Jusque là, sa présence d'esprit était entière mais

²⁸⁰ - Cf. Annexe 35 - Dom Colomban - Malade lors du départ en exil en 1798, il fut placé sur un traîneau et eut beaucoup à souffrir du voyage. À Vienne la communauté dont il était chargé se trouva dans une situation très difficile : dom Augustin ne donnait plus signe de vie depuis de longs mois, les autorités civiles ne lui permettait pas de s'installer dans le pays, ni d'émigrer sans avoir un lieu d'hébergement à l'étranger, ce qu'elle ne pouvait pas obtenir. D'accord avec le Nonce, la communauté fut d'avis de se disperser, ne pouvant plus exister en tant que telle. Seule une voix s'éleva contre cette dissolution. Dom Colomban sut l'écouter. Ce fut le salut. Il fut déchargé de la responsabilité de prier juste avant l'entrée en Russie.

²⁸¹ - Selon les notices de Dargnies, il y mourut les Frères Jean Girardin, donné, 40 ans environ et Meinrad, prêtre du tiers-ordre. Après Père Colomban, prêtre, 26 ans environ, Frères Jean-François, prêtre, 72-73 ans, Jean B. novice convers, Bernard, 32-33 ans, Antoine, convers, 34 ans environ, Marie Joseph Lessur, convers, 25 ans, soit 8 pendant le séjour à Zidizine.

²⁸² - Dargnies, page [297] - Frère Bernard dit Victor Antoine de Vese de Beronne, diacre, profès du Piémont. Il vint se joindre à nous avec les autres piémontais. C'était un religieux d'une grande douceur et plein de charité. Il la fit singulièrement paraître dans l'emploi d'infirmier qu'il exerça pendant une partie de la route. Quoique grand et bien constitué en apparence, il était d'une santé délicate. Les fatigues qu'il se donna auprès des malades, la disposition scorbutique de ses humeurs, le froid de la Russie, furent les causes de sa mort. Il fut attaqué d'enflure inflammatoire aux jambes. L'humeur remonta sur la poitrine. Il s'établit en peu de temps une expectoration purulente qui le jeta dans la phthisie et termina sa carrière à peu près à l'âge de 32 à 33 ans vers le commencement de l'année 1800 dans le monastère de Zidizein en Volinie.

²⁸³ - Rgl tome 2, p. 407 - On se passera autant qu'on pourra du secours des médecins et chirurgiens séculiers. Si cependant dans quelque cas extraordinaire on était forcé d'avoir recours au ministère de quelqu'un d'entre eux, on tâchera de lui conduire le malade à l'appartement des hôtes plutôt que de le faire venir lui-même à l'infirmerie.

dès l'instant qu'il fut dans la position qu'il avait si ardemment désirée, il entra en agonie avec des convulsions telles que le R.P. abbé crut devoir congédier la communauté, [185] dans la crainte qu'un spectacle si effrayant ne nuisît à quelques religieux faibles. Il n'en laissa auprès du moribond que deux ou trois que le supérieur jugea plus forts que les autres. Quant au père François de Paule et moi, nous ne perdîmes rien de cette scène déchirante. Ce dernier et vigoureux combat d'une nature qui abhorre sa destruction se prolongea depuis la fin du jour jusqu'à minuit où ce bon frère entra dans la joie du Seigneur. Ce qui me remua le plus profondément furent les cris lamentables de ce pauvre frère qui recommençait sans cesse cette phrase qu'il ne put jamais terminer : "Je me sens mourir de manière, de manière..." Ce qui aurait pu être pris pour des cris de désespoir si la vie régulière et surtout les vertus pratiquées par le frère Bernard n'éloignassent naturellement de nous cette affligeante pensée. Il nous fut consolant de croire que ce bon frère était frappé de la crainte de ne pouvoir finir sur la cendre et la paille et se croyant encore sur sa couche, gémissait de mourir à la manière des séculiers.

Le Seigneur avait fait une ample moisson dans notre infirmerie, ce qui rendit au père infirmier son emploi moins accablant car il est certain que depuis six semaines que nous étions en Volhynie nous avons été continuellement parmi les morts et les mourants. Je profitai de ce repos, suite de pertes affligeantes, pour demeurer un peu plus avec nos bons frères du tiers-ordre, d'ailleurs j'avais un véritable besoin de changer de place et de plus j'avais un grand désir de connaître le bon frère Raphaël²⁸⁴ notre nouveau [186] supérieur que jusqu'ici je n'avais pu voir qu'au réfectoire ou pendant le grand silence²⁸⁵. J'avais d'autant plus de besoin de trouver un confident prudent et éclairé que mon service à l'infirmerie m'avait nui considérablement tant au physique qu'au moral.

Il ne me fallut pas un long entretien avec ce jeune ecclésiastique pour me sentir porté à la confiance. En peu de mots je lui fis l'histoire de ma vocation, de mon long séjour parmi les religieux de chœur, des raisons qui m'avaient obligé à m'en séparer, enfin de mon extrême répugnance pour le tiers-ordre dans lequel je n'étais entré que pour ne pas quitter entièrement le RP dom Augustin. Je m'attendais que le digne supérieur que je regardais comme très nouveau chez les trappistes et surtout dans le tiers-ordre, allait me remonter un peu en faisant passer en moi une partie de sa ferveur de novice, mais je me trompais grandement, car loin de commencer par combattre mes dégoûts et de les considérer comme une tentation, il me rendit histoire pour histoire.

"J'étais, me dit-il, directeur au séminaire de Rennes à l'époque de la révolution. Or, ne voulant point faire de serment à la constitution civile du clergé, je passai en Allemagne avec plusieurs confrères. Les moyens d'existence ne nous manquèrent point. Cependant, n'ayant pas de fonction à exercer, ayant de la difficulté à apprendre la langue, craignant qu'une vie inoccupée ne finît par me devenir nuisible, ayant toujours [187] eu d'ailleurs de l'attrait pour la vie de communauté, je formai le projet de m'attacher à une congrégation ecclésiastique. J'appris qu'il y

²⁸⁴ - Frère Raphaël Le Bouleux ; à sa sortie de la Trappe, il sera un temps précepteur chez un seigneur polonais, dans les environs de Lucko. Avec frère Philippe et frère Jérôme, ils feront ensemble le voyage de retour vers la France.

²⁸⁵ - Le grand silence s'étend de Complies à Prime le lendemain, pendant lequel le silence est gardé de façon encore plus rigoureuse.

avait dans les environs de Vienne une réunion de français dont la plupart étaient prêtres, qui vivaient en solitude du travail de leurs mains et donnaient des retraites. Après m'être procuré des renseignements, je me rendis chez ces bons ermites. J'y fus reçu avec beaucoup de charité. J'admirai leur vie régulière et mortifiée, mais la grande sévérité de leur morale me terrifia à tel point que je me sentais malgré moi tomber dans un abîme de scrupules. Je crus qu'il était temps d'en sortir si je ne voulais pas y demeurer enfoncé.

“J'avais entendu parler de l'arrivée des trappistes à Vienne. Je pris la résolution de voir par moi-même si ce qu'on en disait était vrai. Je trouvai à la tête de ces bons religieux dom Colomban que nous venons de perdre. La douceur de sa conversation fit d'autant plus impression sur mon cœur que sa morale était bien plus consolante que celle de nos ermites. Je pris donc la résolution de demeurer auprès de lui et d'essayer de la vie de la Trappe qui me paraissait si facile en entendant parler ce bon religieux. Je goûtai pendant plusieurs mois de grandes consolations, mais voyant que ma santé n'était pas en rapport avec les austérités que pratiquent les trappistes et ne croyant pas que Dieu demandait de moi une pénitence qui abrégât mes jours d'une manière sensible, je m'en ouvris au supérieur qui me présenta la vie du tiers-ordre comme étant beaucoup plus douce, mais dans laquelle cependant [188] se trouve la pratique de toutes les vertus religieuses. Il me dit que dom Augustin avait établi cette petite congrégation en faveur des sujets qui sont trop faibles de corps pour pratiquer les austérités de sa réforme, mais qui ont une véritable vocation à la vie cénobitique.”

Le père Raphaël termina en me disant qu'il ne doutait pas que le tiers-ordre ne fut une petite société très utile, tant aux sujets qui en font partie, qu'aux jeunes élèves auxquels il procure les précieux avantages d'une pieuse éducation, mais il ne disconvenait pas qu'on peut avoir la vocation religieuse sans cependant être appelé à cette congrégation. Je compris bien que notre supérieur n'était pas un sujet acquis pour le tiers-ordre et la manière faible dont il combattait ma répugnance pour cet état m'indiquait assez qu'il n'était pas éloigné de la partager.

La rigueur du climat que nous habitions rendait mes maux de nerfs beaucoup plus pénibles. Il y avait des moments où j'étais si agité qu'il m'était impossible de demeurer en repos. Si je voulais me faire violence pour ne point changer de place, je m'exposais à des crises plus ou moins fâcheuses pour moi et les personnes qui étaient présentes. Toute la superficie de ma peau était devenue tellement sensible que pour le peu qu'on me touchât, j'en éprouvais de la douleur. Alors il n'y avait plus de règle ni de grand silence.

Un jour de très grand matin nous finissions nos prières par l'Angelus. Il n'y avait point de lumière [189] dans la place où nous faisions cet exercice. Je me trouvais contre une porte, à demi prosterné, selon l'usage des cisterciens. La porte s'ouvre, l'individu qui ne me voyait pas en entrant, me marcha lourdement sur les jambes ce qui me fit éprouver un petit mouvement convulsif. Je gardai cependant le silence. Le bon frère voyant qu'il s'était fourvoyé, change de direction et vient me heurter la tête, alors n'y tenant plus : “Morbleu, c'est trop fort ! Marche-moi sur le corps, tu auras plus tôt fait !”

Mais puisque nous sommes en train de faire notre²⁸⁶ coule, poursuivons. Pour l'intelligence de l'anecdote suivante il est utile de dire qu'étant horriblement serrés dans notre dortoir, un frère s'avisa de fabriquer grossièrement une espèce d'entresol où se retiraient la nuit plusieurs d'entre nous en y appliquant une échelle. Parmi ces chers frères aériens était le frère Pierre. Je le remarque comme un des moins indulgents pour la position du frère Jérôme. À cette époque les nuits étaient encore pour moi plus laborieuses que les journées. J'en passais la plus grande partie assis sur la paille et le dos fortement appliqué contre la muraille, occupé de pensées diverses. Je me consolais en entendant ronfler le prochain de la meilleure grâce possible. Fatigué de la même position, je venais de m'allonger un peu sur ma paille. Je m'étais oublié un instant lorsque je fus éveillé par du bruit qui partait de l'entresol et qui ne fut pas longtemps une énigme pour moi car bientôt une rosée aussi abondante que fétide [190] découla sur la face et les épaules du frère Jérôme qui était dans une position trop critique pour pouvoir demeurer dans les bornes de la patience et du silence, ce qui m'affligea beaucoup et me fit comprendre que non seulement un plus long séjour à la Trappe n'était pas ce que Dieu demandait de moi mais même que mes infirmités me rendait nécessairement irrégulier. Je devais penser à me retirer.

Ces petites aventures ne sont point les seules qui m'arrivèrent malgré les résolutions que je formais et renouvelais sans cesse de me contenir davantage à l'avenir, mais ma pauvre machine était trop détraquée pour demeurer assujettie à des règlements aussi compliqués. Le supérieur et tous les frères voyaient bien clairement que ma volonté demeurerait étrangère à tant d'irrégularités dont on évitait de me parler et dont j'étais moi-même très peiné.

Malgré mon état de souffrance les jours se passaient avec rapidité. J'aurais souhaité qu'il en fût de même des nuits qui étaient pour moi longues et laborieuses. Dès que j'avais satisfait à mes exercices du matin avec nos frères, je me rendais à l'infirmerie qui était séparée de nous par un vaste jardin dans lequel je frayais souvent les neiges tombées pendant la nuit. Il y avait dans l'allée que je parcourais une assez grande rotonde plantée d'arbres. J'en faisais plusieurs fois le tour en courant pour m'échauffer et donner du mouvement au sang.

Le bon père François de Paule dont la santé physique et morale ne ressemblait malheureusement pour lui que trop à la mienne²⁸⁷, [191] me voyait arriver avec plaisir, étant l'un pour l'autre une vraie récréation, surtout depuis que nous n'avions point de malades près de leur fin. Nous n'étions ni l'un ni l'autre fort scrupuleux pour ne parler qu'autant que notre emploi l'exigeait. Le R.P. abbé nous connaissait et j'ai souvent eu la pensée qu'il ne nous avait réunis que parce qu'il n'ignorait pas que nous serions l'un pour l'autre un soulagement réciproque. D'ailleurs ce bon père, indépendamment de ses connaissances en médecine²⁸⁸ et en chirurgie, avait une

²⁸⁶ - Rgl't tome 2, p. 109 - 19° - On ne s'approprie absolument rien, [RB 33, 4] pas même de bouche, comme en disant *mon* ou *mien* et on emploie toujours l'expression *nôtre* qui marque la communauté. On ne se sert que des choses dont le supérieur a permis l'usage.

²⁸⁷ - Cf. Dagnies *Mémoires en forme de lettres* où il parle longuement de sa santé physique et morale !

²⁸⁸ - Dagnies p. [273] - Frère François dit Labarthe, convers de la Trappe. Il avait occupé à la Trappe l'emploi de la pharmacie. Plus que sexagénaire, son expérience, l'étude et du bon sens l'avaient rendu fort entendu pour le soulagement des malades et en particulier pour le traitement des plaies. Il était chirurgien de la Valsainte lorsque j'y arrivai, mais comme il pouvait être utile à la maison de bien d'autres manières, en particulier pour le moulin et la

grande charité et un zèle bien actif pour soulager les malades. Du reste il n'était pas fait pour être un trappiste. Ayant eu l'occasion de parler du père François de Paule avec lequel j'ai eu tant de relations, je crois devoir dire deux mots de sa vocation dans la réforme de dom Augustin, c'est lui-même qui fut pour moi son historien.

Ce religieux²⁸⁹ était du diocèse d'Amiens, jeune prêtre à la révolution. Je serais porté à croire qu'il avait étudié les sciences médicales avant son ordination. Il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé et quitta sa paroisse dont il ne pouvait demeurer le pasteur sans participer au schisme. Il fut bientôt obligé d'émigrer pour se soustraire aux persécutions qui s'exerçaient contre les prêtres fidèles. Ce cher père dont j'ai toujours ignoré le nom de famille, [192] préféra se retirer en Suisse pour ne pas être obligé d'apprendre une langue étrangère. Il y exerça la médecine avec succès et il se procura une certaine aisance. Après avoir vécu ainsi quelque temps, cette même conscience qui l'avait porté à renoncer à son pays afin de demeurer fidèle à ses engagements, s'alarma d'un genre de vie si peu ecclésiastique, il ne balança pas à y renoncer, quelques avantages qu'elle semblât lui promettre sous le rapport temporel.

Il y avait peu d'années que dom Augustin et ses religieux étaient établis dans le canton de Fribourg. Tous les fervents catholiques de la Suisse s'entretenaient avec édification de leur vie aussi régulière que mortifiée. Notre jeune prêtre, devenu médecin par circonstance, crut pouvoir trouver chez les bons trappistes tous les moyens de réparer les suites d'une existence trop dissipée et de s'occuper uniquement de son salut. Il se rendit donc à la Valsainte, emportant avec lui une somme assez importante pour un émigré²⁹⁰, laquelle s'était accrue par l'exercice de l'art de guérir.

Le R.P. abbé reçut ce postulant avec sa bonté ordinaire mais cependant il lui représenta, comme la Règle le prescrit, toutes les austérités de la réforme. Il insistait d'autant plus sur cet article que le prétendant lui paraissait d'une complexion assez délicate et vêtu avec une sorte de recherche²⁹¹. Les observations du supérieur, loin de diminuer l'ardeur de l'arrivant, ne firent qu'augmenter le désir qu'il avait d'être reçu. Il répondit à l'abbé qu'il ne venait point pour vivre à

boulangerie, le R.P. ne tarda pas à me substituer en sa place. Il me fit donner une ou deux leçons pour apprendre à saigner et dès ce moment le Frère François ne parut plus à la pharmacie mais s'occupa uniquement de la boulangerie.

²⁸⁹ - Père François de Paule nommé dans le monde Nicolas Claude Dargnies, né le 29 août 1761 à Abbeville (Somme), entré à la Valsainte en mai 1793. Il s'est révélé un très bon infirmier, compétent et dévoué, sans qu'il ait fait des études de médecine. Il fut envoyé fonder en Russie fin septembre 1794, alla jusqu'à Soleure et malade revint à la Valsainte fin octobre. Il partit pour l'est dans le groupe des derniers, avec les malades dont il eu à s'occuper tout le temps, fut souvent malade lui-même. Il participa à l'Odyssée monastique. Il rejoignit la Valsainte peu de temps après sa réouverture. Il ne put supporter le régime de la Trappe et obtint sa sécularisation en avril 1808. Il fut curé de Charmey, paroisse proche la Valsainte, de 1808 à 1816 puis fut chapelain à Vuippens et à Riaz où il est mort le 3 mai 1824. Il a rédigé ses souvenirs sur son séjour à la Trappe, en 1813, dans *Mémoires en forme de lettre*. Il n'y parle pas de Frère Jérôme comme nouvel infirmier. Il y adjoignit d'autres pièces relatives à cette période et des notices plus ou moins longues, sur 82 frères morts entre 1792 et 1806. L'original se trouve aux archives de l'abbaye de Tamié.

²⁹⁰ - Dargnies, p. [20], fin de la lettre 4 - "En entrant dans le monastère j'avais apporté avec moi vingt-cinq louis en argent, quelques assignats (...) une montre d'or et de plus une malle bien garnie de hardes [vêtements ordinaires], etc. (...)"

²⁹¹ - Rglt tome 2, p. 353 - On ne doit pas recevoir trop facilement ceux qui se présentent. Il faut beaucoup examiner par quel esprit ils sont conduits. (...) Il sera bon même de les éprouver par les difficultés qu'on fera naître à leur réception, selon que la prudence le suggérera (...) comme par exemple : "Pouvez-vous bien soutenir ce genre de vie ?" [Et voir comment il réagit.]

la Trappe [193] mais pour y apprendre à bien mourir²⁹². En prononçant ces paroles il détachait une lourde ceinture qui lui ceignait les reins et la remit entre les mains de dom Augustin, lequel, plus occupé des intérêts spirituels de son postulant que du contenu de la ceinture, la jeta dans l'embrasure d'une croisée de l'hôtellerie et continua de l'entretenir. Le père abbé en se retirant dans l'intérieur du monastère oublia la fameuse ceinture puis s'en rappelant peu de temps après, il revint pour le reprendre mais ne la retrouvant plus dans le lieu où il l'avait jetée, il demanda à notre jeune prêtre s'il n'avait point repris son argent. Le fervent postulant lui répondit que, par la grâce de Dieu, il était loin d'en avoir la pensée, que son ardent désir était de se donner lui-même au Seigneur. Il ajouta qu'il n'avait quitté la salle d'hôtes qu'un instant et n'y avait laissé qu'un jeune laïc qui s'occupait à lire.

Il était arrivé, à peu d'intervalle du bon père François de Paule, un jeune homme d'une grande modestie qui, par la rusticité de son regard ressemblait plutôt à un profès qu'à un prétendant. Ce pauvre garçon dont la vocation n'était pas sans doute fort enracinée, se sera, selon les apparences, laissé tenter par le petit bruit argentin que fit la ceinture en tombant et alla en faire valoir ailleurs le contenu, ce qui se fit avec tant d'agilité que le fidèle gardien de la porte n'en put donner aucune nouvelle.²⁹³

Quant à notre zélé prétendant, après son année de probation, il fit son sacrifice avec joie et si l'holocauste n'a point été consommé sur le même autel, nous [194] pouvons l'attribuer à la continuité des voyages et à la grande facilité qu'ont eu les trappistes, pendant un temps, d'obtenir des brefs de sécularisation²⁹⁴, d'ailleurs l'âme unie et ardente de ce bon père était peu propre à soutenir longtemps sans préjudice de ses facultés, la grande taciturnité de la réforme.

²⁹² - Dargnies Lettre 2, p. [8], [Lors de sa venue à la Valsainte et sa première entrevue avec dom Augustin, après] "lui avoir demandé sa bénédiction, je lui dis que je venais lui demander une place dans son cimetière, étant d'une santé à ne pas me promettre de longs jours dans sa maison, où, si je vivais, je ne pouvais jamais être qu'un pilier d'infirmerie. (...) Il me répondit que si je ne craignais point la mort, je pouvais entrer et que mes infirmités n'étaient point dans le cas de mettre aucun obstacle à ma réception."

²⁹³ Père François de Paule Dargnies raconte cet incident dans ses *Mémoires en forme de lettres*, fin de la quatrième, page [20].

Dargnies p. [138] - On se mit en devoir de vider entièrement les barques et de déposer tout le bagage sur le rivage, lorsque j'entendis le R.P. abbé s'écrier qu'on l'avait volé. On fit de grandes perquisitions. Il voulut attaquer les bateliers et les rendre responsables du larcin. Mais après bien des paroles, je crois que tout a abouti pour cette fois comme dans un grand nombre d'autres, à ce qu'il a été dupe du peu de soin qu'il prend ordinairement de ses affaires. Il en était au bateau comme partout ailleurs : son argent et ses papiers étaient toute la journée et toute la nuit sur sa table et le premier venu, pendant les nuits et les méridiennes, pouvait facilement s'en accommoder.

²⁹⁴ - Annulation accordée par l'autorité ecclésiastique, de la profession monastique, avec possibilité de retourner dans le 'siècle', hors de l'état monastique.

Sortir

Mon assiduité à l'infirmerie étant moins nécessaire, je restai plus souvent avec nos frères du tiers-ordre et j'en profitai pour me consoler de mes misères habituelles avec le bon père Raphaël notre supérieur qui me témoignait beaucoup de charité. Je peux même dire que certains rapports d'attraits et d'éducation ne tardèrent pas à nous lier d'une manière peut-être un peu séculière. Un jour que notre entretien s'était prolongé plus que d'ordinaire il me dit : "Vous trouverez sans doute que je combats assez faiblement la répugnance dont vous vous plaignez pour votre position actuelle, la raison en est que je l'éprouve moi-même au moins aussi fortement que vous. J'en ai déjà parlé bien des fois au R.P. abbé mais quelque chose qu'il aie la charité de me dire, je demeure persuadé que n'ayant ni la force ni le courage d'être religieux de la Trappe, je dois chercher une autre solitude."

Le père Raphaël me dit ensuite qu'il avait passé l'été dernier ainsi que la petite colonie dont il faisait partie, dans une chartreuse près de Dantzick²⁹⁵ et que tout ce qu'il avait remarqué d'édifiant dans cette sainte maison l'avait tellement charmé qu'il avait eu une peine extrême à se déterminer d'en sortir. [195] Il ajouta que l'idée d'aller rejoindre ces pères le suivait partout et qu'il se proposait d'écrire au père prieur de Béréza²⁹⁶ pour solliciter son admission dans cette chartreuse.

La confiance de ce bon père me fit un bien grand plaisir. Je ne me sentais soutenu dans une position dans laquelle je m'étais constamment déplu que par la crainte de me voir forcé à rentrer dans le siècle. Je crus entrevoir un moyen d'en sortir et de suivre mon attrait pour la vie solitaire, car je peux dire que, même dans mes beaux jours de la Trappe ce fut toujours pour moi une chose pénible d'être sans cesse en présence les uns des autres. Je priai donc instamment le père Raphaël de me comprendre dans la demande qu'il devait faire au prieur des chartreux, ce qu'il me promit de tout cœur. Je pensai alors que mes études de latin ayant été fort abrégées par la révolution, cela pouvait être un obstacle à mon admission. Je priai donc le père Raphaël de vouloir bien me donner quelques leçons pour réparer ce défaut autant que possible. C'est ce qu'il eut la bonté de faire non sans quelques succès, tant je m'efforçais d'en profiter.

Le plus difficile n'était point d'écrire au père prieur de Béréza mais bien de faire mettre à la poste cette mystérieuse épître²⁹⁷. Ce fut en effet l'écueil contre lequel échoua le projet de notre cher supérieur dont l'autorité était subordonnée à celle du RPA ou du prieur en son absence. Il y

²⁹⁵ - Dantzick, en latin *Dantisci*, Paradis Notre-Dame, monastère de chartreux, fondé en 1382 par Jean Russentezin, il exista jusqu'en 1819, au diocèse de Wladislaw.

²⁹⁶ - Béréza, monastère Sainte-Croix, de chartreux fondé en 1650 au diocèse de Lucko, donc proche de Zididzine. Il exista jusqu'en 1830.

²⁹⁷ - Cf. Annexe 36 - Lettres

avait dans la maison un jeune allemand²⁹⁸, serrurier de son métier, lequel allait fréquemment [196] à Lucko pour y faire les commissions. Le père Raphaël avait chargé ce jeune homme de sa lettre et ne doutait pas qu'il ne l'eût mise à la poste. Mais ce jeune frère attaché à la réforme comme frère donné, par réflexion crut devoir la montrer au prier. Celui-ci étonné, non sans raison, qu'un individu du tiers-ordre se permît d'écrire une lettre sans la soumettre au supérieur, jugea qu'il ne devait pas la laisser partir avant le retour du R.P. abbé, attendu d'un jour à l'autre. Nous ignorions cet embargo et nous espérions recevoir prochainement une réponse. En attendant je continuais à partager mon temps entre l'étude et le soin des malades de l'infirmerie.

Dom Augustin arriva enfin et notre projet s'évanouit en fumée. Le père prier, en lui rendant compte de tout ce qui s'était passé en son absence dans la communauté, n'omit point de lui parler d'une lettre écrite par le supérieur du tiers-ordre, laquelle eut été mise à la poste si le frère commissionnaire n'eut eu la discrétion de lui en parler. Le RP qui dans les circonstances les plus critiques avait constamment maintenu jusqu'aux moindres régularités, approuva le prier d'avoir retenu la lettre et après en avoir pris connaissance il fit appeler notre bon père Raphaël auquel il fit une sévère réprimande, qu'il termina en lui disant que s'il ne se trouvait pas dans son attrait, il avait toute liberté de quitter sa maison pour aller chercher une position qui lui agréât davantage, mais qu'avant tout, il devait faire connaître au supérieur qu'il [197] avait l'intention de sortir, concerter avec lui sa retraite, mais non pas prendre des voies obliques si opposées au règlement et qui blessent toutes convenances.

Le cher frère Raphaël ne parut plus parmi nous et ce ne fut qu'après être sorti moi-même que, l'ayant retrouvé à Lucko, j'appris de lui cette dernière circonstance. Je fus si touché du départ de ce digne prêtre que je n'eux plus d'autres rapports que ceux d'étroite obligation avec le frère qui le remplaça dans la charge de supérieur, allant chercher les consolations qui m'étaient nécessaires tant auprès du R.P. abbé qu'auprès du père prier que nous nommions le père Jean de la Croix²⁹⁹, aujourd'hui chanoine de la métropole de Paris sous le nom de Mr l'abbé Bodé. Je passais le reste du temps à l'infirmerie avec le père François de Paule, excepté la nuit et les moments de ma réfection où je me réunissais aux frères du tiers-ordre.

Mon existence à la Trappe me devenait de plus en plus pénible, surtout lorsque la neige devait tomber en abondance où je souffrais horriblement des nerfs. Alors j'allais trouver le père dom Augustin auquel j'exposais avec toute l'énergie que donne communément les affections nerveuses, la nécessité où je me trouvais de changer de position. Je lui représentais cette continuité d'infractions demi volontaires à des points essentiels du règlement qui étaient une

²⁹⁸ - Dargnies, p. [297] - Frère Antoine, religieux convers dit Ignace Hauser, autrichien, (âgé d'environ 34 ans). Ce brave garçon nous fut d'une grande utilité pendant la route. Il servait de truchement [interprète] au R.P. qui, pour en tirer plus de parti, l'avait fait revêtir de la coule. Comme il avait tout plein de bon sens, de zèle, de charité et d'activité, on ne lui donnait pas un moment de repos. Dès que nous fûmes arrivés à Zidizein en Volhinie, on lui fit quitter l'habit de religieux de chœur pour reprendre celui de convers et il se remit à son métier de cordonnier. Mais ce ne fut pas la seule occupation à laquelle il fut appliqué. Nous demeurions à plus d'une lieue de la ville de Lucko, capitale de la Volhinie. Il fallait y aller deux à trois fois par semaines et quelques fois tous les jours pour y chercher les provisions, etc... Il en fut chargé. La pluie, la neige, le froid excessif, rien ne l'arrêtait. Il partait dès le matin à jeun et revenait quelques fois fort tard, sans avoir rien pris car il était singulièrement mortifié et *très exact observateur de toutes les observances*.

²⁹⁹ - P. Jean de la Croix (François-Thomas Bodé), cf. " Pierres d'attente ", J. DU HALGOUËT, *Cîteaux*, 1977, p. 48-93.

pierre d'achoppement pour les autres et par dessus tout, mon dégoût pour le tiers-ordre qui allait jusqu'à l'aversion.

Je terminai un jour en lui disant : [198] “Mon RP, je ne suis retenu chez vous que par la tendre affection que je vous conserve, vos profès en grand nombre vous ont abandonné, je ne suis que novice, cependant il me répugne horriblement d'en faire autant. J'ai le siècle tellement en exécution que je préfère en quelque sorte devenir fou chez vous que d'y rentrer. Placez-moi vous-même chez les cisterciens, j'aurai du moins la satisfaction de demeurer enfant de saint Bernard et de reprendre un bréviaire dont la récitation fut quelques années ma consolation.”

Le RP après m'avoir écouté avec sa bonté ordinaire, demeura quelque temps sans répondre. Il voyait bien que la corde était trop bandée pour ne pas se rompre au premier effort. Il n'ignorait pas que je devais être le compagnon du père Raphaël, ce qui j'aurais été loin de nier, mais il ne m'en parla jamais.

Il rompit enfin le silence en m'embrassant et me dit : “Que vous êtes un pauvre enfant, que vous connaissez peu ce que vous me demandez ! Dès la première fois que vous m'avez témoigné le désir d'entrer chez nos frères les cisterciens, je me serais fait un vrai plaisir de vous y placer, mais je dois vous dire que ces pauvres religieux sont tellement éloignés de l'esprit de leur vocation que j'aimerais beaucoup mieux vous voir retourner à votre premier état que de vous voir contracter des engagements sérieux dans une maison où vous trouveriez mille difficultés de les accomplir. Vous y rencontreriez l'obéissance remplacée par l'indépendance la plus révoltante. Vous y verriez des moines [199] propriétaires, des pénitents de profession devenus de honteux sybarites. Au lieu de cette douce charité fraternelle qui doit unir les individus consacrés au Seigneur sous une même règle, vous ne trouveriez que froide indifférence et amitiés particulières.”

Après m'avoir tracé ce tableau peu flatteur de la plupart des maisons de l'Ordre, le bon père reprenant un air moins sérieux me dit : “Il faut que je vous raconte une petite histoire : Dans un de mes derniers voyages approchant d'une abbaye où je me proposais d'entrer prendre un peu de repos, j'entendis sonner une cloche à grandes volées. Je cherchais à deviner quel exercice pouvait être annoncé avec tant de bruit à l'heure où nous nous trouvions alors. Je le demandai au frère portier. Il me répond que tous les jours à pareille heure on sonnait pour le *crematum polonicum*”. C'est la même liqueur que nous avons vue si désirée et même exigée avec tant de rigueur par nos amis les cosaques du Don lorsqu'ils sont venus nous saccager en 1814 et 1815. Aussi qui parmi nos contemporains pouvait ignorer le mot de chenapse. Malheur à quiconque n'était pas pourvu du précieux élixir !

Les religieux polonais ont sans doute jugé que l'usage de cette boisson que nous abandonnons aux soldats et aux forts de la halle n'avait rien d'incompatible avec la règle de saint Benoît. Ayant à cette époque perdu de ma simplicité primitive, je me permis de rétorquer l'argument sur le ton de la gaieté en répondant au RP que si un acte d'aussi peu d'importance se faisait avec tant de régularité, quelle grande ne devait pas être celle de ces mêmes religieux [200] pour leurs exercices essentiels !

Le digne père voyant que je persistais dans mon extrême répugnance de retourner au siècle et que je paraissais déterminé à quitter son tiers-ordre, me dit avec l'expression du plus charitable

intérêt : “Je ne connais que deux congrégations qui puissent vous convenir comme les seules régulières dans ce pays-ci, savoir les frères de saint Jean de Dieu³⁰⁰ et les capucins³⁰¹.”

Je m'étais trop fatigué de m'être si souvent trouvé à la Trappe parmi les morts et les mourants aussi n'hésitai-je pas à donner la préférence aux enfants de saint François le Séraphique. Je me sentais le cœur bien soulagé, j'embrassai les genoux du RP, le conjurai de me placer chez les capucins le plus tôt possible. Ainsi se termina cet entretien qui ne fut pas un des moins expressifs de ceux que je n'aie jamais eus avec ce digne supérieur.

L'explication que je venais d'avoir avec notre RP fut pour moi comme un baume spécifique qui avait adouci toutes mes souffrances habituelles. Je voyais avec dilatation de cœur que je ne serais pas réduit à retourner au siècle mais que j'aurais la consolation d'appartenir à un corps respectable, institué dans l'Église pour y retracer la vie apostolique de Notre Seigneur Jésus Christ, y remettre en honneur ses précieuses compagnes, la pauvreté, l'humilité et les souffrances. J'aurais préféré, il est vrai, une vie plus solitaire mais je devais trop me défier de mes inclinations pour ne pas embrasser le choix que semblait faire pour moi un saint homme qui me connaissait beaucoup mieux que [201] je ne me connaissais moi-même. D'ailleurs dans le cours de nos longs voyages, nous n'avions jamais rencontré tant d'édification que chez les capucins.

Le RP ne fit pas un long séjour parmi nous après notre dernier entretien. Je me consolai facilement de son absence dans l'espoir que sa charité daignerait s'occuper de moi et que son retour serait pour moi l'entrée d'une nouvelle carrière. En attendant je ne négligeais point l'étude du latin quoique privé de l'assistance du cher père Raphaël dont j'ignorais complètement les circonstances de la retraite. Je me rappelle que n'étant pas assez libre pour pouvoir travailler aussi assidûment que je l'aurais souhaité, j'y suppléais autant que possible en profitant du silence pour traduire en esprit toutes mes pensées dans l'idiome latin. Je n'avais plus d'autre confident de mes projets que le bon père dom François de Paule mais je cherchais plutôt auprès de lui à soulager mon imagination qu'un avis.

Un jour que je me trouvais avec la petite communauté du tiers-ordre je crus reconnaître la voix du respectable Mr d'Audron, digne chevalier français qui avait été mon mentor pendant plusieurs années, lequel j'ai aimé comme un second père. Je n'en pouvais croire mes sens car j'avais laissé ce digne homme à plus de trois cent lieues de la Volhynie et j'ignorais absolument que le dépôt de l'armée du prince de Condé fut à Lucko à moins de trois lieues de nous³⁰². Je

³⁰⁰ - Les frères de saint Jean de Dieu se dévouent aux soins des malades.

³⁰¹ - Les capucins sont des franciscains réformés à partir de 1528 selon un désir de retour pur et radical à l'idéal de saint François d'Assise.

³⁰² - L'Armée de Condé était passée à la solde de la Russie le 1^o octobre 1797 et se rendit dans ce pays. Au printemps 1799 il y eut une reprise des hostilités contre la France révolutionnaire. Les troupes de Condé se mirent en route dans les premiers jours de juillet, ne laissant à Dubno [sur l'axe routier allant par Brody et Lemberg, vers l'ouest, actuellement en Ukraine] qu'un dépôt de trois cent malades et réformés, incapables de faire une campagne de plus. Engagés aux côtés des troupes russes, les Condéens prirent part aux combats qui, après la bataille de Zurich permirent aux Autrichiens de tenir à Constance. Le prince de Condé rejoignit ensuite les débris des troupes de Souvorof qui allaient bientôt reprendre leur route vers la Russie : le tsar, mécontent des Autrichiens, abandonnait en fait la coalition. L'Armée de Condé attendit à Linz et à Steyer les instructions de Paul 1^o avant de revenir en Volhynie. Au début de mars le tsar décida de rompre avec les émigrés et fit savoir au prince que ses troupes

me persuadai donc que j'étais dans [202] l'erreur, je m'efforçais de calmer la vive émotion que j'avais éprouvé, lorsque la même voix se fit entendre de nouveau sous les fenêtres de la chambre où je me trouvais alors. Malgré toutes les probabilités contraires, je fus convaincu que le bon chevalier d'Audron était présent.

J'allai trouver le supérieur du tiers-ordre et lui dis qu'un respectable officier français qui m'avait servi de père, était dans la maison, que je m'étais privé de lui parler dans une rencontre que nous avions eue à Biberach, mais que dans l'état actuel où je me trouvais, il fallait nécessairement que j'eusse un entretien avec lui. Le bon frère vit bien que c'était un parti pris et qu'il n'était pas prudent d'irriter la bile du frère Jérôme qui n'avait plus ni bouche ni éperons. Il me répondit donc avec affabilité que c'était juste, mais qu'il ne dépendait pas de lui d'y faire droit, que je ne devais rien faire contre le règlement, qu'il fallait que j'allasse trouver le prieur pour obtenir de lui la permission de parler à cet étranger.

Celui-ci me reçut très bien et me dit qu'étant novice je pouvais, en la présence du supérieur, voir ce monsieur et que nous irions ensemble à la salle d'hôtes. Le cœur me battait fortement en me rendant à l'hôtellerie, j'aurais bien voulu être seul pour causer librement avec un homme avec lequel nous n'avions eu ensemble qu'un cœur et qu'une âme. C'était un vieux chrétien, l'ancien ami et le contemporain de mon père, je ne pouvais douter de sa tendre affection dont il m'avait donné tant de preuves.

Je reconnus [203] l'excellent Mr d'Audron qui me sauta au cou en me serrant dans ses bras. De mon côté je n'avais pas de peine à répondre à tant d'amitié dont nos cœurs faisaient tous les frais. Le bon prieur aurait bien voulu se retirer pour me laisser une plus entière liberté, mais la règle s'y opposant, il s'était retranché dans un coin de la salle, de sorte que parlant bas nous n'aurions pu être entendus, mais cette attention était inutile avec des militaires habitués à parler sans détour.

Après avoir satisfait à l'épanchement de nos sentiments réciproques je dis au bon Mr d'Audron que ma santé qui s'était constamment affaiblie depuis mon entrée à la Trappe, était parvenue à un tel point d'anéantissement que depuis près de huit mois, ne pouvant plus suivre la communauté, le R.P. abbé m'avait placé dans son tiers-ordre. J'ajoutai que, quoique le régime de vie fût beaucoup plus doux dans cette nouvelle position, je ne pouvais y prendre goût et que le déplaisir habituel que j'en éprouvais mettait le comble à mes infirmités mentales et corporelles. J'ajoutai que je ne pourrai persévérer longtemps dans cet état.

repassaient à la solde de l'Angleterre. Les Condéens furent envoyés par la Carinthie vers la Vénétie puis rappelés au nord des Alpes pour rejoindre en principe les Autrichiens battant en retraite devant Moreau. (Cantonnements de Rosenheim sur l'Inn, entre Munich et Salzbourg) Presque au dernier jour de novembre, les Condéens furent engagés à dégager un escadron valaque pressé par les soldats républicains, mais ils étaient trop loin pour prendre part à la décisive bataille de Hohenlinde ; ils essayèrent vainement d'interdire le passage de l'Inn aux républicains mais n'étaient pas en force. Les troupes de Condé finirent par se trouver dans la région de Leoben après la signature de l'armistice de Steyer qui les avait obligés à évacuer la vallée du Danube, puis on attendait les résultats des négociations en cours entre l'Autriche et la France à Lunéville. L'arrêt des combats dans l'Europe centrale mettait les Condéens dans une situation d'autant plus difficile qu'ils ne pouvaient guère espérer rester à la solde de l'Autriche toujours à cours d'argent, et que l'Angleterre n'avait pas les moyens de les entretenir dans une situation indéfinie sur le continent. Ils passèrent du service de la Russie, au stationnement sans titre sur les terres autrichiennes. Le moral était assez médiocre quand les restes des régiments se replièrent sur Gratz. On ne savait pas si les unités seraient envoyées aux Baléares ou en Égypte. Seuls 135 militaires acceptèrent de continuer à servir à la solde anglaise. Les autres reçurent des indemnités de licenciement, allant de six semaines à huit mois de solde. (Vidalenc, p. 187-191)

Mon digne mentor, satisfait de ma conclusion me dit : “Reviens, mon ami, reviens avec moi, je suis venu exprès ici pour rechercher mon neveu (aujourd’hui Mr de Nerval) qui en a par dessus la tête. Je le ramène ce soir au cantonnement, j’ai un traîneau qui peut nous contenir tous les trois.”

Malgré ma répugnance toujours croissante pour le tiers-ordre, surtout depuis le départ du père Raphaël, je ne pus me défendre [204] d’un certain frémissement en pensant que dès le soir même je pouvais me trouver dans le siècle et parmi des militaires. Je remerciai donc mon respectable ami en lui représentant que je n’avais rien perdu de mon attrait pour la vie religieuse, que je ne quitterais que pour entrer de suite dans un autre Ordre plus en rapport avec mes besoins, que dom Augustin qui me connaissait parfaitement, avait la charité de me placer aussitôt son retour.

Le preux chevalier me dit à cela qu’il ne désirait que mon bonheur, que si je prenais une autre décision, je le retrouverais toujours prêt à me rendre service et que le bon prince de Condé me reverrait volontiers dans son armée. Il était déjà tard, nous nous embrassâmes bien tendrement et le digne Mr d’Audron remonta sur son traîneau avec le frère Abel³⁰³, son neveu et mon cousin, sans que j’éprouvasse le moindre regret de ne pas les suivre. Je rejoignis le logement du tiers-ordre avec la satisfaction d’avoir revu un second père que j’avais pour voisin, mais surtout me flattant de l’espoir que le RP apprenant comment je m’étais comporté dans cette circonstance, s’emploierait plus volontiers à me faire recevoir chez les capucins, voyant que j’avais rejeté avec force une occasion favorable de rentrer dans le monde.

Le contraire arriva comme je le dirai bientôt. Mon dégoût qui n’avait été qu’un instant suspendu, ne tarda pas à se faire sentir et produisit fréquemment son effet ordinaire. Ma susceptibilité s’augmentait tous les jours. Le nouveau supérieur n’avait pas assez de tact pour éviter de la mettre à l’épreuve.

[205] J’attendais avec une sorte d’impatience le retour du RP espérant qu’il se serait un peu occupé de moi pendant son voyage. Il me semblait indispensable de prendre un parti. Je ne pouvais plus rien souffrir sans en manifester mon mécontentement d’une manière plus ou moins prononcée. Tout annonçait que le feu était à la mèche et que la bombe allait éclater. Je gémissais de toutes mes contraventions à la règle, je formais des résolutions et plus je m’efforçais de m’observer, plus mes écarts étaient fougueux.

Enfin le jour tant désiré arriva. J’appris à l’infirmierie que dom Augustin avait assisté à l’office de nuit. Aussitôt qu’il fut possible de lui parler, je me rendis auprès de lui. J’avais à peine ouvert la bouche que cet excellent père me dit : “Je viens d’apprendre par mon frère Jean de la Croix que vous avez un bon parent à Lucko. Je ne vois rien de mieux pour vous que d’aller le rejoindre, ainsi donc je vous permets de lui écrire quand vous voudrez pour le prier de venir vous chercher et je vous remettrai entre ses mains.”

Ces paroles firent sur moi une impression d’autant plus pénible qu’elles m’étaient adressées par un supérieur qui m’était bien cher et en qui j’avais une entière confiance. Je n’aurais point hésité de m’y arrêter s’il ne se fut agi de retourner dans le siècle, ce que je regardais comme une

³⁰³ - De son nom civil, Mr de Merval.

grande affliction. Après un instant de silence je répondis au RP que le digne homme dont il me parlait n'était point un parent mais bien un ami de ma famille, que je lui avais de grandes obligations, que si je voulais [206] reprendre la carrière militaire, je serais sans doute très heureux de retrouver un tel guide, mais que j'osais espérer que le bon Dieu, malgré mes nombreuses infidélités, ne me réduirait pas à une telle extrémité.

Me sentant blessé par la pensée que dom Augustin voulait se débarrasser de moi, j'ajoutai que Mr. d'Audron, comme moi, était un pauvre émigré, éloigné de quatre à cinq cents lieues de son pays, que je ne pouvais retomber à sa charge, que je serais forcé, à mon grand regret d'invoquer le point du règlement qui remet le novice partant dans tous ses droits sur ce qu'il a apporté au monastère en y entrant. (Il me revenait plus de douze cents francs, somme importante pour un expatrié.) Je dis au RP que s'il eût daigné me placer lui-même, il m'eût été doux de ne lui réclamer qu'un seul souvenir auprès du Seigneur. Il me répondit que ma demande était juste et qu'il y ferait droit.

Ce dernier entretien avec un homme en qui j'avais une entière confiance fit sur moi une impression profonde, je me voyais sur le bord d'un abîme. Je m'examinai avec attention pour voir si mes nombreuses irrégularités étaient aussi involontaires que je l'avais cru jusque là ou bien si le démon ne se jouait pas de mon imagination pour m'arracher d'un asile où il me voyait avec dépit à l'abri de ses coups. Je priais, je gémissais, demandant à Dieu la grâce de ne rien faire de contraire à sa sainte volonté. J'imputai à mon orgueil ce dégoût toujours croissant que j'avais pour le tiers-ordre. Enfin je [207] formais la résolution de ne rien négliger pour me conformer en tout au règlement et j'allai rejoindre notre petite communauté.

Mes résolutions, comme si elles eussent été écrites sur le sable, ne demeurèrent pas longtemps à l'épreuve du plus léger souffle de la contradiction. Mes souffrances étaient continuelles et mon emploi à l'infirmerie était une triste diversion à opposer à une position naturellement si affligeante. J'y demeurais cependant le plus qu'il m'était possible car c'était le lieu où je rencontrais moins de ces fâcheuses occasions d'exaspération auxquelles il m'était si difficile de résister. D'ailleurs le bon père François de Paule et moi nous nous entendions à merveille mais il était peu propre à encourager ma persévérance.

Il y avait déjà plus de huit mois que j'étais dans le tiers-ordre sans que le régime beaucoup plus doux que celui de nos pères eût amélioré ma santé. Mes affections nerveuses prenaient au contraire un sensible accroissement. J'éprouvais surtout, pendant la nuit, de si fâcheux étouffements que j'étais souvent réduit à en passer une grande partie sur mon séant, n'ayant d'autre appui que la muraille. Le matin, loin de m'être plus favorable, venait encore ajouter à mes maux. Pendant le repos des frères j'avais pourtant la liberté de chercher dans un changement continu de position une sorte de soulagement, tandis qu'à leur réveil la crainte d'importuner les autres me contraignait à un repos extérieur qui était pour moi un véritable supplice.

Je me rappelle qu'un jour, après les premiers [208] exercices, me trouvant dans une agitation que je ne pouvais maîtriser, un frère s'approcha de moi avec un air peu obligeant, il me fit plusieurs signes que je pris pour une invitation à sortir de la place où je me trouvais pour ne pas déranger la petite communauté qui était encore dans le grand silence. Ce fut beaucoup trop pour moi. Je ne répondis à ses signes qu'en lui disant d'une voix retentissante que je souffrais

déjà assez sans avoir encore besoin d'être fatigué par ses signes d'improbation, que si je l'incommodais, il pouvait prendre le large, que quant à moi je ne bougerais pas. Ce bon père eut très heureusement la prudence de s'éloigner et la forte secousse que je venais d'éprouver me procura un certain soulagement physique mais j'étais désolé d'avoir commis une si grande irrégularité.

Tandis que des secousses presque continuelles et des chutes réitérées me forçaient à reconnaître la nécessité de battre en retraite, nos bons pères trappistes venaient d'éprouver une nouvelle disgrâce qui allait encore jeter ces dignes religieux au milieu des flots écumants de la mer agitée du monde.

L'empereur de Russie, Paul 1er était très irrité contre les français depuis qu'il avait appris les mauvais succès de ses armées battues en Suisse et en Italie³⁰⁴. Elles venaient de rentrer en désordre dans ses états après des pertes multipliées. Nos pauvres trappistes, tout étrangers qu'ils fussent à ces événements, n'en devinrent pas moins odieux à ce despote du nord. Toutes [209] les abbayes qui leur avaient été concédées leur furent retirées avec injonction de sortir de l'empire sous un très bref délai³⁰⁵. J'étais loin de m'attendre à une pareille catastrophe qui n'était connue que des supérieurs car le bonheur d'être trappiste est de demeurer étranger à toute espèce de nouvelles, à peine connaît-on les événements lorsqu'il en éprouve les pénibles conséquences.

Le RP dom Augustin venait d'apprendre l'accablante disgrâce qui venait de nouveau éprouver sa vertu et celle de ses frères lorsque j'allais me jeter à ses pieds pour la dernière fois car j'étais bien résolu de prendre mon parti, ma prudence même semblait m'en faire un devoir. Je trouvais ce grand religieux dans sa tranquillité ordinaire, s'occupant de moi avec autant d'intérêt que s'il n'eût eu autre chose à penser. Il m'écouta avec sa bonté ordinaire et loin que mes dernières irrégularités m'attirassent de sa part le plus léger reproche, il me dit les paroles les plus consolantes, qu'il termina ainsi : "Mon cher frère, indiquez-moi un genre de vie qui puisse vous convenir pour demeurer parmi nous." Ces mots étaient prononcés avec cet accent d'une brûlante charité qui pénètre le cœur.

J'en fus vivement touché, ce bon père n'en douta point mais il était trop tard. Je lui répondis : "Il n'est plus temps, le feu est à la mine, il faut que je gagne le large avant qu'elle n'éclate." Ce digne père me répliqua : "Mon cher enfant, rentrez donc dans le monde, le bon Dieu vous y protégera, demeurez-lui fidèle et [210] nous nous réunirons un jour." Puis il ajouta : "Le respect humain, cette arme si terrible du démon contre les enfants du siècle, doit devenir contre vous inoffensive. On ne pourra ignorer que vous avez passé plusieurs années avec nous. Or si vous vivez comme les mondains, ils vous mépriseront comme un homme inconséquent qui

³⁰⁴ - KERVINGANT, *Des moniales...* p. 177. Comme sa mère, Paul 1er détestait la Révolution française. Après Campo Formio (traité de paix entre la France et l'Autriche en 1797), il avait pris à sa solde l'armée de Condé et autorisé Louis XVIII à résider sur son territoire à Mitau. Mais le tsar avait un caractère versatile et sa politique s'en ressentait. Déçu par la défaite de l'armée russe à Zurich en septembre 1799 et par les agissements de l'Angleterre en Méditerranée, ébloui par les succès de Bonaparte en Égypte et le coup d'État de Brumaire, il tenta de se rapprocher du vainqueur qui ne demandait qu'à gagner la Russie contre l'Angleterre. Il n'y avait plus aucune chance pour les Trappistes de se fixer définitivement en Russie.

³⁰⁵ - Délai de sortie : huit jours du couvent et quinze de Russie.

a fait une fausse démarche, tandis que si vous demeurez ferme dans la pratique des devoirs d'un vrai chrétien, ils vous estimeront et votre exemple pourra leur être utile."

Je priai ensuite le RP de vouloir bien me donner un certificat attestant que je n'avais pris aucun engagement dans son Ordre et qu'il consentait à mon départ. Il prit alors une feuille de papier blanc, mit sa signature en bas puis la donna au père Jean de la Croix alors prieur en lui disant : "Vous remplirez ce blanc-signé de la manière que le désirera mon frère Jérôme." Le RP me dit ensuite qu'une affaire importante l'obligeait de se mettre en route. Je fus longtemps sans en savoir davantage. Je fis donc à ce digne père que je croyais ne plus revoir, des adieux non moins tristes qu'affectueux et après avoir reçu sa bénédiction il m'embrassa avec une grande charité, puis nous nous séparâmes.

Mon cœur était si accablé que j'avais bien besoin de la solitude pour me soulager en la présence du Seigneur de qui seul je pouvais attendre du secours. Je me rappelai tout ce que j'avais entendu dire dans les instructions du noviciat sur l'état périlleux d'un pauvre jeune homme quittant le port du salut [211] où la divine Providence l'avait mis en sûreté. Je me voyais déjà assailli par le démon qui se servait de mes passions pour me mettre sous son joug odieux. J'avais recouvré ma liberté extérieure mais le cœur me manquait pour en faire les actes. Je me disais en moi-même : "Il est encore temps, mon supérieur consent à mon départ mais je suis libre de rester encore." J'éprouvais une telle confusion d'idées que je me sentais incapable de former une résolution. Je perdis beaucoup de temps sans rien déterminer. Je me levai donc et je rejoignis le logement du tiers-ordre. Il était l'heure de la réfection.

Les secousses que j'avais éprouvées m'avaient mis dans un état d'épuisement qui me rendait peu différent d'une personne accablée par le sommeil en laquelle les sensations sont suspendues. Je ne laissai cependant pas de suivre les autres frères dans leurs exercices. La nuit vint enfin. Le repos qui m'était si nécessaire me rendit le calme. Je me trouvai à mon réveil comme un oiseau privé de la liberté depuis plusieurs années et auquel on ouvrirait la cage. Il viendrait bien sur la porte mais la force de l'habitude l'empêcherait de prendre de suite son essor. J'étais de même sur la porte du monastère sans pouvoir me décider à en franchir le seuil.

Depuis plusieurs mois j'avais obtenu qu'on ne me rasât point les cheveux, étant toujours disposé à sortir. Il me vint dans l'idée que cette précaution, loin d'être louable, pouvait déplaire à Dieu et me priver de bien des grâces, n'étant pas encore décidé intérieurement. [212] Il me vint une forte pensée de profiter de la rasage qui devait avoir lieu ce jour-là même pour me conformer sur ce point à la règle, ce que j'obtins, mais non sans peine car je pense que le supérieur du tiers-ordre, témoin de mes écarts habituels, n'était pas fort désireux de voir mon incertitude se prolonger.

Je retournai le jour même à l'infirmerie où je trouvai le bon père François de Paule fort satisfait de voir le parti que j'avais pris de temporiser encore, à quoi je lui répondis que l'air séculier m'avait asphyxié, quoique ne le respirant que par dessus nos murs. La journée et la suivante se passèrent assez bien, d'autant que le temps étant plus calme, mes affections nerveuses étaient plus supportables.

Nous touchons, chères filles, à la fin de cette lutte dont l'issue était pour moi la perte du champ de bataille. Étant plus mal disposé, je retombai dans mes susceptibilités ordinaires, je

commis de nouveau des fautes graves contre le silence dont j'éprouvai une si grande peine que je formai la résolution de ne plus être davantage une pierre d'achoppement dans une communauté pour laquelle je n'avais aucun attrait, où je ne suis resté huit à neuf mois que par obéissance envers le RP dom Augustin. J'allai donc trouver le RP dom Jean de la Croix auquel je communiquai ma détermination prise, en lui demandant de me remplir le blanc-seing du RP et de me permettre d'écrire à mon respectable ami Mr d'Audron pour me procurer des habits séculiers, mes anciens n'existant plus. Il approuva le tout et [213] se mit en devoir de faire le fameux certificat qui depuis m'a toujours suivi partout.

Après cette détermination prise, ainsi que les moyens de l'exécuter, je rentrai dans un calme parfait, à la faveur duquel il me vint encore la pensée de suspendre ma sortie, mais je ne m'y arrêtai plus et j'attendis en paix une réponse du digne Mr d'Audron, laquelle ne se fit pas longtemps attendre. En voici la teneur : "Tu connais mon imperturbabilité pour mes amis et surtout pour vous autres, les de Hédouville, tu me verras bientôt."

Ce style laconique n'était pas de vains mots, je n'en pouvais douter, aussi deux jours s'étaient à peine écoulés que je fus demandé par le RP prieur qui en m'embrassant me dit : "Mon cher frère, vous allez donc nous quitter." Je compris que mon respectable ami était arrivé et qu'il fallait décidément me séparer, au moins de corps, de ces bons religieux de la Trappe qui m'avaient témoigné une si affectueuse charité depuis plus de trois ans que je passais chez eux ou en voyageant avec eux.

Avant de rejoindre Mr d'Audron qui m'attendait dans la salle d'hôtes, je me rappelai que le matin, au chapitre du tiers-ordre il m'avait été imposé la pénitence de faire sur le plancher une croix avec la langue, en légère réparation d'infraction au silence. Je dis au père Jean de la Croix que voulant remplir toute justice; il trouvât bon que j'allasse satisfaire à cette dette, ce à quoi il consentit.

De retour il me compta la moitié de la somme que mon frère et moi avions à [214] notre entrée à la Trappe³⁰⁶, me remit le certificat qu'il avait fait, en m'observant que s'étant trompé dans la rédaction, je ne pourrais avoir la signature de dom Augustin, ayant été obligé d'en recommencer un autre, il l'avait signé lui-même en y apposant le cachet de l'Ordre. (J'observe que quatorze ans après³⁰⁷, ayant eu la consolation de rencontrer le R.P. abbé, il eut la bonté de mettre son visa au même certificat.) Enfin tout étant réglé avec le père prieur, il m'embrassa avec une parfaite cordialité. Je me rendis à la salle d'hôtes avec le costume du tiers-ordre que l'allais quitter pour en prendre un autre bien opposé.

Je trouvai mon respectable ami qui devait s'ennuyer que je l'eusse fait aussi longtemps attendre. Il m'embrassa avec une tendresse toute paternelle et sans un long préambule il me dit :

³⁰⁶ - Son frère vivait dans une autre maison, avec ceux du tiers-ordre, il revenait à chacun d'eux la moitié de la somme remise au monastère lors de leur entrée commune.

³⁰⁷ - Quelques années après son mariage, en 1814, M. de Hédouville reprit de nouveau le service militaire sous Louis XVIII par le double motif et de vieil attachement de famille à la cause des Bourbon et de généreux dévouement à la patrie. Il n'avait d'autre ambition alors, que de servir Dieu et le Roi dans la position la plus modeste. (Gobaille p. 121) Dom Augustin revint d'Amérique le 22 novembre 1814. Les Cent-Jours le surprirent à Paris. Il se réfugia en Angleterre en mars 1815 et ne revint en France que le 22 septembre suivant.

“Ferdinand va faire une nouvelle toilette.” Il me remit un sac où il y avait des habits séculiers. Je pris ce paquet assez lourd et je me rendis dans un dortoir. Je ne chercherai point à peindre mon émotion. Je dirai seulement que je ressemblais assez à celui qui serait agité par un rêve pénible et bizarre tout ensemble.

J’ouvris le sac, qu’y vis-je ? Un uniforme de drap vert³⁰⁸ ! Il n’était plus temps de reculer. Je pris donc mon parti et me mis en devoir de me dépouiller de l’habit du tiers-ordre sous lequel j’avais passé de si tristes journées et j’endossai le costume militaire. Mon travestissement n’était [215] point encore achevé lorsqu’un trappiste entra par hasard dans le dortoir mais il ne me gêna point longtemps car il disparut à l’instant. Ma toilette ne fut pas plutôt achevée que je quittai le dortoir où je laissai mon ancienne dépouille.

J’allai rejoindre le digne Mr d’Audron qui était tout satisfait de revoir encore habillé en chasseur noble son neveu Ferdinand. (Je l’appelais depuis longtemps ‘mon oncle’ par amitié.) Mon bon vieux capitaine aussi joyeux que s’il eût enlevé un avant-poste sur l’ennemi, pressait le départ. Quant à moi j’étais assez décontenancé. Heureusement je ne réfléchissais pas trop alors à la bizarrerie de mon costume. Je pris un chapeau que le brave homme m’avait apporté. Après avoir embrassé encore une fois le bon père Jean de la Croix nous nous acheminâmes vers la porte du monastère où nous trouvâmes un traîneau attelé d’un petit cheval. Nous prîmes la route de Lucko.

Chères filles, en y réfléchissant, vous comprendrez mieux que je ne pourrais vous l’exprimer quelles furent mes pensées en quittant la terre des saints pour l’échanger contre le chemin de Babylone³⁰⁹. J’étais bien alors, suivant l’expression de saint Bernard, la chimère du siècle³¹⁰, étant si ridiculement travesti en militaire et mon attrait pour la vie religieuse que je quittais, était plus sensible que jamais. J’étais, il est vrai, sous la conduite d’un homme vertueux mais j’allais me trouver au milieu d’individus qui ne lui ressemblaient guère. En un mot mon horreur pour le siècle augmentait à mesure que [216] j’en approchais. J’aurais bien voulu retenir le coursier qui franchissait l’espace avec une rapidité qui m’affligeait, tant je redoutais l’arrivée. Mr d’Audron me donnait les plus touchants témoignages d’amitié auxquels je m’efforçais de répondre de mon mieux, mais aussitôt je retombais dans mes rêveries. Enfin nous aperçûmes Lucko, capitale de la Volhynie.

Mais avant d’y entrer, il est à propos de fixer la date d’un jour qui fut pour moi une époque bien remarquable par tous les changements de position qui se sont succédés depuis. J’étais entré chez les trappistes à la Valsainte le 18 janvier 1797. Je les ai quittés à Ziditzine en Volhynie le 5

³⁰⁸ - Pendant le temps qu’elle s’était mise à la solde du Tsar, l’Armée de Condé avait un uniforme de drap vert pour l’infanterie et un blanc pour la cavalerie. Mais au dépôt, les deux armes étaient fondues. (René BITTARD des PORTES, *Histoire de l’armée de Condé pendant la révolution française, 1791-1801*. Paris, 1896.)

³⁰⁹ - Babylone était une ville sur l’Euphrate, en Mésopotamie, où le peuple d’Israël fut exilé entre 587 et 538 av. JC.

³¹⁰ - *Je suis la chimère de mon siècle, ni clerc ni laïc. J’ai déjà abandonné la vie du moine, mais j’en porte encore l’habit.* (Lettre 250). Bernard entré dans un Ordre qui prône l’éloignement du monde, se mêle des affaires de son temps au point de passer un tiers de son activité en dehors de son abbaye, parce que : “Aucune des affaires de Dieu ne m’est étrangère” (Lettre 20). L’idéal monastique est pour lui un idéal de combat. Se sentant investi d’un esprit de mission, il s’oblige, contre son désir de solitude, à intervenir dans le monde qui l’entoure. Jacques Berlioz, *L’Histoire*, n° 135, 1990, p. 17.

mars 1800 selon le calendrier grec, ce qui correspond au 16 de mars 1800, ce qui fait un séjour de trois ans, un mois et vingt-huit jours dont j'ai passé près de dix mois dans le tiers-ordre.

Hors de la Trappe

Mes tristes pensées m'avaient conduit en vue de la ville de Lucko dont je redoutais les approches mais enfin, il n'y avait plus à reculer, c'était un parti pris. Le digne Mr d'Audron qui, pendant ce petit trajet semblait avoir voulu respecter mon silence me dit : "Ferdinand, tu ne seras pas trop bien logé pour commencer car la ville étant occupée par une fourmilière de juifs, nous avons été forcés de nous resserrer beaucoup pour éviter de loger chez eux. Quant à moi, j'ai mon gîte chez le commissaire des Guerres avec lequel je vis. Je tâcherai de te faire une petite place en attendant mieux." Nous arrivâmes au logement et j'étais fort ému.

[217] Le commissaire dont j'ai oublié le nom et qui était un fort brave homme, me fit amitié en considération de mon bon ami. J'y trouvai encore plusieurs autres émigrés français qui appartenaient à l'infanterie du prince de Condé. Tous me firent bon accueil malgré que mon air répondît fort bien à mon ridicule costume.

Nous soupâmes de bon appétit. Nous nous retirâmes ensuite dans la petite chambre du bon chevalier d'Audron. Il m'avait préparé un petit lit où je passai une assez bonne nuit. Le matin étant arrivé, après avoir fait ma prière, je dis à mon digne ami que je désirerais aller entendre la messe à la cathédrale dont nous étions proche. "Tu as raison, Ferdinand, me dit-il, je ne peux pas y aller avec toi dans ce moment-ci mais mets-toi fort à ton aise, je peux même te dire que nous avons ici, parmi nos camarades, quelques bons chrétiens."

Je fis alors remarquer à ce digne homme qu'il avait à la boutonnière de l'habit qu'il m'avait prêté un ruban de Saint-Louis³¹¹ qu'il était à propos de retirer, ce qu'il approuva. Je lui observai ensuite qu'ayant la tête rasée, il me semblait utile de la couvrir d'une cravate de soie noire, ce qui me donnerait l'air d'un convalescent, tandis qu'il me paraissait ridicule d'avoir le corps d'un militaire et la tête d'un moine. "Garde-toi bien de cela, mon ami, il faut que ta tête soit à l'air si tu veux que tes cheveux puissent repousser." Habituer à une prompte obéissance, je m'acheminai vers la cathédrale sans répliquer davantage.

Arrivé dans cette église qui n'a rien de remarquable, je ne [218] vis d'abord rien annonçant qu'on allait dire une messe, cependant en avançant vers le chœur, j'aperçus une petite lumière sortant d'une chapelle latérale. J'y allai et je vis un prêtre en bas de l'autel, je m'y arrêtai. La messe ne faisait que commencer, je m'efforçai de rejeter l'idée de l'état ridicule de mon personnage qui me poursuivait, lorsqu'il m'en vint une autre que je n'avais pas moins de peine à éloigner de mon esprit... Mais qu'entends-je, c'est la voix du frère Philippe ! Je ne fus pas longtemps sans en être

³¹¹ - Décoration monarchiste française.

assuré car, au premier *Dominus vobiscum*³¹² je reconnus parfaitement mon bon confrère que j'avais tant regretté. Je baissai les yeux pour ne pas causer de distraction à cet excellent ecclésiastique et je tâchai de me recueillir le plus possible pour mon propre compte.

La messe finie, après avoir laissé à Mr l'abbé Madrolle — c'était le nom du frère Philippe — un temps suffisant pour son action de grâce, j'allai le rejoindre à la sacristie. Il est superflu de dire avec quel plaisir nous nous embrassâmes. "Il y a plusieurs semaines, me dit-il, que je vous attends de jour en jour, sachant que Mr Le Bouleux — le frère Raphaël, supérieur du tiers-ordre — qui est ici, qu'il vous avait laissé fort disposé à quitter et que vous ne tarderiez pas à venir nous rejoindre." Je m'informais ensuite de la position de ce bon ami et de son cher confrère, à quoi il me répondit qu'il était fort heureux ; que Mgr l'évêque lui avait donné une petite prébende du second chœur³¹³ qui suffisait à ses besoins ; qu'il avait la consolation d'assister aux offices de la [219] cathédrale et qu'il pouvait, dans sa position présente, attendre en repos le rétablissement de la paix pour rentrer en France ; que quant à Mr Le Bouleux, il était chez un seigneur polonais comme précepteur des enfants, qu'il y était fort considéré et paraissait satisfait de son existence ; que le château de ce seigneur étant assez près de la ville, Mr Le Bouleux y venait assez souvent.

Après avoir parlé assez brièvement de ce qui me concernait et avoir souri de la bizarrerie de mon costume, je quittai le digne abbé Madrolle pour rejoindre Mr d'Audron. Je m'occupai dès le jour même, de mon vestiaire, car sans compter que je me déplaçais beaucoup de mon équipage qui était une vraie caricature, je voulais rendre au plus tôt à qui de droit l'habit dont je me trouvais revêtu. Je le remplaçais au bout de quelques jours par une redingote d'un drap brun.

Après avoir passé quelques jours avec mon digne ami, il me dit : "Si je ne craignais de resserrer trop ces messieurs avec lesquels je suis logé, je serais fort aise que tu pusses rester avec nous, mais cela ne se pouvant, j'ai pensé que tu serais fort bien avec un de mes amis qui a son logement chez les religieux dominicains. Ce monsieur, ancien capitaine et fort bon chrétien, auquel j'ai parlé de toi, sera fort aise que vous puissiez loger et vivre ensemble. D'ailleurs j'ai pensé qu'il te serait agréable d'avoir une église où tu pourras, sans te déplacer, entendre la messe à ta dévotion, de plus le chevalier de Vaux, gentilhomme alsacien avec lequel je désire t'associer, est [220] peut-être un des hommes les plus estimables de tous nos camarades."

J'acceptai avec reconnaissance la proposition de Mr d'Audron qui, dès le lendemain, me conduisit chez Mr de Vaux dont l'air simple et bon me plut beaucoup. Il me fit un accueil très amical et notre conformité de principes et de caractère nous lia en peu de temps. Quoiqu'assez jeune

³¹² - Pour célébrer la messe le prêtre se tenait alors tourné vers l'autel, le dos aux fidèles. Il se retournait vers eux pour le *Dominus vobiscum*.

³¹³ - Grâce à sa belle voix, selon Dargnies, p. [165].

encore, il était déjà chevalier de Saint-Louis et c'était à lui qu'appartenait le fameux habit uniforme avec lequel se fit ma transmigration en Babylone.

Nous faisions l'ordinaire ensemble et ce qui me convenait parfaitement je n'avais pas besoin de me mêler de rien, le bon chevalier aimant assez à s'occuper de ces petits détails. Nous vivions fort bien et à bon compte. Nous nous promenions peu à cause de la neige qui commençait à fondre au soleil et qui se raffermissait la nuit, ce qui rendait la marche peu agréable.

Malgré la grande tranquillité dont je jouissais avec ce digne associé que je ne pouvais m'empêcher de regarder comme un bienfait de la Providence, malgré la grande facilité que j'avais d'observer les pratiques essentielles de la religion, je me considérais partout comme un poisson hors de l'eau. J'étais logé chez des religieux dont je suivais une partie des offices. Cependant les préventions que dom Augustin m'avait données contre les religieux polonais dont il n'exceptait que les capucins et les frères de saint Jean de Dieu, me donnaient de l'éloignement pour les dominicains. Je me trouvais fort irrésolu.

[221] Un jour après le dîner, Mr de Vaux me proposa une petite promenade : "J'ai à faire une visite qui, je crois, pourra vous faire plaisir." J'acceptai volontiers la partie et nous nous mîmes en route. Je demandai à ce bon monsieur quel genre de visite il pouvait proposer à un trappiste, avec l'espérance de lui procurer quelque satisfaction. À quoi il me répondit qu'il y avait chez les pères bernardins³¹⁴ un bon religieux allemand qui étant venu dans la Pologne russe pour les affaires de son Ordre, ne pouvait retourner dans son pays sans un passeport de la Cour qu'il n'avait pu obtenir jusqu'ici. Il ajouta que ce bon père s'ennuyait de ne trouver personne qui parlât sa langue, que lui-même étant alsacien, éprouvait beaucoup de plaisir à causer avec lui et qu'il allait le voir assez souvent.

Le monastère était très près de la ville. Nous y fûmes bientôt arrivés. Mr de Vaux qui connaissait parfaitement la maison, me conduisit directement à la petite cellule du bon récollet qui nous reçut à la manière des allemands, c'est-à-dire sans façons et de bonne amitié. J'entendais encore assez la langue pour prendre un certain intérêt à la conversation. D'ailleurs le père, lorsqu'il voulait m'adresser la parole, se servait du latin qui lui était très familier. Je lui répondais d'une manière assez incorrecte dans le même idiome.

J'examinai avec intérêt le petit mobilier de ce religieux dont la pauvreté jetait un grand éclat. Je remarquai sa grosse robe de bure bien rapiécée, sa corde et ses sandales. Je pensai que dom Augustin [222] m'avait dit que l'Ordre des capucins était celui qui me convenait, or rien ne ressemblait plus à un capucin qu'un récollet ; à la barbe près et à la capuce un peu moins aiguë, on s'y méprendrait.

³¹⁴ - Des récollets.

J'aurais bien voulu parler à ce bon père de ce qui concernait son Ordre mais j'aurais voulu être seul, mon camarade me gênait. Je hasardai pourtant quelques mots. Ils furent compris cette fois sans que notre cher chevalier de Vaux ne se doutât de rien pour une fois. Le père voyait bien que je n'étais pas assez libre pour en dire davantage. Après notre visite faite, nous regagnâmes notre logement en causant du religieux allemand dont Mr de Vaux me fit un grand éloge, le regardant comme un sujet très distingué dans son Ordre.

La conversation que nous avons eue avec ce récollet, quoique je n'y eusse pas eu de part active, fit renaître en moi l'espoir de pouvoir me rattacher à une société religieuse, ce que je désirais ardemment. Je n'osais pourtant pas m'en ouvrir à mon bon camarade pour lequel mon estime augmentait tous les jours. J'allais voir de temps en temps le respectable Mr d'Audron qui, de son côté, me visitait souvent. Il s'applaudissait beaucoup de m'avoir associé avec le digne chevalier de Vaux, voyant le parfait accord qui existait entre nous. Dans une de ses visites, il me dit avoir écrit à un de ses amis au quartier général du prince de Condé pour me faire remettre de suite sur le contrôle de l'armée, afin que mes appointements puissent courir le plus tôt possible. Je le remerciai beaucoup, me gardant de lui dire [223] que j'espérais faire partie d'une milice d'un autre genre.

Quelques jours après, Mr de Vaux me proposa une seconde visite chez le père capucin, ce qui me fit grand plaisir car j'osais me flatter que je pourrais obtenir de ce bon religieux quelques renseignements utiles pour rentrer dans ma voie. Il m'était venu l'idée d'aller prochainement le voir seul afin de pouvoir m'expliquer sans témoin avec lui. Le bon père nous reçut avec sa bonhomie ordinaire et la conversation s'engagea avec le chevalier de Vaux. Chacun parlait avec complaisance de son pays. J'avais peu de choses à dire mais je pouvais d'autant mieux me livrer à mes réflexions.

Il faisait fort beau ce jour-là, de la cellule du père nous avions le jardin en perspective, ce qui donna l'idée à mon camarade d'y aller faire un tour. Peut-être même le cher Mr de Vaux s'était-il douté que l'ancien trappiste pouvait avoir quelques raisons de désirer un tête à tête avec le bon récollet. Le fait est qu'il nous laissa seuls. Je regardai cette circonstance comme favorable et j'en profitai de mon mieux.

Le père fut promptement au courant de ma vocation persévérante, de ce qui regardait mon long noviciat, ma sortie de la Trappe et mon dégoût toujours subsistant pour ce qui regardait la vie séculière. Il me fit bien des objections que je regardai comme des preuves de sa sagesse et de son expérience. Il me dit en finissant que je serais très facilement reçu dans la maison où nous nous entretenions, les sujets manquant, mais qu'il ne me [224] conseillait pas de m'y attacher pour des raisons qu'il ne croyait pas pouvoir me dire ; que d'ailleurs j'avais un commencement de langue allemande que j'apprendrais à fond facilement, tandis que le polonais, dont je ne savais pas un

mot, était difficile ; que si, après avoir consulté Dieu, je me sentais de l'attrait pour son état, nous partirions ensemble pour l'Allemagne aussitôt qu'il aurait un passeport.

Nous devions nous voir souvent afin qu'il pût me faire connaître sa règle et les constitutions. Nous avions parlé des points essentiels, lorsque le bon chevalier vint nous rejoindre, ce qui changea la conversation qui m'avait fort intéressé. Un quart d'heure après, nous prîmes congé du père.

Monsieur de Vaux n'avait pu s'empêcher de remarquer le grand intérêt avec lequel j'écoutais le père lorsqu'il parlait de son Ordre. Peut-être même avait-il observé un air embrassé lorsqu'il vint nous rejoindre après s'être promené dans le jardin. Quoiqu'il en soit, il me dit sur le ton de l'amitié : "Je serais bien surpris si vous me disiez que vous n'avez pas quelques vellétés d'entrer chez les RRPP bernardins." Je lui répondis qu'en effet j'en avais la pensée, que je n'avais quitté les trappistes qu'avec quelque espérance de me rattacher à un Ordre plus en rapport avec ma santé. Ce bon monsieur ne me blâma pas de tenir à rentrer dans l'état religieux, mais en même temps il n'épargna rien pour me dissuader de choisir les récollets, dont le seul poids de l'habit serait en état de vous [225] écraser, me dit-il.

"Si vous voulez être religieux, que n'entrez vous chez les dominicains, là où nous sommes logés ?" Il me parla ensuite de ces messieurs dont il me fit l'éloge. Il me nomma le père Vincent Ferrier qu'il connaissait particulièrement, lequel parlait assez bien le français et était maître des novices. Il ajouta que la plupart étaient des enfants de famille, que la maison passait pour être très régulière, enfin qu'ils aimaient beaucoup les émigrés français et que c'étaient eux-mêmes qui leur avaient offert des logements chez eux.

Ma vocation pour nos chers récollets n'était point assez affermis pour résister à tant de bonnes raisons qui m'engageaient à leur préférer les dominicains, d'autant que le bon Mr de Vaux se portait fort de m'y faire recevoir de suite si je voulais. Je pensai que ce n'était sans doute pas par hasard que je me trouvais logé chez [ces] pères dont l'extérieur me paraissait édifiant. Je n'osais pas cependant me prononcer sans y réfléchir aussi mûrement que le parti qui m'était proposé me semblait l'exiger.

Je dormis fort peu la nuit suivante, étant tout occupé de ma grande affaire. Le lendemain, plus matin que d'ordinaire, je me rendis dans l'église de nos charitables hôtes et je priai le Seigneur de me diriger dans une affaire d'une si haute importance. Je considérais les dangers de me perdre dans l'état séculier, la nécessité de retrouver de bons supérieurs, par les lumières desquels je pourrais être conduit sûrement dans la voie du salut. Enfin je jugeai qu'il était grand temps de remettre [226] le poisson à flots, avant qu'il ne fût entièrement passé et je me déterminais à accepter les bons offices de Mr de Vaux.

Avant le retour dans mon logement j'entrepris en forme de lettre un précis de ce que j'éprouvais touchant mon désir de suivre mon attrait à la vie religieuse. J'exposai sommairement les raisons qui m'avaient obligé de quitter les trappistes et je demandai humblement à être reçu comme aspirant chez les pères dominicains. Craignant que mes études négligées par suite des circonstances ne fussent un obstacle à ma réception ou plutôt ne m'exposassent à un renvoi après avoir été d'abord accepté, je crus devoir faire connaître mon faible sous ce rapport et

j'écrivis en latin quoique n'ayant pas même la ressource d'un mauvais dictionnaire. Lorsque j'eus fini ma pièce d'éloquence à longues oreilles, j'allai trouver mon bon chevalier qui ne fut pas surpris de la prière que je lui fis. Je lui exposai ma résolution, je lui remis ma lettre à l'adresse du père Vincent Ferrier et me recommandai à sa bonne amitié pour négocier cette affaire.

Ce digne homme m'embrassa avec affection en me disant : "J'aimerais mieux que vous restiez avec nous mais puisque vous voulez toujours être religieux, je préfère vous voir entrer chez des gens que je respecte et qui conservent figure humaine..." Puis il ajouta qu'il verrait dès le jour même le père Vincent.

Je me trouvais dans une grande perplexité pour connaître le résultat de la démarche de mon bon alsacien mais elle ne fut pas de longue durée, car au bout de quelques heures, il vint [227] me rejoindre et me dit sans préambule qu'il regardait mon affaire comme fort avancée, que le père Vincent avait paru fort satisfait de la proposition, qu'il allait en parler avec le père prieur, qu'il m'engageait à aller le voir le lendemain après la messe conventuelle, qu'il espérait me donner une réponse qui me ferait plaisir.

Je ne manquai pas le rendez-vous. Je fus très bien reçu du père Vincent qui me fit plusieurs questions touchant le choix que je faisais de leur Ordre, de préférence à un autre. Si j'avais voulu dire toute la vérité, j'aurais pu lui répondre que ma vocation particulière avait pour principe l'occasion ou plutôt l'impulsion d'un homme que j'estimais, mais il me vint à la pensée une raison que mon cœur approuvait, laquelle je lui exposai en lui disant qu'ayant été obligé de quitter un institut spécialement dévoué à la sainte Vierge, il me serait doux d'entrer dans un autre qui est de même sous la protection de la Mère de Dieu.

Le père me conduisit ensuite chez le prieur qui me reçut avec un air sérieux mais tempéré de bonté. Il ne savait pas un mot de français mais parlait latin avec facilité. Après m'avoir adressé quelques paroles d'édification et d'encouragement, il parla en polonais au père Vincent, lequel, après que nous eûmes pris congé du prieur, me dit que j'eusse à me trouver le lendemain à la même heure, dans le cloître, que je ferais mon entrée.

Chères filles, nous touchons à une nouvelle position, laquelle [228] ne devait pas durer bien longtemps. Tout semblait succéder au gré de mes désirs, cependant, ô bizarrerie du cœur humain ! je n'éprouvais rien de cette joie que j'avais goûtée à la Valsainte. Je ne pouvais me défendre d'une certaine inquiétude, il me semblait d'ailleurs que tout allait trop vite pour que ce fût bien l'œuvre de Dieu. Je voulais me séparer du siècle et je craignais de retrouver dans le cloître l'esprit du monde.

Quoiqu'il en fut, je m'efforçais de diriger ces sombres idées qui pouvaient m'être suggérées par le démon afin d'abattre mon courage, au moment de combattre dans une nouvelle milice. J'allai visiter mon digne ami Mr d'Audron auquel je fis part de ma nouvelle résolution. Cet excellent homme n'en parut pas surpris et ne chercha point à me détourner. Il se contenta de me dire que je devais être rétabli sur le contrôle de l'armée, que mes appointements devaient courir depuis huit jours, que son grand désir était que tout tournât à ma plus grande satisfaction. Il m'embrassa affectueusement et j'allai rejoindre le bon Mr de Vaux qui s'applaudissait du succès de sa négociation.

La nuit me parut courte car j'aurais voulu pouvoir différer une démarche qui me donnait beaucoup à penser, d'autant que mon intérieur était dans de profondes ténèbres. L'heure de la messe arrivée, je me rendis à l'église en ranimant ma confiance en Dieu et le priant de ne pas permettre que je ne fisse rien de [229] contraire à sa sainte volonté. Je ne me rappelle pas si j'eus le bonheur de communier ce jour-là.

Après la messe je me rendis au lieu indiqué où le père Vincent ne tarda pas à me rejoindre. Il me dit sur le ton de l'amitié : "Je vois que vous êtes un homme de parole et que vous voulez être des nôtres." À quoi je lui répondis que tel était mon désir si Dieu daignait m'en faire la grâce.

Ma réception n'offre rien de remarquable qui puisse être comparé à ce qui se passe chez les trappistes en la même occasion. Elle eut lieu dans une petite salle en présence des seuls étudiants qui se tenaient debout de chaque côté de la salle. Le père Vincent m'introduisit, puis alla se placer à l'autre extrémité de la pièce d'où il m'adressa en latin quelques paroles aussi agréables qu'encourageantes par lesquelles il me louait de la manière édifiante dont je m'étais comporté dans leur église depuis que j'étais logé chez eux et me félicitait de la grâce que le Seigneur daignait m'accorder de persévérer dans le propos de le servir dans l'état religieux. Puis s'adressant aux assistants, il leur dit qu'il ne fallait pas me confondre avec ces jeunes novices qui arrivent dans le cloître avec toute la poussière du siècle, mais que le séjour que j'avais fait dans un Ordre aussi austère que respectable, annonçait assez que les vertus religieuses ne pouvaient m'être étrangères et qu'il leur présentait en ma personne, non seulement un bon frère mais encore un modèle.

J'étais loin de m'attendre à un tel discours dont j'étais tout [230] confus. Cependant je ne pouvais rester muet. Je répondis donc en assez mauvais style, que j'étais loin de mériter les éloges que la charité du père me portait à me donner, qu'en effet j'avais habité plusieurs années une école de vertus, que je n'avais pas eu le courage d'y persévérer; mais que le Seigneur daignant me replacer dans une autre, j'osais espérer par sa grâce et avec les secours de leurs prières, ne pas leur donner lieu de se repentir de la faveur qu'ils daignaient me faire en m'admettant parmi eux, que je ne comptais pas moins sur leur indulgence que sur leur charité. Le père Vincent s'approcha de moi et m'embrassa d'une manière affectueuse, ensuite les jeunes religieux en firent autant.

Cette courte cérémonie étant achevée, je fus conduit chez le R.P. prieur qui m'adressa quelques mots avec bonté. C'est ainsi que se passa ma réception comme aspirant chez les Pères dominicains qu'on nomme généralement les Frères prêcheurs.

J'allai retrouver le bon chevalier de Vaux. Je l'informai du point où en étaient mes affaires. Je le remerciai beaucoup de toutes ses bontés à mon égard et je retournai chargé de mes petits effets mobiliers qui n'étaient pas d'un grand poids, dans le quartier des religieux. Le père Vincent m'indiqua la cellule où je devais loger avec un jeune sous-diacre car des réparations qu'on faisait dans le monastère avaient mis dans la nécessité de resserrer pour un temps les étudiants pour les mettre hors du tintamarre des ouvriers. Les classes [231] de théologie et de philosophie étaient suspendues ce jour-là à mon occasion, aussi je trouvai la jeunesse en récréation, ce qui me paraissait d'autant plus extraordinaire que depuis que j'avais quitté le collège je ne m'étais point trouvé dans une réunion aussi gaie. Je remarquai que mon compagnon de chambre n'était pas celui qui me semblait le plus rassis. Je dois dire cependant que ces bons jeunes gens me témoignaient beaucoup de satisfaction de me voir parmi eux et avaient mille prévenances à mon

égard. De mon côté je m'électrisai en quelques sorte pour me mettre au niveau des autres, quoique la langue me gênât beaucoup, quoique ces messieurs affectassent de ne parler que latin pour que je pusse les entendre, mais il fallait répondre à tout, ce en quoi je ne brillais guère.

L'heure du réfectoire étant arrivée, je fus placé par le père Vincent au milieu des diacres car, après tout, il fallait faire honneur au frère Jérôme qui avait été assez humilié à la Trappe. Nous étions en carême. Le dîner était un fort bon maigre et servi par portions suffisamment copieuses. Le benedicite, comme de juste avait précédé le repas, une bonne lecture l'accompagna et les grâces suivies du Miserere se terminèrent au chœur où l'on se rend processionnellement. L'après-midi jusqu'aux Vêpres se passa en récréation. Cet office, ainsi que Complies, se psalmodia au chœur et le soir il y eut une collation suffisante. Le chapelet se récite pour terminer la journée, puis vient le coucher. Je suivis mon [232] compagnon de chambre et je trouvai un fort bon lit se composant de deux matelas, de draps, couvertures et oreiller. Les dominicains ne se couchaient pas habillés comme les trappistes. On sonne une cloche et on ne doit plus parler mais se coucher, ce qui a lieu à neuf heures. Le lever est à quatre heures pour réciter Matines et Laudes, ensuite vient l'oraison. Les petites heures se chantent les fêtes et dimanches. Il y a toujours aussi une messe conventuelle où tous les religieux assistent. Les prêtres disent leurs messes particulières entre l'office du matin et la messe de communauté. Le tout se termine de bonne heure pour ne pas gêner les études auxquelles les dominicains tiennent beaucoup. Lorsque ce n'est point jeûne, les étudiants se rendent au réfectoire pour y déjeuner.

Ma réception avait eu lieu dans les premiers jours de la semaine sainte³¹⁵. Les cérémonies de ce saint temps ne m'ont rien offert que de très édifiant. Revenons au saint jour de Pâques dont l'office se fit de manière dont il me reste peu de souvenir, seulement je me rappelle qu'après que tout l'office du matin fut terminé, on sonna une cloche que je croyais être l'annonce du dîner. Je fus fort étonné, au sortir de l'église de voir que la communauté se séparait, les anciens suivirent le père prieur, les jeunes gens prirent une autre direction ayant à leur tête le père Vincent qui nous conduisit à sa chambre au milieu de laquelle était une grande table sur laquelle se trouvait un agneau rôti flanqué de ce qui appartient à un bon déjeuner. Le tout était accompagné des boissons du [233] pays en quantité suffisante pour n'avoir pas lieu d'altérer son voisin en satisfaisant sa soif. Ce petit repas qui eût été pour un trappiste une réfection qui l'eût soutenu vingt-quatre heures, n'était alors pour le maigre frère Jérôme que l'antienne d'un bon dîner. En effet, à peine avions-nous rongé le pauvre agneau en l'arrosant d'hydromel et de chenapse (eau-de-vie) que la cloche du réfectoire sonnait à coups redoublés.

Quoique je ne sois resté qu'environ deux mois chez les Pères dominicains, j'ai pu me faire une légère idée de leur Ordre en général et de la maison de Lucko en particulier. Ces religieux ne sont pas des moines comme ceux qui suivent la règle de saint Benoît. Ils suivent celle de saint Augustin avec des constitutions. Ils ont été établis mendiants comme les franciscains. Cependant en Pologne ils ont des propriétés importantes. La spécialité des dominicains est de prêcher l'Évangile et de faire des missions. Cet Ordre a fourni à l'Église beaucoup de martyrs et de personnages illustres par leur sainteté et par leur doctrine. Mais arrivons à mes charitables hôtes.

³¹⁵ - Pâques 13 avril 1800, selon le calendrier julien (correspondant au 2 avril du calendrier grec).

La maison de Lucko est bâtie comme dans une presqu'île, étant entourée d'eau, excepté par un point où se trouve la grande porte qui tient à la ville. Ce couvent n'offre rien de remarquable pour les bâtiments dont il se compose. Le cloître est assez étendu pour loger un assez bon nombre de religieux. Cette maison étant destinée à recevoir pour les études de philosophie et de théologie les jeunes profès de différentes communautés de [234] la province, il est à remarquer qu'il n'y entre pas de novices mais qu'ils sont envoyés dans des maisons spéciales jusqu'à la profession. Aussi les bon pères qui me considéraient comme ayant été assez éprouvé à la Trappe, voulaient m'épargner une nouvelle probation, ce qu'ils espéraient pouvoir faire, avec une autorisation de Mgr l'évêque, exemption que j'étais loin de désirer. L'église de ce monastère était fort petite mais on était occupé à en faire construire une autre sur un plan plus vaste et c'était pour éloigner les religieux du bruit des ouvriers que la partie du dortoir tenant à cette nouvelle construction, avait été évacuée.

Après la solennité pascale, non seulement les études suspendues lors de la semaine sainte recommencèrent, mais aussi il y eut des exercices publics de théologie et de philosophie. Quant à moi je gardai la chambre, occupé d'un auteur de philosophie que le père Vincent, mon professeur, m'avait mis entre les mains. L'étude à laquelle je n'étais plus accoutumée, m'était pénible. Cependant les encouragements du bon père et par dessus tout le désir de faire la volonté de Dieu me soutenait et le professeur paraissait satisfait de son élève. Je faisais alors mes trois repas. Je prenais part aux récréations assez bruyantes de nos jeunes gens parmi lesquels il s'en trouvait plusieurs qui me parurent avoir plus de dispositions religieuses que le grand nombre qui étaient de vrais écoliers. Quoiqu'il en soit, tous rivalisèrent à qui me témoignerait le plus d'amitié.

[235] Je ne fus pas longtemps à me convaincre que la maison où je me trouvais avait grand besoin de réformes, aussi Mgr et ses vicaires généraux s'occupaient de la procurer, mais ce n'était pas facile. Il y avait deux partis bien prononcés dans la communauté, celui de la réforme n'était pas le plus nombreux et le plus tranché. Cet état de choses m'affligeait, surtout lorsque j'entendais les partisans du relâchement murmurer contre les supérieurs sans aucune retenue et s'efforçant d'ébranler ceux de leurs frères qui désiraient la réforme.

Le RP prieur était un digne religieux envoyé d'une autre maison pour remettre la règle en vigueur dans celle de Lucko. Ce saint homme prêchait d'exemple. Il cherchait à gagner les cœurs pour éviter d'en venir à des actes de rigueur qui auraient coûté à sa grande bonté. Tous les exercices étaient sonnés avec une grande exactitude mais on ne s'y rendait pas habituellement avec une grande ponctualité, surtout pour l'office du matin qui commençait à quatre heures. Cela n'avait rien de surprenant, d'autant que les conversations particulières se prolongeaient le soir longtemps après la retraite.

C'était pour les étudiants une sorte de récréation bruyante qui se prenait le jeudi soir. On se réunissait dans une cellule et, pour me faire honneur, c'était la nôtre où se tenait l'assemblée. On y apportait un grand broc d'hydromel avec un seul verre que l'on remplissait. Celui auquel on le présentait le buvait d'un seul [236] trait puis l'ayant rempli, le passait à son voisin et ainsi de suite. La conversation s'animait avec hilarité. On recommençait la tournée qui n'était pas interrompue par la cloche de la retraite. D'ailleurs il fallait vider le broc et il arrivait qu'il était fort tard lorsque les frères se séparaient, ce qui abrégeait notablement le temps du repos. J'obtins, après les

premières semaines, que la réunion se fit dans une autre cellule, ce qui me fut un allègement véritable car, quoique le broc d'hydromel ne présidait qu'une fois par semaine, nos réunions du soir avaient lieu régulièrement tous les jours pour réciter le chapelet qui était ordinairement suivi d'une conversation, ce qui était contre la règle.

Le RP prieur que je ne voyais qu'au chœur et au réfectoire, ne cessait pas de s'informer de ma conduite, la jugeant régulière d'après le rapport qui lui en avait été fait, il songea à me donner l'habit, ce qui m'eût fait grand plaisir si j'eusse remarqué plus de régularité dans son monastère. Cependant comme je voyais un certain nombre de bons religieux et que j'espérais la réforme, j'acceptai cette faveur avec un empressement extérieur mais non sans une secrète inquiétude. Mon extrait de baptême me manquait, les circonstances ne me permettaient pas de le faire venir de France. On jugea qu'on y suppléerait provisoirement par un acte de notoriété signé par plusieurs gentilshommes de notre province, alors au dépôt militaire de Lucko, dont deux étaient alliés à ma famille. Cette formalité apporta [237] des retards qui étaient dans les desseins de la divine Providence.

Après que les exercices publics furent terminés, le RP prieur annonça que dans deux jours tous les étudiants partiraient pour aller passer huit jours de récréation dans une maison de campagne qui était à une bonne lieue de la ville. Cette maison appartenait à la communauté. Quoique nos jeunes gens s'attendissent à cette partie qui était d'usage, les esprits n'en furent pas moins exaltés. Je m'efforçais de paraître partager la joie universelle, quoique j'eusse préféré rester à Lucko où, pour un silencieux trappiste, je trouvais déjà beaucoup trop de dissipation. Il fallut faire contre [mauvaise] fortune bon cœur. Le père prieur était parti la veille dès le matin pour faire disposer toutes choses, tant pour les vivres que pour le coucher. Il faut convenir qu'il avait abondamment pourvu à tous nos besoins. Rien ne manqua de ce qui pouvait rendre la fête complète. Ce cher père étranger de Lucko voulait gagner les cœurs pour les plier plus facilement à la règle.

Chères filles, vous n'attendez pas de moi de grands détails sur l'emploi du temps que dura cette longue et fatigante récréation qui s'éloigne de moi de plus de quarante ans. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'augmenta pas ma vocation et qu'elle m'eût été absolument insupportable si je n'avais pas eu la facilité de me promener avec deux ou trois jeunes gens qui aimaient comme moi la tranquillité. Nous revenions aux heures où [238] on devait se réunir, ensuite nous nous remettions en course, soit à pied soit en nacelle, lorsqu'elle était disponible. Cette propriété se composait en partie de vastes prairies qui se trouvaient coupées par des fossés pleins d'eau, ouverts de distance en distance pour le dessèchement de ce terrain marécageux. Tous ces fossés aboutissant à un large canal, nous offraient une longue promenade nautique qui avait du moins le mérite de nous amuser tout en nous exerçant, car pour les exercices spirituels, je crois me rappeler qu'ils étaient fort abrégés.

Dès le matin nous avions un père ancien qui nous disait la sainte messe que j'étais chargé de servir, n'étant point obligé à la récitation du bréviaire. Pendant qu'on la célébrait, tous nos jeunes étudiants profès étaient tenus à l'office, le récitait chacun en particulier. Ensuite venait le déjeuner puis la récréation jusqu'à dîner, lequel était suivi d'une autre récréation qui devait durer jusqu'aux Vêpres, suivis des Complies après lesquels on se divertissait de nouveau, suivait le

couper. Je crois que la journée se terminait par un petit exercice spirituel et le chapelet, puis on se reposait.

“ Hôlas ! Où suis-je, Seigneur ? ” me disais-je lorsque je me trouvais seul et sans contrainte. Je ne pouvais m'empêcher de regretter nos chers trappistes dont je comparais la vie toute sainte avec celle que je menais, le silence et la paix intérieure, avec cette agitation bruyante qui me privait de la faculté de penser.

“ Jusqu'à quand cela durera-t-il ? ” Mon pauvre cœur était dans [239] une extrême aridité. Je me représentais les raisons qui m'avaient forcé de quitter la terre des saints où je devenais malgré moi une pierre d'achoppement, que je n'étais entré chez les Pères dominicains que pour éviter les dangers de la vie séculière. Je pensais aussi que cette grande dissipation dont je m'effrayais, n'était qu'un délassement devenu en quelque sorte nécessaire à de jeunes étudiants qui devaient, dans peu de jours, retourner au travail, qu'enfin je n'étais plus parmi des solitaires de profession mais au milieu de jeunes gens destinés à la prédication, que d'ailleurs dans ce dont je m'étais effrayé, il pouvait n'y avoir rien de blâmable. Tranquillisé par ces réflexions, je continuai à me prêter de mon mieux à la récréation dont je désirais cependant beaucoup voir arriver la fin.

De retour au monastère, ce fut pour moi un besoin véritable de retrouver mon directeur qui était un bon prêtre français auquel les dominicains donnaient une généreuse et charitable hospitalité. Ce digne ecclésiastique était mon confesseur avant mon postulat et continuait à m'entendre depuis ma réception, d'après l'avis de nos pères, qui, pour laisser plus de liberté à leurs prétendants, préféraient qu'ils s'adressassent à d'autres prêtres.

Je m'attendais qu'il allait être question de ma prise d'habit et j'étais dans la disposition de ne pas reculer, lorsque la divine Providence en ordonna autrement. J'étais fort occupé de mon auteur de philosophie lorsque le père Vincent vint me [240] trouver avec un air plus sérieux que de coutume. Il me demanda sans préambule si j'avais le désir de rester parmi eux. Sur ma réponse affirmative il me dit qu'il était grand temps d'agir, l'empereur de Russie ayant ordonné de renvoi hors de ses états de tous les trappistes sans exception³¹⁶. Comme je lui observais que j'avais dans la ville deux de mes anciens confrères, prêtres et personnes de mérite, lesquelles en plaidant leur cause gagneraient aussi la mienne s'il y avait quelque ressource, ce bon père qui désirait me conserver, me répliqua avec émotion : “ Les séculiers réclameront pour eux sans s'inquiéter des réguliers. ” Puis il ajouta : “ De suite, rendez-vous chez Mgr l'évêque où vous attend le RP prieur. ” Je n'hésitai pas de partir, abandonnant au Seigneur l'issue de ma démarche.

Je trouvai Monseigneur qui me reçut avec une grande affabilité. Il était accompagné d'un vicaire général et de notre père prieur qui avait eu la bonté de me préparer la voie. Ce vénérable prélat parlait la langue française avec autant d'aisance que de pureté, ce qui me donna une grande facilité tant pour lui faire ma demande que pour satisfaire aux différentes questions qu'il me fit l'honneur de m'adresser. Il me dit qu'il allait écrire sans délai à l'archevêque de la province pour

³¹⁶ - KERVINGANT, *Des moniales...* p. 177 - À la fin du mois de mars 1800, le tsar intima l'ordre à tous les émigrés français, et particulièrement aux trappistes, d'avoir à quitter ses États dans les quinze jours. Il fallut partir aux environs de pâques

m'obtenir, par sa médiation, la permission de rester chez les Pères dominicains de Lucko. Le prélat, après m'avoir adressé des paroles de bienveillance et d'encouragement, nous donna sa bénédiction et me dit : "Retournez avec votre bon père et soyez sans inquiétude." Le père prieur [241] m'avait témoigné de l'affection mais je compris par la manière dont j'avais été reçu par Monseigneur qu'il avait rendu de moi un témoignage favorable.

Après avoir fait cette démarche je repris tranquillement mes occupations ordinaires sans m'inquiéter de l'avenir et voyant avec grand plaisir que les jeunes religieux, sans me témoigner de refroidissement, me laissaient jouir d'une entière liberté, ce dont je reconnus être redevable au digne père Vincent. Je commençais à espérer de pouvoir m'attacher aux Pères dominicains qui tous paraissaient s'intéresser à me conserver chez eux. Ils parlaient déjà de m'obtenir l'exemption d'aller passer une année dans la maison du noviciat, disant que j'en avais fait un assez long chez les trappistes et que je ferais ma probation dans leur maison. Je préférais cependant suivre l'usage établi dans l'Ordre, comprenant combien il était important de connaître toutes les obligations que je devais contracter par la profession.

Plusieurs semaines s'étaient écoulées depuis la réclamation qu'avait daigné faire en ma faveur Mgr l'évêque de Lucko lorsque le RP prieur reçut un ordre positif en vertu duquel tous les individus entrés dans les états de Russie avec les trappistes devaient se mettre en route pour en sortir sous deux fois vingt-quatre heures³¹⁷. Je vis clairement par tous les ménagements qu'on prit pour me notifier cette nouvelle, tout l'attachement que me portaient les pères dominicains. J'y fus [242] très sensible tout en me soumettant à la conduite de la divine Providence.

Je me rendis de suite chez le père prieur qui me témoigna ses regrets avec une affection dont je fus pénétré. Il m'embrassa et plusieurs fois me répéta avec l'accent de la sincérité : "Ce n'est point ma faute." Je reçus également des autres officiers du monastère et des anciens religieux les marques les moins équivoques d'un pénible intérêt mais cela n'était rien en comparaison des démonstrations affectueuses de tous nos bons jeunes gens qui m'étouffaient de caresses en maudissant les russes qu'ils détestaient naturellement. Le soir il y eut assemblée dans notre cellule. Elle se prolongea bien avant dans la nuit. Représentant à ces messieurs que devant me lever à quatre heures pour les Matines, il était temps qu'ils allassent prendre du repos : "Quel repos pouvons-nous prendre, vous allez nous quitter ?" Nous nous séparâmes enfin mais j'étais trop agité pour pouvoir dormir paisiblement.

J'assistai encore à Matines le lendemain pour la dernière fois. Après le déjeuner, je demandai la permission d'aller en ville pour prendre congé de mon digne et respectable chevalier d'Audron. Quoiqu'il m'ait vu avec peine entrer chez les Pères dominicains, il ne laissa pas de prendre part à ma disgrâce, n'ignorant point combien de bontés ces pères avaient pour moi. J'allai ensuite visiter plusieurs émigrés et particulièrement le bon chevalier de Vaux qui fut sensiblement peiné de me voir obligé de quitter une maison qu'il estimait et dont il m'avait facilité [243] l'entrée. Je me rendis ensuite chez mon respectable directeur pour le remercier de sa

³¹⁷ - Dargnies - p. [165] Mgr l'évêque de Lucko vint lui-même en grand cortège nous intimer les ordres de Sa Majesté. Il avait ordre de dresser un catalogue exact de tous ceux qui étaient entrés dans ses états comme trappistes ou comme leur appartenant et tous à telle époque, qui était de trois semaines au plus, devaient partir sans qu'il en put demeurer aucuns.

Hors de la Trappe

charité. Il me témoigna un bien vif intérêt. Tout en me disant qu'il me fallait adorer amoureusement la conduite de la divine Providence qui me tirait d'une maison dans laquelle j'aurais pu éprouver par la suite de grandes difficultés pour y faire mon salut, ce que je n'eus pas de peine à comprendre.

Retour

Je passai un peu plus de deux mois chez les RRPP dominicains dont la plus affectueuse bienveillance se soutint constamment à mon égard. Il est même certain qu'ils m'en donnèrent des preuves bien sensibles la veille de mon départ. Après avoir fait tout ce qui dépendait d'eux pour me conserver, voyant que la chose était impossible, ils me donnèrent spontanément une lettre de recommandation pour une maison de leur Ordre dans la Galicie, près de Linsberg³¹⁸, dans la Pologne autrichienne où ils m'assurèrent que je serais reçu comme si j'eusse appartenu déjà à leur congrégation. Ils me donnèrent outre cela un certificat en latin des plus amples et des plus avantageux. Ils me rendirent intégralement les petits fonds que j'avais déposés entre leurs mains sans en retenir la moindre obole pour la dépense que j'avais faite chez eux.

Nos chers dominicains ne s'en tinrent pas là. Une heure avant que je les quittasse, ils firent apporter dans ma chambre une grande caisse carrée pour y mettre toutes les couchures du lit qui était à mon usage. On se mettait en devoir de les emballer à mon grand étonnement [244] et j'eus une peine extrême à modérer leur générosité. Je fus contraint de souffrir qu'on y plaçât, avec mes effets, une belle courteline et un oreiller. "Comment pourrez-vous vous reposer en route ? Les auberges tenues par des juifs sont dépourvues de lits !" Il me fut difficile de persuader à mes charitables hôtes que depuis près de dix ans que j'avais quitté la France, je ne connaissais guère d'autres couchures que la paille ou le plancher nu. Enfin nos adieux furent tendres et je me mis en route.

Quelques rigoureux que furent les ordres touchant notre expulsion de la Pologne russe, ils s'exécutèrent cependant avec une certaine humanité. On rassembla tous les individus qui avaient appartenu à quelque titre que ce fut aux trappistes pour les faire voyager ensemble. Un commissaire, homme très honorable, était chargé de remplir cette mission dont il s'acquitta avec beaucoup d'égards et de générosité. Nous nous trouvâmes au nombre de sept dont quatre prêtres et trois laïcs. Monsieur le commissaire qui avait une très bonne voiture, prit avec lui trois de nos prêtres. Il restait un prêtre et trois laïcs qui montèrent dans une autre voiture moins commode que la première mais où nous nous trouvâmes fort bien. Nous y avions un jeune homme qui me sembla attaché au commissaire. Les deux voitures étaient conduites en poste aux frais du gouvernement.

Le premier jour nous allâmes coucher dans une petite ville dans laquelle se tenait alors une grande assemblée [245] de seigneurs polonais de la province, je ne sais pour quel motif. Notre commissaire qui parlait français comme sa langue natale, nous fit descendre dans la meilleure auberge où il put nous placer et après avoir donné des ordres pour que rien ne nous manquât, il alla en ville voir ses connaissances. Il me tardait beaucoup d'arriver à la première halte, d'autant que je n'avais pu qu'entrevoir, au moment du départ, les personnes avec lesquelles j'avais eu des relations plus intimes à la Trappe, savoir MM les abbés Madrolle et Le Bouleux, connus sous les

³¹⁸ - Linsberg entre Brody et Lemberg ou Lvov, actuellement en Ukraine.

noms de frères Philippe et Raphaël, lesquels avaient occupé la voiture du commissaire avec le frère Odilon dont le nom était l'abbé Granier, jeune homme plein de mérite (mort évêque de Vannes). J'avais un désir d'autant plus grand de m'entretenir avec les deux premiers qui avaient été mon supérieur et confesseur, que j'avais alors un extrême besoin de conseil.

Au moment où je quittai Lucko, il m'arriva une lettre de mon frère qui, averti de ma retraite par le RP Augustin, me faisait, avec autant d'affection que de charité, de grands reproches d'avoir quitté la Trappe et beaucoup d'instances d'y revenir. Il m'indiquait la voie que j'avais à prendre pour rejoindre nos bons pères, il ajoutait que le RP proscrit en Russie ne pouvait pas venir m'y chercher pour me reporter au bercail comme une brebis égarée, mais qu'il me recevrait volontiers malgré mon inconstance. Ce bon frère terminait sa lettre [246] en m'engageant à ne point rentrer dans le siècle dans le cas où je n'aurais pas assez de courage pour revenir à la Trappe mais de m'attacher aux Pères dominicains, si j'y trouvais des moyens de salut.

Ma tendre affection, jointe à la confiance que j'avais pour ce cher frère, donnait une grande force à ses reproches, surtout en les recevant au moment même où la divine Providence semblait me rejeter au milieu des flots agités de la mer de ce monde. Il est probable que si je n'eusse été qu'à deux journées de nos bons trappistes, je les eusse rejoints, mais il fallait traverser une grande partie de la Pologne³¹⁹ dont j'ignorais absolument la langue. J'en fus effrayé. J'étais d'ailleurs avec des prêtres vertueux que j'aimais, je voulus donc les consulter avant toutes choses. Je tirai à l'écart les trois messieurs que je viens de citer et les priai de vouloir bien m'accorder un moment d'attention. Je leur fis lecture de la lettre que j'avais reçue en quittant Lucko, les priant de vouloir bien me conseiller sur ce que je devais faire.

Leur avis fut qu'après avoir lutté si longtemps et n'étant parti qu'après que dom Augustin avait reconnu lui-même que je n'étais pas appelé, je devais écarter toute inquiétude pour le passé, en m'abandonnant avec une entière confiance à la conduite de la divine Providence quant à l'avenir. Je m'en suis tenu là et tout en conservant un précieux souvenir aux respectables trappistes, je n'ai jamais eu le plus léger scrupule de les avoir quittés, tout en [247] regrettant de n'avoir pu persévérer parmi eux.

Monsieur notre commissaire ne nous avait pas quittés pendant plusieurs heures pour faire des visites de pure bienséance mais bien pour faire une œuvre de charité dont nous fûmes l'objet. Ce digne homme, des procédés duquel nous avions déjà tant à nous louer, avait profité de la réunion de plusieurs magnats et autres gentilshommes polonais, pour faire une quête pour les pauvres bannis, qui ne fut pas stérile. Nous nous en convainquîmes le lendemain, avant de monter en voiture quand il distribua à chacun une petite somme selon nos besoins présumés. Cette répartition fut faite avec un esprit intelligent.

Je ne me rappelle pas combien nous employâmes de jours pour arriver à la frontière autrichienne, ce qu'il y a de certain c'est que nous voyageâmes d'une manière non moins commode qu'accélérée, par les soins de cet homme respectable qui semblait ne s'être chargé de

³¹⁹ - Nous séjournâmes environ 6 semaines à Dantzig.(...) De là nous embarquâmes à l'entrée du mois d'août 1800 sur trois vaisseaux marchands, loués exclusivement pour notre transport par la mer Baltique. (P. Jean de la Croix, cité par J. du Halgouët, " Pierres d'attente... ", *Cîteaux*, 1977, p. 82.) Donc de la mi-juin à fin juillet les trappistes sont à Dantzig.

Retour

faire exécuter les ordres de l'empereur que pour nous adoucir ce qu'ils avaient de rigoureux. Après lui avoir témoigné de notre mieux notre vive reconnaissance, nous nous occupâmes des moyens de transport pour nos petits effets et nous nous dirigeâmes vers la ville de Brody³²⁰, ayant une lettre de Mgr de Lucko pour Mr le prévôt du chapitre de cette ville où nous entrâmes sans embarras, quoique sans passeport³²¹ pour voyager dans les états autrichiens.

Nous fûmes reçus avec beaucoup de charité par le très digne prévôt qui était de famille de Potočki, une des plus illustres [248] de la Pologne. Il nous dit que nous étions fort heureux de n'avoir pas éprouvé d'embarras à la frontière, que la Providence nous avait protégés, mais que ce serait la tenter que de vouloir pénétrer plus avant ; que ce que nous avions à faire était de chercher à nous loger dans un des villages voisins d'où nous lui écrivions pour lui donner notre adresse ; que de son côté, il allait écrire à Vienne en Autriche pour nous obtenir des passeports qu'il nous enverrait aussitôt qu'il les aurait reçus.

Après nous avoir traité avec beaucoup de bontés, Mr le prévôt nous congédia le lendemain matin après nous avoir donné à chacun deux ducats, ce qui fait environ vingt-quatre francs. Ce digne prêtre en nous souhaitant une bonne rencontre nous dit : "Dès aujourd'hui je vais m'occuper de vos passeports. Donnez-moi de vos nouvelles aussitôt que vous serez fixés."

Nous partîmes à pied, ayant une petite carriole pour nos effets, sans avoir d'autre intention que de nous éloigner de cinq ou six lieues de Brody pour y attendre que nous fussions en règle pour aller plus loin. Nous étions dans le mois de mai³²² et le plus beau des temps favorisait notre marche, ayant d'ailleurs une entière confiance en la divine Providence qui ne cessait de nous donner les marques les plus sensibles de sa protection.

Nous arrivâmes assez à bonne heure dans un village qui nous parut moins misérable que ne le sont ordinairement ceux de Pologne. Ce qui nous décida à nous y arrêter ce fut une grange [249] très spacieuse qui semblait nous offrir un beau logement de circonstance, en supposant qu'on voulût nous y souffrir, ce qui nous fut accordé. Nous n'avions pas à nous inquiéter de la vie ce jour-là, ayant quelques provisions de bouche que nous devions à notre généreux hôte de Brody.

Parmi les trois laïcs que nous étions en quittant Lucko, il se trouvait un jeune novice convers que les respectables trappistes avaient eu la douleur de laisser dans l'hôpital le regardant comme tout à fait intransportable. Il n'avait pas été jugé de même lorsque, quinze jours après, nous fûmes renvoyés hors des états de Russie et sans miséricorde ce bon frère fut chargé dans notre voiture où il fit l'objet de la charité de notre excellent commissaire. La fatigue du voyage de Lucko à Brody malgré les soins que l'on prit de ce malade, le réduisit à un état tel qu'il fut impossible de le conduire plus loin. Nous fûmes contraints de le laisser à l'hospice de Brody

³²⁰ - Brody sur la frontière entre la Russie et l'Autriche, actuellement en Ukraine.

³²¹ - Il était si sévèrement défendu par la cour d'Allemagne [Autriche] de laisser entrer sur son territoire un seul individu de notre Ordre, qu'une simple sentinelle le reconnaissait de suite et l'aurait arrêté. C'est ainsi, (...) que plusieurs années plus tard, dom Bernard, mort abbé de Port-du-Salut, fut emprisonné pour avoir franchi, d'un tout autre côté, la frontière des États de l'Autriche. ("Pierres d'attente...", *Cîteaux* 1977, p. 78.)

³²² - Ou en juin, d'après les délais qu'il donne précédemment.

entre les mains des vertueuses filles de saint Vincent de Paul. Il est probable qu'il y aura terminé le pèlerinage de cette vie. Cette séparation dont nous fûmes péniblement touchés, nous réduisit à six voyageurs.

Mais il faut revenir à notre grange où nous trouvâmes moins de paille que de poussière, encore fallut-il la disputer aux rats et aux souris. Après avoir pris un léger repas, les prêtres nous quittèrent pour aller faire une visite au curé de la paroisse afin d'en obtenir de dire la sainte messe dans son église le lendemain [250] qui était un dimanche. Ils furent très bien reçus de ce vénérable ecclésiastique déjà avancé en âge. Après leur avoir fait beaucoup de questions sur ce qui les avait conduit dans sa paroisse, il engagea tous les voyageurs à dîner pour le lendemain.

Nous passâmes une assez mauvaise nuit, n'étant plus habitué au bivouac, commençant même à oublier les couches dures de la Trappe, aussi nous ne fûmes pas en retard pour nous rendre à la paroisse où Mr le curé ne tarda pas à venir lui-même pour procurer à nos messieurs tout ce qui leur était nécessaire pour célébrer la messe que nous eûmes la consolation de leur servir. Nous assistâmes ensuite à la messe paroissiale où il y avait beaucoup de monde et après laquelle nous nous rendîmes au presbytère. Mr le curé nous accueillit tous avec beaucoup de bonté. Notre grand nombre ne parut pas le gêner. Il ne savait pas un mot de français mais il parlait latin avec beaucoup de facilité. Le dîner qui ne tarda pas, fut abondant et surtout assaisonné de cette aimable gaîté qui procède de la charité.

Nous étions à peine au dessert lorsqu'il entra dans la cour du presbytère une petite voiture assez convenable, attelée d'un bon cheval que conduisait un monsieur de fort bonne mine qui pouvait avoir une cinquantaine d'années. Mr le curé, en l'apercevant nous dit : "C'est le RP gardien³²³ des récollets de telle maison. Je vais, avec votre permission, l'aider à descendre de sa voiture car il est très incommodé des jambes." En effet il ne pouvait marcher qu'à l'aide d'un bras, mais à cela près, il nous parut [251] jouir d'une santé parfaite de corps et d'esprit. Nous apprîmes ensuite que c'était à cause de sa grande difficulté de marcher que dispense lui avait été accordée de porter l'habit de son Ordre, vêtement excessivement pesant.

Nous nous levâmes de table pour recevoir le RP gardien qui, de son côté, nous rendit le salut d'une manière fort gracieuse. Il ne parlait pas français mais le latin comme Cicéron. Il nous parut être homme d'esprit et d'une humeur fort enjouée. Il se mit à table quoiqu'il eut dîné avant de sortir de chez lui et accepta quelques petites choses par bienséance. Le bon père parut fort satisfait de trouver chez Mr le curé son voisin et son ami, une telle réunion, aussi en profita-t-il pour nous faire beaucoup de questions et sur la France que les polonais aiment généralement et sur la Trappe dont on parlait alors avec intérêt, surtout depuis que l'empereur de Russie les avait chassés de ses états. Le père gardien qui avait encore une visite à faire dans les environs avant de retourner chez lui, après avoir passé une heure avec nous et nous avoir témoigné combien grande était sa satisfaction de nous avoir rencontrés, dit avec l'accent de la sincérité à Mr le curé, que si on pouvait envier l'avantage d'un ami, ce serait d'avoir de tels hôtes. Nous le reconduisîmes ensuite à sa voiture et après avoir témoigné au digne curé combien nous étions reconnaissants de ses honnêtetés, nous prîmes congé de lui, devant partir le lendemain.

³²³ - Chez les franciscains, le père gardien est le supérieur de la communauté.

[252] En faisant ces adieux, nous étions bien dans l'intention de chercher un autre asile. Nous avions été trop peu satisfait de notre grange pour nous résigner à y attendre nos passeports, ce qui était une affaire de plusieurs semaines. D'un autre côté nous devions éviter de nous éloigner notablement de Brody où nous devions repasser nécessairement. Nous étions fort indécis sur le parti à prendre lorsqu'un de nos messieurs fut d'avis de ne plus nous en occuper avant d'avoir passé la nuit de notre mieux. Sur ce, nous nous mîmes en devoir de satisfaire à nos différents exercices spirituels, après lesquels nous fîmes une légère collation. Nous rassemblâmes avec plus de soin que la veille le peu de paille que les rats avaient pu épargner et nous essayâmes de prendre du repos.

Le lendemain lorsqu'il nous fut permis de nous occuper des choses de ce monde, le bon père Philippe dont j'ai parlé plus haut, lequel nous nommerons maintenant Mr l'abbé Madrolle, homme très facétieux et fécond en expédients, prit la parole : "Messieurs, le RP gardien nous a parlé hier d'une manière trop charitable pour que nous ne puissions reconnaître en lui le digne instrument dont la Providence veut se servir pour nous tirer d'embarras. Je suis donc d'avis que, sans plus amples délibérations, nous chargions de suite nos effets sur une charrette et que nous nous dirigions vers le couvent de ce digne père." Là-dessus l'abbé Madrolle, d'un grand sang-froid, tira sa montre : "Vite, Messieurs, nous arriverons encore pour le benedicite." L'avis fut trop unanimement goûté [253] pour être discuté. On se procura une charrette, on la chargea et nous nous mîmes en route pour le couvent de X324. (Il y a plus de quarante ans que j'en ai oublié le nom. Nous le savions alors.)

Nous suivîmes modestement notre équipage qui allait assez lentement pour que nos prêtres puissent réciter leurs petites heures. Il faisait un temps superbe. Nous commençons à apercevoir le petit monastère lorsqu'un de nos messieurs qui n'était point le cher abbé Madrolle, nous dit : "Messieurs, nous avons suivi sans délibérer le conseil de notre bon confrère. Je suis très loin de l'improver mais permettez-moi une petite observation. Nous n'allons pas pour prendre d'assaut les bons franciscains. Je pense donc, sauf meilleur avis, qu'il faut nous arrêter ici et envoyer une députation composée de deux ou trois au plus, pour prier le RP gardien de nous accorder l'hospitalité, mais comme notre séjour pourrait se prolonger dans sa maison, notre intention est d'y vivre à nos propres dépens ou de trouver bon que nous payions à la communauté la dépense que nous lui occasionnerons."

L'avis était trop sage pour n'être point approuvé. Celui qui l'avait donné fut prié de l'exécuter. Il se choisit un second et les quatre autres restèrent pour la garde de l'équipage. Une bonne demi-heure se passa et nous vîmes revenir nos députés qui nous firent signe d'avancer. Ces messieurs nous dirent que le RP gardien était fort satisfait de la confiance avec laquelle nous nous présentions dans sa maison où nous pourrions attendre en toute tranquillité l'expédition de nos passeports. Que pour [254] ce qui était de notre dépense, nous ne devions pas même en parler, que pour ce qui le concernait, il connaissait les devoirs de l'hospitalité aussi bien que ses religieux, lesquels nous verraient avec grand plaisir partager avec eux les aumônes des fidèles.

³²⁴ - Les recherches pour l'identifier sont restées vaines.

En arrivant au couvent qui est dans une belle situation, séparé de toute habitation, la première personne qui se présenta fut le RP qui, avec un air joyeux, nous donna le baiser de paix et nous répéta, à peu près dans les mêmes termes, ce que nos messieurs nous avait dit de sa part. Il fit décharger nos effets et nous introduisit dans une petite salle fort propre mais dont le seul ornement était quelques gravures de piété. Il nous offrit quelques rafraîchissements avant le dîner, ensuite il nous conduisit à son église que nous trouvâmes grande et bien décorée. Nous y remarquâmes un assez beau jeu d'orgue. Le bon père nous laissa libres de réparer ce que notre marche du matin avait pu nous obliger de laisser en arrière. Quelque temps après on vint nous avertir pour le dîner, servi dans la chambre du père gardien qui y mangea constamment avec nous pendant tout le temps que nous passâmes dans sa maison.

Après le repas qui nous plut beaucoup par sa simplicité abondante, le digne père nous fit conduire au logement qu'il nous avait fait préparer, lequel consistait en trois cellules contiguës dans lesquelles se trouvaient six petits lits, deux dans chacune, avec les objets de première nécessité. Il fallut ranger notre [255] petit bagage qu'un bon frère avait placé confusément dans une cellule. Il fut donc nécessaire d'assigner la place que chacun de nous devait occuper. La première cellule fut pour messieurs Le Bouleux et Garnier, cette désignation était parfaite à cause des rapports de gravité que ces messieurs avaient entre eux. Mr l'abbé Madrolle y applaudit beaucoup tout en disant : "La seconde est pour les frères Jérôme et Philippe, ce sont des chrétiens dignes de faire bon ménage ensemble." La troisième fut occupée par le petit père François d'Assise qui étant notre quatrième prêtre auquel il restait pour second un jeune homme qui avait appartenu au tiers-ordre de la Trappe et était le petit neveu du respectable Mr d'Audron.

Je me rappelle avec une douce émotion le temps que nous passâmes chez nos charitables hôtes. Nous eûmes assez peu de relations avec les religieux mais il est très certain que la grande bonté de leur digne supérieur à notre égard ne varia point. Il est vrai que de notre côté nous nous observions pour les gêner le moins possible. Nous vivions dans une paix profonde suivant un petit règlement qui partageait le temps d'une manière aussi utile que consolante. Je me trouvai réuni à deux individus avec lesquels j'avais eu des rapports fort intimes à la Trappe. Je trouvai ensuite dans Mr l'abbé Garnier — depuis évêque de Vannes — un jeune ecclésiastique plein de mérite et d'une vertu aimable. Il m'était inconnu. Je ne l'avais même jamais remarqué dans nos longs voyages mais je ne tardai point à éprouver pour lui une vive affection.

Notre [256] quatrième prêtre que je ne connaissais pas davantage était un jeune cordelier³²⁵ vénitien qui s'était joint aux trappistes d'Italie par le motif d'une plus grande perfection. Ce bon religieux profès de son Ordre n'était que novice dans la famille de dom Augustin qu'il regrettait toujours, disait-il en latin, car il ne parlait pas français : "Vous avez quitté volontairement la Trappe. Pour moi j'y vivais heureux. Je ne méritais pas sans doute d'y rester puisque c'est le RP abbé qui m'a renvoyé." Le fait est que ce bon jeune homme nous a constamment édifié et que le RP paraît ne l'avoir placé chez les capucins en Volhynie que parce

³²⁵ - Les capucins sont aussi appelés cordeliers à cause de la corde qui leur sert de ceinture.

qu'il ne pouvait le conserver, étant profès dans un Ordre mendiant, ce qu'il ne pouvait faire sans dispense³²⁶.

Pendant le repas le frère gardien qui cherchait à nous égayer, prenait le petit père François d'Assise pour le sujet de son hilarité. Il feignait de le regarder comme un déserteur de son Ordre et après lui avoir adressé des reproches sur un ton sévère, il prenait ensuite celui de la compassion la plus tendre : "Tu es franciscain, pauvre brebis errante, que devenais-tu si la divine Providence ne t'eût reconduite au bercail ? Tu ne le quitteras plus. J'ai retrouvé ma brebis, Messieurs, prenez part à ma joie." Le petit prêtre qui était la simplicité même, se défendait assez mal, ce qui donnait du piquant à la pièce qui amusait la petite réunion, d'autant que ce bon jeune homme s'en divertissait lui-même.

[257] Nous faisons assez ordinairement une petite promenade l'après-midi. Un jour que nous nous étions un peu éloignés du monastère, nous aperçûmes deux individus de grande taille et assez bien vêtus que nous n'eûmes pas de peine à reconnaître devoir être des laquais appartenant à quelque seigneur du voisinage. Ils semblaient se diriger vers nous. En effet, ils nous saluèrent fort humblement et se mirent à nous parler en polonais, que nous n'entendions pas. Ces jeunes gens, voyant qu'il n'y avait pas moyen de s'expliquer, nous firent signe de les suivre, ce à quoi nous nous décidâmes facilement. Nous arrivâmes, précédés de nos guides, dans un château qui n'était qu'un longue et très vaste chaumière, mais dont l'intérieur était bien orné. Le plancher de la grande salle où nous fûmes introduits, était couvert d'une légère couche de sable blanc, jonchée de sommités de sapins jetés avec une certaine symétrie, dont nous craignions, non sans raison, de changer l'ordre en marchant dessus. Il fallait cependant avancer.

Nous ne tardâmes pas à voir avancer dans cette pièce un jeune seigneur très bien costumé, suivi d'une jeune dame très élégamment parée. Après nous avoir salués avec autant de grâce que de politesse, ils nous firent les reproches les plus obligeants en parlant l'un et l'autre français avec autant de facilité que de pureté : "Messieurs, nous dit le baron, nous avons appris que depuis plusieurs jours vous êtes chez les PP franciscains. Madame et moi [258] commençons à nous ennuyer que vous ne vous soyez pas encore présentés à la cour. Nous nous serions fait un bonheur de vous offrir l'hospitalité et de vous procurer les agréments de la société que vous ne pouvez trouver chez les religieux qui sont tous gens grossiers et sans éducation." J'abrège toute cette fanfaronnade qui me sciait le dos et me rappelait l'ennuyeux jargon des aimables du siècle. Nous y répondîmes avec honnêteté mais en faisant le plus grand éloge de nos charitables franciscains.

Il nous fallut accepter une petite collation et après avoir très humblement nos nobles polonais, nous reprîmes gaiement le chemin de notre cher couvent qui avait pour nous bien plus de charmes que la cour. Nous sûmes par le RP gardien que ce seigneur était luthérien et ennemi de leur maison. Il ne doutait pas qu'il nous eût volontiers logés pour lui faire un affront.

³²⁶ - Rgl tome 2, p. 354 - Il faut recevoir indistinctement tous ceux qui se présentent dès qu'on voit qu'ils sont appelés de Dieu. Il faut cependant se souvenir que, quelque bien appelé que fût un religieux d'un Ordre mendiant, il ne nous serait pas libre de le recevoir, sans une permission expresse du pape, parce que les constitutions de notre Ordre nous le défendent expressément et sous peine d'excommunication encourue *ipso facto*.

Un jour que nous causions avec notre hôte du chant ecclésiastique, un de nous parla de la belle voix de Mr l'abbé Madrolle. Il n'en fallut pas davantage pour piquer la curiosité du bon père : "Eh bien ! dit-il, s'adressant à lui, c'est demain dimanche. Je vous prie de nous chanter la grand messe." Ce à quoi consentit le frère Philippe volontiers. Le bon confrère s'acquitta de la charge qui lui fut imposée à la grande satisfaction du père gardien et de ses religieux, mais la belle voix de Mr l'abbé Madrolle semblait avoir retenti dans les lieux environnants car le dimanche suivant l'église [259] des récollets fut trop petite pour contenir l'affluence du peuple qui s'y rendit de toute part. J'aime à croire que les aumônes ne diminuèrent pas.

Notre vie douce et régulière se passa comme un beau songe dans cette bonne maison, mais nous comprenions que ce n'était qu'un court repos que nous accordait la divine Providence en attendant de nouvelles épreuves. Une de celles que je redoutais le plus était celle de notre dispersion qui ne pouvait être que très prochaine : "Que ne pouvons-nous, disais-je à ces messieurs, établir une petite société religieuse appropriée à notre faiblesse !" Tous formaient le même vœu, tout en reconnaissant l'impossibilité de l'exécution. Chacun calculait ce qu'il pourrait faire, mais aucun n'était satisfait. J'avais les recommandations les plus favorables de nos chers dominicains, pour être reçu dans une maison de l'Ordre que je devais rencontrer sur mon chemin en allant à Lemberg, mais je craignais de n'y point rencontrer assez de régularité. J'évitais donc de jeter mes regards sur l'avenir et m'abandonnais à la conduite de la divine Providence qui ne m'avait jamais délaissé.

Nos passeports arrivèrent enfin. Il était temps de décharger nos charitables franciscains qui ne voulurent jamais consentir à recevoir le moindre dédommagement pour la dépense que nous leur avions occasionnée. Loin de là, le bon père gardien ne nous vit partir qu'avec une peine sensible. De notre côté nous ne savions pas par quelles expressions lui témoigner notre reconnaissance.

Nous reprîmes la route de Brody pour prendre ces [260] mêmes passeports qui étaient entre les mains de Mr le prévôt du chapitre de cette ville auquel nous avions de si grandes obligations. Ce vénérable prêtre nous reçut avec une charité toute paternelle. Il avait été fort inquiet de nous pendant notre séjour à la campagne, vu notre nombre et le peu de ressources que le pays offre aux étrangers, surtout lorsqu'on s'écarte des routes. Nous lui racontâmes en détail ce qui nous était arrivé et combien nous étions redevables à la divine Providence, ce qui parut l'intéresser beaucoup.

Nous fûmes forcés de rester le jour suivant à Brody pour ne pas désobliger un tel bienfaiteur. Il nous fit assister à la procession de la Fête-Dieu³²⁷ avec un cierge à la main, en sorte que ceux qui, trois semaines auparavant, étaient obligés de se cacher, purent se montrer aux yeux de toute une ville pour accompagner Jésus Christ dans son triomphe. Comblés des bontés de Mr l'abbé de Potočki, nous en prîmes congé dès le lendemain, le cœur pénétré de tout ce qu'il avait fait pour nous et nous nous rendîmes à Lemberg où nous devons connaître ce que le bon Dieu nous réservait.

³²⁷ - Fête-Dieu 12 juin 1800.

Retour

Ce voyage qui, en comparaison de tant d'autres, ne devait être qu'une promenade, fut assez sérieux, chacun de nous réfléchissant sur son avenir. Tous nous étions loin de notre patrie qui d'ailleurs était encore fermée pour nous. Nos moyens d'existence étaient très bornés pour la plupart d'entre nous et il fallait nécessairement payer de sa personne dans un pays dont la langue et les usages diffèrent beaucoup des nôtres. Enfin le bras [261] de chair avait disparu mais l'adorable Providence pour nous restait tout entière. L'horreur du siècle croissait en moi à mesure que je me voyais en danger d'y rentrer.

Tels étaient les sentiments dont j'étais fatigué lorsque nous passâmes en vue de ce beau couvent de dominicains auprès desquels j'avais des recommandations si favorables de la part de leurs confrères de Lucko. Je n'avais qu'un mot à dire, notre voiture particulière eût quitté la route pour m'y conduire, ce à quoi nos messieurs eussent très volontiers consenti. Mais non, le bon Dieu ne le voulut pas. Je crus devoir suivre nos confrères à Lemberg, sauf à y revenir.

Quand nous arrivâmes dans cette grande et belle capitale de la Galicie, j'étais moins fatigué du voyage que de mes réflexions. Nous nous arrêtâmes dans un bel hôtel où on tenait des bains et où le maître parlait bien français, ainsi que sa femme. Nous fûmes très bien traités par nos hôtes qui, comme la plupart des polonais, aimaient les français. Nous nous couchâmes de bonne heure. Une excellente nuit nous mit en disposition de faire dès le lendemain nos visites qui étaient pour nous d'une haute importance. Nous nous présentâmes au palais archiépiscopal où nous fûmes introduits dans une grande salle dans laquelle ne tarda pas à paraître Mgr l'archevêque qui nous reçut avec un air digne mais tempéré par l'affabilité, ce qui ouvrit nos cœurs à la confiance. Le prélat qui ne nous parut pas avoir plus de quarante ans, était accompagné d'un gentilhomme polonais. [262] Ils parlaient tous deux la langue française comme si elle leur eut été naturelle. Nos lettres de recommandation de Mgr de Lucko nous concilièrent de suite la bienveillance de cet illustre prélat qui, après s'être informé du lieu où nous étions descendus, nous dit avec une grande bonté qu'il se chargeait de notre dépense. Puis il ajouta qu'il connaissait notre hôte et que nous étions bien placés.

Monseigneur après nous avoir promis sa protection en général, descendit dans le détail de ce que chacun de nous désirait en particulier : nos prêtres, à l'exception du père François d'Assise, le prièrent de vouloir bien faciliter leur entrée chez des seigneurs polonais, souhaitant entreprendre des éducations particulières. "Vous, Monsieur, que vous proposez-vous de faire ? me dit le prélat avec bonté." "Monseigneur, lui répondis-je, toute mon ambition se borne à être placé dans un couvent de capucins bien réguliers. C'est cette faveur que j'ose espérer par la protection de votre grandeur." L'archevêque parut surpris de ma demande et de la simplicité avec laquelle je la lui exposais. Quant au gentilhomme qui l'accompagnait, il partit d'un éclat de rire qui ne me déconcerta point. "Mais nous ne voulez donc pas, Monsieur, répliqua le prélat, que je vous place dans un château ?" Monseigneur qui me parut très satisfait de ma franchise, me dit qu'il y avait, à la vérité des capucins très respectables dans son diocèse, [263] mais qu'il leur était défendu de recevoir des novices ; qu'il y avait, pour me consoler, des bernardins très réguliers et que je pouvais m'y présenter. "Je préfère, ajouta le digne prélat, que ces bons franciscains vous reçoivent de leur propre mouvement. Si cela est nécessaire, je leur ferai connaître qu'ils

m'obligeront en vous recevant.” Le père François d’Assise adressa au prélat la même demande que moi.

À l'Armée

La divine Providence qui ne me perdait pas de vue, me ménageait une ressource qui, tout éloignée qu'elle fut de mon inclination, me mettait, je le pense, dans la position où Dieu me voulait pour accomplir ses desseins. Comme nous sortions de l'archevêché, je rencontrai de mes anciens camarades de l'armée de Condé qui avait passé la nuit à Lemberg. J'appris par ces messieurs que le dépôt était en marche pour quitter la Pologne et qu'il se dirigeait vers la Styrie³²⁸. Il me donnèrent des nouvelles de mon respectable ami Mr. d'Audron. Ils me firent beaucoup d'insistance pour revenir avec eux en Allemagne³²⁹. Je répondis de mon mieux à leur amitié en leur disant que j'avais encore quelque espérance de suivre mon attrait mais que si cela ne réussissait pas, je m'empresserais de les rejoindre. Je pris congé de ces messieurs en les priant d'être mon interprète auprès de mon digne ancien que je ne pouvais voir, son départ ne m'en laissant pas le temps.

Je m'empressai de me rendre dans notre logement, sentant le besoin de pouvoir réfléchir librement à ce que j'avais à faire, quoique je fusse bien déterminé à me [264] présenter dès le jour même, chez les RRPP franciscains chez lesquels était déjà le père François d'Assise, sur lequel j'avais compté pour nous présenter ensemble, ce dont je ne revenais pas.

Après notre dîner, je me mis en devoir, non sans une certaine émotion, d'aller faire ma visite au RP gardien des bernardins qui me reçut avec beaucoup de bonté et comme un homme qu'il attendait, car le père François m'avait annoncé. J'avais préparé ma demande en latin, langue avec laquelle je m'étais familiarisé chez nos chers dominicains. Le père gardien me pressa de prendre quelque chose, ce dont je m'excusai, sortant de table. Il voulait aussi me faire préparer une cellule mais je lui observai que, quelque touché que je fusse des bontés de Sa Révérence, je ne pourrais en profiter que quand j'aurais obtenu des magistrats la permission de pouvoir rester dans le pays. En effet, pendant que nous prenions notre repas, il nous vint un officier subalterne qui nous signifia l'ordre de nous rendre sous vingt-quatre heures à la maison du conseil pour faire viser nos passeports.

Je rejoignis mes chers ex-trappistes qui causaient entre eux sur les difficultés que nous allions sans doute éprouver pour obtenir la permission de rester à Lemberg. Ces messieurs pour sortir promptement d'une incertitude fatigante furent d'avis de nous rendre de suite à l'hôtel. Ce fut ce à quoi nous nous arrê tâmes.

[265] Autant nous avions reçu un accueil paternel à l'archevêché, autant les employés de la police nous traitèrent-ils avec un air hostile. Nous présentâmes nos passeports de la cour de Vienne mais cela ne nous rendit pas ces messieurs plus favorables. "Vous ne pouvez pas rester ici plus longtemps, nous dirent-ils, où voulez-vous aller ?" Nos messieurs se déclarèrent prêtres

³²⁸ - Le groupe des malades restés en arrière quand l'armée de Condé était partie pour l'ouest, rejoignait alors son corps cantonné au sud-ouest de Vienne.

³²⁹ - L'empire d'Autriche.

français et demandèrent des passeports pour individuels pour entrer en Allemagne. On me demanda qui j'étais et de quelle profession. Je me déclarai laïc et ayant appartenu comme novice à l'Ordre des trappistes. Alors les employés me dirent que les trappistes avaient pris la route de Dantzig et voulaient me diriger sur cette ville malgré que je leur déclarai formellement vouloir prendre la route d'Allemagne. Ils voulaient de plus me qualifier de trappiste, ce qui n'était pas sans inconvénients. Voyant les mauvaises dispositions de ces messieurs qui parlaient très bien français, je sentis ma bile s'enflammer. Je redressai la tête et leur dit sur le ton militaire : "Messieurs je ne rougis pas de la Trappe mais l'ayant quittée, je ne suis pas plus trappiste que vous. Je suis ce que j'étais : gentilhomme et officier français." Ainsi finit ma querelle avec ces philosophes polonais auquel j'eusse très volontiers donné un brevet de sans-culottes. Nos bons confrères ne revenaient pas d'étonnement sur la sortie du frère Jérôme mais nos affaires n'en étaient pas plus belles. Quant à moi je me voyais déjà embourbé jusque par dessus la tête dans la fange du siècle.

[266] Nous passâmes bien tristement le reste de la journée, n'ayant après Dieu d'autre espérance que dans Mgr l'archevêque auquel nous rendîmes compte dès le lendemain matin de ce qui s'était passé. Monseigneur nous dit qu'il n'était pas surpris de ce que nous venions d'éprouver de la part des autorités civiles mais qu'il ne fallait pas que cela nous inquiât, qu'il nous ferait conduire à sa maison de campagne où la police ne pouvait exercer aucun droit, que nous y resterions jusqu'à ce que tout fut apaisé et que pendant ce temps il s'occuperait de nous procurer des places d'instituteurs chez des seigneurs de la province.

La grande bonté du prélat ne pouvait aller plus loin, aussi les paroles manquaient pour exprimer la reconnaissance dont nous étions pénétrés. Je n'étais pas moins touché que nos messieurs qui étaient au nombre de trois, le père François d'Assise étant entré de suite chez les franciscains et le second laïc étant parti avec le bon Mr d'Audron dont il était le petit neveu. Mais comme je préférerais retourner à l'armée plutôt que de m'attacher à des laïcs polonais, je représentai humblement à Monseigneur qu'étant sorti fort jeune de France, mon éducation n'avait pu être qu'ébauchée ; que je n'avais aucun goût pour l'enseignement ; que voyant les plus grandes difficultés à suivre mon attrait pour la vie religieuse, je croyais que le mieux pour moi était de rejoindre mes anciens camarades qui étaient à peine à deux journées de la ville. L'illustre prélat eut l'extrême bonté de vouloir me retenir chez lui avec nos chers confrères. [267] Cependant ils me laissèrent libre de rejoindre le dépôt de l'armée du prince de Condé.

Chères filles, je pourrais terminer ici cette petite relation, d'autant que les expressions sont au-dessous des sentiments que j'éprouvais alors. Je me voyais condamné sans rappel à rentrer dans le siècle. Je crois que si nos bons trappistes n'eussent été qu'à cinquante lieues de là, je les eusse rejoints, mais il n'y avait pas moyen d'y penser. Il fallait retourner à son vomissement.

Étant rentrés à l'hôtel, nos messieurs m'entourèrent et me dirent avec l'accent d'une charité sans feinte : "Eh bien ! cher frère Jérôme, vous voulez donc nous quitter ?" — "Hélas ! messieurs, si nous pouvions toujours rester ensemble, je m'estimerais heureux, mais le bon Dieu en ordonne autrement. Il faut se résigner." — "Mais, me dirent-ils, si vous veniez avec nous à la campagne de Monseigneur, peut-être que Sa Grandeur pourrait vous obtenir des magistrats de pouvoir rester dans une maison religieuse ?" — "Non, Messieurs, quelque grande que soit la

charité de ce digne prélat, il n'est pas convenable que pour un pauvre étranger il s'expose à un refus de la part de pareilles gens. Ne voyez-vous pas que la divine Providence m'a tracé la route en faisant passer par Lemberg le dépôt de l'armée ? Priez Dieu pour moi. Il faut me soumettre à sa volonté."

Je quittai ces bons prêtres et j'allai trouver notre hôte pour régler avec lui ce que je lui devais personnellement, mais il me répondit [268] que Monseigneur l'avait fait prévenir qu'il se chargeait de la dépense que nous ferions chez lui, que je ne lui devais rien. Je le priai alors de me procurer pour le lendemain dès le petit jour une petite carriole attelée d'un bon cheval et surtout de me choisir un bon conducteur lequel ne me quitterait que lorsque j'aurais rejoint le dépôt des émigrés.

Étant ensuite remonté dans ma chambre, je remis de l'ordre dans mon petit bagage, ce qui ne me demanda pas grand temps. Profitant ensuite de ma solitude, je me livrai aux réflexions les plus tristes. Cependant la réflexion que je trouverais Dieu partout, qu'il ne m'abandonnerait pas, que je ne l'eusse abandonné le premier, me fortifierait contre mes appréhensions. Je me disais d'ailleurs que je n'avais pas quitté la Trappe qu'à la dernière extrémité, qu'il n'avait pas été en mon pouvoir de rester chez les dominicains et qu'enfin je n'étais pas propre à l'enseignement où je trouverais peut-être plus de dangers à courir pour mon salut qu'au milieu d'un camp. J'allai me réunir à mes chers confrères qui, de leur côté, étaient assez occupés de leur avenir. Après un repas assez silencieux, nous allâmes nous reposer.

Dès la pointe du jour on vint pour me réveiller, ce qui ne fut pas difficile, ayant le sang trop agité pour pouvoir dormir. Je quittai avec bien du regret mes bons confrères, mais n'ayant jamais aimé les adieux, j'emportai en silence mes effets et je me rendis chez notre hôte que je trouvai déjà levé. Je le priai [269] de vouloir bien me servir d'interprète auprès du conducteur qui ne savait pas un mot de français. Nos conventions faites et bien expliquées, je priai ce bon monsieur, en l'embrassant, de faire à nos chers confrères que je me recommandais à leur prière et que je ne les oublierai jamais, après quoi je montai, le cœur gros, dans ma pauvre petite charrette et j'allai à la garde de Dieu.

Ma course fut très monotone avec un bonhomme qui me parlait toujours dans l'espérance, sans doute, qu'à force de paroles, j'en comprendrais quelques unes. Ce qui me faisait plaisir, c'est que nous allions grand train. Mon homme s'arrêtait assez souvent pour boire de l'eau-de-vie, je ne le lui reprochais pas, cependant je n'étais pas sans crainte qu'il ne s'enivrât, ce qui m'eût fort embarrassé. Le bon Dieu m'en préserva.

Vers le milieu du jour nous arrivâmes dans un assez gros endroit où mon conducteur voulut faire une halte plus complète, ce à quoi j'étais loin de m'opposer, car je n'en revenais pas que nous eussions pu soutenir si longtemps une marche précipitée. L'auberge où nous nous arrêtâmes ne nous offrait pas de grands rafraîchissements. Mon bonhomme mangeait un morceau de lard jaune comme de l'or et buvait à longs traits une boisson que je prenais d'abord pour de l'eau-de-vie mais heureusement ce n'était que de la petite bière. J'avais bien besoin de prendre quelque chose, mais étant habitué à un meilleur ordinaire depuis ma sortie de la Trappe, je ne trouvais rien à mon goût [270] dans ce qui m'était présenté. Je n'en fis pas moins contre fortune bon cœur. Pendant que mon conducteur mangeait de joyeux appétit, il parlait d'un air

animé avec l'aubergiste et quoique je ne comprenne rien à ce qu'ils disaient, je ne pus douter qu'il ne fut question des Français, ce qui me confirmait que j'étais bien sur la route où étaient passés nos émigrés.

Enfin, après une pose de plusieurs heures, je remontai dans ma petite charrette et nous reprîmes notre premier train qui était tellement accéléré que j'espérais bientôt rejoindre le dépôt qui ne pouvait aller qu'à petites journées. En effet, je ne m'étais pas trompé car le soir même nous arrivâmes au village où il était logé.

Je ne tardai pas à rencontrer de nos messieurs qui parurent satisfaits et surpris tout à la fois de me revoir. Je m'informai du brave Mr d'Audron dont le logement me fut indiqué et où je fis arrêter ma petite charrette. Le digne homme m'avait aperçu par la lucarne de son modeste réduit, il était avant moi sur le seuil de la porte et m'embrassa avec affection. "Enfin, Ferdinand, es-tu décidément des nôtres ?" — "Oui, mon oncle, lui répondis-je" — "À la bonne heure !" Je déchargeai mes petits effets, je payai largement mon conducteur de sa diligence dont j'étais très satisfait et je n'en entendis plus parler.

Le digne Mr d'Audron qui avait beaucoup d'amitié pour moi, cherchait tous les moyens de m'en donner les preuves. Il s'efforçait de m'adoucir la pénible transition qui avait lieu en moi pour [271] redevenir militaire, de religieux que j'étais. Il pourvoyait à tous mes besoins, tant pour les distributions que pour les voitures et le logement. Dans la Pologne, les charrettes sont fort petites aussi on nous en donnait une pour deux. Mon bon oncle d'affection m'associa avec son neveu qui était mon parent et que nous connaissions maintenant sous le nom de Mr de Merval. Il avait passé plusieurs années à la Trappe et à ce titre il avait été chassé comme moi de la Pologne russe. Quoiqu'il en soit de ces rapports, nous avons vécu en paix, mais jamais en intimité.

Je passerai rapidement sur le voyage que je fis avec le dépôt, quoiqu'il dura près de trois mois par le plus beau temps du monde. Je crois que nous n'avons été mouillés en route qu'une seule fois.

Il y avait à peine trois jours que j'étais réuni à nos Condéens lorsqu'un soir je vis entrer un jeune ecclésiastique dans mon logement. Je n'eus pas de peine à reconnaître le bon petit père François d'Assise, le même qui s'était lancé chez les franciscains de Lemberg où je n'avais différé mon entrée que parce que j'avais pressenti que la police ne nous y souffrirait pas. Ce fut pour nous une grande consolation de nous retrouver un moment ensemble, aussi partageâmes-nous et ma paille pour nous reposer et mes vivres pour nous nourrir. Je me rappelle que nous récitâmes l'office, après lequel nous causâmes une partie de la nuit. Ce digne jeune homme ayant une parfaite confiance en la divine Providence, se rendait à Cracovie où il espérait pouvoir se placer dans une communauté. Je lui donna le nom d'un émigré [272] français qui, je ne sais comment, avait obtenu une place assez importante dans cette ville, ce qui l'avait rendu à même de rendre aux trappistes d'importants services pendant le long séjour que nous y avions fait. Hélas ! si j'avais suivi mon penchant, je me serais associé aux pieuses aventures de ce jeune religieux, mais la crainte de contrister l'excellent Mr d'Audron m'arrêta. Le matin, après une assez mauvaise nuit, le père François se remit en route. Nous nous embrassâmes d'une manière bien fraternelle pour ne plus nous revoir. Je conclus par cette rencontre que j'avais pris le meilleur parti en quittant Lemberg, d'où j'aurais été expulsé quelques jours après.

À l'Armée

Notre route se faisait avec lenteur mais sans fatigue. Nous suivions un chemin que nous avions tenu avec nos bons trappistes, sans cependant me reconnaître. Quoiqu'il en soit, nous arrivâmes à Calvaria dont j'ai déjà parlé. Je ne fus plus logé cette fois dans le bon couvent des pères franciscains qui nous avaient reçus avec tant de charité mais j'avais mon logement dans une des plus pauvres baraques du bourg où nous devions séjourner le lendemain.

Je me proposai de visiter en détail un lieu auquel se rattachaient bien des souvenirs. Je me promenais seul assez près du couvent et auprès de la montagne où sont les stations, lorsque j'entendis une voix qui m'appelait. J'aurais bien désiré faire la sourde oreille mais il n'y avait guère moyen. Je regardai du côté où j'entendais la voix et je [273] vis un petit groupe de nos messieurs auxquels j'allais me réunir. C'était le général du Prat, commandant du dépôt, accompagné de plusieurs de ses camarades, ayant avec eux un bon frère convers du couvent. Ces messieurs voulaient voir les stations qui sont très bien représentées par des statues de grandeur naturelle. J'étais appelé pour leur servir d'interprète, aucun d'entre eux ne sachant ni latin ni polonais. Je fis de mon mieux pour les satisfaire en les accompagnant jusqu'au sommet de la colline où se terminait le chemin de la croix. Près de la grotte qui représente le saint sépulcre, il y a un ermitage occupé par un père du couvent, lequel nous reçut fort bien et répondit avec beaucoup de complaisance à toutes les questions que je lui fis au nom du général, lequel paraissait fort content de son petit pèlerinage. Après m'avoir adressé quelques paroles de remerciement, il descendit avec sa suite.

Je restai seul avec le bon père qui, à mon air, n'avait pu me prendre pour un militaire, d'autant que je n'en portais pas l'uniforme. Je lui fis un récit abrégé de mon histoire. Le vénérable solitaire l'écouta avec beaucoup de charité. Je n'omis pas de lui dire que dernièrement à Lemberg, je m'étais présenté comme aspirant dans une maison de son Ordre mais que repoussé par l'autorité civile, je n'avais pu donner suite à mon projet ; que ne sachant quel parti prendre, je m'étais attaché au dépôt de l'armée de Condé, sous les ordres duquel j'avais fait précédemment plusieurs campagnes. Le saint religieux m'encouragea beaucoup à être fidèle au bon Dieu, qui me protégerait [274] contre les dangers du monde. Il me dit que je devais me laisser conduire par la Providence comme un enfant entre les bras d'une bonne mère. Enfin après nous être embrassés nous nous séparâmes et je pris le chemin de mon logement.

Dans l'état d'affaiblissement où m'avait réduit mon long noviciat, j'étais peu propre à reprendre mon activité militaire. Je bornai alors mes désirs à faire partie du dépôt jusqu'à ce que j'eusse pu recouvrer mes forces. J'aimais ce digne Mr d'Audron qui favorisait mes goûts pour la retraite. J'espérais pouvoir rester encore avec un homme que nous comparions tous au chevalier Bayard, sans peur et sans reproches, mais la Providence en avait ordonné autrement.

À Lucko le dépôt de la cavalerie était réuni à celui de l'infanterie. Il n'en fut pas de même en Styrie où nous étions sur le point d'arriver. Malgré mes réclamations, soutenues du crédit de mon digne ami, il fallut nous séparer et je fus dirigé vers les cantonnements assignés à la cavalerie dont effectivement je faisais partie avant d'aller à la Trappe. Notre dépôt, assez nombreux en Pologne, par cette division nous réduisit à très peu de cavaliers. Nous étions déjà dans les montagnes de la Haute-Styrie qui me rappelait, non sans une douce émotion, cette chère Valsainte où j'avais passé d'heureux jours, mais cette consolante illusion se dissipait comme une

vapeur légère et me laissait voir tout le contraste de ma position présente avec cette époque qui fut la plus heureuse de ma vie.

Nos charrettes, dans chacune desquelles nous étions quatre, eurent l'ordre de s'arrêter à la vue d'un village plus remarquable [275] par son église que par le nombre des maisons qui l'entouraient. Nous attendîmes longtemps dans cette position lorsqu'arriva enfin un de nos messieurs qui revenait du village où, de concert avec le bourgmestre, il avait fait les logements. On nous distribua les billets. Quelques temps après de bons paysans grotesquement vêtus, que nous voyions sortir de leur village, vinrent à nous avec beaucoup de bonhomie, cherchant dans nos mains nos billets de logement et paraissant joyeux lorsqu'ils trouvaient le leur, ils semblaient dire à leurs voisins : "J'ai trouvé mon soldat, cherche le tien." Puis avec un air de satisfaction ils aidaient nos messieurs à descendre de la charrette, s'ils n'avaient pas déjà mis pied à terre. Ils se chargeaient des bagages et emmenaient chez eux celui qui leur était dévolu comme s'il eut été un enfant de la maison.

J'admirais en silence avec quelle bonté de cœur ces montagnards exerçaient l'hospitalité. Presque tous nos camarades étaient déjà partis pour le cantonnement et je me demandais si ce n'était par un billet de logement que le fourrier m'avait mis à la main. Je vis enfin arriver en grande hâte un brave homme avec une petite carriole qui arrivait par un autre chemin. Il n'eut pas beaucoup de perquisitions à faire, car j'étais à peu près le seul qui fut resté sur le terrain. Ce bon paysan qui avait plus de cinquante ans, ayant reconnu son billet, s'empressa de m'aider à placer mes effets sur la charrette dans laquelle nous montâmes tous deux.

Nous entrâmes dans une gorge fermée par de [276] hautes montagnes. Après une bonne demi-heure, la gorge s'élargissant un peu, j'aperçus le long du torrent qui l'arrose, de fort bons prés et des portions de terre chargées de belles récoltes. Je découvris enfin quelques habitations rustiques. Nous nous arrêtâmes devant une qui se composait de plusieurs bâtiments. Tout y annonçait l'aisance jointe à la simplicité. La bonne femme qui ne paraissait pas moins âgée que son mari, me reçut avec les démonstrations d'une amitié franche comme si nous avions été en connaissance depuis longtemps. Ces excellentes gens m'avaient préparé à manger et je ne fus pas longtemps à attendre un repas qui fut assaisonné par un joyeux appétit.

Je fus conduit ensuite à ma chambre qui était au premier et bien boisée en planches de sapin. J'y trouvai un lit fort propre et dans un angle de la pièce qui était grande, un poêle proportionné. Enfin je n'avais jamais été mieux logé depuis mon émigration. Quoique je me trouvasse seul parmi ces montagnards, il ne me vint pas la moindre inquiétude et je m'accommodai plus de la rusticité allemande que des compliments hyperboliques des nobles polonais. J'étais bien rouillé dans la langue allemande, cependant il m'en restait encore assez pour faire connaître mes besoins et comprendre une grande partie des réponses qui m'étaient faites.

Dès le lendemain matin j'allai au village pour y faire mes provisions de bouche qui se réduisaient au pain et à la viande. La vie, dans ce pays est à très bon marché, aussi nos appointements étaient plus que suffisants pour couvrir nos dépenses. [277] À mon retour je mis la viande entre les mains de ma vieille hôtesse qui se chargea très volontiers de ma petite cuisine, d'autant que les allemands n'y font pas tant de façons que les français. Une demi-heure est plus qu'il n'en faut pour faire une soupe parfaite ; plus de temps gâterait la viande qu'ils estiment plus

que le bouillon. Ma bonne femme qui avait encore l'activité de la jeunesse, me rendait avec plaisir tous les services qui pouvaient dépendre d'elle, mais elle n'était pas minutieuse, aussi écumait-elle ma soupe par la seule ébullition. Pour qu'il restât du bouillon dans le pot, elle avait grand soin de le tenir découvert, ce qui n'avait que le léger inconvénient d'y laisser sauter des petits charbons dont elle prenait la peine de retirer les plus visibles en ayant grand soin de m'en laisser assez pour qu'en m'amusant à les ôter, j'y gagnasse le soufflage. Au reste, lorsque la brave femme faisait quelque friandise dans son ménage, elle m'en apportait toujours un assez bel échantillon pour que je pusse juger de la pièce avec connaissance de cause.

Je me rappelle encore avec plaisir ma belle solitude. J'y vivais heureux. Je m'y étais fait un petit règlement de vie qui ne laissait point de vide. Ayant perdu, tant à l'armée qu'à la Trappe, l'habitude de dormir longtemps, je ne me couchais guère avant dix heures et me levais vers cinq heures. Après avoir fait mes petits exercices, je faisais mon lit proprement quoique sans façon, ensuite je me mettais en route pour aller entendre [278] la messe à la paroisse, ce qui me faisait une belle promenade de trois quarts d'heure environ par un chemin enchanteur, en côtoyant la chaîne de montagnes. On distinguait le murmure des eaux qui roulaient dans un lit taillé dans le roc. Je ne rencontrais presque jamais personne dans ma course qui pouvait être une méditation continuelle.

Je revenais souvent sans être entré dans d'autre habitation que dans la maison du Seigneur. C'était pour moi une jouissance d'arriver chez mon hôte qui me regardait comme l'enfant de la maison. Rentré dans ma chambre, je mangeais avec appétit un morceau de pain avec du fromage de la Styrie, il a bien son mérite. J'avais plusieurs livres latins que je tenais encore de nos bons trappistes et de nos dominicains. Je m'en occupais en attendant l'heure du dîner. Dans l'après-midi j'allais me promener dans les parties des montagnes les moins inaccessibles avec un livre en poche. J'allais quelques fois jusqu'à ce que je fusse arrêté par les neiges. Je rencontrais chemin faisant, de petits troupeaux de bétail, comme vaches, chèvres et boucs dont les pâtres étaient couverts de manteaux.

Comme en Suisse, on rencontre souvent des petites constructions destinées à abriter la nuit les bestiaux et ceux qui les gardent, lesquels ne rentrent à la maison que quand l'hiver commence à se faire sentir, si ce n'est pour y apporter le beurre et le fromage et y prendre le pain et autres provisions dont ils ont besoin pour subsister dans les montagnes. Il y a ordinairement deux personnes employées au troupeau d'une maison, un garçon et [279] une fille qui sont autant que possible le frère et la sœur. On peut dire qu'en général ces montagnards ont la crainte du Seigneur et que les fautes contre les mœurs sont fort rares parmi eux.

Ma petite solitude ne m'eut rien laissé à désirer si j'avais eu près de moi un bon directeur, mais comme la plupart de nos aumôniers suivaient les différents corps auxquels ils étaient attachés, il y en avait fort peu pour le service du dépôt. J'ai été souvent réduit à me servir des prêtres du pays mais, outre qu'ils ne nous recevaient pas volontiers, la difficulté de la langue laissait toujours beaucoup à désirer sous le rapport de l'accusation et des avis du confesseur. Il n'y avait pas d'aumônier logé dans notre village de Trotsmandorf mais il demeurait dans un autre lieu plus important à deux lieues environ de mon petit hameau, ce qui faisait une course assez forte. Cependant je me décidai à aller le trouver. Je fus très satisfait de mon petit voyage, ayant

rencontré dans la personne de ce digne ecclésiastique un prêtre pieux et savant, lequel avant son émigration, avait occupé en France un poste important, qu'il n'avait quitté que pour demeurer fidèle à Dieu.

Ce bon monsieur qui avait entendu parler de moi, parut écouter avec intérêt une partie de ce qui m'était arrivé depuis ma sortie de France. Je retournais très joyeux à ma solitude, bien déterminé à faire souvent un voyage qui repose plus l'âme qu'il ne fatigue le corps. Voulant demeurer fidèle à ma résolution je ne tardai pas à faire une nouvelle visite à mon Ananie [280] que je retrouvais plein de bonté, d'indulgence et de charité à mon égard.

Après avoir terminé notre affaire importante, il me dit : "J'ai fait une promesse à Mr le curé de la paroisse, son accomplissement dépend de votre volonté. Ce monsieur est un religieux bénédictin appartenant à telle abbaye (qu'il me nomma). J'ai eu occasion de lui parler de vous comme ayant passé plusieurs années à la Trappe où on suit la règle de saint Benoît. Ce bon curé m'a témoigné un si grand désir de vous connaître qu'il m'a fait promettre que nous irions dîner ensemble au presbytère la première fois que vous viendrez me voir." Je répondis à notre aumônier que je lui avais trop d'obligations pour ne pas faire très volontiers ce qui pouvait lui faire plaisir. Nous allâmes donc de compagnie dîner chez Mr le curé.

Nous fûmes reçus avec cordialité par le bon prieur qui portait l'habit des bénédictins de la commune observance, ainsi que trois jeunes religieux qui faisaient fonction de vicaires. Ce nombre cessera d'étonner si l'on considère que l'a plupart des paroisses de ce pays sont d'une grande étendue et comprennent une multitude d'écarts, ce qui rend le ministère pastoral très pénible, surtout en hiver qui dure la moitié de l'année. Le bon curé qui avait entendu parler diversement des trappistes qu'il n'ignorait pas être une branche de la famille de saint Benoît, avait grand désir de savoir à quoi s'en tenir, aussi me dit-il, ainsi que ses confères, tant de questions [281] pendant le dîner qui dura longtemps, que j'avais à peine le temps de manger. Le bon père qui m'avait placé à table à côté de lui, parut si satisfait de mes réponses qu'il me témoigna beaucoup d'amitié. Aussi n'ai-je point douté que si j'eusse voulu me faire bénédictin il n'eût favorisé mon entrée dans cet Ordre. Il me fit même une sorte d'appel en me disant d'un air satisfait : "Ma famille est augmentée, j'ai aujourd'hui quatre novices." À quoi je répondis par une inclination accompagnée d'un sourire modeste. Mon cœur demeura muet. Je passai après le repas quelques temps dans la société de Mr le curé dont je pris congé ensuite, ainsi que de notre bon aumônier, en rejoignant avec grand plaisir ma petite solitude.

J'avais passé quinze jours environ dans mon modeste logement, me croyant tout seul dans le hameau, lorsque dans l'après-midi je reçus la visite d'un de nos messieurs qui était le maréchal des logis de notre dépôt. Ce monsieur que je ne connaissais pas, se nomma et me dit qu'il avait été très lié autrefois avec mon père, qu'ils avaient souvent servi ensemble au château de Versailles, que le fils de l'un de ses anciens et bons camarades ne pouvait lui être indifférent. Après une conversation toute amicale, il me remit le montant des appointements qui m'étaient échus, puis, avant de me quitter, il me dit : "Je ne comprends pas, mon cher camarade, comment vous pouvez vivre ainsi seul." Je lui répondis que j'étais assez heureux pour ne pas m'ennuyer dans ma solitude. [282] "Mais, me dit-il, vous n'êtes pas sans avoir un voisin dont les goûts diffèrent peu des vôtres et je ne doute pas que ce ne soit pour vous un avantage réciproque de

faire connaissance.” Ce monsieur me parla ensuite avec éloge de Mr de Laloubière dont le logement était à peu de distance du mien. Il m’engagea beaucoup à l’aller visiter, m’assurant que je serais très satisfait de ses principes. Mr de Saint-Martin (c’était le nom de notre maréchal des logis) me quitta et reprit la route du village.

Je sentais bien qu’un ami pouvait m’être utile mais ce titre suppose tant de bonnes qualités que je ne me pressai pas d’aller visiter mon voisin. Je me contentai d’en parler à mes hôtes qui me dirent qu’il y avait effectivement un de nos messieurs qui logeait chez un bon paysan dont la maison était située derrière une petite colline que je voyais de ma fenêtre.

Je délibérais encore si j’irais voir le monsieur dont j’avais entendu faire l’éloge, lorsqu’un étranger monta à ma chambre. Je ne doutai pas qu’il ne fut le camarade dont on m’avait parlé et nous fîmes bientôt connaissance. Je n’eux qu’à m’applaudir de la rencontre que je fis de Mr de Laloubière. Nos goûts n’étaient pas les mêmes, cependant nous vécûmes ensemble pendant plus d’un an dans un parfait accord. À la vérité pendant six mois que nous passâmes dans la Haute-Styrie nous eûmes chacun notre logement et notre petit ordinaire. Nous réunissions seulement [283] pour les promenades ou pour nous récréer un peu, lorsque le temps ne nous permettait pas de sortir, ce qui était fort rare car l’un et l’autre nous ne craignons pas les intempéries. D’ailleurs ce monsieur allait très souvent au village pour y voir nos camarades. Je l’y laissais aller seul. À son retour il passait chez moi et me rapportait les nouvelles du cantonnement dont je me serais souvent bien passé.

Après avoir passé la plus grande partie de l’hiver dans ma solitude si aimable où les jours s’écoulaient avec rapidité, on nous annonça notre prochain départ pour passer dans la Basse-Styrie, aux environs de Gratz. Cette nouvelle me fit une certaine peine, ne pouvant raisonnablement espérer un lieu plus conforme à mon inclination pour le désert. Nous nous concertâmes, mon voisin et moi pour faire la route ensemble. Mr de Laloubière paraissait fort aise de changer de place, d’autant qu’il était peu satisfait de ses hôtes. Quant à moi j’aurais désiré finir mon émigration chez les miens qui m’avaient pris tellement en amitié qu’ils regardaient mon départ comme un événement pénible.

Au moment de les quitter je cherchai en vain la maîtresse de la maison pour la remercier de tous ses bons soins à mon égard. Le mari qui m’aidait à charger mes affaires sur la charrette avait l’air fort touché de me voir partir or, comme je lui demandais où était sa femme : “Elle est sans doute cachée dans la grange, me dit-il, car elle m’a dit qu’elle n’avait pas le cœur de vous voir partir.” Nous allâmes ensuite prendre mon [284] bon voisin, ainsi que j’en étais convenu avec lui et nous prîmes le chemin du village où deux de nos messieurs nous attendaient pour prendre place dans notre charrette qui devait contenir quatre personnes. La distance que nous avions à franchir est peu de chose en ligne directe, cependant par suite des circuits que nécessitent les montagnes, il nous fallut plusieurs jours pour arriver à Straden³³⁰, chef-lieu du pays où nous devons être cantonnés. C’est à cette époque que remonte mon amitié particulière avec Mr de Laloubière que jusque là je connaissais beaucoup moins.

³³⁰ - Straden, à 70 km au sud-est de Graz.

Straden est remarquable par sa grande et belle église qui n'est environnée que d'un fort petit nombre d'habitations, savoir : un beau presbytère où loge un riche curé et quatre vicaires, ce qui cessera de paraître extraordinaire si l'on considère qu'il y a soixante-douze hameaux ou écarts fort populeux qui dépendent de cette cure. Aussi y avait-il quatre bons chevaux dans l'écurie de Mr le curé pour le service des prêtres, afin de les porter sur les différents points d'une paroisse aussi dispersée. Près de l'église se trouvaient une grosse auberge et un boucher, un boulanger et plusieurs autres artisans de différents genres. Nos messieurs étaient pour la plupart éparpillés dans tous ces différents hameaux. Quant au bon Laloubière et à son compagnon, ils étaient logés ensemble chez un tisserand sur le pendant de la colline sur le sommet de laquelle est bâtie l'église.

Nous avions pour hôtesse une bonne femme qui, sans mot dire, laissait toute liberté à Mr de Laloubière pour faire notre petit service ordinaire, [285] ce qui lui convenait beaucoup ainsi que la facilité qu'il avait pour se procurer nos provisions de bouche. Il me disait quelques fois : "Frère Jérôme, vous êtes sec comme une latte, mais si nous restons quelques temps ensemble, il faut que je vous remette en bon état." Du reste ce brave homme était fort satisfait de notre logement car, aimant la société un peu bruyante, j'étais un peu monotone pour lui, mais comme nous n'étions qu'à une portée de fusil de l'auberge, il y passait une partie de ses après-midi pour trouver à qui parler, car il était fort sobre et point joueur.

Nos messieurs qui s'ennuyaient pour la plupart dans leurs hameaux, avaient fait de l'auberge de Straden leur point de réunion. Le fait est que je jouissais de la solitude presque toutes les après-midi, ce qui me convenait beaucoup. Le soir mon bon Laloubière venait me rejoindre, fort content de lui-même et ayant bon besoin de réparer ses poumons, tout en me racontant tout ce qu'il avait appris au rassemblement politique.

Nous passions notre temps assez tranquillement à Straden lorsque nous apprîmes que les Anglais, à la solde desquels était l'armée du prince de Condé, ayant conclu un traité de paix avec la France, nous allions être licenciés. Le gouvernement anglais offrait à titre de licenciement savoir : une année de solde aux gentilshommes hors d'état de service, à ceux qui pouvaient porter les armes encore, huit mois, et enfin des places d'officiers dans un corps qui allait être formé sous le nom de Légion britannique, pour ceux de nos messieurs qui voulaient continuer le service militaire.

Cette nouvelle était d'une grande importance [286] pour nous, d'autant que les lois de proscription contre les émigrés n'étaient pas rapportées. D'ailleurs plusieurs d'entre nous n'avaient plus en France rien à prétendre. Le prince de Condé connaissait la position embarrassante où allait se trouver une partie des nobles soutiens de la royauté, mais il n'était plus en son pouvoir de la modifier, aussi nous laissa-t-il toute liberté de choisir ce qui nous conviendrait. Seulement il envoya des chirurgiens de son armée dans les divers cantonnements pour faciliter à tous ceux qui se regardaient comme hors d'état de servir, les moyens d'avoir l'année entière de licenciement, de sorte qu'on disait hautement qu'il fallait être archicruche pour n'avoir que huit mois.

J'avais fait la guerre beaucoup trop jeune pour n'avoir point été énervé par des fatigues excessives, d'ailleurs mon noviciat à la Trappe avait achevé de me réduire à l'extrême faiblesse, aussi ne faisais-je point de difficultés à me regarder comme hors d'état de servir. Mr de

À l'Armée

Laloubière ne cessait de me répéter que j'avais droit au licenciement complet. Telle était aussi mon opinion lorsque nous nous rendîmes au village où se trouvait les commissaires chargés de juger les droits de chacun.

Nous arrivâmes assez fatigués au lieu indiqué. Nous étant présentés au bureau, Mr de Laloubière fut expédié de suite pour l'année de solde complète. Lorsque messieurs les commissaires virent ma demande ils m'observèrent qu'elle énonçait des infirmités suffisantes pour avoir droit à l'année entière, [287] mais que mon certificat ne déclarait pas que mes infirmités étaient la suite du service militaire, que j'avais tout le temps nécessaire pour faire réparer ce défaut par un chirurgien de l'armée qui ne me ferait aucune difficulté. Là-dessus je répondis à ces messieurs que j'y réfléchirais.

Le bon Laloubière me dit : "Retournons. Après avoir dîné nous partirons pour le cantonnement où vous vous mettrez en règle et nous reviendrons demain ici."

Nous allâmes dîner. Pendant ce repas, j'étais fort pensif. En sortant de table je dis à mon bon camarade que je ne croyais pas, en conscience, pouvoir rien faire changer à mon certificat, que je préférerais me mettre au nombre des archicruches. "Eh bien ! frère Jérôme, si c'est votre dernier mot, retournons au bureau."

Messieurs les commissaires qui étaient en même temps des émigrés, me dirent en me voyant revenir aussitôt : "Est-ce que vous auriez déjà rencontré un chirurgien ?" — " Non, messieurs, leur répondis-je, mais après y avoir bien pensé, je reconnais que mes infirmités qui sont très réelles, ont été contractées au service de Dieu chez les pères de la Trappe, non au service des hommes. C'est de Dieu que j'en attends la récompense." Ces messieurs furent très étonnés et sans se permettre aucune plaisanterie déplacée, ils louèrent ma délicatesse et me comptèrent mes huit mois d'appointements. Ainsi se termina ma carrière militaire d'Outre-Rhin.

Vers la France

J'avais reçu quelques temps auparavant du quartier général de [288] Mgr le prince de Condé un certificat de service. Il ne me restait aucune raison pour demeurer davantage en Styrie. Cependant Mr de Laloubière avait quelque motif de différer le départ. Comme nous devions voyager ensemble je consentis à l'attendre, ce qui prolongea d'une quinzaine notre séjour dans ce cantonnement. Enfin nous nous mîmes en route.

La plupart de nos messieurs étaient déjà partis, les uns en voiture, les autres avaient acheté de petits chevaux. Quant à Mr de Laloubière qui marchait facilement, il me proposa d'aller à pied après avoir réduit nos petits effets au strict nécessaire par la vente qu'il fit du surplus. Ce bon camarade avait un peu l'esprit mercanti. "Frère Jérôme, me dit-il, nous mangerons les chevaux et la voiture en nous faisant bien traiter dans les auberges et sans nous fatiguer nous marcherons comme des dératés. Nous séjournerons d'ailleurs autant que nous en aurons besoin, ayant chacun un bon bâton ferré qui sera pour nous un second passeport." Il avait trop bien parlé, il ne me restait qu'à répondre "Amen !"

Le voyage fut entrepris, poursuivi et terminé heureusement selon l'avis du bon de Laloubière. Cependant les premières journées furent pénibles. Depuis longtemps nous avions perdu l'usage des courses à pied, aussi fallut-il commencer par payer un pénible apprentissage. Nous passâmes par Gratz puis nous reprîmes la route de la Haute-Styrie.

Plusieurs de nos camarades qui voyageaient comme des barons allemands, essayèrent de [289] mauvaises rencontres. Il y en eut de dévalisés jusqu'à la nudité. Un autre reçut dans les reins un coup de fusil qu'il eut encore la force de porter jusqu'au premier village où il expira en arrivant. On savait que nous venions de recevoir de l'argent des Anglais et c'en était trop pour exciter la malveillance de quelques vauriens.

Pendant que cela se passait, Mr de Laloubière et moi nous voyagions dans une sécurité parfaite, protégés par la modestie de notre costume. Ce brave garçon, si je m'en rappelle bien, avec son petit porte-manteau sur l'épaule, ressemblait assez à un fondeur de cuillers. Mon équipage n'annonçait pas beaucoup plus d'opulence. Aussi dormions-nous d'un sommeil paisible dans le premier fossé de grand-route quand le besoin s'en faisait sentir. Nous traversâmes ainsi une partie de l'Autriche, le pays de Salzbourg, une bonne partie de la Bavière et nous arrivâmes à Constance sur le lac, étant en joie et en santé.

C'est à Constance que nous devions nous arrêter en attendant le moment de rentrer en France. Nous y trouvâmes beaucoup de nos messieurs qui s'y étaient établis pour le même sujet. Mon bon camarade qui, plus que moi, aimait la société, ne fut pas longtemps à apprendre que pour une somme assez modique on pouvait se procurer des passeports pour la France. Or, comme il avait un désir extrême de rejoindre son épouse, il n'hésita pas à en acheter un pour lui, me proposant de m'en faire avoir un de la même fabrique, ce dont je le remerciai, n'y voyant [290] pas une sûreté suffisante. Ne pouvant le dissuader de partir, je le priai de se charger d'une

lettre pour notre très digne mère dont je n'avais pas eu de nouvelles depuis plusieurs années. Nous nous embrassâmes très affectueusement et je souhaitai un heureux voyage à ce cher camarade.

Mr de Laloubière qui pouvait, au besoin, se faire passer pour un voyageur allemand, sachant fort bien cette langue, arriva très heureusement, plutôt par son adresse naturelle que par la validité de son passeport, d'abord à Paris où il remit ma lettre à la poste et à Angoulême enfin où il rejoignit madame son épouse.

Je demurai plusieurs semaines à Constance, sans faire beaucoup de connaissances. J'allais de temps en temps à la poste ayant donné mon adresse bureau restant. Enfin, après beaucoup de courses inutiles, je reçus une lettre de mon excellente mère qui, en me donnant les nouvelles les plus satisfaisantes de sa santé et de celle de son jeune fils, me mandait de me rendre de suite à Fribourg-en-Brisgau et de lui écrire aussitôt que je serais arrivé en cette ville. Je me mis aussitôt en route. La distance est de trente lieues mais j'avais appris à marcher. Je parcourus une partie de la Souabe et j'entrai dans la Forêt-Noire qui me rappelait bien des souvenirs. C'est le pays où mon bon père avait laissé sa dépouille mortelle. C'est dans ces montagnes que l'armée de Condé prenait ordinairement ses quartiers d'hiver. Enfin je reconnaissais le chemin que nous [291] avions suivi plusieurs années auparavant, mon frère et moi, pour nous rendre à la Trappe. Je faisais environ dix lieues par jour et j'arrivai à Fribourg le troisième sans être fatigué.

Chères filles, le bon Dieu nous a conservé assez longtemps notre chère mère pour que vous ayez pu apprécier ses vertus. C'est d'une telle mère que je me rapprochais. Je pouvais enfin me flatter du doux espoir de pouvoir dans peu me jeter dans ses bras. Mon cœur était cependant à l'étroit, tant il est vrai qu'il n'est pas fait que pour Dieu. Je voyais ma vocation ruinée. J'aimais tendrement ma mère, mais ma répugnance pour le monde n'avait rien perdu de sa force. J'y étais entraîné malgré moi...

Je m'abandonnai à la divine Providence et après avoir pris un petit logement en ville, je m'empressai d'écrire à ma bonne mère qui me répondit de suite en me témoignant sa joie de me savoir si près des frontières, me recommandant bien de ne pas m'en éloigner, quel retard que je pouvais éprouver n'avait d'autre motif que les précautions à prendre pour assurer ma rentrée en France. J'avais d'autant plus de dispositions à prendre patience dans cette circonstance que mon grand désir de revoir notre très excellente mère, était contrebalancé par l'éloignement que j'éprouvais alors pour l'ordre de choses qui existait en France.

La divine Providence qui, depuis ma séparation des vertueux trappistes avait daigné me conserver sa protection, voulut bien encore m'en faire sentir les salutaires effets à Fribourg-en-[292] Brisgau. J'y rencontrai d'abord plusieurs de nos messieurs qui respectaient les principes religieux. Je me réunis avec eux à une petite table d'hôtes où nous vivions d'une manière fort décente. Quelques jours après, un digne prêtre français de la congrégation de Sainte-Maure, vint se joindre à nous et rendit à notre petite société plus de gravité, sans ne lui faire rien perdre de son agrément.

Je ne pus ignorer longtemps qu'il y avait à Fribourg un couvent de capucins fort réguliers. J'y trouvai un charitable directeur auquel je ne cachai aucune des circonstances de ma vie, sans

lui faire un mystère de mon attrait pour la vie religieuse. Après m'avoir entendu à plusieurs reprises, le bon père fut d'avis que je retournasse en France en toute sécurité. "Soyez fidèle à remplir vos devoirs de chrétien, me dit-il, et le Seigneur vous fera connaître à quoi il vous appelle."

Il y avait moins d'un mois que j'étais à Fribourg lorsqu'un jeune inconnu se présenta dans mon modeste logement. Après s'être assuré que j'étais celui qu'il cherchait, il me remit une lettre de notre bonne mère et après nous être embrassés, il me dit qu'il fallait faire mes dispositions pour le Rhin dès le lendemain. Tout fut bientôt réglé. Pour être en mesure pour le départ, nous allâmes coucher à l'hôtel de l'Ours où j'avais logé les premiers jours de mon arrivée.

J'appris que ce jeune inconnu s'appelait Mr Hua, notaire à Soissons, lequel faisait les affaires de notre bonne mère. [293] Elle me l'envoyait pour m'éviter tout embarras de route dans un pays dont j'ignorais les usages introduits depuis mes dix années d'émigration. Mon compagnon de voyage et moi nous n'étions pas sans inquiétude, les émigrés français étant encore alors marchandise de contrebande dans la république une et indivisible. Mon passeport d'ailleurs qui était celui d'un jeune arpenteur de Soissons, ne me tranquillisait guère, mais le bon Dieu écarta tous les obstacles et après avoir passé le Rhin au vieux Brisach, passé la ligne des douanes, nous couchâmes à Colmar d'où nous nous dirigeâmes sur Langres, Troyes, Châlons, Reims et Soissons.

Chères filles, vous comprenez mieux que je ne pourrais vous l'exprimer qu'elle fut la joie de votre bonne maman, votre oncle d'Aguilcourt et moi nous goûtâmes dans cette réunion si longtemps désirée et en quelque sorte inespérée, après une si cruelle révolution. Elle fut aussi grande qu'elle pouvait l'être en ce monde, c'est-à-dire qu'elle ne pouvait exclure toute amertume. En effet ma mère avait à regretter un époux mort en terre étrangère, une fille morte dans ses bras des suites d'un saisissement dont les âmes les plus fortes ne pouvaient pas toujours se garantir en une époque trop féconde en horreurs. Nous regrettions un digne père, une sœur que nous aimions tendrement et ce bon frère aîné, compagnon de mon exil qui nous était cher à tant de titres, que j'avais laissé à la Trappe. Nous étions loin d'espérer que deux ans ne se passeraient pas [294] avant qu'il ne nous fut rendu³³¹ et même qu'il se mariât.

Je m'arrête ici, chères enfants, j'en ai sans doute trop dit, d'autant qu'il est bien rare de parler sobrement de soi-même. D'ailleurs la petite tradition de famille n'a pu vous laisser ignorer la miséricordieuse conduite de Dieu sur votre père qui doit trembler à la vue de son peu de correspondance à tant de grâces !

Hélas ! chères filles, si vous avez quelque sujet de partager mes craintes, gardons-nous bien de perdre courage, mais cherchons dans le cœur de Jésus, vraie fournaise d'amour, à ranimer notre ferveur dans son saint service afin que, profitant des jours de salut qu'il daigne encore faire luire sur nous, nous obtenions par l'intercession de Marie, Mère de ce Dieu rédempteur, qu'il couvre notre nudité par ses mérites au jour terrible de ses vengeances.

o_o_o_o_o_o

³³¹ - En juin 1803 selon Gobaille, p. 121.

Postface

Nicolas Ferdinand Jérôme de Hédouville, après dix années d'émigration, dont trois passées à la Trappe, rentra en France en 1801. Il épousait en 1803, le 10 août, la fille de Mr L'Eleu de la Bretonne, ancien officier qu'il avait connu dans l'exil et qui mourut chanoine de Soissons. Il eut de ce mariage trois filles qui toutes trois prirent le voile.

Il plut à Dieu, en 1828, de rappeler à lui Madame de Hédouville. Alors toutes ses pensées et ses vœux se tournèrent de nouveau vers l'état ecclésiastique. Il fut ordonné prêtre le 18 décembre 1830. Il avait alors plus de 56 ans. Monseigneur de Simony le nomma chanoine de sa cathédrale, sans lui donner jamais aucun office à charge d'âme. Sa vie fut toute d'édification et il mourut saintement le 24 juin 1856, à l'âge de 82 ans.

L'abbé Gobaille, chanoine titulaire de Soissons, dans une notice publiée sur lui en 1865, rend hommage aux vertus du chanoine de Hédouville et insiste particulièrement sur sa modestie. "Il avait, dit-il, l'imagination vive et faisait un récit avec beaucoup de naturel, d'agrément et d'esprit. S'il entraînait personnellement pour quelque chose dans le sujet de la narration, il savait toujours s'effacer parfaitement, ou si cela lui était impossible, il savait s'y faire une si mauvaise part que l'orgueil n'avait rien à y prendre. On a dit de lui que sa vertu, son humilité cachaient son esprit et qu'il n'était pas assez connu. Et en effet, au lieu de chercher à se faire valoir, il n'aimait que l'obscurité, se rangeant toujours volontiers du côté de ceux qui avaient l'air de lui supposer peu de talent ou de science".

Relation du séjour en exil de Ferdinand Jérôme de Hédouville, écrite par lui-même

Copie appartenant à Madame de Buttet à Chambéry - Tamié 1927

Frère Jean-Bénilde
Tamié 9 décembre 1995